

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9945 36 PAGES — MARDI 18 JANVIER 1977

LES AUTORITÉS CHINOISES ONT MIS FIN A LA CAMPAGNE D'AFFICHES EN FAVEUR DE M. TENG HSIAO-PING

LIRE PAGE 7

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,30 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch., Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,85; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 31.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le gouvernement du Bénin annonce l'échec d'une «agression de mercenaires»

Complots en série

Les mystérieux événements qui se sont produits ce week-end au Bénin (ancien Dahomey) témoignent une nouvelle fois de la fragilité chronique d'un régime militaire qui, voici vingt-six mois, a choisi pour guide le « marxisme-léninisme ». Depuis le tournant « historique » du 30 novembre 1974, la voie béninoise vers le socialisme est encombrée de complots et de conjurations en tous genres qui masquent mal une âpre lutte pour le pouvoir.

En janvier 1975, les autorités assuraient avoir déjoué une tentative de putsch fomentée, selon elles, par le capitaine Janvier Assogba. Celui-ci, qui avait eu le mauvais goût de mettre en doute l'honnêteté du président Kerekou, était aussitôt arrêté et condamné à mort. En juin, le capitaine Aikpe, ministre de l'intérieur, périssait dans des conditions tragi-comiques. Accusé d'adultère avec l'épouse du chef de l'Etat, il était abattu sans autre forme de procès. En octobre, le gouvernement annonçait la découverte d'un vaste « complot » ourdi par le docteur Emile Zinzou, ancien président de la République, exilé à Paris et déjà condamné à mort lors d'une parodie de justice. Chaque fois, l'impérialisme international et ses « hordes » étaient cloués au pilori.

De complots en mises à l'index, à l'instigation d'un groupe de jeunes civils influents en coulisse, les prétoriens de Cotonou ont « durci » leur régime, mais n'ont pas réussi à consolider son assise, encore moins à susciter un large consensus au sein de la population rurale. Il ne suffit pas de mobiliser les paysans pour arracher leur adhésion, et l'extrémisme verbal, à Cotonou, tient lieu trop souvent de politique. La logomachie révolutionnaire, fort prisée dans les allées du pouvoir, est impuissante à camoufler les contradictions du système.

Dans deux domaines au moins, le développement économique et l'éveil d'une conscience nationale, l'orientation marxiste-léniniste est loin d'avoir porté ses fruits. Quels que soient les efforts de mobilisation entrepris pour promouvoir la production agricole, le Bénin, pauvre par nature, n'a pas atteint l'autosuffisance alimentaire. Les dirigeants font preuve, à l'égard des capitaux étrangers, d'un pragmatisme salutaire qui se traduit par un code des investissements libéral. Mais la suppression de la dépendance économique n'est pas pour demain.

A l'instar des régimes qui se sont succédé avant lui à Cotonou depuis l'indépendance, celui du président Kerekou est hanté par une obsession : comment forger l'unité nationale ?

A cet égard, l'idéologie socialiste est un facteur de cohésion indéniable dans un pays turbulent qualifié naguère de « quartier Latin de l'Afrique occidentale », et en proie depuis toujours — en grande partie par la faute du colonisateur — aux démons du régionalisme. Mais la rhétorique ne peut suffire à remplacer la volonté commune de vivre ensemble qui est le propre des nations.

Certes, le président Kerekou détient désormais la palme de la longévité politique. Malheureusement, après plus de quatre ans de règne, qui lui ont permis de mettre en place méthodiquement de nouvelles institutions, il continue, en fait, à se livrer « aux jeux stériles du passé », qu'il a tant reprochés à ses prédécesseurs civils.

Le calme semblait rétabli ce lundi 17 janvier au Bénin (anciennement Dahomey). Selon les autorités, l'« agression » de « mercenaires » contre le régime, annoncée dimanche par la radio officielle, a échoué. Cependant, les événements qui viennent de se produire dans la région de Cotonou sont loin d'être éclaircis.

Dimanche en début de matinée, la radio béninoise, dont les émissions étaient entrecoupées de marches militaires, a annoncé l'attaque, à l'aéroport de Cotonou, de « *mercenaires à la solde de l'impérialisme international* ».

Dans un appel diffusé à intervalles réguliers, le lieutenant-colonel Mathieu Kerekou, président de la République, déclarait notamment : « *Militants et militantes de la révolution populaire du Bénin, un groupe de mercenaires à la solde de l'impérialisme international aux abois a déclenché, en vain, ce matin à l'aube, une agression contre le peuple béninois et sa révolution démocratique, en attaquant la ville de Cotonou. Nos unités de combat sont à pied d'œuvre, et défendent avec un acharnement révolutionnaire les points stratégiques de notre ville agressée. Chaque militant doit se comporter comme un soldat du front engagé dans un combat sacré pour sauver la patrie en danger.* »

Fusillades dans Cotonou

Un peu plus tard, la radio précisait que la « *tentative de renversement du régime* » était le fait d'une « *invasion aérienne de mercenaires* », dont l'origine n'était pas précisée. Selon cette version officielle des événements, un groupe de « *mercenaires* » comprenant « *des Blancs et des Africains* » aurait débarqué à l'aéroport de Cotonou d'un appareil DC-8 et pris d'assaut aussitôt plusieurs quartiers de la ville. L'armée béninoise aurait rapidement contre-attaqué et contraint l'appareil à décoller. Selon des témoins, interrogés par téléphone par l'Agence France-Presse, des fusillades ont eu lieu dans le centre de Cotonou. La radio a demandé aux étrangers de rester à leur domicile et aux « *comités de défense de la révolution* » d'arrêter les « *étrangers suspects* ». Les militaires en permission ont été rappelés. Les principaux responsables financiers du pays ont été convoqués au ministère des finances.

(Lire la suite page 4.)

RÉSISTANCE AU SÉNAT AMÉRICAIN A LA NOMINATION DE M. SORENSEN A LA TÊTE DE LA C.I.A.

(Lire page 2.)

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET INTÉRIEURE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Barre n'envisage pas d'emprunt d'État assorti d'avantages fiscaux exceptionnels

La « réunion de presse » de M. Giscard d'Estaing ouvre, ce lundi 17 janvier, une semaine sociale particulièrement importante. L'assemblée générale du Conseil national du patronat français discute mardi trois rapports de MM. Chotard, Caplain et Ferry, proposant notamment une réorganisation en profondeur de la Sécurité sociale et de nouveaux avantages fiscaux ou financiers pour l'épargne et les entreprises. Les jours suivants, les syndicats du secteur public choisiront la date de la journée de grève qu'ils comptent organiser pour appuyer leurs revendications.

Le gouvernement, pour sa part, cherche à vaincre le pessimisme des Français dont une nouvelle enquête de l'INSEE confirme l'importance à l'entrée de l'hiver : 51 % des ménages de la région parisienne s'attendaient à une aggravation du chômage et 47 % à une diminution de leur pouvoir d'achat. Dans une interview que publie « la Vie française - l'Opinion », M. Barre redit son refus d'une relance globale, mais son intention de « conduire des actions sectorielles » pour développer et transformer certaines branches ou assainir la situation d'autres. Il n'est pas opposé à l'idée d'un emprunt d'Etat, mais « à condition qu'il soit destiné à financer des investissements » et qu'il ne bénéficie pas d'avantages fiscaux exceptionnels, comme ceux dont fut assorti l' « emprunt Pinay ».

Le premier ministre admet, au début de son interview, que la production a été, au second semestre, « *plus modérée que celle qui était escomptée, de sorte que les chiffres avancés par certaines organisations internationales ont été révisés en baisse* ». Cela ne le conduit pas pour autant à modifier ses objectifs — qui seront « *maintenus* », — mais à simplement en prévoir « *une application souple, pour accompagner l'évolution conjoncturelle et compenser les difficultés* » constatées.

M. Barre confirme donc qu'il n'y aura pas de « *relance globale* ». Le gouvernement entreprendra seulement « *des actions sectorielles visant à assainir la situation de certains secteurs à faciliter la transformation de certains autres, ou encore à encourager le développement des secteurs qui doivent concourir au rétablissement de nos équilibres* ».

(Lire la suite page 32.)

LE BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ANNÉE 1976

Le succès remporté par la brochure-bilan éditée il y a un an par « le Monde » — cent soixante mille exemplaires vendus en quelques semaines — nous conduit à publier aujourd'hui un ouvrage analogue, plus complet. « L'Année économique et sociale 1976 » (1), rédigée par soixante auteurs, brosse en 168 pages une fresque des douze mois écoulés.

La partie conjoncturelle (économique, sociale, financière, boursière) est complétée par une analyse détaillée de la situation française et un panorama plus vaste des pays étrangers (quatre-vingt-huit monographies). Des tableaux systématiques par continent et l'analyse des grands ensembles multinationaux facilitent les comparaisons internationales. La partie consacrée aux mutations structurelles qui transforment l'univers accorde une place plus grande aux questions théoriques et aux débats sociaux qui préoccupent l'opinion.

Une centaine d'illustrations et un double index analytique (par thème et par pays) visent, en outre, à rendre moins austère et plus rapide la consultation de cette brochure par ceux qui souhaitent se tenir au courant des événements majeurs de leur temps.

(1) En vente chez les marchands de journaux, 12 F.

La nécessité de la «clarification» est ressentie de tous côtés

M. Chirac veut multiplier les «sections R.P.R. d'entreprise»

Qu'il s'agisse de l'opposition ou de la majorité, les débats politiques qui se sont déroulés samedi et dimanche ne sont pas allés dans le sens de la « clarification » dont M. Giscard d'Estaing se proposait de souligner la nécessité lundi après-midi 17 janvier, à l'occasion de sa conférence de presse.

A moins de deux mois du premier tour des élections municipales des 13 et 20 mars mars la discorde qui règne entre socialiste et communistes dans de nombreuses villes, parmi lesquelles Aix-en-Provence, Château-Chinon, Laval, Marseille, Villeurbanne, ne semble pas en voie de règlement. M. Mitterrand qui s'impatiente et demande que l'on en finisse avec les « *conversations de perroquets* » est rappelé à l'ordre par M. Andrieu, membre du comité central du parti communiste, qui « *regrette ce vocabulaire* » et invite le premier secrétaire du parti socialiste à « *faire preuve d'un peu plus de modestie* ». Pour sa part M. Robert Fabre, président du M.R.G. estime que les radicaux de gauche sont « *lésés* » et fait grief aux socialistes de ne pas leur donner, dans la répartitions des « *municipales* », la place à laquelle ils auraient droit.

Du côté de la majorité, il n'y a pas que la « *bataille de Paris* » pour créer problème, bien que M. Guichard aie suggéré de confier à M. Frey le soin d'arbitrer le conflit entre le R.P.R. et M. d'Ornano (lire page 36)

M Chirac, invitant les jeunes du Rassemblement, qu'il avait créé le 5 décembre, à « *occuper le terrain politique* » insiste beaucoup sur la nécessaire multiplication des sections R.P.R. d'entreprise qui doit « *répondre au besoin d'expression politique des travailleurs* », alors que devant le conseil des ministres, du 5 janvier, M. Giscard d'Estaing avait dénoncé « *la tentative de politisation des entreprises* ».

M. Servan-Schreiber, ancien président du parti radical, préconise le rassemblement de tous les membres de la majorité qui, selon lui, sont plus favorables aux réformes que ne l'est M. Chirac et les convie à définir l'« *essentiel* » sur lequel pourrait être bâti un « *programme commun de la majorité* ». Tâche inutile si l'on en croit M. Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, d'après lequel « *les formations de la majorité sont d'accord sur l'essentiel : la philosophie politique et la manière de gouverner* ».

Les contradictions diverses, et les désaccords qui persistent entre les républicains indépendants, les membres du R.P.R., les radicaux valoisiens et les membres du C.D.S. de M. Lecanuet incitent tout naturellement M. Raymond Barre à intervenir plus directement dans le débat politique.

Le premier ministre va s'évader un peu de l'hôtel Matignon et multiplier les prises de contact. Après son voyage dans le Centre, le 24 et le 25, il se rendra à Clermont-Ferrand, le 5 février, à Lyon le 10, et dans le Sud-Ouest le 14 et le 15.

(Lire nos informations page 8.)

LE DÉBAT SUR LES NATIONALISATIONS

I. — Pour quoi faire ?

par JEAN-DENIS BREDIN (*)

En France, aujourd'hui, on ne peut parler raisonnablement des nationalisations ; le conflit qui les entoure prend l'allure d'une guerre de religion. Qui défend les nationalisations est dénoncé à droite comme l'instrument du collectivisme, le thuriféraire d'une économie de type soviétique. Pour une bonne part de la gauche, toute réserve sur les nationalisations suggère un comportement suspect, presque une attitude de trahison.

Les communistes revendiquent l'entier projet annoncé par le programme commun : nationalisation dans leur ensemble des ressources du sous-sol, de l'armement, des industries spatiales et aéronautiques, de l'industrie nucléaire, de l'industrie pharmaceutique, et dans leur plus grande partie, des industries électroniques et chimiques. Ils sont prêts à y ajouter la nationalisation de la sidérurgie et de l'industrie automobile. Les radicaux de gauche, fidèles à l'annexe du programme commun ajoutée à leur demande, soutiennent que dans de nombreux cas les prises de participation pourraient suppléer les nationalisations, et, à moindres frais, parvenir au même résultat. En revanche, la droite, toute la droite, celle de M. Chirac et celle de M. Giscard d'Estaing, oppose un refus vindicatif et péremptoire ; elle ne remarque pas qu'elle a réalisé, par voie indirecte, la nationalisation des Etablissements Berliet. Elle se cache à elle-même qu'il lui faudrait bien nationaliser Dassault. Elle ne se demande pas si la nationalisation de la sidérurgie n'aurait pas été, dans son propre projet, plus intelligente qu'un immense gaspillage des deniers publics. La nationalisation est devenue, dans son vocabulaire, une sorte de goulag économique, auquel on ne peut opposer un refus horrifié.

L'évidence que masque la ferveur du conflit est que le débat sur le volume des nationalisations n'est que secondaire. Au premier plan se posent les vrais problèmes, dont il est peu parlé. Et d'abord, la réponse à la question essentielle : nationaliser pour quoi faire ?

(Lire la suite page 32.)

(*) Vice-président du Mouvement des radicaux de gauche.

La mort d'Anaïs Nin

L'écrivain Anaïs Nin est décédé le 14 janvier, à l'âge de soixante-quatorze ans, dans un hôpital de Los Angeles. Née à Paris, élevée aux Etats-Unis, Anaïs Nin avait partagé sa vie entre l'Europe et l'Amérique. Elle laisse une œuvre dominée par un « Journal » dont on ne connaît encore que des fragments.

L'œuvre au féminin

Il y avait quelque chose de paradoxal dans la situation qu'occupait Anaïs Nin dans la littérature américaine. Elle était comme une intruse. L'œuvre capitale qu'elle écrivit s'écrivait dans les marges. Et cela à un double titre : d'abord parce que la partie fondamentale de l'œuvre, le *Journal*, ne nous est connue que par fragments ; ensuite parce qu'Anaïs Nin élaborait une écriture non pas féminine, mais des ouvrages au féminin. Il faut avoir en mémoire le jugement de Lawrence Durrell, qui est le bon : « *Quel écrivain vous êtes ! J'ai toujours rêvé d'un idéal en littérature que seule une femme pouvait atteindre...* ». Ce propos, Anaïs Nin le poursuivait de deux façons : par le *Journal* et par son travail de romancière.

Dès son entrée dans le domaine public, et dans cet instant où elle prend conscience du texte publié, écrit pour les autres, soumis aux regards, elle mesure à la fois sa vocation et son ambition. C'est alors qu'elle note : « *La vie de tous les jours ne m'intéresse pas. Je recherche seulement les grands moments. Je suis d'accord avec les surréalistes en quête du merveilleux. Je veux être un écrivain qui rappelle aux autres que ces moments existent ; je veux prouver qu'il existe un espace infini, une signification infinie, une dimension infinie. Mais je ne suis pas toujours en « état de grâce ». Certains jours, j'ai des illuminations et la fièvre. D'autres jours, la musique dans ma tête s'arrête. Je raccommode alors des chaussettes, je taille des arbres, fais des conserves de fruits, je cire les meubles. Ce faisant, j'ai l'impression de ne pas vivre...* » Déjà, en cet hiver de l'an 1931, commençait à se faire jour la « théorie » qu'Anaïs Nin allait faire sienne et qu'elle allait appliquer dans ses romans et ses nouvelles. Ses exemples de prédilection étaient D. H. Lawrence, James Joyce, Djuna Barnes et André Breton : ceux-là, à son avis, avaient indiqué une direction qu'il était essentiel de suivre, celle de l' « élargissement du champ de conscience », ou, ce qui revient au même : du « psychédélisme ».

HUBERT JUIN.

(Lire la suite page 22.)

AU JOUR LE JOUR

Grandeur et décadence

La politique devra rester à la porte de l'entreprise ! Les récentes déclarations du chef de l'Etat ont suscité la plus vive émotion. A juste titre ! Depuis que la République existe, en effet, ministres et secrétaires d'Etat ont toujours raffolé de ces safaris sociaux qui permettent, devant une nuée de photographes, de serrer en toute simplicité des mains pleines de cambouis, de se déguiser en mineur avec casque et tout, d'avaler sans défaillir la bibine de la cantine (l'ai-je bien descendue ?), en distribuant à tout venant des mots historiques : « C'est vous l'O.S., eh bien ! continuez ! »

Ces temps sont révolus. S'ils désirent les séduire, les princes et les princesses qui nous gouvernent devront désormais attendre les travailleurs à la sortie de l'usine. En arpentant le trottoir...

JEAN-JACQUES DUPEYROUX.

DERNIÈRES NOUVELLES

ATTENTAT A BRUXELLES ?

Une tentative d'assassinat du président du Zaïre, le général Mobutu, et du roi des Belges, à leur départ de l'aéroport de Bruxelles, a eu lieu lundi matin.

AMÉRIQUES

États-Unis

AVANT L'ENTRÉE EN FONCTIONS DE M. CARTER

La nomination de M. Sorensen à la tête de la C.I.A. rencontre une vive opposition au Sénat

Washington. — Malgré des conditions atmosphériques pénibles — jamais l'hiver ne fut aussi rigoureux dans la capitale, — près de quatre cent mille personnes sont attendues pour la cérémonie, jeudi 20 janvier, de l'entrée officielle en fonctions du trente-neuvième président des Etats-Unis.

Les Américains ne bouderont pas « *l'inauguration simple, modeste et économique* » recommandée par M. Carter, qui souhaitait en même temps que ses deux cent seize millions de concitoyens participent à la fête. Malgré tout, cette « inauguration du peuple » ne sera pas ouverte à tout le monde. « *Tous les Américains sont invités* », répètent les organisateurs. Mais cent mille personnes seulement pourront assister à la traditionnelle parade du Capitole à la Maison Blanche et les invitations aux réceptions et aux bals officiels ne toucheront qu'un nombre restreint de privilégiés... Pendant cinq jours cependant, à partir du mardi 18 janvier, des millions d'Américains participeront de loin à la télévision ou de près sur place aux innombrables manifestations prévues : prières collectives, feux d'artifice, concerts divers, bals populaires, dont notamment celui qui rassemblera plus de huit mille personnes dans l'immense hall de la gare d'Union Station. On n'a pas si souvent l'occasion de se distraire...

Un départ sans entrain

La bonne humeur et la gaieté qui accompagnent normalement ces réjouissances ne traduisent pas vraiment l'état d'esprit du pays. Les observateurs ne décèlent pas la même curiosité optimiste, l'attente d'un renouveau, évidentes au moment de l'inauguration de Kennedy en 1961. Le specticisme créé par le Watergate à l'égard des hommes politiques et de la présidence ne s'est pas entièrement dissipé, malgré les louables efforts accomplis par M. Ford pour rétablir la confiance de l'opinion dans les institutions.

Mais surtout, le manque d'enthousiasme perceptible aussi bien dans les milieux politiques que dans le grand public est entretenu par l'incertitude qui continue à planer sur la personnalité du nouveau président. On s'interroge toujours sur M. Carter que l'historien Arthur Schlesinger appelle « *l'invité mystérieux à la Maison Blanche* » et qui reste une énigme pour la grande majorité de ses concitoyens.

De notre correspondant

Ses premières décisions, tant sur le choix des hommes que sur la définition d'une politique économique, permettent mal de « déchiffrer » cet inconnu. Le plan de relance économique entretient l'équivoque sur ses convictions. Les milieux d'affaires auraient préféré une réduction plus importante des impôts, tandis que les syndicats et les libéraux démocrates estiment que M. Carter n'est pas allé assez loin dans ses mesures destinées à créer de nouveaux emplois.

Des choix contestés

A cela s'ajoute l'ambiguïté qui enveloppe la sélection des membres du cabinet et des principaux collaborateurs de la Maison Blanche. Au lieu des « visages nouveaux » qu'il avait promis, M. Carter a recruté des personnalités d'expérience, considérées à tort ou à raison comme des conformistes par les jeunes membres de l'équipe de transition, qui cachent mal leur déception. Le choix de M. Bell comme attorney général a provoqué des remous et l'opposition d'importantes fractions des Noirs. Avocat, puis juge fédéral en Georgie, il ne s'est pas signalé, en effet, par son zèle ou son courage à l'époque des temps difficiles de la campagne pour l'égalité raciale.

D'autre part, la nomination de M. Sorensen à la tête de la C.I.A. rencontre une sérieuse opposition au Congrès, pour des raisons diverses. A droite, on lui reproche son inexpérience, son pacifisme (il fut objecteur de conscience pendant la guerre de Corée), et surtout d'avoir utilisé dans un livre des documents confidentiels de la Maison Blanche, après avoir défendu M. Daniel Ellsberg, accusé d'avoir publié les fameux dossiers « secrets » du Pentagone. A gauche, l'aile libérale démocrate reproche à M. Sorensen d'avoir approuvé, dans les années 60, les opérations clandestines de la C.I.A. dirigées contre plusieurs leaders étrangers, et certains déplorent son affiliation à un cabinet d'avocats représentant les intérêts de plusieurs compagnies multinationales et de gouvernements étrangers de type totalitaire. La « confirmation » par le Sénat paraît compromise, bien que M. Carter, informé de l'état d'esprit du Congrès, semble maintenir sa confiance à M. Sorensen.

Enfin, la faible représentation des minorités au sein du gouvernement et de l'état-major de la Maison Blanche a déçu les organisations féminines et de défense des Noirs. « *Priorité à l'expérience* », aurait dit M. Carter aux féministes en leur promettant de nommer beaucoup de femmes aux postes de second échelon de l'administration. Pour M. Gloria Steinem, une des dirigeantes féministes, l'entourage immédiat de M. Carter, la « mafia géorgienne » (et plus particulièrement M. Jordan), animés par un chauvinisme masculin ancestral, a délibérément ignoré les recommandations de l'équipe de transition dont les listes comptaient plus d'un millier de femmes qualifiées pour des postes de décision.

D'autre part, sans épouser la thèse extrémiste de petits groupes « gauchistes » dénonçant le « complot » de la commission trilatérale (qui réunit hommes d'affaires et universitaires des Etats-Unis, d'Europe occidentale et du Japon) visant à établir la domination des Rockefeller, voire à préparer un holocauste nucléaire, les démocrates libéraux éprouvent un certain malaise en constatant qu'en plus du président Carter et du vice-président Mondale, le nouveau gouvernement comptera treize « trilatéralistes » dont MM. Vance, Brown, Blumenthal, Brzezinski, plus une demi-douzaine d'autres de moindre importance. Il s'agit là d'une forte proportion étant donné que le nombre des membres américains de la commission trilatérale est de soixante-cinq.

Les rapports de cet organisme privé ont un caractère de simple prospective, mais certains sont de nature à entretenir la suspicion des critiques, qui voient dans la commission trilatérale un instrument au service des grands intérêts privés. En particulier, dans une étude intitulée *la Crise de la démocratie*, un professeur à Harvard, M. Huntington, ami de M. Brzezinski et coauteur de la brochure préparée par la commission (plusieurs de ses membres s'en sont désolidarisés), déplorait l'excès de démocratie, plaidait pour un gouvernement autoritaire, proposait d'imposer des restrictions à l'activité des médias et des limitations à l'enseignement supérieur... Jusqu'à nouvel ordre, en tout cas, M. Brzezinski a pris soin de ne pas prendre dans son équipe le professeur Huntington.

HENRI PIERRE.

EUROPE

LA CONTESTATION

DÉBAT SUR LES PRISONNIERS DE VLADIMIR, A L'UNIVERSITÉ DE PARIS-IX-DAUPHINE

Je lutte pour que les Soviétiques puissent exprimer leurs convictions

DÉCLARE M. BOUKOVSKI

« Ils jouent le tout pour le tout. Pour rester des êtres humains, pour ne pas être privés de leurs droits, ces droits qui leur sont plus chers que la vie. » Le regard intense éclairant un visage encore hâve, la voix douce et ferme, M. Vladimir Boukovski témoigne. Enchaînant cigarette sur cigarette, il parle avec ferveur et gravité de ses trente camarades, prisonniers politiques à Vladimir, en grève de la faim depuis trois semaines, qui exigent, conformément à la Constitution soviétique et au règlement de la prison, de pouvoir lire et correspondre avec l'extérieur. C'est pour rendre compte de cet âpre combat de l'ombre qu'il se trouve, ce samedi 15 janvier, à la tribune du grand amphithéâtre de l'université de Paris-IX-Dauphine, à l'invitation du « groupe de soutien aux prisonniers de Vladimir ». Il est la vedette du débat, auquel assistent plus de mille personnes. A la tribune, se tiennent MM. Pierre Emmanuel, Pierre Daix et Pavil Tigrid. Dans la salle, on remarque notamment MM. Vadim Delaunay, Leonid Pliouchtch, Dimitri Panine.

Vladimir ? A 180 kilomètres au nord-est de Moscou, une prison « *qui ressemble à toutes celles d'Union soviétique* ». Mille cinq cents détenus, dont quelques dizaines de « politiques ». De vieux bâtiments aux murs épais et suintants. « *A Vladimir,* dit M. Boukovski, *la privation de nourriture est un instrument de répression.* » Une répression « modulée » selon la gravité des cas. On compte jusqu'à douze régimes alimentaires différents. Le « régime sévère », qui peut durer six mois, est réservé aux irréductibles. Ceux-ci sont nourris un jour sur deux de 60 grammes de poisson séché et 250 grammes de kacha (bouillie de sarrasin).

Le « chantage » de l'administration pénitentiaire

Les détenus politiques de Vladimir ne peuvent ni écrire ni lire la presse, fût-elle communiste. Seul lien avec l'extérieur : les émissions des radios étrangères (B.B.C., Radio-Liberté), qu'écoutent « scrupuleusement » les gardiens. En vertu d'une ordonnance secrète du ministère de l'intérieur, explique M. Boukovski, les détenus, après trois jours de grève, sont isolés, privés de promenade et réputés « malades ». Lorsque se manifestent des « *signes apparents de délabrement physique* », ils sont alimentés artificiellement au moyen d'un tube introduit dans l'œsophage. Le procédé est très douloureux.

Il évoque les ombres de Vladimir, ceux qui « *ont décidé de mettre leur santé et leur vie sur la table* », les « *jambes enflées* » de Vassili Fedorenko, condamné à quinze ans de prison pour « *trahison de la patrie* ». Il rend hommage au courage d'un détenu croyant qui cessa de manger pendant trente-cinq jours avant qu'on lui restitue sa bible, dénonce le « chantage » de l'administration pénitentiaire, qui, pour prix de sa tranquillité, menace de transférer les grévistes de la faim vers un asile d'aliénés. Il a connu au moins deux victimes de cette pratique, qui est courante à Vladimir.

Et puis il y a les autres, tous les autres : Borrissov, interné précisément dans un hôpital psychiatrique, Paradjanov, le cinéaste des *Chevaux de feu*, dont il est sans nouvelle, ceux qui, comme Youri Orlov, président du « Groupe de surveillance des accords d'Helsinki », sont encore libres, mais en butte à d'incessantes tracasseries policières, à la merci d'un « procès politique ». M. Boukovski ne veut mettre en avant aucun cas particulier. Il affirme simplement représenter « *tous ceux qui souffrent* ». « *La lutte des minorités nationales, des Ukrainiens, des Arméniens,* précise-t-il, *ne peut être distinguée de la lutte générale pour la libération.* »

Il a foi dans la force de l'opinion publique internationale qui est à l'origine de sa propre libération. Aucune action, à ses yeux, n'est inutile, aucun geste négligeable, fût-il le plus humble. Par exemple, l'envoi massif de cartes postales à des hommes qui, dans l'univers gris et sombre de la prison, souffrent d'une « *faim de couleurs* ». La plupart ne parviendront pas à leur destinataire. Mais il suffit d'une... « *Pendant mon séjour à Vladimir,* relate M. Boukovski, *j'ai reçu trois cartes de vœux. C'était un privilège extrêmement rare. Une vraie fête.* »

M. Corvalan est « toujours un prisonnier politique »

Il dénonce la détente et ses chimères : « *Après la signature de l'acte final de la conférence d'Helsinki, la condition des prisonniers soviétiques s'est gravement détériorée. Ce n'est pas un hasard, mais le résultat de la politique de l'Occident envers l'U.R.S.S. et de la conception unilatérale que les dirigeants soviétiques ont de la détente.* » Comment interprète-t-il le récent attentat du métro de Moscou ? « *Aucun de mes amis n'est impliqué dans cette affaire. Il ne fait aucun doute que les autorités se serviront de cet incident pour nous calomnier, nous rabaisser aux yeux de la population.* » (1). Les échanges de prisonniers entre dictatures rivales ? Il souhaite la poursuite de cette pratique qui « *est favorable aux détenus politiques du monde entier* ». Il avoue avoir « *été assez surpris* » des propos de M. Luis Corvalan. A ses yeux, le dirigeant communiste chilien, malgré sa libération, est « *toujours un prisonnier politique* ». Prisonnier de ses hôtes soviétiques, prisonnier de lui-même.

M. Vladimir Boukovski est resté quelques heures à Paris. Il reviendra en France le 4 février à l'invitation du Pen-Club. A Saint-Nazaire, il inaugurera une « *semaine de lutte contre l'internement en asile psychiatrique* ». Avant de s'envoler pour les Pays-Bas, où il est l'invité de l'université de Leyde, il rappelle le sens de son combat : « *Je n'ai jamais fait de politique. Je lutte pour que les Soviétiques puissent exprimer librement leurs convictions.* » Pour M. Pierre Emmanuel qui l'accompagne, M. Boukovski, trente-quatre ans, dont douze en détention, est « *la preuve vivante d'une force de conviction absolue* ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Dans une interview à l'A.F.P. accordée quelques heures auparavant, M. Boukovski a estimé que l'attentat « peut être une provocation de la part du K.G.B. ».

● *Le général britannique, Sir John Sharp,* commandant les forces de l'OTAN pour l'Europe du Nord, est mort, samedi 15 janvier, à Oslo, à l'âge de cinquante-neuf ans, d'une hémorragie cérébrale. — *(A.P.)*.

ANS LES PAYS

En Tchécoslovaquie

Italie

L'épiscopat lance contre la loi su

Après le

LE PARTI D'EXTRÊ DURCIT SA

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

EUROPE

DANS LES PAYS DE L'EST

En Tchécoslovaquie

Des animateurs de Charte 77 seraient poursuivis pour « contacts indésirables avec l'étranger »

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — La campagne des *autorités tchécoslovaques contre* les signataires de Charte 77 a continué de s'amplifier au cours de ce week-end.

Samedi 15 janvier au soir, la télévision a lancé une violente attaque contre M. Frantisez Kriegel : l'ancien dirigeant communiste et président du Front national en 1968 a été accusé d'être *« un étranger sans patrie, qui ne s'est jamais intégré dans la communauté tchèque »*.

Cette allusion marque-t-elle le début d'une propagande antisémite ? M. Jiri Lederer, premier inculpé depuis la répression engagée contre les signataires de la Charte 77 (*le Monde* daté 16-17 janvier) est, comme M. Kriegel, d'origine juive. Arrêté jeudi 13 janvier, celui-ci serait avons-nous appris, poursuivi pour *« ses contacts indésirables avec l'étranger »*. Les autorités tchécoslovaques préféreraient-elles avancer ce chef d'accusation plutôt que de procéder à une inculpation en relation avec la publication de la Charte 77 ?

L'incertitude règne en ce qui concerne le sort de l'auteur dramatique Vaclav Havel : emmené à la prison de Ruzine par les services de sécurité tchécoslovaques vendredi matin de bonne heure, il n'était toujours pas relâché lundi matin. Il semble que l'auteur dramatique soit lui aussi arrêté pour *« d'autres raisons »* que celle de la *publication de la Charte 77*. Des rumeurs circulent aussi sur l'arrestation de deux autres personnes, *dont l'écrivain Frantisek Pavlicek.*

D'autre part, le harcèlement des opposants qui ont signé la Charte 77 a continué ces derniers jours. Des perquisitions ont été faites à Brno, les manuscrits de son autobiographie ont été confisqués. Budin. On chiffre à plus d'une vingtaine les personnes qui ont été interrogées par la police.

Bien que le contenu de la Charte 77 n'ait pas été publié en Tchécoslovaquie, les autorités affirment que les lettres de travailleurs *« condamnant les activités subversives des auteurs et des signataires du pamphlet honteux »* continuent « d'affluer ». Journaux, radio et télévi ion ont poursuivi intensément la diffusion de ces commentaires virulents. Il semblerait pourtant que les lettres de protestation que l'on soumet à la signature des travailleurs n'ont qu'un succès mitigé parmi eux. C'est ce que l'on peut déduire du seul chiffre publié le 15 janvier par l'agence de presse officielle C.T.K. Ainsi, à Pilsen, trois cents délégués seulement, représentant les quarante-cinq mille ouvriers de Skoda, ont signé une déclaration condamnant *« véhémentement une poignée d'éléments subversifs, laquais de la réaction impérialiste »*.

(Intérim.)

En Pologne

Le comité de défense des travailleurs fait état de pressions accrues visant à réduire ses activités

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Dans un nouveau communiqué, le sixième depuis septembre, le comité de défense des travailleurs créé à la suite des événements du 25 juin, fait état de pressions accrues des autorités visant à réduire ses activités.

Deux des membres les plus connus du comité, indique le communiqué, l'écrivain Jerzy Andrzejewski et l'actrice Halina Mikolajska ont été convoqués pour se présenter, cette semaine, devant le « tribunal spécial » de Varsovie. Ils devront répondre de leur participation à une *« collecte d'argent illégale »*.

L'un des principaux buts du comité est de rassembler des fonds afin d'aider les familles des travailleurs licenciés après les grèves de l'été et qui sont toujours sans emploi. Cet argent sert aussi à payer les frais de tribunal lors des procès intentés aux personnes traduites en justice, notamment à Radom et Ursus, sous l'accusation d'avoir commis des actes de violence pendant les manifestations du 25 juin. Un nouveau procès doit se tenir ce lundi 17 janvier à Radom.

Le comité a ainsi distribué ou déboursé environ 1,5 million de zlotys (environ 300 000 francs). Selon la législation polonaise, il faut y être dûment autorisé pour collecter de l'argent, ce qui n'est pas le cas du comité. M. Andrzejewski et Mme Mikolajska risquent une simple amende, mais il est clair que, en les soumettant à cette tracasserie, les autorités révèlent une de leurs intentions profondes qui est d'étouffer le comité en le privant de ses moyens financiers. Ce sentiment est confirmé par l'ordre donné à l'administration des postes et révélé par le communiqué n° 6 de saisir et de verser au Trésor les dons en espèces envoyés à des membres du comité de défense pour cette action de solidarité.

Début de campagne dans des usines

D'autre part, une campagne d'agitation contre le comité de défense paraît s'organiser dans certaines usines, mais pour le moment sans grand succès, semble-t-il. Ainsi, sur quelque cinq mille personnes travaillant dans deux usines à Radom et à Zielona-Gura, cent soixante seulement, dont les membres des direction du parti et des entreprises en question, ont signé un texte réclamant l'« expulsion » de Pologne des animateurs du comité.

Des perquisitions ont eu lieu ces derniers jours dans plusieurs villes polonaises (Szczecin, Poznan), chez des personnes soupçonnées d'entretenir des relations avec le comité. Depuis le début de ces mesures policières, onze machines à écrire auraient été saisies, ce qui témoigne du désir des autorités d'empêcher concrètement la diffusion des textes et des appels des défenseurs des travailleurs de Radom.

Contrairement à ce qui est en train de se passer en Tchécoslovaquie, il ne semble pas en revanche que la direction du parti polonais souhaite s'engager dans une répression policière ou judiciaire plus dure contre le comité, pourtant considéré comme « illégal ». Les autorités pensent sans doute qu'elles auraient plus à perdre qu'à gagner en se lançant dans des procès contre des personnalités très connues dont le prestige est grand, l'intégrité exemplaire et les sentiments humanitaires incontestables.

Le comité, dont le nombre des membres a été porté à vingt-trois au lieu de vingt, affirme enfin qu'il a saisi le ministre des affaires étrangères, M. Wojtaszek au sujet des événements de juin et de leurs suites. Il attire l'attention du ministre sur le fait que la répression contre les grévistes du 25 juin est *« contraire à la convention internationale sur l'organisation du travail datant de 1958 et ratifiée en 1984 par le gouvernement de la République populaire de Pologne »*.

MANUEL LUCBERT.

Espagne

Cent soixante-seize municipalités basques réclament une amnistie totale et l'autonomie des provinces basques

De vifs affrontements entre forces de l'ordre et manifestants ont eu lieu, le dimanche 16 janvier, au Pays basque alors que plusieurs milliers de personnes tentaient de franchir les barrages de police pour se rendre au rassemblement général des Basques convoqué par le conseil municipal de la ville d'Echarri-Aranaz, près de Pampelune.

Il y a eu de nombreux blessés. Les échauffourées les plus sérieuses se sont produites au mont Urquiola, sur la route de Vitoria à Bilbao. Quarante mille personnes sont restées bloquées à Mondragon, à 80 kilomètres d'Echarri-Aranaz. Parmi elles, les maires de nombreuses localités qui entendaient participer à la réunion.

Malgré un impressionnant déploiement policier, le conseil municipal d'Echarri-Aranaz a tenu une séance, et il a approuvé une motion demandant au gouvernement une amnistie totale, l'autonomie basque et l'officialisation de la langue basque. Cent soixante-seize conseils municipaux ont approuvé cette motion par des messages.

D'autre part, les ravisseurs de M. de Oriol, président du Conseil d'Etat, enlevé le 11 décembre dernier, ont de nouveau adressé des messages à plusieurs journaux madrilènes pendant le week-end. Selon *Diario 16*, le GRAPO, (Groupe de résistance antifasciste du 1er octobre) responsable de l'enlèvement, serait en réalité un groupuscule d'extrême droite. Le quotidien madrilène déclare tenir cette information d'un membre du gouvernement et écrit que des *« spécialistes du F.B.I. et de la C.I.A. consultés à Washington partagent ce point de vue »*. Le ministre espagnol de l'information a déclaré de son côté que la « haute personnalité » citée la semaine dernière par les journalistes, et, samedi, par *Diario 16* à propos du GRAPO avait exprimé des opinions *« qui ne pouvaient pas être attribuées au gouvernement »*. M. de La Mata, ministre des relations syndicales, qui a effectivement admis avoir rencontré des correspondants étrangers, a précisé qu'il n'avait *« à aucun moment tenu des propos justifiant les allégations de* Diario 16 ». — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

● *Le roi Juan Carlos* effectuera une visite officielle en Egypte, du 16 au 19 mars, apprend-on de source autorisée au Caire, le lundi 17 janvier. Le président du gouvernement espagnol, M. Adolfo Suarez, est attendu à la fin du mois dans la capitale égyptienne pour préparer la visite du souverain, qui sera reçu, d'autre part, au Vatican, par le pape Paul VI, à la mi-février. — *(Reuter, U.P.I.)*

● *Le cardinal Tarancon, archevêque de Madrid*, a réaffirmé l'indépendance des pouvoirs politique et religieux après *« de longs siècles de confusion et d'ingérence mutuelle »*, dans un message sur l'autonomie du pouvoir politique publié dimanche 16 janvier. *« Il a existé pendant longtemps une querelle sur la compétence respective de l'Eglise et de l'Etat »*, déclare le cardinal, mais *« aujourd'hui, le concile exprime clairement que l'Eglise et le pouvoir politique sont autonomes »*. — *(A.F.P.)*

Italie

L'AUSTÉRITÉ PEUT ÊTRE UNE ARME POUR TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ déclare M. Berlinguer

(De notre correspondant.)

Rome. — L'austérité n'est pas forcément un mal : elle peut représenter au contraire une occasion historique pour transformer la société italienne. Telle est la substance de l'important discours qu'a prononcé le samedi 15 janvier, à Rome, M. Berlinguer, en conclusion d'un colloque sur la culture organisé par le P.C. Ce thème sera développé au cours des prochains mois dans un document qui définira un projet de réforme sociale à moyen terme (trois ou quatre ans) et fera l'objet de débats publics. On ne devra pas le considérer comme un projet de transition au socialisme, mais comme un plan de développement intéressant tous les Italiens, communistes ou non.

L'austérité n'est pas une phase transitoire, a dit, en substance, le secrétaire général du P.C. C'est un fait durable, un choix nécessaire. Il y a deux façons de la concevoir. L'une, conservatrice, veut rechercher à travers elle un retour à la situation ancienne qui se caractérise par des injustices et des gaspillages. L'autre, communiste, vise à en faire une arme pour la transformation de la société. En ce sens, l'austérité *« comporte un nouveau système de valeurs, elle signifie rigueur, efficacité, sérieux, justice »*.

Citant Marx, M. Berlinguer a affirmé : *« Nous vivons, je crois, dans un de ces moments dont* le Manifeste *disait : « Ou on va vers » une transformation révolution- » naire de toute la société ou on » va à la ruine commune des » classes en lutte. »*

A l'occasion de ce discours, le secrétaire général du P.C.I. a pris un peu plus ses distances des pays communistes de l'Est européen. Son parti *« ne fera jamais des interventions qui pourraient léser dans la moindre mesure l'autonomie de la recherche, des activités culturelles, de la création artistique »*. Et c'est en cela qu'il se distingue *« de certains partis au pouvoir dans les pays socialistes »*. En particulier, les attitudes du parti tchécoslovaque *« sont pour nous inacceptables par principe. Il n'est ni dans la fonction des partis ni dans celle de l'Etat d'exiger l'obéissance, de faire prévaloir des conceptions du monde, de limiter de quelque façon que ce soit les libertés intellectuelles »*. — R. S.

● *Après une grève de la faim.* — Me Gérard Drubigny nous a déclaré : *« M. de Chambrun a cessé la grève de la faim entreprise le 22 décembre* (*le Monde* du 14 janvier) *à la suite des interventions actives de M. l'ambassadeur d'Autriche à Paris et de sa convocation devant le tribunal de Vienne. Sous la médiation pressante des magistrats viennois, Mme Hari Tuulé a fini par accepter, le 14 janvier, un accord prévoyant un calendrier précis pour les visites du père. M. de Chambrun dit sa gratitude à ceux qui l'ont aidé et sa confiance dans les autorités autrichiennes. »*

L'épiscopat lance un nouvel appel contre la loi sur l'avortement

De notre correspondant

Rome. — Un télégramme du Conseil permanent de l'épiscopat rappelle aux Italiens que la hiérarchie catholique n'a pas renoncé à mener la bataille contre l'avortement, malgré la formation d'une majorité « *laïque* » aux élections de juin dernier. Ce texte a été adressé le samedi 15 janvier au président de la République, au président du conseil et aux présidents des deux Chambres (dont l'un est communiste).

Désireux d'empêcher que *« soit légalisée la suppression de la vie chez l'enfant conçu »*, les évêques *« demandent à la communauté nationale de trouver d'autres moyens, honnêtes et efficaces, pour surmonter les maux auxquels on voudrait remédier par l'avortement légalisé »*. Ils se déclarent *« unis aux communautés chrétiennes dont ils sont les premiers responsables »* et expriment *« leur profonde préoccupation, persuadés qu'une aussi triste mesure juridique détruirait une valeur fondamentale de la conscience humaine, de l'histoire et de la civilisation de notre pays »*.

Cette initiative sans précédent intervient alors que la Chambre des députés s'apprête à approuver une proposition de loi légalisant l'avortement jusqu'au troisième mois de la grossesse pour toute une série de causes, physiques, psychiques ou sociales. Mais les réactions immédiates de certains partis laïcs sont encore plus significatives : ils semblent être d'autant plus sévères depuis quelque temps à l'égard de l'Eglise qu'ils désapprouvent un certain consensus politique entre démocrates-chrétiens et communistes.

« L'appel au chef de l'Etat, écrit *l'Avanti*, organe du parti socialiste, *revêt un caractère séditieux. L'appel au chef du gouvernement a un caractère quasi menaçant. L'appel aux présidents des deux Chambres est une invitation à se substituer à la volonté des deux Assemblées qu'ils sont appelés à présider. »*

Le P.C., quant à lui, pouvait être embarrassé, ayant tout fait jusqu'à présent pour amener la démocratie chrétienne à voter un texte de compromis sur l'avortement et, d'une manière plus générale, se dépensant beaucoup pour combler le fossé entre laïcs et catholiques en Italie. Sa réaction est néanmoins assez ferme : il s'agit d'une *« inacceptable pression »* qui n'aura d'ailleurs pas de succès puisqu'il est *« exclu que le Parlement prenne en considération cet appel insolite, quelles que soient les réactions des autorités concernées »*.

L'appel des évêques aurait beaucoup gêné la démocratie chrétienne avant les élections. Mais l'existence d'une majorité laïque peut permettre maintenant à ceux de ses membres qui sont le moins indignés par l'avortement de s'opposer pour la forme, puisque la proposition de loi « passera » en tout cas. *Il Popolo*, journal de la démocratie chrétienne, n'a consacré qu'une brève information au télégramme épiscopal, mais Radio-Vatican s'est étonnée des réactions des milieux laïcs, affirmant que les évêques n'avaient fait que réaffirmer la position de l'Eglise. Cette dernière, a poursuivi le commentateur, devrait pouvoir s'exprimer aussi librement que dans les pays où elle n'est pas liée à l'Etat par un concordat.

ROBERT SOLÉ.

Après la scission

LE PARTI D'EXTRÊME DROITE M.S.I. DURCIT SA POLITIQUE

De notre correspondant.

Rome. — Le onzième congrès national du Mouvement social italien, réuni à Rome du 14 au 16 janvier, a consacré la scission de ce parti d'extrême droite qui avait recueilli 6,1 % des suffrages aux dernières élections. L'aile modérée Démocratie nationale, rassemblant la moitié des députés du M.S.I., était absente. Elle se constituera probablement en parti conservateur classique, avec l'intention de se rapprocher de la droite démocrate-chrétienne.

Le M.S.I. s'est donc déplacé un peu plus à droite. On devait le constater dans le discours d'ouverture du secrétaire général, M. Almirante, mais davantage encore dans les interventions des délégués. Le chef de la tendance dure, M. Pino Rauti, a prononcé un panégyrique de l'*« idée corporative »* et de l'*« alternative au régime »*, affirmant que l'*« anti-communisme conservateur substantiellement libéraloïde ne peut suffire »* et qu'il y a chez les Italiens un *« besoin urgent et désespéré d'ordre, de discipline, d'autorité et de hiérarchie »*. Comparé à César-Auguste par l'un des parlementaires qui lui sont restés fidèles — l'ancien abbé Donna suspendu *a divinis*, — M. Almirante n'a eu que mépris pour les *« déserteurs »*. Il a présenté le M.S.I. comme la seule résistance au communisme en Italie.

Réélu à l'unanimité au secrétariat général — c'est M. Pino Romualdi qui est devenu président du M.S.I., — M. Almirante devait tirer dans son discours de clôture les conclusions des débats. On a surtout noté cette phrase : *« Il faut une force de dissuasion capable d'exploiter les ferments de crise et d'agitation que comporte la situation, et les exploiter non seulement au Parlement, mais dans le pays, dans les lieux de travail et d'étude, sur les places, partout. »* — R. S.

R.D.A.

UNE NOUVELLE MESURE UNILATÉRALE A BERLIN-EST ?

Berlin *(A.F.P.)*. — *Die Warheit*, journal communiste de Berlin-Ouest, a annoncé une nouvelle mesure unilatérale du gouvernement de la R.D.A. à Berlin-Est. Selon ce journal, les autorités est-allemandes ont arrêté la parution, le 1er janvier, de l'organe officiel dans lequel, conformément au statut quadripartite de Berlin, les lois est-allemandes étaient publiées avant leur application dans le secteur oriental de l'ancienne capitale allemande, de même que sont publiées à Berlin-Ouest les lois édictées par le Bundestag de Bonn.

Cette information, que le ministère est-allemand s'est refusé à confirmer ou à démentir, a suscité une réaction de la part des trois puissances occidentales occupant Berlin (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France). Un porte-parole allié a déclaré que, pour le moment, ces puissances s'en tenaient au fait que cette publication n'avait pas paru à Berlin-Est depuis septembre dernier. Elles se refusent, a-t-il ajouté, à croire à une cessation de parution définitive, qui constituerait à leurs yeux un événement grave.

Au début de l'année, le gouvernement est-allemand avait déjà apporté deux changements à la situation existante, en introduisant une obligation de visa pour les étrangers non allemands se rendant à Berlin-Est pour une journée, et en supprimant les postes de contrôle entre la ville et la R.D.A.

Les « trois » avaient alors rappelé l'inviolabilité du statut quadripartite de Berlin dans son ensemble et étaient intervenus auprès de Moscou.

Portugal

L'AMIRAL ROSA COUTINHO EST SUSPENDU DE SES FONCTIONS

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Mis en cause dans un rapport sur les sévices et abus commis pendant la période révolutionnaire, l'amiral Rosa Coutinho a été suspendu de ses fonctions dans la marine conformément au règlement de discipline militaire, a-t-on appris le 15 janvier à l'état-major de la marine portugaise.

Ancien haut-commissaire en Angola, et ancien membre de la junte de salut national mise en place après le 25 avril 1974, l'amiral Rosa Coutinho fut membre du Conseil de la révolution jusqu'au 25 novembre 1975, qui vit la chute de militaires ultra-révolutionnaires. Il était considéré comme l'un des officiers les plus radicaux, et comme un fervent partisan du M.P.L.A. angolais. Il avait été surnommé *« l'amiral rouge »*. Il est notamment accusé d'avoir fait procéder à des arrestations illégales.

D'autres officiers sont impliqués dans ce rapport, en particulier le commandant Otelo de Carvalho en sa qualité d'ancien commandant du Copcon, et le général Vasco Gonçalves, en tant qu'ancien premier ministre. Mais l'amiral Rosa Coutinho est le seul qui soit nommément cité dans le rapport, et il est le premier à faire l'objet d'une mesure disciplinaire. Il devra être jugé par le conseil supérieur de discipline de la marine. L'amiral peut, éventuellement, être exclu des forces armées. Il était, depuis le 25 novembre 1975, en disponibilité.

Le conseil supérieur de discipline sera présidé par l'amiral Pinheiro de Azevedo, ancien premier ministre, et ancien candidat à la présidence de la République.

AFRIQUE

Loin des capitales

André Gide, aujourd'hui, ne reconnaîtrait guère Biskra...

Si André Gide revenait aujourd'hui dans cette oasis de Biskra qu'il a tant aimée, il ne la reconnaîtrait guère. Attendrait-il encore dix ans, il ne s'y retrouverait plus du tout, sauf peut-être dans la palmeraie, car depuis juillet 1974 Biskra est devenue le chef-lieu d'une willaya (département), ce qui a déjà entraîné bien des bouleversements. Avant de voir ce qui a changé, regardons le paysage. Immuable, il a conditionné pendant des siècles la vie des populations, mais lui-même n'est plus à l'abri des transformations.

Celui qui vient d'Alger en voiture par la route la plus directe (425 km) coupe par Bou-Saada, la plus célèbre des oasis présahariennes, et traverse, avant d'arriver, une série de palmeraies dont celle de Tolga, derrière laquelle les curieux découvriront d'étranges étangs abritant une faune inattendue. Mais si on dispose de temps, c'est par Constantine et Batna qu'il faut gagner Biskra, capitale des Zibans et première oasis véritablement saharienne, après avoir franchi l'âpre massif de l'Aurès. Sur cet itinéraire, on peut prendre le chemin le plus court (120 km de Batna à Biskra) qui est aussi le moins pittoresque, sauf au défilé d'El-Kantara : là, la route et la voie ferrée se rejoignent au milieu d'un paysage lunaire et, par une échancrure qu'Eugène Fromentin appelait *« la porte d'or »*, débouchent brusquement sur le Sahara qui s'étend à perte de vue.

En sens inverse, le spectacle n'est pas moins impressionnant : dominant le sable jaune, la roche brune forme une muraille élevée, lisse et continue, apparemment infranchissable. Il faut presque buter contre elle pour découvrir la déchirure, le *« foum es saara »* (la bouche du Sahara) des Arabes, ou le *« Calceus herculis »* des Romains, pour qui les gorges avaient été percées d'un coup de talon d'Hercule.

La route la plus longue (163 km) passe par Arris et l'oued Abiod ; elle mêle aux splendeurs de la nature les souvenirs de l'histoire proche ; c'est là qu'ont été déclenchées les premières actions lors de l'insurrection du 1er novembre 1954 ; c'est près des gorges de Tighznimine que fut tendue la tragique embuscade dans laquelle tombèrent l'instituteur Monnerot et le caïd de M'Chounèche, Hadj Sadok. A la sortie des gorges, le paysage change, l'influence saharienne se fait sentir, les palmiers jaillissent. Pour être moins sauvage, le site n'en est pas moins grandiose. On aborde le célèbre « balcon de Rhoufi », d'où l'on domine sur près de 5 kilomètres les oasis qui, au fond du canyon, se lovent dans le lit de l'oued. Au printemps, la gamme des verts est des plus subtiles ; à l'automne, se détachant sur la masse sombre des palmiers, les noyers, grenadiers et abricotiers composent une palette qui vire du jaune citron au vieux rose. Les palmeraies de montagne se succèdent jusqu'au moment où l'on découvre Biskra, fleur du désert poussée sur la rive droite de l'oued qui lui a donné son nom.

Le contraste n'est pas seulement physique, il est aussi humain. Aux Chaouïas, montagnards rudes et fiers, succèdent les hommes du Sud, héritiers des tribus nomades, prudents mais courtois. Au massif de l'Aurès succède le désert immense et divers, sans cesse renouvelé dans son apparente monotonie. Au sud-est, les dunes de sable blanc, si fin qu'on dirait de la poudre, enserrent les palmeraies d'El-Oued, capitale du Souf. Au-delà, les chotts Melrich et Merouane forment les dernières dépressions marécageuses qui s'étendent en chapelet jusqu'au golfe de Gabès, en Tunisie. La réverbération du soleil sur leur croûte craquelée où affleure le sel en fait la région des mirages par excellence.

Le tourisme et le palmier

La wilaya a une double vocation : le tourisme et le palmier, qui fournit la « Deglett en-nour », une des meilleures dattes du monde. D'une superficie de 90 000 kilomètres carrés (un sixième de la France environ), le département ne compte que 526 000 habitants, dont 90 000 enfants scolarisés. *« En 1985, les Biskris, qui sont aujourd'hui 90 000, seront près de 225 000 dans la cité. Cette perspective nous impose de prendre des mesures immédiates. De même, il nous faut, dans l'ensemble de la wilaya, développer les agglomérations moyennes et multiplier les villages socialistes de la révolution agraire pour éviter l'afflux vers les grandes villes »*, nous dit le wali, M. Gheffari, que nous avons connu sous-préfet à Aïn-Temouchent, près d'Oran.

De la ville qu'a connue Gide, il ne reste que la gare du chemin de fer, style 1900, avec son charme vieillot, et le centre créé à l'époque française. Si certains quartiers ont été préservés, d'autres sont à l'image du jardin public de l'avenue de la République; qui donnait à la cité un air pimpant : les plates-bandes sont en friche, les allées sales. Les lampadaires, qui feraient envie à bien des antiquaires, ne sont ni repeints ni réparés. Les bords des canaux d'irrigation s'effondrent. Alors que se pose un problème de l'emploi, on s'étonne de cet état de chose, les seuls travaux d'entretien et de jardinage pouvant occuper, ici comme ailleurs, des dizaines, voire des centaines de personnes.

« La rénovation des jardins a commencé par ceux qui jouxtent la poste et l'A.P.C. (Assemblée populaire communale) », nous dit le wali, *« les autres suivront »*. On peut le croire, car il a entrepris dès son arrivée, il y a quelques mois, le reboisement des environs de la ville, et il a fait planter des eucalyptus le long des 40 kilomètres qui relient Biskra à Tolga. *« Les graves inondations de 1969*, poursuit-il, *ont détruit beaucoup de maisons et entraîné des constructions anarchiques. Un plan d'urbanisme a été adopté le 4 février dernier à l'occasion d'une visite du secrétaire d'Etat au plan, M. Abdallah-Khodja. A l'est, 400 hectares vont être aménagés, et à l'ouest deux mille logements sont être construits, ce qui va faciliter la rénovation du centre. »*

Dans de nombreuses villes d'Algérie, des bâtiments qui pourraient retrouver une nouvelle jeunesse moyennant quelques travaux sont laissés à l'abandon et finissent par tomber en ruine, alors qu'on en construit de nouveaux à grands frais destinés à la même affectation. Cette erreur a été évitée à Biskra. L'église désaffectée est devenue un centre culturel du ministère des affaires religieuses ; l'hôtel Palace — qui fut effectivement un petit palace il y a un demi-siècle — est devenu le siège, très acceptable, de la wilaya, et l'hôtel Oasis, celui des finances. Pour répondre aux exigences du confort moderne, Fernand Pouillon a conçu près de la palmeraie un très bel hôtel, le Sidi Okba, que gère — mal — la Sonatour (1). Le fonctionnement du « Transatlantique », une fois rénové, serait confié à la C.N.A.N. (2) ; celui d'un établissement de catégorie moyenne serait assuré par la wilaya, tandis que le complexe thermal de Haman Salihine, inauguré l'année dernière (*le Monde du 12 juin 1976*), dépend de la Sonatherm (3). Cette concurrence dans la gestion devrait contribuer à améliorer la qualité du service, qui laisse fort à désirer, tant à Biskra qu'à El Oued, l'oasis aux mille coupoles, autre centre touristique de la wilaya.

La transformation de Biskra en préfecture et l'installation de six daïras (sous-préfectures) — Biskra, Sidi-Okba, Tolga, Ouled-Djelal, M'Raier et El Oued — divisées elles-mêmes en vingt-quatre communes dont dix-huit bénéficient d'un plan spécial de développement, ont eu des effets immédiats comme dans le reste du pays ; les représentants de l'Etat peuvent mieux cerner les problèmes, recenser les besoins et apporter des solutions à la population, qui s'y associe d'autant mieux qu'elle se sent plus proche des centres de décision. Le wali se préoccupe également de doter la circonscription d'un embryon d'industrie, et surtout de donner un puissant coup de fouet à l'agriculture. Tout ne pouvant être entrepris en même temps, le chef-lieu, qui est aussi le centre le plus peuplé, sera pourvu du minimum indispensable : trois unités de chaux et de brique, une de sel, une de la S.N.L.B. (4), une de la Sonitrex (5) pour traiter la laine des élevages de moutons et une de la S.N. Sempac (6).

Pour encourager l'artisanat existant et susciter des vocations, un centre de formation est prévu ainsi qu'un palais des expositions, qui ne sera pas superflu. On y trouvera les tapis de laine, les couvertures, les tentures et les cuirs brodés d'or des Zibans et du Souf, ainsi que la production (cuivres, couvertures et broderies fines) des wilayate voisines de Constantine, des Aurès et de Guelma.

Un ennemi : le sel

Quand on se promène dans les palmeraies, on remarque qu'elles sont moins bien soignées que celles, par exemple, de Nefta et de Tozeur, de l'autre côté de la frontière, où potagers et vergers s'épanouissent sous les dattiers. Ici, on voit souvent affleurer le sel. *« Comment ferait-on des cultures intercalaires alors qu'il n'y a plus assez d'eau pour le palmier en raison d'une utilisation anarchique ? »* nous dit le wali. Il ajoute :*« Pourtant, le sous-sol est comme une éponge. Nous avons obtenu une enveloppe de 500 millions de dinars pour régler les problèmes de l'hydraulique et rattraper notre retard. »*

Un réservoir supplémentaire de 5 000 m3 doit bientôt alimenter la ville. Les eaux usées seront traitées et réutilisées pour l'agriculture. Dans les palmeraies, la distribution se fera par canalisation pour éviter l'évaporation, et des réseaux de drains permettront d'éliminer le sel et de recréer les jardins sous les dattiers. Ainsi, Tolga pourrait produire du raisin de table. Il faut également revoir le nombre de palmiers à l'hectare pour accroître leur rendement sans nuire à la terre. Cela fait partie de la révolution agraire, qui est passée par-là.

Les autorités affirment que la deuxième phase s'est déroulée sans problèmes. En bavardant avec les villageois, on découvre qu'il y a eu quand même des grincements de dents. Ici, un gros propriétaire, furieux d'être dépossédé, a empoisonné les palmiers qui lui étaient retirés ; là, un autre a négligé de les soigner. Il est vrai qu'un bon arbre rapporte de 2 000 à 3 000 dinars par an, et que certains gros propriétaires en possédaient un millier. Selon les régions, les variétés, et le nombre des membres de la famille, ce chiffre a été ramené en moyenne à une centaine, les autres étant attribués à des paysans pauvres qui, le plus souvent, étaient ceux chargés de s'en occuper. La troisième phase de la révolution agraire, concernant le pastoralisme, est entrée en application, en particulier dans la région d'El-Oued, riche en troupeaux, mais il est encore trop tôt pour dresser un bilan.

« De Biskra à Sidi-Okba et au-delà, sur 150 km de long et 20 km de large, on peut faire pousser tout ce qu'on veut à condition d'arroser : des tomates, du henné, du tabac, des asperges. Autrefois, la région était une oliveraie. Les oliviers ont disparu, mais du haut d'un hélicoptère, on en voit encore les traces. Nous avons créé une zone expérimentale », nous dit encore le wali. Le fait est que « ça pousse », dans tous les sens du terme.

Un premier village de la révolution agraire, celui de Horeya-el-Ouasta, comprend deux cents maisons et tous les équipements collectifs, école, installations sportives, A.M.G. (Antenne médicale gratuite), centre commercial, hammam, poste, antenne administrative, salle polyvalente (cinéma, réunion, etc.), mosquée. Tout autour, les paysans ont commencé à cultiver. Les plants de tomates formaient un tapis vert piqueté de rouge là où, un an plus tôt, le sable jaune d'or régnait sans partage.

PAUL BALTA.

(1) Société nationale du tourisme.
(2) Compagnie nationale algérienne de navigation.
(3) Société nationale de thermalisme.
(4) Société nationale du liège et du bois.
(5) Société nationale des industries textiles.
(6) Société nationale des semoules et pâtes.

Maroc

DEVANT LA FLAMBÉE DES PRIX

Hassan II engage la lutte contre les spéculateurs

De notre correspondant

Rabat. — Les membres du gouvernement chargés des départements de l'intérieur et de l'économie, les chefs de la Cour suprême et des cours d'appel, les gouverneurs des préfectures et des provinces ont reçu, la semaine dernière, du roi Hassan II, des instructions fermes pour sanctionner les spéculateurs qui perturbent le marché des denrées alimentaires. L'intervention personnelle du souverain devant ces hauts responsables, réunis au Palais royal, et le caractère exceptionnel de cette procédure confirment l'ampleur du mal et la détermination de réagir avec vigueur.

Le problème s'est aggravé d'une manière inquiétante depuis le ramadan, au mois de septembre dernier. Des denrées de grande consommation, comme le sucre, dont le prix reste stable parce qu'il est subventionné par l'Etat, se sont raréfiées au point d'être introuvables à certaines périodes. D'autres, comme le poisson et la viande, ont atteint des prix prohibitifs, pour beaucoup à la suite de manœuvres spéculatives. A l'inflation importée, dont les répercussions apparaissent par exemple sur le café après la hausse considérable de son cours mondial, s'ajoute une inflation interne.

C'est sur ce plan que le roi entend intervenir en sanctionnant pénalement les individus ou les groupes qui se livrent à la spéculation. La presse de l'opposition se fait en permanence l'écho d'une situation qui lèse, outre les plus déshérités, diverses catégories de la population atteintes également par les hausses — officielles celles-là — des cigarettes, de l'essence, du butane, des transports urbains et interurbains. Les journaux proches du gouvernement n'ont pas été en reste pour vitupérer les spéculateurs et les accapareurs.

C'est la paix sociale qui est en jeu. Déjà le coût de la vie avait pris une nette avance sur le relèvement des traitements de la fonction publique, qui ont été majorés à compter du 1er janvier de 8,78 % à 12,5 %, le pourcentage le plus élevé s'appliquant aux rémunérations les plus basses. Aucun agent de l'Etat ne gagne désormais moins de 590 dirhams par mois (environ 650 francs).

Le secteur privé bénéficie de la liberté des rémunérations. Mais le relèvement de 10,2 % du salaire minimum horaire dans l'industrie, le commerce et les professions libérales (*le Monde* du 30 décembre 1976), ainsi que les décisions prises dans le secteur public, ne peuvent avoir qu'un effet d'entraînement. Au lendemains des instructions royales, la radio-télévision et les quotidiens *Maroc-Soir* et *le Matin* ont dénoncé *« les intrigues »* qui compromettent l'effort de développement, menacent l'équilibre économique et sapent une mobilisation nationale toujours nécessaire en raison de la situation au Sahara occidental.

LOUIS GRAVIER.

Mozambique

LES FRONTIÈRES SONT FERMÉES POUR UNE DURÉE D'UN MOIS

Johannesburg (*A.F.P.*). — Le gouvernement du Mozambique a décrété, à partir du 15 janvier, la fermeture de ses frontières pendant un mois à tous les voyageurs, touristes ou hommes d'affaires, ne justifiant pas d'une mission officielle.

Cette mesure, annoncée, samedi, par un communiqué de la direction générale à l'immigration diffusé sur les ondes de Radio-Mozambique, captée à Johannesburg, est mise en rapport avec la prochaine réunion à Maputo du troisième congrès du Front de libération du Mozambique (FRELIMO), qui doit instaurer un régime marxiste-léniniste, un mois avant la visite que doit accomplir dans ce pays, en mars, M. Podgorny, président du Soviet suprême de l'Union soviétique.

Selon Radio-Mozambique, l'interdiction d'accès vise également les personnes d'origine mozambicaine qui auraient obtenu avant l'indépendance (juin 1975) des passeports étrangers, et qui entendraient regagner leur pays natal afin d'y *« légaliser leur situation »*.

A travers le monde

Angola

● LE GOUVERNEMENT PORTUGAIS est intervenu, samedi 15 janvier, auprès de Luanda, en vue d'obtenir le remboursement d'escudos angolais récemment démonétisés. Lisbonne précise que la Banque du Portugal détient une forte quantité de ces devises, achetées aux rapatriés, conformément à un accord conclu entre les autorités financières de l'Angola et celles de l'ex-métropole. — (*A.F.P.*).

● DEUX SOLDATS ANGOLAIS condamnés par le tribunal populaire militaire le 31 décembre pour homicile volontaire d'un assistant technique portugais, M. Placido da Costa Oliveira, ont été passés publiquement par les armes à Luanda, samedi 15 janvier. — *A.F.P.*).

Argentine

● LES DEUX ENFANTS DE L'ECRIVAIN CARLOS ALBERTO CRESTE, plus connu en Argentine sous son pseudonyme d'Alberto Abellach, ont été enlevés le 11 janvier dans la banlieue de Buenos-Aires, apprenons-nous de bonne source. Ils sont respectivement âgés de vingt-quatre et seize ans. L'aînée était sympathisante de l'ancien président Frondizi, favorable à la junte militaire. Cet enlèvement pourrait être une vengeance contre M. Creste, dont les œuvres faisaient l'apologie des droits de l'homme et qui a dû quitter l'Argentine il y a deux mois pour l'Espagne.

Chypre

● LES DERNIERS HABITANTS CHYPRIOTES-GRECS des villages de Patriki, Ayios-Theodoros et Neptakomi, viennent d'être expulsés par les autorités turques vers la zone gouvernementale de Chypre. Ces trois villages se trouvent dans la péninsule de Karpatie (nord-est) placée sous contrôle militaire turc à la suite du débarquement de l'été 1974.

D'autre part, un nouvel aéroport et un nouveau port seront construits à Chypre, dans la région de Paphos (ouest de l'île), a annoncé Mgr Makarios, président de la République Chypriote.

Bénin

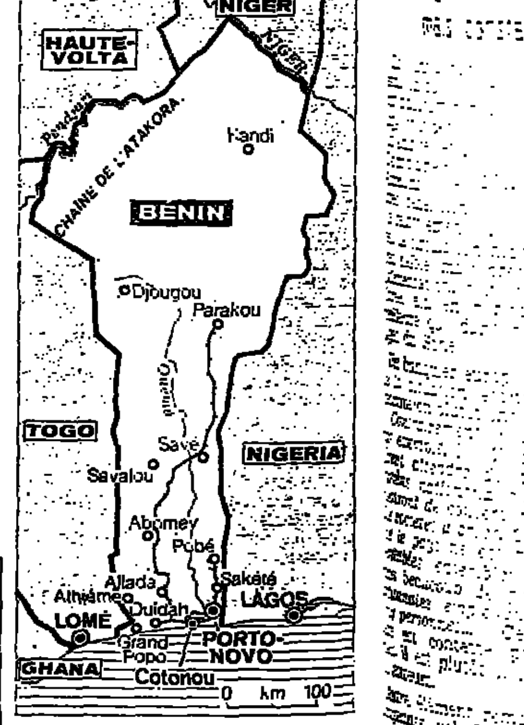
ÉCHEC D'UNE « AGRESSION DE MERCENAIRES »

(*Suite de la première page.*)

Dans la soirée de dimanche, un communiqué du comité central du Parti de la révolution a annoncé l'échec de « l'agression » en ces termes : *« Les mercenaires sont en droute, mais la lutte continue. Nous devons traquer tous les mercenaires et leurs agents, qu'ils soient blancs ou noirs afin de les déloger et de les arrêter. »* Vingt-quatre heures après le déclenchement du *« coup de force »*, les autorités n'avaient toujours fourni d'indication ni sur l'origine ni sur la nationalité des assaillants.

● A Conakry, le président Sekou Touré a adressé, dimanche, un message aux chefs d'Etat africains et au secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) pour leur demander d'apporter une aide au peuple béninois *« victime d'une lâche agression »*. Il a accusé *« les forces réactionnaires anti-internationales et les bourgeoisies africaines »* d'être à l'origine de ce *« complot »*, qui vise les *« régimes révolutionnaires anti-impérialistes »*.

● A Alger, le président Boumediène a envoyé un message de solidarité au président Kerekou.



La République populaire du Bénin, qui s'appelait le Dahomey jusqu'au 30 novembre 1975, date de son changement de nom, et indépendante depuis le 1er août 1960, a une population de trois millions d'habitants répartie sur une superficie de 112 622 kilomètres carrés. Classé parmi les Etats les plus pauvres du continent noir, le Bénin exporte essentiellement les produits du palmier à huile (palmistes et noix de palme).

LA HAUTE-VOLTA





هكذا من الأصل

AFRIQUE

LA HAUTE-VOLTA EN QUÊTE D'UN HOMME FORT

II. — La dignité des pauvres

De notre envoyé spécial
PHILIPPE DECRAENE

Bien qu'elle offre une image de relative stabilité et de modération, la Haute-Volta semble attendre d'importantes mutations. Le général Lamizana, porté au pouvoir par les syndicats, a perdu leur soutien, et est de plus en plus contesté, tandis que l'ancien président Yameogo, après une « traversée du désert » de onze années, semble accroître son audience (« le Monde » daté 16-17 janvier).

Ouagadougou. — *« Au plan international, la Haute-Volta se situe dernière ou avant-dernière (1) des vingt-cinq pays les plus pauvres du monde, selon le classement des spécialistes de la BIRD et des Nations unies. La récente sécheresse, qui a culminée en 1973, a encore renforcé cette idée... et nous avons eu le privilège de présidé les organismes qui ont sensibilisé l'opinion internationale au problème. Au plan national, notre pauvreté est affichée presque à tous les niveaux : même les responsables du pays se sont ingéniés, dans les discours officiels, à clamer notre pauvreté, à tel point qu'un journaliste osa proposer, voilà quelques années, de rayer purement et simplement la Haute-Volta de la carte du monde parce que non viable. Pauvreté n'est pas vice, mais il est infiniment révoltant que des responsables d'un pays semblent éprouver de la fierté à crier sur tous les toits que leur pays est pauvre, trop pauvre. La pauvreté serait-elle un alibi pour tout justifier et pour tout couvrir ? »*

Cette longue citation, extraite du rapport de la commission spéciale créée en avril dernier par le gouvernement illustre bien l'état d'esprit d'une grande partie de l'élite voltaïque. Les jeunes cadres, les instituteurs, les officiers récemment sortis des prytanées militaires, reprochent à leurs aînés — civils ou militaires — d'avoir donné dans le « misérabilisme ».

Par souci de dignité, les nouvelles générations contestent l'attitude des responsables, estimant qu'ils n'ont pas su mobiliser les forces vives de la population sur des thèmes qui auraient été de nature à exalter la fierté nationale. Faisant, dans leur rapport, une différence entre « *ce qui est dit* » et « *ce qui est vrai* », les membres de la commission spéciale écrivent : *« Rien ne permet, à notre sens, au stade actuel de notre développement, de prononcer une condamnation, et encore moins de susciter le désespoir. La Haute-Volta, tout le monde en convient, n'est pas développée, est peu développée, est sous-développée, si l'on veut. Mais il est absurde de dire qu'elle est intrinsèquement pauvre, tant il est vrai que la seule et vraie richesse demeure l'homme, au sens le plus élevé du terme. Le Voltaïque n'a aucune raison de désespérer, bien au contraire. »*

Progrès modestes mais constants

En considérant sur place la situation du paysannat, on s'aperçoit d'ailleurs rapidement du décalage considérable existant entre les chiffres et les réalités locales. Comparés à beaucoup d'autres Africains, la plupart des Voltaïques bénéficient d'un niveau de vie relativement satisfaisant. Certes, la circulation monétaire reste très faible, mais presque partout l'alimentation, bien que déséquilibrée, est, en période normale, meilleure que dans bien des villages du Sahel.

Un banquier européen nous fait de la situation économique une description plutôt encourageante : *« Contrairement aux Ivoiriens, par exemple, les Voltaïques préfèrent attendre de disposer des moyens nationaux qui leur permettront de conserver le contrôle des sociétés à créer. Cela explique que le pays ne compte guère de véritables ensembles industriels, mais beaucoup de petites unités artisanales employant quatre à cinq personnes... »* Ce choix délibéré est contesté par certains, mais il est plutôt à l'honneur de ses auteurs.

Autre élément remarquable, les dirigeants voltaïques mettent leurs ambitions en accord avec leurs possibilités réelles. Ainsi, le plan quinquennal de développement prévoyait un budget de 72 milliards de francs C.F.A. 1 franc C.F.A. = 0,02 franc) en cinq ans, soit moins de 15 milliards de francs C.F.A. par an. Ces chiffres sont très modestes, mais ils tiennent comptent de recettes budgétaires réduites. Le taux de réalisation du plan a cependant atteint 136 % dans certains secteurs, dont celui du développement de l'infrastructure...

« Les sociétés commerciales et industrielles continuent de s'installer ici, parce que le climat politique est bon », nous dit-on à la Chambre de commerce de Ouagadougou. *« Toutefois, la part de l'industrie dans le produit intérieur brut reste inférieur à 10 %, et tous les projets en cours sont en général de l'ordre de 100 millions de francs C.F.A. Il s'agit le plus souvent d'industries de substitution aux importations, comme par exemple des fabriques d'emballages, de matériaux de construction, d'ustensiles de ménage, de tuyauteries, d'usines de produits alimentaires, de conserves... »*

L'industrialisation du pays reste embryonnaire. La plus importante entreprise, la société textile Voltex, a un chaffire d'affaires de 3 milliards de francs C.F.A. seulement. Le visiteur de passage à Ouagadougou, ou à Bobo-Dioulasso, considérée comme la *« capitale économique »* du pays, est surpris par la rareté des véhicules automobiles individuels. En revanche, les bicyclettes et les vélomoteurs sont innombrables.

Toutes les firmes petites et moyennes, autrefois contrôlées par des Libanais ou par des Grecs, sont désormais entre les mains des Voltaïques. L'opération s'est réalisée progressivement et discrètement, sans heurts. Le recours au capital étranger reste pratique courante pour les investissements supérieurs à 100 millions de francs C.F.A. C'est le cas notamment de la tannerie de la Sovolta à Bobo-Dioulasso, du complexe agro-sucrier de Banfora, réalisé avec des sociétés françaises, ou de la Voltex de Koudougou, au fonctionnement de laquelle sont associés des groupes allemands et français.

L'agriculture occupe toujours près de 95 % de la population active. Dans tous les secteurs, la production est en progrès lents, mais continus : le coton atteindra 65 000 tonnes au cours de la prochaine campagne ; les arachides dépassent 100 000 tonnes, dont un tiers sont exportées vers l'Europe ; la canne permet de couvrir les besoins nationaux en sucre (17 000 tonnes par an). Ressource nouvelle, les primeurs sont en plein essor et, en 1975, 700 tonnes de haricots verts ont été exportées par avions-cargos vers la France. Ils sont payés au paysan 40 francs C.F.A. le kilo (0,80 franc) et vendus de 14 à 16 francs dans la région parisienne...

Le gouvernement de Ouagadougou a placé de grands espoirs dans la mise en valeur du sous-sol. En 1972, un gisement de phosphates a été découvert à Diapaga, dans l'est du pays ; il s'agit d'un gîte comprenant plus de 100 millions de tonnes de réserves d'un minerai tricalcique de chaux, analogue à celui des phosphates sénégalais de Taïba. Le gisement d'or de Poura, fermé en 1966, doit être rouvert dans le courant de l'année 1977.

La mise en exploitation du gisement de Tambao — principal projet minier du pays, — qui recèle 12 millions de tonnes d'oxydes de manganèse, sera effective dans deux ans. Trois années sont prévues pour la construction du chemin de fer qui reliera la mine, proche de la frontière du Niger, à Ouagadougou, située à 300 kilomètres plus au sud.

La société minière de Tambao est contrôlée par la Haute-Volta, qui possède 51 % du capital et comprend des associés japonais, allemands, américains et français, acheteurs du minerai. Le financement de la construction de la voie ferrée exigera 28 milliards de francs C.F.A. Y participeront la France (5 milliards 250 millions), le Fonds européen de développement (4 milliards), le Japon (3 milliards 400 millions), la République fédérale d'Allemagne (3 milliards 300 millions), le Koweït, la Banque arabe et la Banque africaine de développement.

« Quels que soient les obstacles, le projet de Tambao sera mené à son terme », nous dit un jeune cadre qui insiste sur la portée économique et psychologique de l'entreprise. Il constate avec regret que, depuis un an, *« une course de lenteur s'est engagée entre les miniers, qui exigent un rendement annuel de leurs capitaux de 15 %, et les constructeurs du chemin de fer, qui veulent obtenir avant tout travail la mise en exploitation de la mine »*.

Tandis que ce projet piétine, les Voltaïques s'efforcent de mener à bien d'autres opérations. L'une des plus importantes intéresse sept Etats — Côte-d'Ivoire, Bénin, Togo, Ghana, Mali, Niger, Haute-Volta — et couvre 700 000 kilomètres carrés, dont la majorité en territoire voltaïque. Elle est destinée à mettre en valeur les terres fertiles des vallées des trois Voltas (blanche, noire, rouge) actuellement inutilisables parce que infestées par l'oncorcerchose. Cette parasitose, transmise par une mouche, provoque des lésions qui rendent aveugle, et sévit le long des rivières. L'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), en coopération avec plusieurs autres organisations internationales, dirige le plan d'éradication de l'oncorcerchose qui permettra l'implantation de cultures et d'industries dans le bassin des trois Voltas.

Les « Portugais de la Côte-d'Ivoire »

Tout ce qui concourt à affirmer la vocation régionale de la Haute-Volta a les faveurs des dirigeants. Ouagadougou abrite l'école inter-Etats des ingénieurs et celle des techniciens du génie rural, qui intéressent douze pays francophones d'Afrique ; le siège de la Communauté économique ouest-africaine (CEAO) et celui du Comité inter-Etats d'études hydrauliques. Le siège de l'Organisation pour la lutte contre les grandes endémies est à Bobo-Dioulasso.

Bien que s'efforçant de diversifier le plus largement possible leurs partenaires internationaux, les dirigeants voltaïques entretiennent des relations privilégiées avec la plupart de leurs voisins francophones et avec la France.

Le général Lamizana a d'excellents rapports personnels avec ses collègues Seyni Kountché du Niger et Eyadema du Togo. Avec le Mali, le conflit frontalier, qui dégénéra en guerre ouverte en décembre 1974, a laissé de pénibles souvenirs, en dépit d'une réconciliation officielle. A Bamako comme à Ouagadougou persiste persiste une atmosphère de veillée d'armes, et les deux pays ont dépensé beaucoup d'argent pour acheter du matériel militaire : la Haute-Volta, 7 milliards de francs C.F.A., et le Mali, 12 milliards.

C'est toujours vers la Côte-d'Ivoire que se dirigent la majorité des émigrants voltaïques. 90 % d'entre eux s'installent, à titre plus ou moins temporaire, soit à Abidjan, soit sur les plantations du littoral ivoirien. Ouvriers agricoles, boys, petits employés, les Voltaïques se considèrent comme les « *Portugais de la Côte-d'Ivoire* ». Ayant le sentiment d'être exploités, souffrant de réactions xénophobes, ils commencent à se tourner vers d'autres pays, dont le Gabon, qui a besoin de main-d'œuvre pour faire face à son expansion industrielle.

Les banquiers évaluent à plus de 13 milliards de francs C.F.A. les transferts annuels de fonds de la Côte-d'Ivoire vers la Haute-Volta, ce qui représente plus de la moitié du budget de 1976. On estime à plus de trois cent mille les ressortissants voltaïques se trouvant en territoire ivoirien.

Une autre source importante de revenus extérieurs provient du paiement des pensions aux dix-sept mille anciens militaires de l'armée française (environ un millard et demi de francs C.F.A.). Bien que ces pensions aient fait l'objet de plusieurs relèvements, elles restent inférieures à celles des anciens combattants sénégalais ou malgaches par exemple, parce que — contrairement au Sénégal ou à Madagascar — la Haute-Volta a quitté la Communauté en 1960. L'affaire est à l'origine de l'un des rares litiges franco-voltaïques.

Cinq cents coopérants, dont une centaine de militaires, servent en Haute-Volta au titre de l'assistance technique. L'aide française reste la plus importante de celles fournies par l'étranger, mais les chiffres avancés par Paris prêtent à controverse dans la mesure où les salaires des coopérants, et parfois même les pensions des anciens combattants, sont comptabilisés au titre de cette aide

A Ouagadougou comme dans la plupart des capitales d'Afrique francophone, la coopération avec la France traverse une phase difficile. Un jeune professeur voltaïque nous a paru se faire l'interprète de beaucoup de ses compatriotes lorsqu'il nous a dit : *« Il existe une volonté permanente d'intervention dans nos affaires, qui n'est pas conforme à l'image que nous nous faisons de la France. Nous sommes indépendants depuis seize ans, mais certains responsables de la politique africaine de la France n'ont pas renoncé à continuer de disposer de notre destin. »*

Dans ce domaine aussi, la réaction des Voltaïques est dictée par un réflexe de dignité.

FIN

(1) D'après les statistiques les plus récentes publiées par les organisations internationales, la Haute-Volta était, en 1976, un des quatre Etats les plus pauvres du monde, avec le Bouthan, le Mali et le Rwanda.

Côte-d'Ivoire

M. HOUPHOUËT-BOIGNY S'EFFORCE DE RÉSOUDRE LA CRISE UNIVERSITAIRE

Abidjan (A.F.P.). — *« La récente agitation estudiantine en Côte-d'Ivoire n'est pas la conséquence d'une opposition à notre régime, mais résulte d'une banale question de discipline à l'intérieur de l'Université nationale »*, a déclaré, dimanche 16 janvier, le président Houphouët-Boigny.

Le chef de l'Etat s'est élevé contre *« ceux qui ont grossi ou déformé »* les incidents d'Abidjan. Selon lui, cinq étudiants, n'ayant pas respecté le règlement intérieur de l'université, ont fait l'objet de sanctions *« peut-être un peu sévères »*. *« Mais*, a-t-il ajouté, *qui aime bien châtie bien. »* Toujours selon le président, les étudiants sanctionnés, qui pouvaient faire appel auprès des instances supérieures, et notamment du ministre de l'éducation nationale, ont exigé, avec l'appui de vingt de leurs condisciples, la levée des mesures prises contre eux.

Le président a dénoncé le fait que l'agitation d'un petit groupe ait entraîné un ordre de grève affectant l'ensemble des étudiants, et annoncé que des réunions devaient avoir lieu lundi et mardi, au plus haut niveau, pour décider des solutions permettant de mettre un terme à la crise.

[Déclenchée i' y a une dizaine de jours par les étudiants de la faculté des sciences économiques, la grève s'est rapidement étendue à l'ensemble des établissements publics et privés de Côte d'Ivoire, mais n'a été connue à l'étranger qu'à la fin de la semaine dernière (« le Monde » des 16 et 17 janvier).]

(PUBLICITÉ)

17 JANVIER 1977

OUVERTURE DU RÉSEAU NATIONAL DE

TÉLÉCONFÉRENCE

TARIFS

1) STUDIOS DE TÉLÉCENTRES

— redevance horaire de mise à disposition : 350 F H.T. par studio ;
— taxe horaire de transmission due aux PTT : 80 F.

2) STUDIOS PRIVÉS

— redevance mensuelle de location, entretien et accès au réseau : 3.850 F H.T. ;
— l'utilisateur doit en outre verser aux PTT la redevance d'abonnement et les taxes de transmission applicables pour une liaison donnée dans le cas d'une téléconférence organisée avec un autre studio privé.

3) MULTICONFÉRENCE
organisée entre plusieurs studios (publics ou privés)

— redevance horaire de mise en relation : 350 F H.T. ;
— taxe horaire de transmission due aux PTT : 80 F par liaison.

INTELCENTRE

SERVICES CENTRAUX
2, rue du 4-Septembre. — 75002 PARIS. — Tél. : 073-58-20

TÉLÉCENTRE DE BORDEAUX
2, place de la Bourse. — 33000 BORDEAUX. — Tél. : (56) 52-65-47

TÉLÉCENTRE DE LILLE
2, rue Trémières. — 59850 VILLENEUVE-D'ASCQ. — Tél. : (20) 91-55-55

TÉLÉCENTRE DE NANTES
Tour Bretagne, place de Bretagne. — 44000 NANTES. — Tél. : (40) 47-10-63

TÉLÉCENTRE DE PARIS-BOURSE
2, rue du 4-Septembre. — 75002 PARIS. — Tél. : 073-58-20

Voir le Monde du 25 décembre 1976.



PROCHE-ORIENT

LES PERSPECTIVES DE RÈGLEMENT

Le président Assad se prononce pour une délégation arabe unique à la conférence de Genève

New-York *(A.F.P.)*. — Le président Assad estime préférable que les Arabes n'envoient qu'une seule délégation à la conférence de Genève sur le Proche-Orient.

Dans une interview à l'hebdomadaire américain *Time*, le chef de l'Etat syrien note que cette question doit encore faire l'objet de discussions. Si l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) refuse de participer à une délégation unique, déclare-t-il, *« les pays arabes concernés devront se concerter et décider de leur action pour la libération des territoires occupés et le droit du peuple palestinien »*.

Le président souligne que *« si l'O.L.P. refuse de participer à la conférence de Genève, cela ne paralysera pas l'action des pays arabes concernés »*. Il se déclare d'autre part favorable à la création, sur la rive occidentale du Jourdain, d'un Etat palestinien lié à la Jordanie. *« Nous apportons notre soutien à tout lien qui pourrait s'établir entre la Jordanie et un Etat palestinien si les deux parties souhaitent un tel lien »*, déclare-t-il.

Il affirme aussi être prêt à discuter de *« l'idée d'une zone démilitarisée »* sur le plateau du Golan, sous réserve qu'une telle zone soit de faible superficie, et s'étende et du côté israélien et du côté syrien.

Evoquant les perspectives d'un règlement global au Proche-Orient, le chef de l'Etat estime que rien ne permet de prévoir une solution en 1977. Il observe que la conférence de Genève ne pourra pas être réunie, contrairement aux dernières résolutions de l'ONU, d'ici à la fin du mois de mars, en raison de l'*« intransigeance israélienne »* et de la nécessité, pour la nouvelle administration américaine, de préparer ses dossiers.

[La prise de position de M. Assad contredit les termes du communiqué commun publié le 21 décembre 1976 au Caire et dans lequel les chefs d'Etat égyptien et syrien se prononçaient clairement pour la présence à Genève « d'une délégation palestinienne indépendante et participant à tous les pourparlers sur un pied d'égalité avec les autres parties ».]

Le roi Hussein se déclare en faveur de « liens étroits entre la Jordanie et le nouvel État palestinien »

De notre correspondant

Le Caire. — Après trois jours d'entretiens à Assouan avec le Raïs, le roi de Jordanie a quitté l'Egypte au cours du dernier week-end. Du communiqué commun publié au terme de la visite royale, il ressort que l'Egypte considère de nouveau l'Etat hachémite comme *« un pays du champ de bataille »*, au même titre qu'elle-même et la Syrie. Depuis la guerre d'octobre 1973, décidée sans l'avis d'Amman, Le Caire ne tenait plus la Jordanie pour un *« Etat du conflit avec Israël »*. Le communiqué d'Assouan, au contraire, souligne *« l'importance du rôle que doit jouer la Jordanie en tant que pays du conflit dans toute action arabe »*.

Le document indique également que le royaume hachémite devra participer à la conférence de Genève au même titre que l'Egypte, la Syrie et l'Organisation de libération de la Palestine, celle-ci *« en tant que partie égale, indépendante et unique représentant légitime du peuple palestinien »*. Le roi Hussein a, pour sa part, indiqué au président égyptien qu'il était *« favorable à la création de liens étroits entre la Jordanie et le nouvel Etat palestinien »*. Amman a donc pris en considération l'éventualité de l'instauration d'un Etat palestinien indépendant en Cisjordanie.

L'importante semaine diplomatique arabe que vient de connaître l'Egypte avec le voyage du roi Hussein, et la conclusion définitive du pacte de défense commune égypto-soudanais, paraphé en juillet 1976, s'est terminée par l'annonce de deux prochains « sommets » arabes. L'un, restreint, groupant les présidents égyptien, syrien et soudanais, devrait se tenir à Khartoum le mois prochain. L'autre, plénier, devrait avoir lieu au Caire début mars, à l'occasion de la conférence des chefs d'Etats africains et arabes. — J.-P. P.-H.

Le maréchal Tito va visiter la Libye et l'Égypte

La Yougoslavie souhaiterait établir des « contacts informels » avec Israël

De notre correspondant

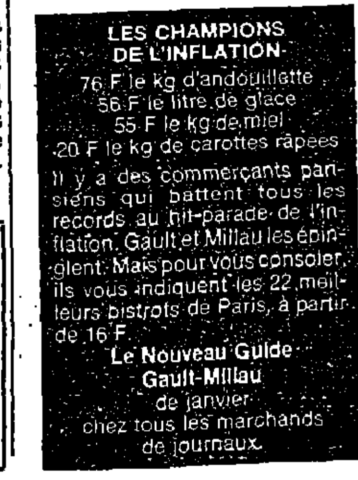
Belgrade. — A quatre mois de son quatre-vingt-cinquième anniversaire, le président Tito va entreprendre, à partir du 18 janvier, son premier voyage à l'étranger en 1977. Complètement rétabli, semble-t-il, de sa maladie de foie de septembre, il se rendra en Libye, puis en Egypte.

L'Egypte est pour la Yougoslavie un ami de vieille date. A aucun moment, les deux pays ne se sont trouvés en désaccord sur les grands problèmes du Proche-Orient. La Libye, elle, n'est un partenaire que depuis une dizaine d'année, mais d'excellents rapports économiques ont été noués. Des centaines d'experts, de techniciens yougoslaves se trouvent dans ce pays (ingénieurs, médecins, agronomes, géologues, etc.) et la Libye achète de nombreux produits de l'industrie yougoslave, y compris des armes. Elle participe au financement d'un oléoduc qui partant du port de Rijeka reliera les principales raffineries yougoslaves et aura un embranchement vers l'Europe centrale — la Hongrie et la Tchécoslovaquie notamment dont l'économie s'est déjà engagée de s'approvisionner par cette voie en pétrole du Proche-Orient.

Si les échanges économiques vont bien, les positions politiques de Belgrade et de Tripoli sont parfois divergentes. La Libye n'a pas toujours fait preuve d'une « élasticité suffisante » qui aurait été, estime-t-on ici, bénéfique pour l'ensemble du monde arabe.

Le président Tito devait rappeler aux Libyens que la Yougoslavie est favorable à la convocation de la conférence de Genève et qu'elle est prête à reconnaître un gouvernement et un Etat palestinien sans pour autant mettre en cause de quelque façon que ce soit l'existence d'Israël. Elle avait rompu les relations diplomatiques avec ce pays après la guerre de six jours, mais a maintenu des échanges économiques, touristiques, culturels et sportifs relativement importants. Compte tenu de l'évolution de la situation au Proche-Orient ces dernières semaines et des chances de règlement après les accords de Ryad et du Caire, les observateurs ont l'impression que Belgrade, pour la première fois depuis 1967, ne verrait pas d'inconvénients à l'établissements de « contacts informels » avec Israël. En rappelant bien entendu les principes, qui ont toujours été les siens, notamment l'évacuation des territoires occupés et la reconnaissance des droits légitimes du peuple arabe de Palestine.

PAUL YANKOVITCH.



DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Abou Daoud, l'« affaire de Suez » du pauvre ?

Si la presse quotidienne étrangère n'a pas été tendre pour l'attitude de Paris dans l'affaire Abou Daoud, la lecture des hebdomadaires français n'incite guère à plus d'indulgence encore que plusieurs publications relèvent dans les positions aussitôt affichées par nos voisins — allemands, en particulier — un rien d'hypocrisie ou de duplicité. Ni les points d'exclamation indignés ni les points de suspension lourds de sous-entendus ne manquent à la plupart des éditoriaux ; mais le record revient sans doute aux points d'interrogation dans les articles que les hebdomadaires consacrent à l'arrestation, si provisoire, du dirigeant palestinien. Ceux-ci posent, en effet, toute une série de questions, qui s'organisent autour de deux grands thèmes : « *Pourquoi ?* » et « *Que va-t-il se passer maintenant ?* »

Résumant ces questions, Pierre Vilain s'interroge dans l'hebdomadaire chrétien *LA VIE* : « *Si la France ne voulait rien faire qui compromette son amitié avec les pays arabes et son influence dans le Proche-Orient pourquoi arrêter M. Abou Daoud ? Qui a donné l'ordre de l'arrêter ? Est-il possible qu'en de telles circonstances un service de police agisse sans l'accord explicite du ministre responsable ? Et si, par extraordinaire, ce service l'avait fait, quelles seront les sanctions ? Comment expliquer la précipation des magistrats dont la fonction exige qu'ils agissent en toute indépendance par rapport au pouvoir politique ? Si M. Abou Daoud était vraiment un des premiers responsables de la tuerie de Munich, comment expliquer sa libération anticipée ? La France n'a-t-elle pas signé une convention internationale de lutte contre le terrorisme ?* »

« Nos ministres ne sont pas des aigles, mais... »

Claude Bourdet avance une explication dans *TEMOIGNAGE CHRETIEN* : « *On a le sentiment*, écrit-il après avoir évoqué l'assassinat du libraire palestinien Mahmoud Saleh, à Paris, le 3 janvier, *que ce meurtre et cette arrestation cherchaient à pousser à bout les Palestiniens, et à leur faire commettre des erreurs. Sans parler, en ce qui concerne l'arrestation d'Abou Daoud, des manœuvres de politique française qu'on peut imaginer, l'action du ministre des affaires étrangères étant ici visiblement sabotée.* »

Il ajoute : « *Sans doute n'y avait-il pas nécessairement des implications au niveau du gouvernement, et certains services ont-ils voulu créer un fait accompli.* » Claude Bourget s'interroge également sur les mobiles de l'attitude des amis d'Abou Daoud. Il poursuit, en effet : « *Ceci n'explique pas pour autant l'étrange idée qu'ont eue les Palestiniens de laisser venir à Paris un homme accusé par les polices occidentales d'être l'organisateur d'attentats spectaculaires. (...)* »

Pour Olivier Chevrillon, dans *LE POINT*, cette affaire « *fait regretter le temps où le général de Gaulle serrait des mains arabes tout en restant debout* » et « *laisse un arrière-goût de honte* ». Il note : « *Pourtant, le grief de sottise résiste mieux à l'examen que l'accusation de lâcheté sous laquelle nos alliés, non sans hypocrisie, se plaisent à écraser la France. (...) En vérité, ce qui est étrange dans le déroulement du scénario, c'est la sûreté avec laquelle nos dirigeants ont choisi, à tout coup, le mauvais embranchement.* »

Jean Daniel indique, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, quel autre « *embranchement* » Paris eût gagné à choisir. Il écrit : « *A partir du moment où l'O.L.P. avait commis l'imprudence de glisser Abou Daoud dans une délégation, il était facile soit de le décourager à Beyrouth, soit de l'inviter à regagner un pays arabe dès son arrivée. L'autoriser à pénétrer en France, l'arrêter, puis le libérer sous la pression arabe, en procédant comme l'a fait Giscard lui-même à une convocation intempestive de juges trop zélés, c'était immanquablement courir au discrédit et au déshonneur.* »

Arlette Laguiller estime de son côté, dans son éditorial de *LUTTE OUVRIÈRE* (trotskiste), que le plus remarquable de l'affaire est que soient mis en lumière une nouvelle fois « *les vrais rapports du gouvernement et de sa police secrète* ». L'ancienne candidate à la présidence de la République ajoute : « *Il ne fait guère de doute que, dans toute cette affaire, l'initiative n'est pas venue du gouvernement. L'arrestation d'Abou Daoud l'a mis dans une trop mauvaise situation. Même si l'on peut admettre que nos ministres ne sont pas des aigles, il n'est pas raisonnable de penser que même Poniatowski n'avait pas prévu que cette arrestation n'avait pour la politique actuelle du gouvernement français que des inconvénients.* »

Trissotin, dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, l'hebdomadaire du P.S.U., s'interroge également sur le « débordement » éventuel de M. Poniatowski par ses propres services. Il estime : « *De deux choses l'une, ou le ministre d'Etat a la maîtrise de ses services et il a péché par excès de zèle, ou il a été le jouet d'une D.S.T. mal contrôlée et il a péché par défaut de surveillance. En toute hypothèse, il résulte implicitement de l'arrêt rendu le 11 janvier 1977 par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris que l'incarcération d'Abou Daoud relève de la forfaiture.* »

C'est aussi l'avis de la publication de l'organisation communiste des travailleurs (extrême gauche), *L'ETINCELLE*, qui écrit : « *Est-ce simplement que le délire paranoïaque de notre ministre de l'intérieur, son obsession des coups de filet spectaculaires, l'ont emporté sur l'intérêt immédiat du gouvernement français ? Cela paraît pour le moment peu vraisemblable car Paris joue la carte de la conciliation entre Palestiniens et Israéliens et cette arrestation ne peut qu'aggraver ses rapports avec les pays arabes. Une autre explication serait sérieuse : la D.S.T. ou certains fonctionnaires de la D.S.T. auraient pris des initiatives incontrôlées en liaison avec les services secrets israéliens.* »

Dans ces éventuelles « *initiatives incontrôlées* », les *INFORMATIONS OUVRIERES*, hebdomadaire de l'Organisation communiste internationaliste (trotskiste), voient le signe que « *le régime est décidément bien malade* ». De nombreuses autres publications s'interrogent également sur les conséquences de l'affaire Abou Daoud pour la politique intérieure française. Pierre Vilain, dans *LA VIE*, estime que « *ce serait nourrir la méfiance et porter atteinte à la crédibilité nécessaire de l'Etat* » que de laisser sans réponse les questions que cette affaire pose. Pour Jean Daniel, celle-ci souligne « *la fragilité, les faiblesses et les contradictions du giscardisme* ». Il conclut son éditorial du *NOUVEL OBSERVATEUR* en écrivant : « *... Nous ne sommes plus dans le régime des partis : nous sommes dans celui des clans. Il n'y a plus de malaise de l'armée : il y a une fronde de la police. Il n'y a plus d'anarchie parlementaire : il y a une impuissance gouvernementale.* » Olivier Chevrillon n'est guère plus indulgent lorsqu'il écrit dans *LE POINT* : « *Le flottement du pouvoir (...) a rappelé la triste époque où des initiatives venant de n'importe qui entraînaient la République n'importe où. De ce point de vue, il y a comme un air de famille entre l'affaire Abou Daoud et l'enlèvement de Ben Bellaou le bombardement de Sakiet-Sidi-Youssef.* »

Quant à Jean-François Revel, il analyse, dans L'EXPRESS, « *les conséquences d'une inconséquence* ». Il en voit trois : « *Conséquences néfastes, d'abord, pour l'image de la France. Comment ne serait-elle pas ternie par le contraste d'« indépendance nationale », de « souveraineté » sacrée des Etats, et l'empressement ignominieux avec lequel nous déférons au chantage ? Il n'est pas sûr que les chefs d'Etat arabes sérieux nous en sachent même gré. Conséquences néfastes, ensuite, pour la solidarité dans la lutte internationale contre le terrorisme. (...) Conséquences néfastes, enfin, pour la paix au Proche-Orient. Depuis quelque temps, on le sait, des négociations directes et discrètes sont enfin menées entre Palestiniens et Israéliens. L'attitude française ne peut que les compromettre.* » C'est bien l'avis de *TRIBUNE JUIVE*, dont l'éditorialiste, le rabbin J. Grunewald, écrit : « *Israël sera moins que jamais disposé à accepter une participation française au règlement de la crise au Proche-Orient, en raison de la partialité de cette politique bien sûr, mais, avant tout, parce que le programme français est essentiellement fondé sur des garanties qui seraient offertes par les puissances occidentales à la sécurité d'Israël ; une nouvelle fois il vient d'être démontré que ces garanties sont totalement illusoires.* »

« Complètement déconsidérés »

C'est d'ailleurs aussi au Proche-Orient que les auteurs de plusieurs articles sur l'affaire Abou Daoud empruntent une comparaison, même si celle-ci fait référence à des événements vieux de vingt ans. Jean Daniel, évoquant un commentaire de « *celui qui fut ministre des affaires étrangères du général de Gaulle pendant douze ans* », écrit : « *Nous avons perdu la face*, a-t-il déploré, *et nous nous sommes complètement déconsidérés !* » *M. Couve de Murville a fidèlement exprimé une opinion publique en général indifférente à l'égard du conflit israélo-arabe, mais qui a éprouvé cette fois un irrépressible malaise. Le même malaise qu'ont éprouvé les millions de Français qui ont vu mardi soir, sur leur écran de télévision, « les Dossiers de l'écran » consacrés à l'expédition de Suez de 1956.* » Opinion que ne démentira pas Jean-François Revel, puisqu'il conclut son éditorial de *l'Express* en assurant : « *Le tour de passe-passe policier s'achève en désastre politique. Aucun gouvernement n'avait réussi une telle opération de prestige depuis l'expédition de Suez.* » — B.B.

« THE SUNDAY TIMES » (Londres) : un grave dilemme.

« *Ceux qui se joignent au chœur presque universel de réprobation* [contre la décision française de relâcher M. Abou Daoud] *devraient, en toute honnêteté, reconnaître que n'importe quel gouvernement (à l'exception du gouvernement israélien naturellement) détenant M. Abou Daoud aurait fait face à un grave dilemme. Dans notre pays, nous n'avons guère attendu pour nous débarrasser de Mme Leila Khaled (1), la pirate de l'air palestinienne, quand elle est tombée, bien contre notre gré, entre nos griffes.*

» *Le gouvernement israélien dispose de quelques arguments légaux complexes et non négligeables pour soutenir son affirmation que la France, en relâchant M. Abou Daoud, a violé des obligations liées au traité d'extradition qu'elle a signé. Quelle que soit la riposte française à ces arguments, rien ne peut embellir le tableau plutôt déprimant d'un pays civilisé et démocratique utilisant une procédure judiciaire pour couvrir une action politique.*

» *Bien au-delà de ces glissements juridiques demeure le fait que le gouvernement français, come les autres membres de la Communauté européenne, a accepté l'été dernier de travailler à la réalisation d'une convention internationale bannissant le terrorisme. (...) La libération de M. Abou Daoud signifie au moins une chose : l'espoir d'un front commun européen contre le terrorisme a été quasiment étranglé à la naissance (...). La principale victime des événements de la semaine dernière risque de n'être pas tant les espoirs de la paix au Proche-Orient que la cause singulièrement meurtrie de l'Europe unie.* »

(1) Leila Khaled avait été faite prisonnière alors qu'elle tentait, en compagnie d'un autre pirate de l'air d'origine nicaraguayenne, de détourner un avion de la compagnie israélienne El Al, le 6 septembre 1970. Son compagnon avait été tué par des policiers israéliens et l'avion d'El Al avait finalement atterri à Londres. La jeune Palestinienne avait été libérée le 20 octobre de la même année dans le cadre d'un échange entre les otages détenus par les fedayin à Zarka, en Jordanie, et sept Palestiniens détenus en Europe. (N. D. L. R.)

Le dirigeant palestinien se déclare prêt à se rendre à Munich pour prouver son innocence

M. Abou Daoud s'est déclaré, samedi 15 janvier, prêt à se mettre à la disposition de la justice, à Munich, pour établir son innocence dans l'affaire de l'attentat des Jeux olympiques. Selon le bureau de l'O.L.P. à Alger, il poserait cependant trois conditions : que le tribunal compétent soit un tribunal politique ; qu'il se fonde « sur la justice » ; et qu'il ne permette pas de « campagnes de propagande sionistes ».

● A BONN, un porte-parole du ministre de la justice a déclaré que les propos de M. Abou Daoud ne pouvaient être pris au sérieux. Il a ajouté que le mandat d'arrêt international délivré contre lui subsistait, et que si le responsable palestinien se rendait en R.F.A. ou dans un autre pays avec lequel celle-ci a conclu un accord d'extradition, « *il serait arrêté* ».

M. ALLON : il ne faut pas pousser les choses trop loin

● A JERUSALEM, M. Allon, ministre israélien des affaires étrangères, a estimé dimanche, en conseil des ministres, que les explications données par la France pour justifier sa décision de libérer M. Abou Daoud n'« *étaient pas satisfaisantes* ».

Le ministre, dont l'intervention a été rapportée par le commentateur politique de la radio dimanche soir, a indiqué qu'Israël chercherait à obtenir de nouveaux éclaircissements de Paris sur cette affaire. D'après le correspondant politique de la télévision, M. Allon a noté qu'il « *ne fallait quand même pas pousser les choses trop loin et que, tout compte fait, il y avait un certain nombre de points positifs dans les relations franco-israéliennes qu'il n'était pas posible d'ignorer.* » — (A.F.P., U.P.I.)

ASIE

Chine

Les autorités ont mis un terme à la campagne d'affiches en faveur de M. Teng Hsiao-ping

Commencées dix jours plus tôt, les manifestations en faveur de M. Teng Hsiao-ping ont cessé le dimanche 16 janvier et les affiches et slogans apparus sur la place Tien-An-Men ont disparu. L'incertitude demeure au sujet des fonctions qui pourraient être confiées à l'ancien vice-premier ministre.

De notre correspondant

Pékin. — *Le nettoiement de la* place Tien-An-Men s'est apparemment passé sans aucune difficulté. L'opération a eu lieu à une heure choisie pour avoir le minimum de témoins — approximativement entre minuit et 3 heures du matin — mais elle a été d'une remarquable efficacité. Aux premières heures de la matinée du dimanche 16 janvier, il ne restait rien des centaines de gerbes et couronnes accumulées en dix jours, le long des murs de la Cité interdite, rien non plus des innombrables journaux muraux, qui, en face, avaient fini par recouvrir la longue palissade qui protège le chantier du futur mausolée de Mao. Tout avait été balayé, arrosé, gratté.

Depuis plusieurs jours, le bruit courait que les manifestations s'achèveraient le 15 janvier, date anniversaire de la fin du deuil officiel qui avait suivi, il y a un an, la mort de Chou En-lai, mais la population a sans doute été peu surprise de voir la place reprendre son aspect habituel. Que tout se soit fait sans « *bavures* » montre que le pouvoir tient la situation bien en main. Il reste que des revendications politiques d'importance majeure ont été publiquement formulées. On peut, pour l'essentiel, les résumer ainsi :

— Que M. Teng Hsiao-ping « *reprenne son travail* » ;

— Qu'une enquête approfondie soit effectuée pour « *réviser le verdict* » sur les incidents du 5 avril 1976 place Tien-An-Men ;

— Que soient écartés certains dirigeants, comme le maire de Pékin, M. Wu Teh, qui ont « *perdu la confiance du peuple* ».

Personne ne pense que la campagne de *dazibaos*, qui vient de se clore, a été considérée par le pouvoir comme une sorte de défoulement sans conséquence. Dans les milieux chinois informés, on affirme que la campagne de *dazibaos* s'est déroulée avec l'accord du comité central. C'est une bonne chose, dit-on en substance, que l'opinion publique puisse s'exprimer, et les journaux muraux font partie de la vie politique chinoise. Il était normal qu'ils apparaissent à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Chou En-lai.

En ce qui concerne M. Teng Hsiao-ping, il est admis que de nouvelles responsabilités pourraient lui être confiées. Mais quand et à quel poste ?

On fait observer qu'en toute hypothèse les postes numéros un et deux du régime sont et resteront occupés par M. Hua Kuo-feng et le maréchal Yeh Chien-ying et que l'ancien vice-premier ministre ne saurait être nommé à des fonctions où il aurait autorité sur ces deux hommes. Mais il a été dit à des visiteurs japonais que M. Teng Hsiao-ping serait « visible » après un certain délai non précisé.

Reste la revendication populaire concernant une enquête sur l'« *incident politique* » du 5 avril dernier place Tien-An-Men. Il semble que les autorités soient embarrassées par la résolution du comité central datée du 7 avril 1976, qui, sans la moindre ambiguïté, qualifiait cet incident de « *contre-révolutionnaire* ». Admettre aujourd'hui qu'il s'agissait, au contraire, d'un épisode héroïque de la lutte du prolétariat équivaudrait à reconnaître que le bureau politique tout entier — et non pas seulement la « bande des quatre », — agissant de surcroît sur proposition du président Mao et se prononçant à l'unanimité, s'était alors trompé du tout au tout dans son interprétation des événements. On conçoit qu'une telle révision de verdict, dont l'intérêt ne serait pas purement historique, pose de délicats problèmes à la haute direction du parti.

ALAIN JACOB.

POLITIQUE

DEVANT LES RESPONSABLES JEUNES

M. Jacques Chirac annonce que le R.P.R. va multiplier ses sections d'entreprise

M. Jacques Chirac a décidé d'exploiter activement le courant qui a donné naissance, le 5 décembre dernier, au Rassemblement pour la République. La calendrier qu'il a établi vise à affermir les assises du mouvement et à préciser sa doctrine. Ainsi, mardi 18 janvier, il réunit les « orateurs nationaux » du Rassemblement pour la République qui, au nombre d'une quarantaine, expliqueront sans relâche la doctrine du mouvement. Le 19 janvier, il participera à la réunion exceptionnelle du groupe parlementaire ; le 22 janvier, il s'adressera aux chargés de mission régionaux ; le 28 janvier, il sera à Marseille et le 30 il dirigera la réunion du comité central.

En présidant, samedi 15 janvier, à Paris, la réunion des délégués départementaux à la jeunesse du R.P.R., M. Chirac a apporté des précisions sur les objectifs qu'il assigne au Rassemblement et sur sa conception de la « participation » et de l'esprit d'entreprise. L'ancien premier ministre s'est montré particulièrement insistant pour demander à ses auditeurs de lancer une vaste campagne d'adhésions afin de dépasser dans quelques mois le seuil des cinq cent mille adhérents. Il a surtout insisté sur la nécessité pour les militants du R.P.R. d' « être présents partout ».

A cette occasion, il a souhaité que le Rassemblement « développe systématiquement » ses sections d'entreprises, afin de ne pas laisser sur les lieux de travail le monopole de l'expression politique aux organisations qui se réclament du programme commun et plus particulièrement au parti communiste. Bien qu'il se défende de vouloir « faire de l'entreprise le champ clos du combat politique », M. Chirac estime que c'est là qu'il faut « répondre au besoin d'expression politique des travailleurs ».

Cette prise de position sans ambiguïté va ainsi à l'encontre du souhait exprimé par M. Giscard d'Estaing au cours du conseil des ministres du 5 janvier, où il estimait que « la tentative de politisation des entreprises est contraire à la nature de celles-ci, qui doivent rester un lieu de travail conservant son caractère de neutralité ».

La volonté d'action de M. Chirac se manifestera donc dans tous les domaines, dans tous les lieux et dans toutes les activités où les citoyens se trouvent rassemblés. Sur le plan politique, évoquant succintement la conjoncture électorale présente, il a rappelé que tout retour au scrutin proportionnel serait un « casus belli » au sein de la majorité et il a fait remarquer que le Rassemblement n'accepterait pas d'être « agressé ou relégué ». Cette remarque a été considérée par ses auditeurs comme ayant valeur d'avertissement. — A. P.

M. Chirac dans son discours a déclaré :

« Votre première exigence doit être de participer. Le libéralisme d'antan et le socialisme collectiviste sont atteints d'une même tare : ils réduisent l'individu à la solitude.

» Péché originel pour le libéralisme, qui a commencé par détruire tous les corps intermédiaires et a cru ou fait semblant de croire qu'un faible valait un fort.

» Perversion inévitable pour le collectivisme, qui finit toujours par laisser en tête à tête l'individu désarmé et l'organisation de masse qui l'écrase : l'Etat, le parti, le syndicat.

» Sortir de ce dilemme, c'est l'ambition de la démocratie participative.

» Nous voulons faire la démocratie du quotidien par la participation.

» Ne laissez pas quelques-uns coloniser nos institutions politiques, administratives et sociales.

» Occupez le terrain de l'action politique, et faites-le sans tarder; dès les prochaines compétitions électorales, manifestez-vous partout.

» Participez aussi à la vie des groupes et des associations, qu'il s'agisse du sport, de la protection de la nature, de l'animation culturelle, des voyages, de la consommation : l'action militante au sein du Rassemblement doit naturellement se doubler d'un engagement dans tous les rouages de la vie de la cité.

» Participez enfin à l'organisation de votre travail, que ce soit à l'université pour les étudiants ou dans les entreprises pour ceux qui ont déjà un métier. Il faut dorénavant que les jeunes du Rassemblement prennent partout la parole. Exprimez-vous dans les institutions scolaires et universitaires que la loi a créées pour cela, exprimez-vous dans les conseils, dans les associations, dans les syndicats, partout où se décide quelque chose.

La participation

» C'est, bien sûr, dans l'entreprise que la participation doit surtout changer la vie.

» Et la participation dans l'entreprise, cela veut dire très concrètement trois choses :

» — Participation à la propriété du capital par le développement de l'actionnariat, ainsi que Georges Pompidou l'a introduit, notamment, chez Renault ;

» — Participation aux résultats de l'entreprise qui doivent être équitablement distribués entre le capital et le travail ;

» — Participation, enfin, à l'organisation des tâches. Il y a, dans tout groupe, des niveaux de responsabilité. Mais une fois fixée la répartition de ces responsabilités, selon les compétences et le mérite de chacun, la méfiance qu'enclenche l'engrenage de la centralisation doit être abolie. »

M Chirac a ensuite invité les responsables jeunes du R.P.R. à faire preuve d' « esprit d'entreprise ».

« Il faut que la mentalité collective change et que la réussite matérielle soit honorée parce que cette réussite est bonne pour la communauté. Donnons aussi au jeune chef d'entreprise qui échoue un droit à l'erreur sous peine que l'audace n'apparaisse à tous comme folle témérité.

» Il faut ensuite encourager, par un ensemble de mesures juridiques, financières et administratives, la création et le développement d'entreprises nouvelles, petites ou moyennes, réparties sur l'ensemble du territoire national.

» Cela ne signifie évidemment pas que l'Etat reste spectateur du jeu économique. L'Etat a un rôle prépondérant à jouer, mais ce rôle n'est pas d'organiser la production. L'Etat doit combattre les privilèges et faire en sorte que la possibilité de créer une entreprise ne soit pas l'héritage de quelques-uns : il faut aussi démocratiser la liberté d'entreprendre.

» L'Etat doit veiller à ce que l'efficacité économique de l'entreprise se combine avec ses responsabilités sociales : les travailleurs ont des droits économiques et sociaux qu'il appartient à la collectivité de définir et de faire respecter. Les jeunes travailleurs, notamment, doivent avoir un droit effectif au premier emploi et je ferai dans quelques semaines une proposition en ce sens. »

Au cours d'une conférence de presse, M. Chirac a déclaré :

« Bien entendu, nous souhaitons la multiplication des sections R.P.R. d'entreprise. A côté du parti communiste il n'y a pas grand-chose dans les entreprises. Nous devons attirer toute la fraction des travailleurs qui n'adhèrent pas aux principes du programme commun et qui souhaitent s'organiser différemment. Non pour en faire le champ clos des luttes partisanes, mais pour répondre au besoin d'expression politique des travailleurs. »

Libres opinions

L'ENJEU DE LA PROPORTIONNELLE

par PAUL SABOURIN (*)

L'IDEE d'une réforme des modes de scrutin ressurgit périodiquement, c'est le cas actuellement. Et il est vrai que l'enjeu est important. Si le scrutin majoritaire permet l'établissement d'une majorité, il écrase les faibles et les minorités. Si la représentation proportionnelle assure plus de justice, elle n'entraîne pas de manière évidente des majorités stables et cohérentes.

Aussi, est-il proposé d'apporter un correctif « proportionnaliste » au scrutin majoritaire. A l'exemple du système allemand (élection au Länder), on peut imaginer de faire voter, avec un seul bulletin, à la fois pour un candidat et pour un parti politique. Les voix obtenues par la formation politique « représentative » seraient recensées au plan national ou régional et réparties en tenant compte des « voix perdues », c'est-à-dire les suffrages obtenus dans toutes les circonscriptions ou ces partis n'auraient pas d'élu.

Il serait facile de mettre en évidence les ambiguïtés du « consensus » dans l'opposition comme dans la majorité, seulement en proposant cette réforme et en analysant les réactions. Mais plus intéressant est de montrer sommairement les conséquences du systèm sur l'élu issu de la proportionnelle et par conséquent sur le Parlement lui-même.

Que les « restes » obtenus par une formation politique soient répartis à l'échelon régional ou à l'échelon national, l'élu qui en est issu n'est pas directement choisi par l'électeur. Peut-on dire qu'il est un député de seconde catégorie ? Certainement pas. C'est un élu qui représente les voix politiques de son parti, perdues localement et comptabilisées au plan national. Il est donc à la fois un élu de la nation et un élu « partisan ».

Peut-on alors dire qu'il est un technocrate par rapport à l'élu du peuple issu du scrutin majoritaire ? Non plus, car si un parti politique a intérêt à présenter, sur une liste constituée à l'avance, des femmes et des hommes compétents, il doit être tenu compte des voix obtenues localement par le parti.

C'est le statut de cet élu au Parlement qui pose le vrai problème. L'élu d'une circonscription est jugé, lors du renouvellement de son mandat, sur le « travail » accompli dans celle-ci, beaucoup plus que sur sa fonction essentielle d'animateur de la vie politique. Si, dans le système proposé, le cinquième ou la moitié des parlementaires pouvaient se consacrer au seul Parlement, celui-ci serait du coup sensiblement réhabilité dans l'opinion publique Pour cette fraction d'élus . plus de courses aux mandats locaux, assurances réélectives, mais hydres dévorantes du temps du parlementaire ; présence effective au Parlement ! du temps pour réfléchir, pour proposer, pour contrôler ! On croit rêver !

Enfin, si les restes sont répartis à l'échelon régional, pourquoi ne pas imaginer que le type nouveau de député ainsi créé va concourir à l'expression d'une conscience régionale ?

Bien d'autres interrogations demeurent. Les réponses ne manqueraient pas d'intérêt, au moment où le Parlement est confronté au phénomène de la personnalisation du pouvoir, s'exprimant notamment dans l'exercice des fonctions du président de la République.

(*) Membre du comité directeur du parti radical.

DEVANT LES CLUBS « DÉMOCRATIE NOUVELLE »

Un réquisitoire contre le ministère des finances

Devant la première convention nationale des clubs Démocratie nouvelle — qui a siégé samedi 15 janvier à Jouy-en-Josas en présence de MM. René Lenoir, secrétaire d'Etat, et Bernard Stasi, ancien ministre, — M. Bertrand Schneider a souhaité que les clubs dont il est le président, deviennent des *« cellules d'actions non conventionnelles »*. *« D'actions hérétiques même »*, a-t-il précisé.

Pour illustrer son souhait, il a présenté une suggestion-type : *« le déménagement du ministère des finances »*.

M. Schneider, qui a appartenu à divers cabinets ministériels, considère en effet qu'une des conditions du déblocage de la société politique française est que *« les ministres prennent le pouvoir dans leurs ministères, que les lois votées soient appliquées et que les « politiques » ne se laissent pas « doubler » par les techniciens et les bureaucrates »*. Or le ministère des finances représente dans l'Etat, à son avis, *« un pouvoir exorbitant, capable de mettre en échec le premier ministre lui-même »*. Le président des clubs Démocratie nouvelle estime même que ce département donne l'exemple d'une *« administration qui, tout entière, se conduit de façon dictatoriale et sans appel »*. Une administration d'une puissance telle qu'aucun ministre des finances ne peut prendre le risque d'entreprendre une réforme profonde des structures et des méthodes sans risquer d'être, à terme, *« rejeté par son administration et peut-être éliminé du gouvernement »*.

C'est parce que l'élaboration — et surtout la mise en vigueur — d'une *« réforme globale »* lui paraît impossible dans les conditions présentes que M. Schneider préconise le déménagement (dans une tour de la Défense, par exemple).

LA PRÉPARATION

M. Mitterrand écrit aux maires et recommande aux socialistes la loyauté et la rigueur dans les négociations

M. Mitterrand a, lui aussi, écrit aux maires de France. Il l'a fait non en tant que rival de M. Giscard d'Estaing qui a déjà envoyé une lettre aux magistrats municipaux, non plus en tant que leader de la gauche, mais comme dirigeant du P.S., pour expliquer les positions de son parti sur l'autonomie des communes et la décentralisation administrative. La lettre sera publiée par l'hebdomadaire l'Unité, *lorsque les destinataires l'auront reçue.*

En annonçant, samedi 15 janvier, cette initiative au rassemblement national organisé par le P.S. à Bagnolet, M. Mitterrand a indiqué qu'il ouvrirait le 3 février, à Besançon, la campagne électorale des municipales du parti socialiste, et qu'il comptait se rendre aussi dans quarante-cinq communes. M. Pierre Mauroy, secrétaire national, a précisé de son côté que le comité directeur du 22 janvier en terminerait avec les litiges constatés dans certaines communes, le bureau exécutif devant lui-même se pencher mercredi sur les cas de Créteil et de Villeurbanne.

M. Mitterrand a vivement conseillé à ses amis de ne pas faire durer outre mesure les négociations en cours, de ne pas s'en tenir pour des considérations tactiques à « des conversations de perroquets », de rechercher un accord fondé sur l'union de la gauche sans perdre de vue les intérêts du parti. Pour tous ses auditeurs, cet appel à la loyauté et à la rigueur à l'égard des partenaires et des engagements pris a été compris pour ce qu'il signifiait : à savoir que les prétentions du P.S. ne devaient pas aller au-delà d'un certain point au risque de nuire à la construction de l'union de la gauche.

Ce langage n'a pas été entendu comme tel par le P.C. L'Humanité *du 17 janvier commente le vocabulaire de M. Mitterrand comme s'il était exclusivement dirigé contre le parti communiste. L'éditorialiste, M. René Andrieu, se demande même si le P.S. ne rêve pas d'une construction politique différente de celle dans laquelle il est engagé. Commentaire à contre-sens par rapport à ce qui s'est dit samedi à Bagnolet, mais peut-être inspiré par ce qui se passe sur le terrain et par la volonté de suprématie du P.S. M. Andrieu se réfère à quelques manquements connus mais rares à l'accord de la gauche, et à quelques litiges en cours qui, visiblement, nuisent à la bonne harmonie d'une union proclamée loyale de part et d'autre.* — A. L.

M. Charles Hernu, délégué national aux associations d'élus, précise samedi 15 janvier, à l'ouverture de la réunion, que celle-ci a pour objet de présenter les options socialistes dans la perspective des élections municipales. Au cours des débats, Mlle Françoise Gaspard, qui conduira la liste de l'union de la gauche à Dreux, demande qu'une plus grande place soit faite aux femmes dans l'exercice des responsabilités locales et pas seulement aux œuvres sociales. M Hubert Dubedout, député, maire de Grenoble, explique que le socialisme veut donner la parole aux administrés en réduisant l'emprise de l'Etat sur les communes. Selon lui, la *« politique de clientèle »* que pratique M. Chirac en Corrèze étouffe *« toute forme d'expression démocratique locale »*.

M. Pierre Mauroy, secrétaire national, député, maire de Lille, observe que le R.P.R. à un *« programme sommaire ; le culte de l'homme fort lui tient lieu de projet »*. S'il y a des différences entre les positions de MM. Giscard d'Estaing et Chirac, les deux courants s'additionneront contre la gauche, souligne-t-il. Partisan d'une décentralisation des décisions au niveau de la commune, M. Mauroy note qu'une telle réforme poserait les problèmes de cumul des mandats et de certaines incompatibilités.

M. Edgard Pisani, sénateur de la Haute-Marne, revient sur les raisons qui ont conduit le P.S. à rejeter le rapport de la commission Guichard sur les collectivités locales et met ses auditeurs en garde contre *« les séquelles d'un siècle et demi de soumission au pouvoir centralisateur »*.

M. Mitterrand invite ses amis, dans son discours de clôture, à se montrer des *« partenaires loyaux, scrupuleux dans les négociations municipales, sans être naïfs ou ignorants, et en gardant l'amour de leur parti »*.

Il importe, selon lui, de réaliser l'union de la gauche dès le premier tour, dans le respect des intérêts du parti socialiste. L'essentiel est de conclure le meilleur accord possible : aussi ne faut-il pas *« faire durer les discussions d'habileté tactique dans l'espoir de finir par l'emporter ou de se réserver des avantages psychologiques »*. M. Mitterrand indique que la direction du P.S. n'aura aucune complaisance pour les habiletés reposant sur des prétextes. *« Notre renouveau tient à la rigueur, à l'honnêteté dans nos démarches, dans le respect de nos choix »*, a-t-il assuré.

Le premier secrétaire du P.S. affirme que son parti ne borne pas son activité à l'électoralisme *« comme certains le laissent entendre, ce qui fait l'affaire de la droite et des éternels mécontents de la gauche »* (le Monde du 12 janvier).

Les socialistes, ajoute-t-il, ont notamment élaboré un programme municipal *« qui servira de base à leur combat prochain »*. Ce texte, déjà largement diffusé, pose comme objectif une large décentralisation des pouvoirs à l'échelon des collectivités locales en *« donnant la parole aux administrés »*.

Après avoir redit ses espoirs de voir naître *« l'Europe des travailleurs »* et après s'être félicité des récentes prises de position des dirigeants du P.C.F. pour la défense des libertés, M. Mitterrand appelle de ses vœux la victoire de la gauche et celle du P.S. en particulier, *« pierre angulaire de toute construction, en particulier de toute construction à gauche aujourd'hui. Sans cette pierre, il n'y a pas de construction possible, mais si l'on s'en tient à elle seule, il n'y a pas de construction du tout »*.

M. ANDRIEU : les faits

M. René Andrieu écrit dans *l'Humanité* du 17 janvier :

« Nulle part nous n'avançons d'autre revendication que l'application loyale de l'accord. Personne n'est capable de nous infliger le moindre démenti sur ce point.

» Par contre, on ne saurait dire que nos partenaires brûlent partout de la même flamme. A Château-Chinon, où François Mitterrand est maire, les représentants de notre parti se sont heurtés jusqu'ici à une fin de non-recevoir. A Marseille, à Aix, à Laval, même refus catégorique de listes communes. A Villeurbanne, où nous sommes arrivés largement en tête devant le parti socialiste, c'est celui-ci qui revendique la mairie.

» Tels sont les faits.

» Tout se passe en définitive comme si le parti socialiste était assuré d'ores et déjà d'une telle suprématie qu'elle lui permettrait de prendre avec ses partenaires de la gauche les plus grandes libertés. Cette attitude n'est pas sans périls Le succès de la gauche est possible, mais il n'est pas acquis d'avance. Et il passe nécessairement par l'union. Une union loyale pour laquelle nous continuerons, en ce qui nous concerne, à lutter jusqu'au bout. »

ANGERS : le maire sortant ne se représente pas

De notre correspondant

Angers. — L'actuel maire d'Angers, M. Jean Turc, ancien député indépendant, ne se représentera pas aux prochaines élections municipales. C'est M. Auguste Chupin, sénateur (union centriste), premier adjoint au maire, qui prendra la tête de la liste de la majorité. Angers figurait dans la liste, publiée en juillet 1976, des deux cent trente-huit villes où un accord était intervenu sur le choix des chefs de file des listes de la majorité, mais, précisait-on alors à Angers, sous réserve d'un aboutissement des conversations en cours; étant entendu que M. Jean Turc conduisait la liste de la majorité.

L'évolution de ces conversations et leur dénouement montrent aujourd'hui que cette réserve n'était pas, contrairement à ce que l'on avait pu croire alors, une simple clause de style.

En annonçant sa candidature, M. Chupin a confirmé l'existence de *« difficultés qui ne mettent pas en cause les personnes, mais qui sont nées d'analyses divergentes sur le plan des méthodes de travail, de la répartition des responsabilités et de l'animation du conseil municipal »*. C'est devant ces difficultés, a-t-il précisé, et *« à la demande d'une très large majorité de l'actuel conseil municipal »*, qu'il a décidé de *« prendre une initiative susceptible de dénouer la situation »*. Le sénateur a indiqué que *« la quasi-totalité des conseillers sortants de toutes tendances, et qui avaient décidé de se représenter »*, seront à ses côtés.

Pour comprendre l'origine de cette crise et son développement, il faut remonter à 1973, soit moins de deux ans après l'élection de l'actuelle municipalité. La démission d'une conseillère municipale, Mme Moriceau, bientôt suivie d'une seconde, celle de M. Marsat, faisaient apparaître l'existence au sein du conseil d'un certain malaise.

Certains, sans s'en prendre à la personne du maire sortant, et tout en rendant hommage à ses qualités d'administrateur et d'animateur, firent et font des réserves quant à ses méthodes de travail : politique de cabinet, fait accompli, insuffisance de concertation voire de relations entre la municipalité d'une part, et d'autre part les associations représentatives et les milieux socio-économiques et professionnels. Ce sont là les critiques les plus généralement formulées, plus ou moins ouvertement.

Il est évident aujourd'hui que ces critiques ont dominé les conversations engagées pour la constitution de la liste à opposer à celle de la gauche et ont conduit les conversations à l'impasse. L'accord était impossible entre ceux qui demandent une réforme en profondeur des méthodes de travail et d'élaboration de la politique municipale, et le maire et ses amis, convaincus que les résultats de la gestion de la municipalité sortante prouvent qu'ils ont suivi la bonne voie. D'où la démarche faite auprès de M. Chupin pour lui demander de prendre la tête de la liste de la majorité. Placé devant le fait accompli, M. Jean Turc s'est trouvé dans l'obligation, ou bien de présenter une liste sans les élus sortants en désaccord avec lui, ou bien de renoncer à solliciter un nouveau mandat. C'est cette dernière solution qu'il a choisie.

CHARLES DUTEYEULE.

Trois élections cantonales

INDRE : canton de Châtillon-sur-Indre (1er tour).

Inscr., 6 075 ; vot., 4 345 ; suffr. expr., 4 277.

MM. René Tixier, adj. au maire de Châtillon, ss. étiq., 1 131 voix ; Roger Marteau, anc. maire de Châtillon, mod. maj., 1 120 ; Roger Cluzeau, soc. ind., 884 ; Michel Teste, ss. étiq., 790 ; Mme Claude Signoret, P.C., 352. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de remplacer Guy Rochette, maire de Châtillon (C.N.I.P.), récemment décédé. Elu conseiller général pour la première fois en 1951, il avait été réélu en mars 1976, au second tour de scrutin, par 2 153 voix contre 1 875 à M. Marteau et 653 à M. Bourdeau, P.C., sur 6 075 inscrits, 4 721 votants et 4 681 suffrages exprimés.]

NORD : canton de Pont-à-Marcq (1er tour).

Inscr., 20 772 ; vot., 14 411 ; suffr. expr., 14 039.

MM. Robert Anselin, P.S., 6 255 voix ; Noël Dubois, R.P.R., 3 755 ; Jean-Claude Dropsy, R.I., 2 266 ; Jean Tersi, P.C., 1 763. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de remplacer Marceau Laurent, P.S., ancien député, décédé le 23 novembre 1976. Conseiller général depuis 1967, il avait été réélu en septembre 1973, dès le premier tour, avec 6 158 voix contre 4 192 à M. Dubois, 1 239 à M. Marius Guffroy, P.C., et 481 à M. Marian Pietka, Cent. dém., sur 17 836 inscrits, 12 352 votants et 12 070 suffrages exprimés.

La succession de Marceau Laurent à la mairie de Wahagnies a été assurée dimanche par l'élection de son fils, M. André Laurent, député de la sixième circonscription. Marceau Laurent avait lui-même succédé à son père en 1950.]

OISE : canton de Méru (2e tour).

Inscr., 10 813 ; vot., 7 366 ; suffr. expr., 7 190.

M. Guy Vadepied, P.S., 3 744 voix, ELU ; M. Pierre Terlon, F.S.D., 3 446.

[Il s'agissait de remplacer André Tempez, F.S.D. (Fédération des socialistes démocrates), décédé le 18 novembre 1976. Au premier tour, M. Terlon était arrivé en tête avec 1 876 voix devant MM. Vadepied, 1 866 ; Raffier, P.C., 1 566 ; Drobecq, ind., 1 171. Il y avait 10 815 inscrits, 6 586 votants et 6 469 suffrages exprimés.

Les sept cent vingt et un nouveaux suffrages exprimés se répartissent à peu près équitablement sur les deux candidats restés en présence, mais le report des voix communistes permet au parti socialiste de récupérer un siège perdu en 1970. M. Vadepied, trente-huit ans, publiciste, est le secrétaire fédéral du parti socialiste.]

● RECTIFICATIF. — A Fréjus (Var), contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* du 12 janvier, le maire sortant, M. Léon Héritier, n'est pas C.D.S. mais « sans étiquette ». En fait, c'est son neveu, M. Philippe Héritier, à qui par erreur nous n'avons pas donné d'étiquette, qui est président de la fédération du Var du Centre des démocrates sociaux et membre du comité directeur du C.D.S.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. FABRE : les radicaux de gauche se trouvent lésés.

Au cours d'une conférence de presse réunie samedi 15 janvier à l'issue de la journée de formation municipale organisée au palais du Luxembourg, à Paris, par le mouvement qu'il préside, M. Robert Fabre a estimé que *« les radicaux de gauche se trouvent lésés dans les discussions qui ont lieu entre partenaires du programme commun »* afin de constituer des listes d'union pour les élections municipales.

Il a notamment déclaré : *« Une formation politique n'est jamais totalement satisfaite de ce qu'elle obtient. Par exemple, le P.S.U. va jusqu'à nous considérer comme « envahissants ». Nous pourrions, nous aussi, considérer que nos partenaires socialistes ou communistes le sont également. » « Nous aussi nous pouvons dire au parti socialiste qu'il ne nous donne pas notre place,* a-t-il précisé, au micro de France-Inter. *C'est particulièrement vrai dans certains cas et nous avons fait auprès de lui les démarches nécessaires. »*

Nous progresserons dans les villes moyennes de 10 000 à 30 000 habitants

Après avoir annoncé qu'à Melun un radical de gauche conduirait la liste d'union, M. Fabre a rappelé que son mouvement revendique les têtes de liste à Perpignan, Albi, Agen, Salon-de-Provence et estime devoir conserver celles de La Rochelle et de Bastia.

« Au niveau des grandes villes, a constaté M. Fabre, *nous n'aurons pas beaucoup de chances d'accéder à des mairies, mais nous devrions avoir une progression sensible de nos élus dans les villes moyennes de 10 000 à 30 000 habitants, notre mouvement étant beaucou pmieux implanté dans les campagnes. »*

En ce qui concerne la réforme de collectivités locales, M. Fabre a estimé que l'on devrait transférer aux communes *« 30 à 35 % des ressources fiscales »*. Il a ajouté : *« Il n'y a pas de réquisitoire plus violent contre le système actuel que le rapport Guichard, qui reprend ce que la gauche affirme depuis longtemps. Mais nous craignons qu'on enterre les bonnes choses qui s'y trouvent. »*

AU CLUB DE LA PRESSE D'EUROPE 1

M. Servan-Schreiber n'exclut pas d'être candidat à la mairie de Nancy

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, député de Meurthe-et-Moselle, président du conseil régional de Lorraine, radical, était l'invité, dimanche 16 janvier, du Club de la presse d'Europe 1. Il a déclaré, à propos de la préparation des élections municipales à Nancy : *« Je répondrai à la question* [concernant ma candidature dans cette ville] *la semaine prochaine. Voici la raison : la situation n'est pas clarifiée. J'ai soutenu, depuis dix-huit mois, M. Claude Coulais, qui était candidat à la mairie. Il n'a pas confirmé sa candidature. Il peut donc y avoir une nouvelle situation dans les jours qui viennent ; c'est celle-ci que j'examinerai. »* A la question : *« Excluez-vous votre propre candidature? »*, M. Servan-Schreiber a répondu : *« Je n'exclus rien, puisque la situation est, pour le moment, tout à fait obscure. C'est regrettable, mais il n'est pas trop tard. Je m'emploierai à clarifier cette situation avec les autrse responsables, et je répondrai donc, la semaine prochaine, sans doute à Nancy. »*

L'ancien président du parti radical a aussi évoqué *« les deux pôles »* autour desquels devrait s'organiser, à son sens, la majorité. Il a affirmé : *« Puisque M. Chirac a dynamisé son parti et essayé de l'élargir — je n'ai pas encore constaté beaucoup de succès sur le second point, mais il a tout de même donné de l'animation, — j'estime qu'il serait tout à fait souhaitable que la partie réformatrice de la majorité, celle qui est en somme plus proche de M. Giscard d'Estaing, celle à laquelle, de cœur, j'appartiens (...), s'organise de manière aussi unitaire que possible : qu'elle ne se sépare pas en différentes chapelles un peu dérisoires ; que chacun ne tienne pas à avoir son appareil, ses fédérations, ses candidats (...). Il me semble logique et raisonnable que les réformateurs au sens large, ceux qui sont davantage pour des réformes par rapport à la formation de M. Chirac, s'organisent et, surtout, clarifient leurs propositions. Et pour clarifier les propositions, il faut travailler ensemble. »*

Un programme commun de la majorité

M. Servan-Schreiber a souligné : *« Il faudra qu'avant l'échéance électorale décisive* [qui n'est pas celle des municipales mais évidemment celle des législatives] *il y ait une sorte de programme commun aux deux grandes formations de la majorité. Il faut donc qu'elles travaillent (...) pour voir sur quels points essentiels elles peuvent honnêtement, au deuxième tour des élections, se présenter unies aux Français. Si l'on continue à avoir des désaccords fondamentaux et si l'essentiel commun — le programme commun — ne peut pas exister, la candidature unique au second tour est artificielle et n'est pas honnête. Donc, il faut se mettre au travail, d'une part pour que chacune des formations soit bien identifiée avec ses propositions, comme les socialistes et les communistes l'ont fait et, d'autre part, pour voir sur quel essentiel il peut y avoir un programme commun de la majorité. »*

LE SYSTÈME DES SUPPLÉANTS

Ce n'est que dans les villes de Paris, Lyon, Marseille, Toulouse et Nice que les listes de candidats aux élections municipales doivent être assorties du dépôt et de la publication du nom des suppléants choisis à raison d'un par candidat.

Cette dispositon ne s'applique pas dans les autres communes de plus de trente mille habitants, contrairement à ce que donnait à entendre l'encadré que nous avions publié dans *le Monde* du 14 janvier, page 10, sous le titre « Le système des listes bloquées ».

● *La commission électorale du Mouvement pour le socialisme par la participation* a précisé le 12 janvier que M. Derramond — et non Terramond, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 13 janvier — qui figure sous l'étiquette du M.S.P. sur la liste présentée par le R.P.R. dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, *« est complètement inconnu des instances dirigeantes du mouvement, tant nationales que parisiennes »*.

JUSTICE

DEVANT LA COUR D'ASSISES DE L'AUBE

Patrick Henry répond de l'enlèvement et du meurtre de Philippe Bertrand

« Il faudrait plus d'un miracle pour que je ne sois pas condamné à mort. » En écrivant récemment ces mots à l'un de ses défenseurs, Patrick Henry savait évidemment que, selon la loi, il encourait la peine capitale pour avoir avoué l'enlèvement et le meurtre du petit Philippe Bertrand. Mais il savait surtout qu'avant même son procès, il avait été déjà virtuellement condamné par un extraordinaire mouvement d'opinion et un déchaînement de passions qui n'a guère de précédent. Il n'ignorait pas que l' « affaire Patrick Henry » avait paru bouleverser une ville et un pays, au point que la justice avait semblé ne plus devoir suivre son cours.

Philippe Bertrand a été enlevé à Troyes à la sortie de l'école, vers midi, le 30 janvier 1976. Une heure plus tard, sa mère reçoit un appel téléphonique. Un homme lui déclare : *« Nous avons enlevé votre enfant. Ne prévenez pas la police. Nous voulons une rançon de 100 millions. »* (1).

Dans la soirée, M. Bertrand reçoit un nouvel appel. Il parvient à faire durer la conversation, et les enquêteurs réussissent à localiser l'endroit d'où provient la communication : une cabine téléphonique située dans la banlieue de Troyes. Les policiers y établissent une « souricière » afin de pouvoir suivre l'interlocuteur de M. Bertrand — ils estiment à ce moment que le ravisseur a des complices, et veulent découvrir d'abord l'endroit où est sequestré l'enfant.

Mais l'opération échoue à cause de l'arrivée inopinée et peu discrète — diront les policiers — d'une voiture de gendarmerie. Le correspondant de M. Bertrand s'enfuit, et l'on perd sa trace. Les enquêteurs apprendront dix-sept jours plus tard qu'ils ont ainsi laissé échapper Patrick Henry quelques heures après l'enlèvement, alors que le petit Philippe était encore vivant.

Le 10 février, un message fixe les modalités de la remise de la rançon. A l'endroit où celle-ci doit avoir lieu, un important dispositif policier est mis en place. Mais personne ne se présente. Toutefois, les allées et venues d'une voiture attirent l'attention des policiers, qui identifient le propriétaire du véhicule.

Il s'agit de Patrick Henry, vingt-deux ans, commerçant à Troyes. Interrogé pendant deux jours — ses explications paraissent suspectes, — il nie toute participation à l'enlèvement, et il n'existe pas de preuves suffisantes à retenir contre lui. On le relâche, tout en le soumettant à une « filature » très serrée. Sans résultat. Ce n'est que le 17 février, au cours d'une simple vérification, que les policiers se rendront au bar des Charmilles, à Troyes, où le locataire d'une chambre meublée — Patrick Henry — tente de s'enfuir à leur arrivée. Sous un lit se trouve le corps de Philippe Bertrand.

La nouvelle de l'arrestation de Patrick Henry s'accompagne d'une dramatisation inouïe. *« La France a peur »*, déclare et répète un présentateur de la télévision avant de révéler l'information. Le ton de cette affaire a déjà été donné quelques jours plus tôt par M. Jean Lecanuet, alors ministre de la justice, qui disait : *« J'ai recommandé au parquet la plus grande fermeté. (...) Pour ces criminels qui n'ont aucun respect de la vie, j'irai jusqu'à recommander la peine de mort. »* (2) Le jour où est connue l'arrestation du ravisseur et meurtrier de Philippe Bertrand, le garde des sceaux renouvelle ces propos.

Pour sa part, le ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski, a déjà jugé : *« Si j'étais juré, je vous dirais que je prononcerais certainement la peine de mort. »* Un autre ministre, le maire de Troyes, M. Robert Galley, affirme : *« La population sera unanime avec moi pour réclamer un châtiment exemplaire »*

Ces prises de positions sont telles que M. Jacques Chirac, à l'époque premier ministre, devra prendre la précaution de dire qu'*« il convient de n'exercer aucune pression sur la justice »*. Au conseil des ministres suivant, on apprendra que le président de la République a connu le risque d'un désaveu, en invitant les membres du gouvernement *« à s'abstenir de toute déclaration et commentaire sur les affaires judiciaires en cours qui doivent diciaires en cours, qui doivent tion de la justice »*. Cette mise en garde intervient trop tard. L'émulation des passions paraît déjà justifier tous les excès : un parlementaire, le docteur Jean Kieffer, député de Meurthe-et-Moselle (réformateur), n'hésite pas à proposer *« l'application immédiate de la peine de mort en cas de rapt d'enfant ou de prise d'otages »*.

A Troyes, où certains redoutent une manifestation de colère à l'occasion des obsèques de la victime, la presse régionale ne fait rien pour apaiser les esprits, en faisant notamment état de *« cette exigence qui, d'ores et déjà, monte de toute la population de notre agglomération : que justice soit faite ! »* Dans un éditorial, on peut lire : *« S'il est un cas où le débat sur la peine de mort apparaît absolument hors de propos, c'est bien celui-ci ! Une justice rapide, un châtiment exemplaire, s'imposent. »*

Ailleurs, en guise d'avant-propos, on fait commencer un article par ce simple mot : *« salaud »*. Pour justifier tant de colère, on s'appuiera sur le fait que Patrick Henry a été condamné par les siens, son frère déclarant (dans quelles conditions ?) : *« C'est une ordure qui mérite seulement d'être pendu. »* Lui-même avait déclaré, avant d'être confondu définitivement par les enquêteurs : *« Je ne suis pour rien dans cette affaire, ceux qui ont fait cela sont des salauds ; je suis pour l'application de la peine de mort. (...) »*

Des lettres de menaces

De pareilles réactions n'ont pas manqué d'avoir une influence sur la procédure qui, sur de nombreux points, a suivi ou failli suivre — un cours exceptionnel... On a évité d'incarcérer Patrick Henry à la prison de Troyes. Par précaution également, le juge d'instruction, Mlle Marie-France Gérard, devait procéder aux auditions de l'inculpé à la maison d'arrêt de Chaumont, située dans le département voisin.

Cette situation devait curieusement déterminer le choix de l'un des défenseurs de Patrick Henry, Me Robert Bocquillon, bâtonnier à Chaumont. Celui-ci, en effet, s'est commis d'office alors que personne ne se manifestait au barreau de Troyes, où l'avocat désigné par Patrick Henry, Me Jean Bemer, s'était récusé. L' « abstention » des avocats troyens devait être sévèrement jugée par certains de leurs confrères. Il est vrai que la position de défenseur de Patrick Henry n'était guère confortable. Me Bocquillon puis Me Robert Badinter choisi par l'inculpé au mois de mars, ont reçu des dizaines de lettres d'injures ou de menaces, manifestations anonymes dont devait être également victime Mlle Gérard, le magistrat instructeur.

L'instruction de cette affaire dans de telles conditions ne pouvait qu'être délicate, d'autant que M. Lecanuet, partisan d'une procédure accélérée, sinon expéditive, avait cru pouvoir dire, aussitôt après l'arrestation de Patrick Henry, que le procès pourrait avoir lieu dans un délai de trois ou quatre mois. Si le dossier paraissait relativement simple à certains égards, il existait certains points obscurs, qui n'ont toujours pas été éclaircis. Certaines constatations ne correspondent pas à la version donnée par Patrick Henry — seul témoin des faits dont on l'accuse. Ainsi, la découverte de dérivés barbituriques dans le sang de la victime s'oppose aux déclarations de l'accusé, qui a toujours affirmé qu'il n'avait jamais administré le moindre médicament à l'enfant.

A ce propos, on se demande comment le ravisseur a pu séquestrer pendant une trentaine d'heures un enfant de huit ans sans que celui-ci éveille les soupçons et alors qu'il a été laissé seul à plusieurs reprises. Il fallait d'autre part tenter de faire la part de la préméditation dans un meurtre que Patrick Henry déclare avoir commis, le lendemain, sous le coup de la « panique », après s'être rendu compte que son dernier appel aux parents avait été repéré et que l'enfant devenait de plus en plus agité. La reconstitution, effectuée le 13 août — au petit matin par crainte de manifestations intempestives — n'a pas permis d'élucider ces questions.

En dépit de centaines d'interventions pressantes et de l'attention soutenue du parquet et de la chancellerie à l'égard de ce dossier, Mlle Gérard a pu conclure l'instruction d'une manière que la défense n'a pas contestée. Cependant les avocats se sont plaints que les droits de la défense n'étaient pas respectés en déclarant qu'ils n'avaient pas eu le temps d'étudier le dossier avant que celui-ci ne soit transmis à la chambre d'accusation (*le Monde* du 21 octobre).

Patrick Henry a, d'autre part, subi des conditions de détention tout à fait particulières. Totalement isolé, étroitement surveillé (il a fait une tentative de suicide en avril 1976), il a pratiquement connu, depuis son arrestation, le régime d'un condamné à mort. Conduit à la prison de Troyes, à la veille du procès, Patrick Henry y a été placé dans une cellule, spécialement aménagée et séparée en deux par un grillage, afin de permettre à un gardien de veiller sur lui en permanence.

Ses avocats font remarquer que ces aménagements ont été ordonnés alors que le lieu du procès n'était pas encore déterminé, puisqu'ils avaient introduit une requête en suspicion légitime afin que leur client puisse être jugé ailleurs qu'à Troyes (*le Monde* du 6 décembre 1976).

La défense faisait valoir qu'un certain nombre d'éléments permettaient de penser que la justice pourrait être rendue plus sereinement dans une autre cour d'assises. Les défenseurs soulignaient particulièrement le fait qu'une association, ayant pour but de promouvoir la peine de mort, avait recueilli, à l'occasion d'une pétition, plus de deux mille signatures, parmi lesquelles pouvaient figurer les noms des jurés qui auraient la charge de juger Patrick Henry.

Cette requête a été rejetée alors que certaines personnes au ministère de la justice et à la Cour de cassation laissaient entendre que cette démarche pouvait être justifiée. Mais l'intervention ou l'avis d'autres personnes aurait été finalement déterminant pour maintenir la saisine de la cour d'assises de l'Aube. Cependant, la sérénité de la justice n'est peut-être pas tout à fait garantie si l'on en croit les récentes déclarations de l'évêque de Troyes, Mgr André Fauchet, qui a lancé un appel *« pour que la justice soit rendue sereinement »*, et du président du tribunal de Troyes, M. Pierre Bondouaire, qui rappelle les Troyens à leur « devoir » en précisant : *« C'est par leur silence qu'ils exprimeront l'horreur que leur inspire ce crime. »*

FRANCIS CORNU.

(1) Le ravisseur s'exprimait en anciens francs.

(2) Ne dit-on pas, par exemple, que le parquet général souhaitait suggérer, de manière limitative, les questions qui devaient être posées à Patrick Henry lors de certaines auditions.

L'Association nationale des avocats s'interroge sur l'indépendance de la magistrature

Réuni le 15 janvier à Paris, le bureau de l'Association nationale des avocats de France (ANA) a publié le communiqué suivant :

« L'Association nationale des avocats de France constate qu'à l'occasion d'un débat télévisé, dans le cadre des « Dossiers de l'écran », le problème de l'indépendance de la magistrature s'est trouvé à nouveau posé devant l'opinion publique.

» Elle constate avec satisfaction que l'émotion soulevée par le film projeté montre que l'opinion publique est consciente de l'importance d'une véritable indépendance de la justice à l'égard du pouvoir politique.

» Elle regrette d'autant plus que les conditions de précipitation dans lesquelles est intervenue une décision rendue par la chambre d'accusation (N.D.L.R. : l'affaire Abou Daoud), *l'intervention du ministre de l'intérieur dans une affaire criminelle* (N.D.L.R. : l'affaire Broglie), *les circonstances dans lesquelles a été signifiée à la partie civile une ordonnance de non-lieu* (N.D.L.R. : sur *le* Canard enchaîné, *aient au contraire ébranlé l'opinion au point de la faire douter de la réalité de cette indépendance et aient ainsi contribué à dégrader l'image de la justice.*

» Elle souhaite que les réformes qu'elle a préconisées à l'occasion des Entretiens de Nanterre, et notamment la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, interviennent rapidement pour que soit mieux encore assurée cette indépendance qui constitue, avec la liberté de la défense, la condition indispensable d'une justice sereine et impartiale.

» Le bureau de l'Association nationale des avocats de France, qui s'était élevé avec l'ensemble des organisations réunies au sein du Comité « Justice pénale nouvelle » contre le projet de loi sur la fouille des véhicules automobiles qui lui paraissait contraire au respect de la liberté individuelle garanti par la Constitution, se réjouit de constater que cette analyse a été consacrée par le Conseil constitutionnel. »

★ ANA, 30, rue de Condé, 75006 Paris.

FAITS ET JUGEMENTS

● *« France-Soir » condamné pour diffamation envers M. Jean-Charles Willoquet.* — Pour un article publié le 12 mars 1976, jugé diffamatoire envers M. Jean-Charles Willoquet, auteur présumé de plusieurs crimes et délits, M. Robert Salmon, directeur de *France-Soir*, a été condamné ce vendredi 14 janvier, à 1 500 francs d'amendes par la 17e chambre correctionnelle de Paris, ainsi qu'à 1 franc de dommages et intérêts envers le requérant. M. Willoquet avait été accusé, dans cet article, d'avoir eu le dessein de prendre en otage le fils du président de la République pour obtenir la libération de sa femme.

● *L'Association de la presse judiciaire* a procédé mercredi 12 janvier au renouvellement de son comité. Ont été élus : président : M. Jean-François Dominique ; vice-présidents : M. René Arnould, Mme Nadine Lefebvre-Speller et M. Georges Gherra ; secrétaire général : M. Jean Oriol; secrétaire général adjoint : M. Charles Blanchard ; trésorier : Mme Marie-Louise Oriol.

Rentrée et « contre-rentrée » judiciaires à Marseille

Au moment où s'achevait, vendredi 14 janvier, la séance solennelle de rentrée judiciaire au tribunal de grande instance de Marseille, une « contre-rentrée » a eu lieu dans un local proche du palais de justice, sur l'initiative du Syndicat de la magistrature. Un « premier contact » a été établi à cette occasion avec les unions départementales des syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C., des associations de consommateurs, de la confédération des Syndicats des familles, du Syndicat des avocats de France et de la Ligue des droits de l'homme.

Il a été décidé que des contacts suivis et méthodiques seraient établis entre les représentants du Syndicat de la magistrature et ces organisations. Ce travail de réflexion collective devrait déboucher sur la publication d'un Livre blanc. — *(Corresp.)*

Attentat contre le Comité d'information et de solidarité avec l'Espagne.

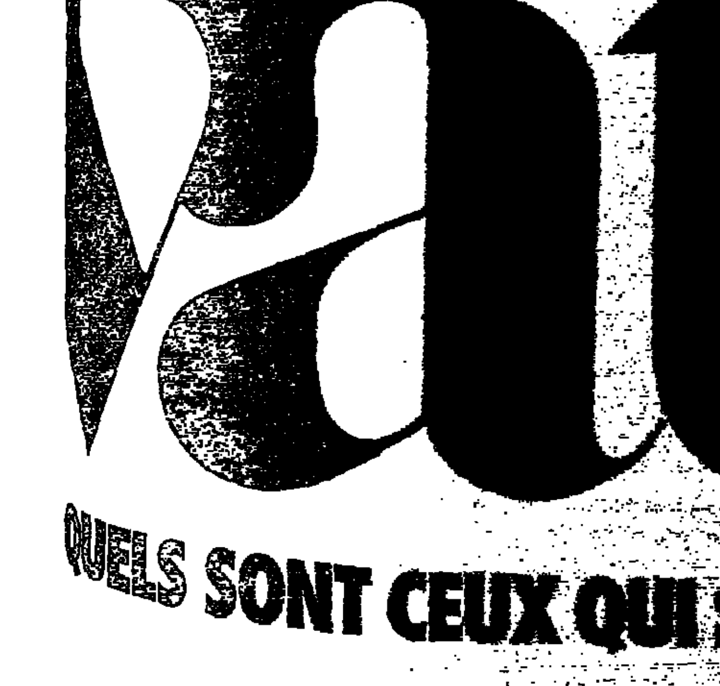
Le siège du Comité d'information et de solidarité avec l'Espagne (CISE) a été endommagé par une explosion qui s'est produite le samedi 15 janvier, à 2 heures du matin, 198, rue Saint-Jacques (cinquième arrondissement). La porte principale a été pulvérisée. Le CISE, qui donne cette information, rappelle qu'un attentat avait déjà été commis le 6 juin 1975, contre le CISE, qui milite en faveur de l'amnistie générale pour les prisonniers espagnols.

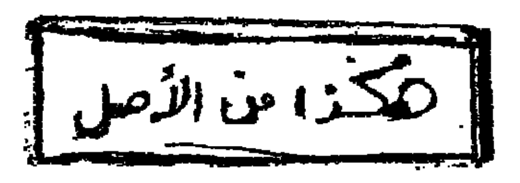
Protestations après la décision d'annulation de l'OCA et de l'UNEC.

Après l'arrêté du ministère de l'intérieur en date du 23 décembre 1976 frappant de « nullité » l'Organisation communiste africaine (OCA) (*le Monde* du 8 janvier), mouvement d'extrême gauche dont le journal s'intitule *Révolution Afrique*, et l'Union nationale des étudiants du Cameroun (UNEC), de nombreuses associations et organisations protestent contre *« cette mesure d'interdiction »*. La C.F.D.T., le S.A.F. (Syndicat des avocats de France), l'A.A.A.F (Association des avocats africains en France), la Cimade, le CLAP (Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion), le FASTI (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés), le GISTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés), la Ligue des droits de l'homme, le MAJ (Mouvement d'action judiciaire), etc., demandent *« la modification d'une législation (notamment décret-loi du 12 avril 1939) qui interdit en fait aux étrangers de se constituer en association »*.

DANS LES ÉCOLES DE PARIS

Les parents





هكذا من الأصل

ÉDUCATION

DANS LES ÉCOLES DE PARIS

Les parents punis

Des policiers requis pour « accueillir » des parents d'élèves sur le seuil d'une école primaire et les empêcher de se réunir, telle est la mésaventure survenue le 4 janvier, à Paris, rue Maurice-Rouvier, dans le quatorzième arrondissement. Le même jour, le *Journal officiel* avait publié les premiers décrets d'application de la réforme Haby prévoyant d'accroître la participation des parents dans les écoles primaires...

Depuis plus d'un an, la colère s'amplifie dans plusieurs associations de parents d'élèves de Paris. Pour défendre une revendication catégorielle, certains directeurs d'école interdisent les réunions de parents dans les locaux scolaires. Ces directeurs n'en veulent pas aux parents, mais ils espèrent, par cette obstruction systématique, que l'administration de l'éducation, finira par leur accorder ce qu'ils demandent.

Actuellement, les directeurs d'école primaire ou maternelle ont un statut ambigu. Ceux qui sont en poste à Paris bénéficient de décharges totales d'enseignement, c'est-à-dire qu'ils ne font plus la classe. En banlieue et en province, en revanche, les « *instituteurs chargés d'école* » — c'est leur titre officiel — ne bénéficient pas du même avantage. Les décharges leur sont accordées proportionnellement aux effectifs. En 1970, une tentative avait été faite de réduire le privilège des Parisiens. La réaction ne se fit pas attendre et l'administration recula.

Forts de ce premier succès, les directeurs d'école parisiens se sont mobilisés — en dehors des syndicats d'instituteurs — et ont créé à Paris une « *amicale* » dont les objectifs sont de faire reconnaître leur situation de chefs d'établissement à part entière « *dans les écoles ayant au moins cinq classes primaires ou quatre classes maternelles* » avec notamment, des traitements « *augmentés de façon considérable* ».

Désespérant d'obtenir gain de cause par les méthodes habituelles, les militants parisiens de l'amicale décidèrent, en janvier 1976, de passer à l'action directe. L'affaire du quatorzième arrondissement est ainsi l'aboutissement d'un conflit qui échappe aux parents d'élèves et dont ils sont les premières victimes.

La rébellion des directeurs est allée dans ce cas jusqu'à s'opposer à une autorisation de réunion donnée par l'inspecteur d'académie, qui est pourtant leur supérieur hiérarchique. « *Tant que nous ne serons pas reconnus officiellement et indiciairement*, explique le secrétaire général de l'amicale, *comme directeurs d'école, nous nous opposerons à l'entrée des associations de parents d'élèves dans les locaux. Nous travaillerons avec eux lorsque nous ne serons plus des* « instituteurs chargés d'école » *sans aucun pouvoir réel de décision.* »

A l'inspection académique de Paris, on ne goûte guère cette attitude : « *Les parents ont le droit de tenir les réunions dans les locaux scolaires* », nous a déclaré l'inspecteur chargé du secteur. Destiné à mobiliser l'opinion des parents en sa faveur, le mouvement des directeurs a, pour l'instant, obtenu l'effet inverse : les parents punis ne se sentent pas solidaires. L'association Comec de la rue Maurice-Rouvier a décidé de convoquer à nouveau son conseil d'administration, à l'école, le 18 janvier : « *Nous refusons de nous laisser intimider.* » Elle espère que, cette fois, la police ne sera pas au rendez-vous.

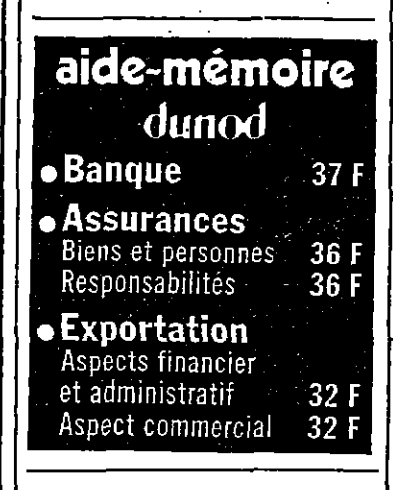
Br. F.

A l'appel du SGEN-C.F.D.T.

VINGT-QUATRE HEURES DE GRÈVE DANS LES I.U.T.

Le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) a appelé ses adhérents enseignants des instituts universitaires de technologie (I.U.T.) à se mettre en grève pour vingt-quatre heures mardi 18 janvier. L'action décidée par le S.G.E.N. vise les mesures annoncées récemment par le secrétariat d'État aux universités, concernant le statut des enseignants (les postes d'assistants pourraient être prochainement transformés en postes de second degré) et la refonte prévue des programmes d'enseignement.

D'autre part, le *Journal officiel* du 15 janvier a publié un décret réglementant la procédure de nomination des directeurs de département des I.U.T. Le directeur d'un I.U.T. doit actuellement recueillir l'« *avis favorable* » du conseil de l'établissement. Désormais, pour nommer un directeur de département, il n'aura plus besoin que de l'« avis » simple de ce conseil.



CORRESPONDANCE

A propos des activités de l'université Saint-Joseph de Beyrouth

A la suite de notre article sur les Libanais en France (le Monde daté du 31 décembre et du 1er janvier), le recteur de l'université Saint-Joseph de Beyrouth, le Père Jean Ducruet, nous apporte les précisions suivantes :

L'université Saint-Joseph a beaucoup souffert de la guerre, plus encore par la mort de ceux qui l'animaient que par la partielle destruction de sa faculté de médecine et de son école d'ingénieurs : mais elle n'a pas fermé ses portes et près de quatre mille étudiants, sans distinctions de communauté ou de religion, y poursuivent leurs études. Les facultés de médecine, de pharmacie et de médecine dentaire ont achevé, le 28 décembre, les examens qui terminent l'année universitaire 1975-1976 durant laquelle les étudiants ont été accueillis par l'Hôtel-Dieu de France, l'hôpital Barbir et l'université américaine. Les étudiants des facultés de droit, de sciences économiques et de gestion des entreprises ont poursuivi, l'an passé, leurs études dans huit centres et après leurs deux sessions d'examens ont retrouvé leur campus pour la rentrée du 14 décembre ; il en est de même des facultés de lettres et de sciences religieuses. Seule l'école d'ingénieurs n'a pu assurer totalement sa rentrée : elle a du moins accueilli quatre cents étudiants dans ses deux années préparatoires. Nos installations sont en partie détruites, il est vrai. Mais notre volonté de maintenir est si peu atteinte que nous ouvrions le 19 janvier le Centre universitaire de Tripoli, qui assurera le premier cycle des études universitaires pour les étudiants du Liban-Nord.

(...) Je profite aussi de cette occasion pour dire aux étudiants libanais en France que le Liban a besoin d'eux et qu'ils ne s'attardent pas trop même sur des rivages hospitaliers. Il y a ici un pays à reconstruire : il a besoin de sa jeunesse.

SOCIÉTÉ

Une enquête de l'Institut national d'études démographiques

La famille, valeur refuge ?

Dans un monde en plein bouleversement, la famille resterait-elle un îlot protégé ? La question peut paraître saugrenue. Certes, la France ne connaît pas, et de loin, un taux de divorce aussi élevé que les États-Unis, la Grande-Bretagne ou les pays scandinaves, mais il augmente pour atteindre près de 15 % du nombre des mariages. Certes, l'institution familiale n'est pas aussi *désacralisée* qu'au Danemark, où les trois quarts des jeunes vivent en cohabitation, parfois plusieurs années, avant de passer devant M. le maire ; mais, en France aussi, les relations sexuelles avant le mariage sont devenues monnaie courante et le « mariage à l'essai » devient plus fréquent. Comment penser que la famille puisse rester une valeur sûre dans une société où toutes les valeurs sont remises en cause ?

Pourtant, la première impression que l'on tire à la lecture de l'imposante enquête publiée par l'Institut national d'études démographique (INED) sous le titre « La famille après le mariage des enfants ; Étude de relations entre les générations », c'est bien celle d'une pérennité de l'institution familiale.

L'originalité de l'enquête, faite en 1975-1976, tient d'abord à son objet, comme le font remarquer les auteurs, M. Louis Roussel et Mme Odile Bourguignon. Autrefois, la génération des parents était sur le point de disparaître quand les plus jeunes enfants atteignaient l'âge adulte. Avec le formidable et récent allongement de l'espérance de vie, deux générations d'adultes, parents et enfants, coexistent. Mais, dans le même temps, l'industrialisation et l'urbanisation n'ont-elles pas entraîné une telle mobilité des hommes que la famille élargie a éclaté, séparant les générations, isolant les jeunes ménages du réseau familial de naguère ? L'enquête de l'INED apporte un premier démenti à cette hypothèse tenue souvent pour vérité.

Les réponses aux questions posées à deux échantillons représentatifs de la population française, l'un composé de mille deux cent quatre-vingts parents âgés de moins de quatre-vingts ans et ayant des enfants mariés, l'autre de mille deux cent soixante couples âgés de moins de quarante-cinq ans et ayant encore leurs parents, révèlent que si parents en enfants ne vivent plus sous le même toit jamais leur désir d'être ensemble n'a été aussi vif.

Cela se traduit d'abord par la proximité des résidences. La cohabitation avec les parents est mal supportée même si, pour des raisons matérielles, un jeune ménage sur quatre reconnaît qu'il a vécu au moins quelques mois, au début du mariage, dans l'une des familles d'origine. Mais le voisinage est recherché : près de trois jeunes foyers sur quatre résident à moins de 20 kilomètres des parents ou des beaux-parents ; seul un jeune ménage sur dix habite à plus de 100 kilomètres de sa famille.

La fréquence des relations entre parents et enfants mariés confirme que cette proximité de résidence a été, en général, voulue. On se voit une fois par semaine et même davantage, le plus souvent chez les parents : comme le constate une mère « *on est toujours chez soi chez ses parents, pas chez ses enfants* ». On garde des relations avec les oncles et tantes et même avec les amis des parents. Plus on est éloigné, plus on a tendance à passer une partie de ses vacances ensemble.

Des relations ambiguës

L'importance de ces liens, voulus de part et d'autre, n'empêche pas leur ambiguïté. Les rapports entre les générations ont changé ; les parents n'ont souvent plus ni connaissance ni savoir-faire à transmettre à leurs enfants ; c'est même parfois le fils ou la fille qui fait découvrir à ses parents une nouvelle technique, la qualité d'un nouvel appareil ménager ou les performances d'un nouveau moteur d'automobile. Il n'est pas davantage question de transmettre des valeurs : ce sont plutôt les parents qui se rallient aux idées de leurs enfants ou font mine de le faire. Anciens et jeunes sont presque d'accord dans les mêmes proportions pour considérer que l'égalité entre les sexes est une bonne chose ou que l'éducation des enfants est de la responsabilité exclusive des parents. Ce dernier sujet et les questions politiques, les problèmes d'argent, les relations sexuelles sont en générales, bannis des conversations familiales, car on sait qu'ils sont source de conflits. De même, le débat de principe ou d'idées n'est guère de mise, quitte à ce que les relations apparaissent souvent vides de tout contenu culturel.

Les échanges sont « *asymétriques et masqués* », note M. Roussel. Les parents jouent les prestataires de service, gardent leurs petits-enfants — c'est le cas pour un bébé sur trois âgé de moins d'un an ; — ils sont toujours prêts à apporter une aide matérielle, parfois financière en cas de difficultés. Pour les enfants, même mariés, ils restent un havre de sécurité. Ils exorcisent aussi la menace de la mort : leur seule présence semble garantir que le tour de la génération suivante est encore éloigné. Les parents âgés ne demandent, en échange de leurs services, qu'un peu d'affection ; leurs enfants leur apportent aussi une sorte de sécurité contre la solitude possible quand vient le moment de cesser toute activité professionnelle. Une mère de trente ans ne reconnaissait-elle pas déjà : « *J'ai voulu avoir des enfants pour ne pas être seule quand je serai vieille.* »

Chacun cherche à masquer ce qui pourrait apparaître comme un marchandage dans ces relations entre générations. S'agit-il bien d'ailleurs toujours de cela ? La famille n'est-elle pas aussi le lieu où chacun cherche à revivre un passé plus ou moins imaginaire ? N'est-elle pas surtout le dernier refuge où la singularité de chaque être est valorisée ; sinon une anti-société, du moins un « ailleurs », à l'abri de la précarité des choses, où les liens ont une permanence et où chacun est reconnu pour lui-même ? « *Beaucoup de choses changent, mais la famille restera toujours ce qu'elle est.* » Ce point de vue est aussi largement partagé par les enfants (61 %) que par leurs parents (63 %). Conviction ou volonté de se rassurer ?

JEAN-MARIE DUPONT.

★ *La famille après le mariage des enfants*, par Louis Roussel, avec la collaboration d'Odile Bourguignon. INED, Travaux et Documents, Cahier n° 78. PUF, 25,70 F.



MÉDECINE

A Toulouse

Deux prestidigitateurs démontrent le truquage de la « chirurgie à mains nues »

De notre correspondant régional

Toulouse. — Trois jours après la démonstration de M. Michel Carayon, émule des « guérisseurs philippins », deux prestidigitateurs toulousains viennent de faire une démonstration de « chirurgie à mains nues » dans une salle d'opération de la clinique des Cèdres, située dans la banlieue de Toulouse, (*le Monde* daté 16-17 janvier).

L'opération s'est déroulée en présence d'un médecin et du professeur Lignon, de l'université de Toulouse-Le Mirail. Exécutant les mêmes gestes que M. Carayon, M. Aldo Farrez qui, en sa qualité de cameraman à FR 3, avait filmé la démonstration du « chirurgien » et M. Llorrens, membre, comme son camarade, de l'Association française des artistes prestidigitateurs, ont extrait de l'abdomen d'un patient un morceau de viscère de canard et tout un flot de fleurs artificielles semblables à celles qu'utilisent les magiciens au cours de leurs représentations.

Beaucoup mieux que lors de la démonstration de M. Carayon, au sauna finlandais, journalistes, photographes et cinéastes ont pu assister au spectacle et poser de nombreuses questions. Pour le professeur Lignon et MM. Aldo Ferrez et Llorrens qui avaient provoqué cette réunion, la démonstration a été faite que deux habiles manipulateurs pouvaient faire surgir d'un corps humain des substances animales et même des fleurs. Cette démonstration, a déclaré un des organisateurs, met en évidence le caractère frauduleux de ce qu'on appelle la « chirurgie à mains nues ». — L. P.

● *P.M.I.* — Un concours sur titres pour un poste de médecin à temps complet de protection maternelle et infantile a lieu à la préfecture de la Corse du Sud. Les candidatures sont à adresser à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale de la Corse du Sud. Services généraux, 7, cours Grandval, 20184 Ajaccio.

RELIGION

DEVANT LES DIPLOMATES ACCRÉDITÉS AUPRÈS DU SAINT-SIÈGE

Brisez l'escalade de la violence, déclare Paul VI

Cité du Vatican. — Paul VI a reçu, samedi 15 janvier, les diplomates accrédités auprès du Saint-Siège, pour les vœux traditionnels de début d'année. Répondant à M. Henri René Dodds, ambassadeur du Sénégal et doyen du corps diplomatique, le pape a prononcé — en français — un discours sur la violence dans le monde.

De notre correspondant

« Au-delà de toutes les vicissitudes que peut nous réserver l'année 1977, a-t-il dit notamment, *c'est l'espérance qui nous anime (...), mais elle n'empêche pas d'être réaliste, au contraire. Or le monde auquel elle s'adresse — et ce sera le thème majeur de notre entretien, — est un monde en proie à la violence. Certes, il n'y a pas de guerres internationales ouvertes (...), mais comme un feu mal éteint, prêt à repartir au premier souffle, la violence couve et, pendant ce temps, elle continue ses ravages : citons, à titre d'exemple, une criminalité qui ne répugne devant aucun moyen ; de monstrueux sabotages, l'enchaînement des terrorismes et des répression ; les tortures avilissantes ; les condamnations arbitraires ; l'oppression de peuples entiers par des pouvoirs inhumains qui ne respectent plus les libertés et droits fondamentaux ni même l'acquis des civilisations précédentes ; les dénis de justice ; les connivences ou la protection accordée indûment aux terroristes ; les vengeances privées ; dans un autre domaine, on pourrait mentionner l'agression plus sournoise des consciences par la pornographie ou la partialité de certaines mass media, et aussi la violence plus radicale encore qui vise à éliminer, en fait, la liberté de religion. »*

Paul VI est convaincu que cette situation peut annoncer *« de redoutables explosions »*. Mais il faut, dit-il, s'attaquer d'abord aux causes, *« faire du neuf dans un monde vieilli de ses injustices et obligé, s'il veut survivre, de s'engager dans la voie de mutations profondes »*. La réflexion doit cependant aller plus loin encore et porter, au-delà des causes, sur *« l'enchaînement des violences »*. Celle-ci est d'abord due, selon le pape, à *« une vue délibérément partiale de la réalité »*. Il dénonce à ce propos *« une présentation manichéenne et pharisienne des responsabilités (...), des idéologies totalisantes qui viennent encore durcir l'opposition, répartissant rigoureusement les hommes et les groupes. Ici, en « exploités et exploiteurs », là, en « amis et ennemis » (...)*, ainsi que *« le doute sur la légitimité »* quand s'émiette le consensus national et que règnent alors la violence et la répression.

« Un climat à créer »

« Brisez l'escalade de la violence ! », a lancé Paul VI à ses interlocuteurs. *« Imaginons des voies neuves, où l'esprit, tout en demeurant critique, mette la cohérence, et où le cœur suscite le dialogue. Au lieu de stimuler les instincts souvent agressifs de l'avoir, du pouvoir, du nationalisme étroit, de la race, du sexe, apprenons à les maîtriser et à les intégrer dans les finalités personnelles et sociales plus hautes. »*

Mais, selon le pape, *« l'œuvre dépasse la bonne volonté des gouvernants : c'est tout un climat qu'il faut créer »*. Les chrétiens y apportent leur contribution, *« convaincus que le progrès est à la mesure exacte de la charge d'amour, d'amitié et de fraternité que nous savons mettre, même au cœur des combats nécessaires pour la justice »*. — R. S.

DÉFENSE

Le « marché d'avions du siècle »

LES CLIENTS EUROPÉENS DU F-16 CHERCHENT A OBTENIR DES ÉTATS-UNIS DE MEILLEURES CONDITIONS D'ACHAT.

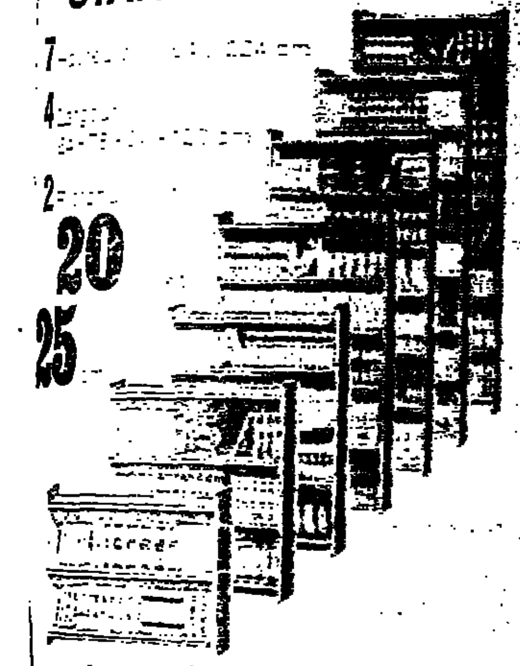
Bruxelles (Reuter, A.F.P.). — Les ministres de la défense du Danemark, de la Belgique, des Pays-Bas et de la Norvège, les quatre pays de l'OTAN qui ont décidé, en juin 1975, d'acheter ensemble trois cent quarante-huit exemplaires de l'avion de combat General-Dynamics F-16, se réunissent ce lundi 17 janvier, à Bruxelles, pour obtenir de meilleures conditions d'achat de la part des Etats-Unis.

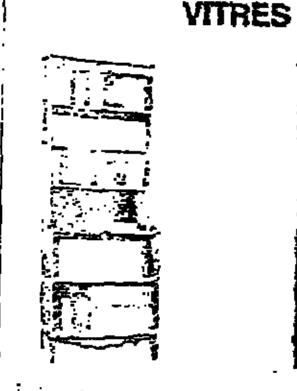
Des représentants américains assistent également à la réunion, qui a lieu à la demande du Danemark. Les quarte pays, qui n'ont vas encore signé le contrat final de 2,2 milliards de dollars (11 milliards de francs), qualifié de « marché du siècle », souhaitent des aménagements compensatoires plus favorables, de nature à leur permettre de récupérer une partie des fonds affectés à l'achat de l'avion et un contrôle plus strict des prix.

D'autre part, le gouvernement américain et la fabrique nationale d'armes de Herstal-Liège ont signé un contrat portant livraison de dix mille mitrailleuses Mag-58, qui équiperont divers chars américains.

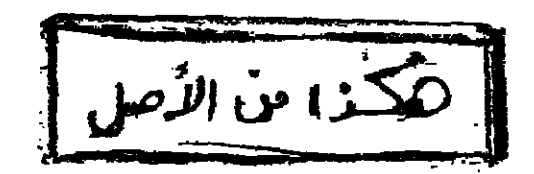
Ces armes seront construites à Herstal. Les premières fournitures interviendront en septembre 1977. Ce contrat prévoit la possibilité pour le gouvernement américain de fabriquer la Mag sous licence. C'est la première fois depuis 1892 que les Etats-Unis adoptent une arme légère étrangère. La Mag a été sélectionnée par l'armée américaine en mars 1976 après avoir subi avec succès des essais et des tests comparatifs très sévères. Cet achat est aussi une contrepartie américaine du choix belge en faveur de l'avion F-16.











LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES

La plus moderne maison spécialisée - 61, rue Froidevaux 75014 PARIS

A.T.P. s.a. au capital de 642.360 Francs

150 MODELES VITRÉS

SUPERPOSABLES . JUXTAPOSABLES
DEMONTABLES . ACCORDABLES

Étroits - Larges - Profonds - Nombreux bois.

Du meuble individuel au grand ensemble.

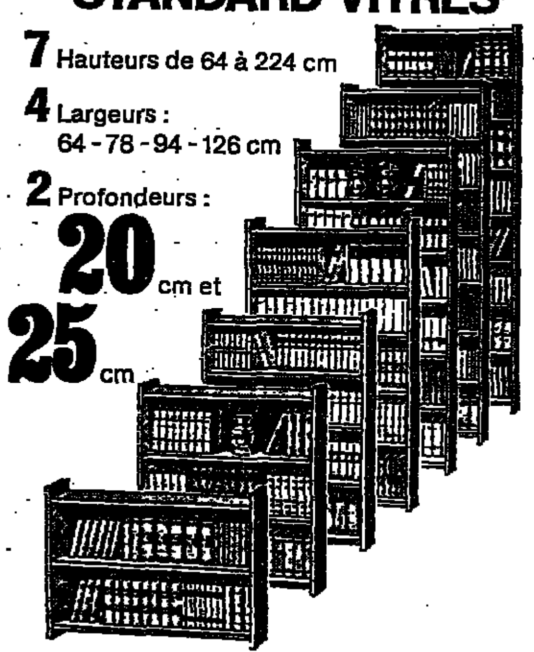
Etagères en multipli, montants en aggloméré bois (panneaux de particules). Placage acajou traité ébénisterie. vernis cellulosique satiné. teinte acajou s'harmonisant avec tous les styles. Fonds contreplaqué. Vitres coulissantes avec onglets. bords doucis.

BIBLIOTHÈQUES STANDARD VITRES

7 Hauteurs de 64 à 224 cm

4 Largeurs : 64 - 78 - 94 - 126 cm

2 Profondeurs : **20** cm et **25** cm



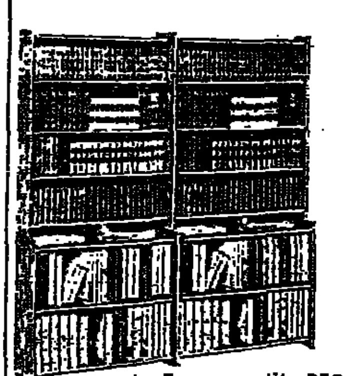
Prof. utile : 16,5 ou 21,5 cm
Hauteur utile entre les rayons : 25 cm

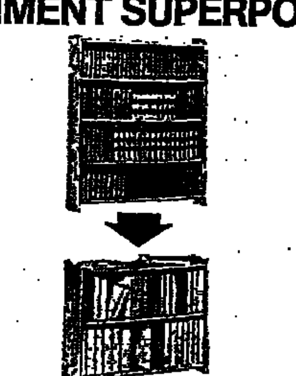
Installez-vous ULTRA-RAPIDEMENT vous-même

Nous vous conseillons de prendre les mesures de l'emplacement à meubler. (Hauteur. Largeur, profondeur.)

100 *COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE par simple pose, sans aucune fixation.*

COMMENT JUXTAPOSER — **COMMENT SUPERPOSER**





Tous nos modèles DE PROFONDEURS IDENTIQUES mais de hauteurs et largeurs différentes peuvent être juxtaposés. Extension à l'infini par simple superposition.

Tous nos meubles DE MÊMES LARGEURS mais de profondeurs et hauteurs différentes peuvent être posés l'un sur l'autre sans aucune fixation.

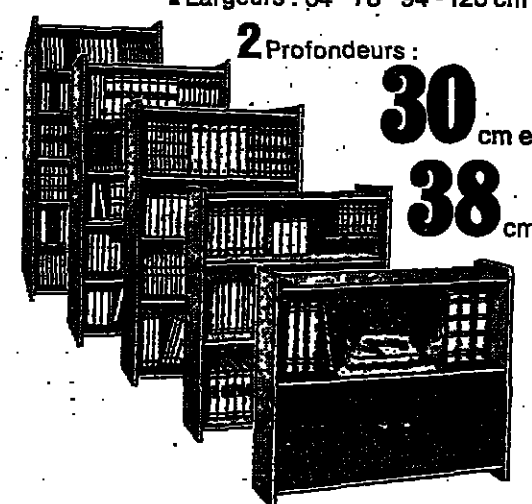
Exemples de Juxtapositions et Superpositions

BIBLIOTHÈQUES VITRÉES GRANDE PROFONDEUR

5 Hauteurs de 83 à 222 cm

4 Largeurs : 64 - 78 - 94 - 126 cm

2 Profondeurs : **30** cm et **38** cm



Prof. utile : 26,5 ou 34,5 cm
Hauteur utile entre les rayons du bas : 36 cm ; autres : 33 cm
Spécialement conçues pour servir de base à tous nos modèles standard ou pour très gros volumes ou télévision.

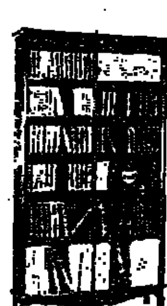
MEUBLES RUSTIQUES VITRES

BIBLIOTHEQUES RUSTIQUES VITREES

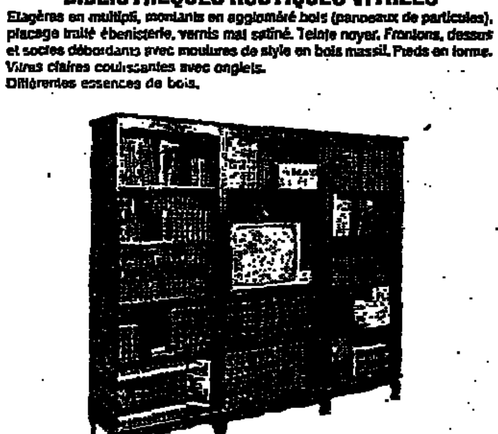
Etagères en multipli, montants en aggloméré bois (panneaux de particules), placage traité ébenisterie, vernis mat satiné. Teinte noyer. Frontons, dessus et socles débordants avec moulures de style en bois massif. Pieds en forme. Vitres claires coulissantes avec onglets. Différentes essences de bois.



RUSTIQUE TOUS FORMATS
Haut. 205 cm - Larg. 94 cm
Prof. 42/27,5 cm



RUSTIQUE
Haut. 208 cm - Larg. 116 cm
Prof. 33 cm

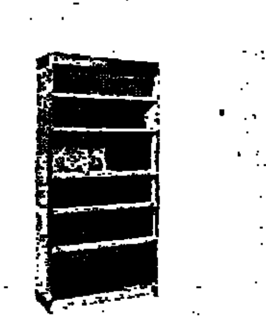


GRANDE PROFONDEUR avec niche pour télévision

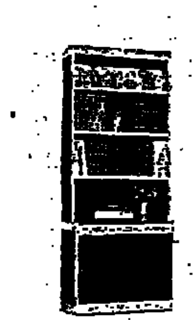
BIBLIOTHEQUES CONTEMPORAINES

BIBLIOTHEQUES CONTEMPORAINES

Réalisées en profilé aluminium anodisé brossé et en stratifié blanc ou noir. Montants et traverses en aluminium. Pinces d'assemblage brevetées A.T.X. Pieds à vérins plastique noir. Montants et fonds en stratifié double face 8 mm. Crémaillères aluminium encastrées. Etagères réglables en aggloméré stratifié double face 19 mm. Chant avant avec T aluminium encastré.



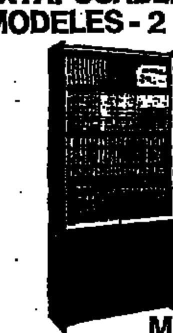
En profilé aluminium
Haut. 200 cm - Larg. 94 cm
Prof. 25 ou 35 cm



Tous formats avec portes pleines coulissantes
Haut. 245 cm - Larg. 94 cm
Prof. 45/35 cm

JUXTAPOSITION DE MODELES CONTEMPORAINS
Largeur de l'ensemble : 266 cm - Hauteur : 200 cm - Profondeur : 35 cm
Contenance : 400 volumes.
Livrés démontés - montage très facile à l'aide d'une simple clé jointe.

MEUBLES COLLECTIVITES JUXTAPOSABLES - VITRES - FERMANT A CLE 2 MODELES - 2 LARGEURS - 2 PROFONDEURS



Mis au point pour les COLLECTIVITES, entièrement FERMES A CLE :
Côtés, étagères et portes pleines en panneaux de particules bois replaqués acajou déroulé.
Baie de chemin de roulement en alu oxydé ton or.
Glaces de 6 mm, joint poli, avec onglet.
Ton acajou moyen, vernis cellulosique satiné.

MODELE 410 C : haut. : 222, larg. 78, prof. 35/25
Partie basse : prof. 35, prof. utile 33, 1 rayon de 71 cm fermé en façade par 2 portes ouvrantes avec serrure. 1 étagère intérieure.
Partie haute : prof. 25, prof. utile 21,5, 1 rayon de 137 cm fermé en façade par 2 glaces coulissantes avec sabots et chemin de roulement, fermeture par serrure, 4 étagères intérieures, réglables sur crémaillères.

MODELE MEDICAL
en STRATIFIE BLANC MAT pour hôpitaux, cliniques, docteurs, biologistes, infirmiers
FERMANT ENTIEREMENT A CLE

Livraison RAPIDE et FRANCO dans toute la France métropolitaine

●

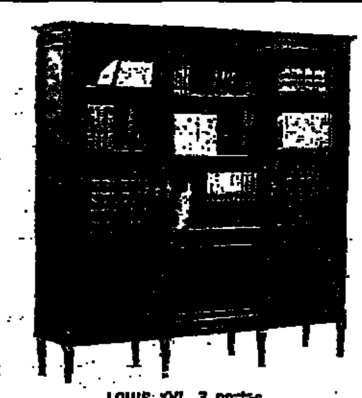
Notre tarif vous permettra de **Chiffrer votre Dépense** et de vous installer **Sans surprises**

●

Nous vous conseillons de prendre les mesures précises de l'emplacement à meubler

MEUBLES DE STYLES

REGENCE
●
LOUIS XVI
●
DIRECTOIRE
●
REGENCY
●
sur mesures devis gratuit et rapide



LOUIS XVI, 3 portes
Haut. 177 cm, Larg. 164 cm, Prof. 38 cm
Prof. utile 31 cm

Expositions :

ouvertes tous les jours, même le samedi

- *AMIENS – 3, rue des Chaudronniers
- BORDEAUX – 10, rue Bouffard
- CLERMONT-FERRAND 22, rue G. Clemenceau
- *GRENOBLE – 59, rue Saint-Laurent
- LILLE – 88, rue Esquermoise
- LYON – 9, rue de la République
- *MARSEILLE – 109, rue Paradis
- *MONTPELLIER – 8, rue Sérane
- *NANTES – 16, rue Gambetta
- *NICE – 8, rue de la Boucherie (Vieille Ville)
- **RENNES – 18, quai Émile Zola (près du Musée)
- *STRASBOURG – 11, av. du Gal de Gaulle
- TOULOUSE – 2 et 3, quai de la Daurade
- **TOURS – 5, rue Henri Barbusse

* fermé le lundi matin
** fermé le lundi

PRIX IMBATTABLES !

LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES

"En Montparnasse" 61, rue Froidevaux 75014 PARIS
Magasin ouvert tous les jours même le samedi de 9 h à 19 h sans interruption.

Métro : Gaîté, Raspail, Edgar Quinet - Autobus : 28 - 38 - 58 - 68

BON pour catalogue GRATUIT — MO 17

Veuillez m'envoyer sans engagement votre CATALOGUE BIBLIOTHÈQUES VITRÉES contenant tous détails : hauteur, largeur, profondeur, bois, contenance, bois, demande de devis, etc.

M. ....
à ....
Ville .... Code postal ....



Parmi nos dernières installations

Ambassade de Belgique, des États-Unis • Conseil de l'Europe à Strasbourg • Préfectures de la Somme, de l'Isère • Bibliothèque Municipale de Montpellier • Universités de Paris, de Poitiers, de Rennes • Sciences Politiques, École Supérieure de Physique et Chimie • Centre Universitaire Dauphine • Facultés de Sciences de Paris, de Bordeaux, de Lille, de Marseille, de Rennes • Facultés des Sciences Pharmaceutiques de Tours et de Clermont-Ferrand • Facultés de Médecine de Lyon et Marseille • École Polytechnique de Paris • École des Mines de Paris École Normale d'Instituteurs de Grenoble • École Nationale d'Aviation Civile de Toulouse • Laboratoire de Toxicologie à Nantes M.G.E.N. à Nice • Centre National de Recherches Scientifiques de Lyon • Clubs Hôtel de Val Thorens, la Clusaz, de Méribel • Ministères de l'Équipement et du Logement, de l'Économie et des Finances, de l'Intérieur, de l'Agriculture.

FACULTÉ DE RETOUR EN CAS DE NON-CONVENANCE

ou appelez le 633.73.33

répondeur automatique 24 h sur 24

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

LE PREMIER CONGRÈS DE L'AJODER EN AQUITAINE

Les régions : une clef pour l'Europe

Bordeaux. — Pourquoi l'Association des journalistes du développement régional (Ajoder), que préside Philippe Vasseur, avait-elle choisi l'Aquitaine pour réunir son premier congrès ? Sans doute parce que le sens de l'accueil est à la fois, dans cette province, un art et une seconde nature. Mais aussi parce que toutes les actions et préoccupations de l'aménagement du territoire trouvent ici des implications concrètes.

Les journalistes de l'Ajoder, auxquels s'étaient joints, à Pau et à Bordeaux, plusieurs confrères d'autres pays européens, ont tenté, après trois jours de travaux, non de « réinventer » la politique d'aménagement du territoire — car la première qualité de cette politique doit être sa constance et l'opiniâtreté dans l'effort de justice géographique — mais de proposer aux pouvoirs publics, pour une fois juges, des inflexions, voire des réformes.

Réformes? Dans la mise en valeur des façades maritimes par exemple. Un port comme Le Verdon ne restera qu'une escale tant que n'auront pas été conçus dans un même programme les équipements maritimes, routiers (il faut songer à un pont sur la Gironde) et ferroviaires. L'échelonnement des programmes crée à chaque étape des difficultés qui s'amoncellent et font boule de neige. Mieux vaut des équipements plus modestes, mais qui ne négligent aucun aspect du développement. De même est-il indispensable de créer un corps de « gardes-côtes » responsables de la surveillance — et peut-être de la gestion — du littoral (pas simplement la frange maritime) dans le but de coordonner les actions parfois disparates de toutes les administrations et collectivités locales concernées.

Enfin, tout le monde s'est accordé pour souhaiter que l'effort essentiel porte désormais sur les ports moyens. « *C'est l'évolution technique vers la concentration et la conteneurisation qui condamne le port de Dieppe* », a expliqué M. François Essig, délégué à l'aménagement du territoire. « *Il faudra alors trouver pour Dieppe des trafics spécialisés qui n'ont rien à faire au Havre.* »

De notre envoyé spécial

Et les métropoles d'équilibre ? « *Vu les travaux babyloniens qui leur sont confiés, la loi qui les régit est complètement caduque* », a plaidé M. Jacques Chaban-Delmas. Comme il ne faut plus trop compter sur l'accroissement des emplois industriels dans les métropoles, et comme toutes les grandes villes ne peuvent prétendre devenir des capitales financières, culturelles, politiques et administratives influentes en Europe, il faudra, a suggéré l'Ajoder, que l'Etat définisse sans tarder — peut-être lors d'un débat au Parlement et par le biais de la politique contractuelle avec les syndicats en fonction publique — les grandes lignes d'une politique de décentralisation des ministères parisiens.

Ces propositions sont formulées à un moment crucial pour l'aménagement du territoire, puisque M. Jean Lecanuet, qui a en charge ce secteur, présentera, en mars, à un conseil de planification des mesures de renforcement de cette politique. Politique qui, depuis ses origines de 1963, vieillit et subit surtout les contrecoups d'une crise économique frappant indistinctement toutes les régions.

Chasse aux gaspillages

La « relance » comportera au moins trois parties : il faudra utiliser mieux les dépenses et les agents publics pour qu'ils deviennent des leviers de l'aménagement régional (péréquation des péages sur les autoroutes, infléchissement des tarifs publics selon les régions). Il faudra aussi régionaliser avec plus de rigueur le budget d'équipement de l'Etat et contraindre les entreprises nationales et les banques à relayer les efforts de l'Etat, du moins si l'on continue à penser qu'« *aménager, c'est contrarier le mouvement spontané des forces économiques* ». Enfin, notamment dans les régions frontalières, des mesures doivent être prises d'urgence pour éviter les doubles équipements, donc les gaspillages.

« *Au moment où l'Europe va se donner un Parlement, cette assemblée ne sera une expression politique vivante que si l'électeur, au moment de son vote, se sent directement concerné par les problèmes de sa vie quotidienne. Certes, il faut que l'Europe s'affirme comme une puissance, mais, au-delà des équilibres de puissances, la vraie raison de vouloir l'Europe, c'est d'essayer d'en faire un modèle de civilisation et de retrouver ses vraies valeurs. Le meilleur moyen, pour y parvenir, c'est d'instaurer dans les Etats une authentique vie régionale* », a noté M. Jean Lecanuet dans un discours remarqué.

Le ministre d'Etat s'est déclaré personnellement favorable à « *une démarche confédérale de la part des responsables du Fonds, dans la préparation de ses dossiers et le montant des crédits. Tout se passe comme si on voulait cacher l'Europe aux régions* », s'est écrié le ministre.

L'Europe et la régionalisation. Voilà les deux occasions prochaines que doivent saisir les responsables de l'aménagement du territoire s'ils veulent retrouver autorité et crédibilité. Les pessimistes — les réalistes ? — diront : « *Voilà les deux planches de salut.* »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

LE DOSSIER ÉCOLOGIQUE DU CANAL RHIN-RHONE

Un grand projet, mais à quel prix ?

Partisans et adversaires du canal à grand gabarit Rhin-Rhône se sont affrontés, en Alsace et en Franche-Comté, à l'occasion de l'enquête publique qui s'est achevée le 14 janvier. Les chambres de commerce et d'industrie ainsi que de nombreux élus se sont prononcés pour. Les syndicats ouvriers, les chambres d'agriculture, les associations écologiques contre. Ces dernières ont remis aux commissaires enquêteurs trois mille cinq cents lettres manifestant leur opposition.

Dans cent quarante-cinq mairies du Jura, du Doubs, du territoire de Belfort et du Haut-Rhin, le dossier présentant le nouvel ouvrage, destiné à faire passer de la vallée du Rhin à celle de la Saône des convois de 4 400 tonnes, a été consulté avec l'intérêt que l'on devine. Pour la première fois, il comprenait un chapitre « environnement ». C'est la fameuse « étude d'impact » que la loi de protection de la nature, votée à l'unanimité en juillet 1976, a rendu obligatoire.

Besançon. — Si le projet est accepté (et financé), de gigantesques travaux dureront pendant dix ans. Il s'agit de dérouler, sur 229 kilomètres, un tapis liquide large de 55 mètres qui, par vingt-quatre écluses géantes et quinze barrages mobiles, doit escalader le seuil de Belfort, haut de 160 mètres, puis redescendre de l'autre côté. Les convois emprunteront tantôt un canal artificiel, tantôt le lit du Doubs, qui sera dragué et endigué. Les *scrapers* vont remuer 75 millions de mètres cubes de matériaux et les bétonnières cracher 3,6 millions de mètres cubes de béton. Il faudra dynamiter des seuils rocheux, percer des montagnes, aménager sept ports et reconstruire quatre-vingt-sept ponts. Puis, si les économistes ne rêvent pas, les zones industrielles surgiront en chapelet sur les rives du grand canal.

Mais voici les points litigieux qu'ont soulevés les défenseurs de l'environnement.

● *Les paysans sont inquiets :* le canal, les dépôts de déblais, les routes à refaire, vont manger 4 300 hectares de labours, de prés et de bois. Certaines terres pourront être améliorées par l'irrigation, d'autres pourraient souffrir d'une modification des nappes souterraines. Des milliers d'agriculteurs sont touchés. Il y aura des départs, des réinstallations, des modifications du cadastre tout au long du tracé. On parle même de remembrement à l'échelle des départements pour « répartir les pertes ».

De notre envoyé spécial

● *Attention aux eaux souterraines :* les écologistes craignent que le niveau des nappes phréatiques ne soit affecté par la tranchée. Il est prévu soit de l'isoler des terrains voisins par des parois imperméables, soit de la border d'un contre-canal alimentant les nappes. Les variations naturelles de celles-ci sont déjà enregistrées par un millier d'appareils. On va déplacer quatorze stations de pompage alimentant des localités et en surveiller une douzaine d'autres.

● *La mort du Doubs ?.* — Une opération « sauvetage du Doubs » est actuellemeint en cours. Coût : 560 millions. Objectif : abattre 80 % de la pollution. Elle s'achèvera en 1982, l'année même où commenceront les travaux. Dérocage à la dynamite, dragage, endigage, construction de barrages, vont rectifier la rivière sur 100 kilomètres. On prévoit l'appauvrissement, sinon la disparition complète, de la vie aquatique, pourtant fort riche. Pour réoxygéner l'eau et empêcher sa stagnation, on compte sur les barrages spécialement conçus à cet effet, et l'on promet de planter des roselières le long des rives. Resteront 57 kilomètres de bras morts ou court-circuités. L'équipement s'engage à les approvisionner en eau. Malgré cela, hydrobiologistes et pêcheurs désespèrent de sauver leur rivière.

Sur le versant alsacien, il est prévu de remonter l'eau par pompage d'un bief dans l'autre en cas de gros trafic. Prévision des écologistes : le canal deviendra une sorte d'égout.

● *L'avenir des paysages et des sites.* — L'emprise totale du canal sera de 160 mètres, avec des digues, des écluses (la plus imposante a la hauteur d'un immeuble de huit étages), des ponts dont le tablier passera à 6 mètres au-dessus de l'eau, des barrages (certains de 12 mètres de haut sur 80 mètres de large). Deux sites classés et un monument historique (le pont médiéval de Dole) disparaissent. Seize autres sont « affectés » par l'ouvrage.

Des études d'insertion dans le site ont été faites bief par bief pour tenter de limiter les dégâts. Mais sur dix propositions de modification du tracé deux deuement ont été acceptés totalement et deux autres partiellement. L'équipement promet d'engazonner les berges et de planter des arbres partout où cela sera nécessaire. 500 000 F par bief sont prévus à cet effet. Il en faudrait parfois dix fois plus.

Plusieurs centaines de sites archéologiques allant de la préhistoire au Moyen Age se trouvent sur le tracé du canal ou à proximité. Tous ceux qui sont appelés à disparaître seront fouillés, préventivement, par une équipe d'archéologues. Coût prévu : 800 000 F. L'équipe pourra intervenir sur le chantier en cas de découverte.

● *La vie des riverains :* les pousseurs traverseront Mulhouse (sur 1 600 mètres), Montbéliard, Dole et d'autres localités. Le bruit (70 décibels), les gaz d'échappement et la pollution de l'eau par les hydrocarbures s'ajouteront aux nuisances urbaines.

Nombre de communes riveraines rêvent d'avoir leur zone industrielle. Si le canal attirait les usines qu'on espère, on aboutirait à un couloir urbain et industriel. L'« *étude d'impact* » propose donc des coupures vertes. Pour qu'elles se traduisent sur le terrain, il faudrait un plan général d'aménagement des rives du canal, mais qui mettra d'accord cent quarante-cinq communes, quatre départements et deux régions ?

Un choc

Le grand canal occasionnera donc en Franche-Comté et dans le sud de l'Alsace un véritable choc écologique. Personne ne le nie. Le ministère de l'équipement moins que les autres, qui s'est efforcé de mesurer l'ampleur de la secousse. Les études portant sur l'environnement se comptent déjà par dizaines ; elles ont coûté entre 4 et 5 millions de francs. Leur synthèse est un maigre cahier vert de 56 pages, que l'on a glissé dans le dossier d'enquête publique.

Ce document a éveillé les inquiétudes d'au moins trois ministères parmi ceux qui sont consultés au titre de l'instruction administrative — une sorte d'enquête publique menée à l'intérieur de l'administration : l'agriculture, les affaires culturelles et la qualité de la vie. Les deux derniers exigent plusieurs études complémentaires et, en attendant, refusent de donner leur avis. Quant aux écologistes d'Alsace et de Franche-Comté, leur jugement est encore plus abrupt. « *Cette prétendue étude d'impact n'a aucun caractère scientifique*, disent-ils. *Elle ne mérite pas ce nom, et l'enquête publique ne respecte donc pas la loi.* »

A leurs collègues, les fonctionnaires de l'équipement répondent : « *D'accord pour des études, mais, en attendant leurs conclusions, commençons les travaux.* » Aux écologistes, ils opposent tous les spécialistes qui ont été consultés... y compris des écologistes.

La première étude d'impact entamée à l'occasion d'un grand équipement risque donc de tourner à la querelle d'experts. Il fallait s'y attendre. L'écologie est, par définition, une discipline complexe qui doit tout embrasser pour comprendre les mécanismes de la nature et prévoir leur évolution. Ce n'est pas en quelques semaines que cela se fait.

MARC AMBROISE-RENDU.

Corse

● LES AUTONOMISTES CORSES CONTRE LES PLASTICAGES. — Une trentaine d'autonomistes corses, victimes de plasticages au cours des derniers mois, ont barré la route Ajaccio-Bastia pendant deux heures, dimanche 16 janvier, à Corte. Ils se sont plaints qu'aucune mesure n'ait été prise pour assurer leur sécurité.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 17 JANVIER

En raison de la grève des réalisateurs, les programmes ci-dessous, notamment les émissions en direct, sont donnés sous réserves. C'est ainsi que « La tête et les jambes » sur Antenne 2 pourrait être annulé.

CONFERENCE PRESIDENTIELLE

La conférence de presse du président de la République est retransmise en direct entre 14 h. 55 et 16 h. 30 sur TF 1, Antenne 2 et sur les principales chaînes de radio.

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, La caméra du lundi : « A bout de souffle », de J.-L. Godard (1959), avec J.-P. Belmondo, J. Seberg, H.-J. Huet, Van Doude, D. Boulanger (N.).

Voleur de voiture et meurtrier d'un motard, un garçon, poursuivi par la police, cherche, à Paris, à se faire aimer d'une jeune Américaine.

Les débuts fracassants de Godard, cinéaste « nouvelle vague », dans un film qui bousculait, alors, les règles du cinéma de récit traditionnel. Avec Belmondo en héros solitaire défiant la société.

22 h., Portrait : Fritz Lang (première partie), d'A. Panigel.

Avec des extraits de films réalisés en Allemagne de 1919 à 1933.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Chronique : Les années Bonheur (1937) ; 22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard (Le logement en France).

Avec MM. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, et Claude Massu, président de la Confédération du logement.

23 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Cinéma public : « la Nuit des généraux », d'A. Litvak (1966), avec P. O'Toole, O. Sharif, D. Pleasence, T. Courtenay, Ch. Gray.

Trois généraux allemands sont soupçonnés d'un crime sexuel commis à Varsovie en 1942. Le coupable tuera encore deux fois, en 1944 à Paris et en 1945 à Hambourg. Il ne sera démasqué que vingt ans plus tard.

Enquête policière à travers certains événements de la deuxième guerre mondiale en Europe. Adaptation à grand spectacle d'un roman de Hans Hellmut Kirst. Le suspense fonctionne bien.

22 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Communauté radiophonique : sélection du prix Paul-Gilson 1976... « Une chose tout à fait naturelle », d'Anne-Lise Grobety ; 21 h., L'autre scène ou « les Vivants et les Dieux », par C. Mettra et P. Nemo : Iran, terre mystique ; 22 h. 30, Nouvelles figurations, nouvelles formes ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., En direct de Berlin, avec l'Orchestre philharmonique de Berlin, direction C.-M. Giulini, soliste M. Pollini : « Six Pièces pour orchestre » (Webern) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 4 » (Beethoven) ; « Tableaux d'une exposition » (Moussorgski) ; 22 h. 30, Généalogie de la musique ; 0 h. 5 (★), Musiques des civilisations africaines ; 0 h. 30, Bye, bye, blackbird.

MARDI 18 JANVIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., programme ininterrompu (avec, à 14 h. 50, La demoiselle d'Avignon).

20 h. 30 (R.), Téléfilm : les Prétendants de Mme Berrou, d'A. L'Hote et H. Baslé, avec M. Barrey, G. Minch, P. Santini.

Un enfant, qui a perdu son père, se met en tête de trier sur le volet ses éventuels beaux-pères, et prend en main la bonne marche du foyer. Tendresse et naïveté, quelque part près d'Audierne.

22 h., Emission littéraire : Le livre du mois, de J. Ferniot et Ch. Collange.

Josette Alia présente : « le Dernier Quart du siècle », d'André Fontaine ; Jacqueline Grapin : « le Monde rompu », de Pierre Meyer ; Pierre Legris : « Deux Lotus en Himalaya », de Jean et Danièle Bourgeois ; Louis Leprince-Ringuet : « Mémoires », de Jean Monnet ; Jean Boissonnat : « les Systèmes du destin », de Jacques Lesourne ; Raymond Bourgine : « le Mal français », d'Alain Peyrefitte ; Yvan Levai : « Mémoires de Léonard », de Martin Nadaud ; Roger Bouzinac : « le Peuple du désastre », d'André Amouroux.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. à 20 h., programme ininterrompu (avec, à 15 h. 5, La nouvelle équipe).

20 h. 30, Les dossiers de l'écran : « Pour l'exemple », de J. Losey (1964), avec D. Bogarde, T. Courtenay, L. McKern, B. Foster, J. Villiers. (N.).

En 1917, un soldat anglais, combattant sur le front du nord de la France, s'enfuit, dans un moment de désarroi. Repris et jugé pour désertion, il est fusillé, pour l'exemple.

Un constat terrible de la dégradation de la justice sous l'effet de la guerre.

22 h., Débat : Les mutineries de 1917.

Avec MM. Guy Pedroncini (auteur du livre « les Mutineries de 1917 »), Gilbert Ziebura (professeur à l'université de Constance, en République fédérale allemande), et des témoins.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « Chino », de J. Sturges (1973), avec Ch. Bronson, M. Bozzuffi, J. Ireland, V. van Patten, F. Tozzi.

En 1880, un Indien, éleveur de chevaux, est aux prises avec un propriétaire raciste qui veut lui faire quitter le pays.

Un western classique (réalisé en Espagne) et qui reprend sobrement des thèmes connus de la saga de l'Ouest américain.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : Nouvelles données de l'Europe, avec J. Fontanet et J.-M. Benoist ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nouvelles figurations, nouvelles tendances ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Musique à découvrir : variations sur le thème « Mon cœur soupire » de Mozart ; « Deux nocturnes pour violon et harpe » (Bocnsa) ; « Fantaisie pour violon et harpe » (Saint-Saëns) ; « Trio pour flûte, hautbois et harpe » (Vellones), « Divertissement » (Migot), par J. Bernard-Lacoq, J.-J. Kantorowi, P. Secnet, A. Chevalet, R. Fontaine ; 22 h., Généalogie de la musique, par J. Attali ; 0 h. 5 (★), Musique des civilisations africaines ; 0 h. 5, Bye, bye, blackbird.

La grève des artistes-interprètes n'est pas terminée

Un programme minimum a dû être diffusé par TF 1, le dimanche 16 janvier, à la place des émissions prévues, à la suite d'une grève surprise des techniciens C.G.T. et C.F.D.T. : les monteurs, les personnels de plateaux et de la régie finale, les projectionnistes, qui travaillent de façon régulière le dimanche, ont demandé que leurs heures de travail dominical soient compensées par des récupérations (les discussions, qui ont déjà eu lieu à ce sujet, n'ont pas abouti). Cette grève s'est terminée à 24 heures, mais pourrait reprendre si les revendications n'étaient pas satisfaites. Selon les syndicats des personnels techniques, cet arrêt de travail est sans rapport avec le conflit des artistes-interprètes.

Ce conflit, qui dure depuis le 18 novembre, n'est pas encore terminé. En effet, si les représentants de l'Union syndicale des artistes (U.S.D.A.-autonome) ont décidé, le vendredi 14 janvier, de suspendre la grève, s'estimant satisfaits par le protocole d'accord proposé par les responsables des sociétés de production et de programmes (*le Monde* du 15 janvier), les adhérents du Syndicat français des artistes (C.G.T.), réunis en assemblée générale, dimanche 16 janvier, ont décidé à l'unanimité de reconduire la grève jusqu'au 26 janvier. Le S.F.A. a également repoussé les accords signés par les négociateurs de l'U.S.D.A. et demande la réouverture immédiate de discussions avec les sociétés de télévision.

De son côté, le bureau de l'U.S.D.A. « *dément formellement les rumeurs selon lesquelles les adhérents de l'U.S.D.A. ne seraient pas solidaires de leurs responsables* ».

Le gala de soutien, qui devait avoir lieu ce lundi 17 janvier, à Bobino, est annulé. Il était organisé par les artistes-interprètes autonomes.

— VU —

LES AUTRES

C'est aux habitants du quart-monde et à leurs enfants que s'adresse, le dimanche matin sur la troisième chaîne, la nouvelle émission destinée aux travailleurs émigrés, « Mosaïque ». Nous l'avons assez souvent réclamée pour ne pas nous en féliciter. Sans tenir encore toutes ses promesses, elle permet déjà aux différentes cultures, aux différents horizons de venir se fondre sans se confondre à l'écran. Et de faire tomber les fils de fer barbelés d'idées fausses, d'idées reçues qui cernent, infranchissables, aux portes et au cœur de nos villes, les ghettos turcs, arabes ou portugais.

Présentés soit en langue d'origine sous-titrée, soit en français, ces chroniques — on devrait y ajouter les actualités de la semaine à Belgrade, Istanbul ou Alger, selon le cas, — ces reportages, en l'occurrence le pèlerinage à La Mecque, les numéros de variétés font passer sur nos antennes un air sain, vivifiant. On a l'impression d'ouvrir enfin nos lucarnes sur d'autres horizons ou plutôt sur l'horizon des autres. — C. S.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 17 JANVIER

— Mme *Christiane Scrivener*, secrétaire d'Etat à la consommation, participe à l'émission « A la bonne heure », qui traite aujourd'hui des droits des consommateurs en cas de litige, sur TF 1 à 18 heures (sous réserve).

— M. *Bertrand de Jouvenel*, philosophe, s'exprime à la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.

— MM. *Jacques Barrot*, secrétaire d'Etat au logement, et *Claude Massu*, président de la Confédération du logement, sont les protagonistes de « L'huile sur le feu », sur Antenne 2 à 23 h. 10 (sous réserve).

MARDI 18 JANVIER

— M. *Roger-Gérard Schwartzenberg*, délégué général des radicaux de gauche, est l'invité du « 13-14 » sur France-Inter.

— *L'Union féminine civique et sociale* dispose de la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.

— « *Les Mutineries de 1917* » constituent le sujet du débat des « Dossiers de l'écran » sur Antenne 2 vers 22 heures.

— MM. *Louis Leprince-Ringuet*, *Jean Boissonnat*, *Raymond Bourgine*, *Pierre Lebris*, *Yvan Levai*, *Roger Bouzinac*, Mme *Josette Alia* et notre collaboratrice *Jacqueline Grapin* participent à l'émission littéraire « Le livre du mois » sur TF 1 à 22 heures (sous réserve).

● ERRATUM. — Un paragraphe de la critique de l'émission des Dossiers de l'écran sur Suez, dans nos premières éditions du 13 janvier, est devenu incompréhensible à la lecture. A la fin du troisième paragraphe, il fallait lire : « *Le montage d'actualités présenté avant le débat ne les y aura guère aidés, ainsi que son trop rapide commentaire, qui faisait mourir prématurément le général Neguib.* »

La région parisienne

AUTOUR DE BEAUBOURG

Comment fermer le plateau ?

BEAUBOURG s'achève. C'est beau, c'est grand ; beau et grand comme une énigme. Qu'en adviendra-t-il et que sortira-t-il de cette énorme machine qui peut être aussi bien demain mélancolique carcasse et chose qui fut que manufacture culturelle, lieu d'échange et de création ? « Il dépend de toi, écrivait déjà Valéry au palais de Chaillot, que je sois tombe ou trésor. » De toi, c'est-à-dire de nous tous et de la manière dont seront satisfaits, éveillés, les désirs d'un public qui ne sera sans doute pas tout le monde, mais ne sera pas non plus la petite foule renseignée et diserte où se recrutent les fidèles des musées et des galeries. »

Quant aux architectes, aux programmateurs, aux responsables administratifs de l'opération, leur tâche est terminée. Sur la valeur propre de l'édifice, son apparence, son style, comme on disait autrefois, la discussion vraisemblablement ne finira jamais. Est-il beau, est-il laid ? Il n'est ni beau ni laid, il a d'autres mérites. Celui de réunir dans une nasse, un filet aux mailles très souples, des fonctions très diverses et s'appuyant l'une sur l'autre. Celui d'être parfaitement original. Celui encore de s'intégrer, de manière inattendue, hétérodoxe mais très efficace, à son environnement, et cela en dépit du volume des superstructures et de l'agressivité bien inutile de ses éléments colorés.

Beaubourg est un coup de force, un viol, une sorte de King-Kong architectural, un aérolithe déposé au cœur du vieux Paris (qu'il a d'ailleurs contribué à sauver). Pourtant il ne pèse pas sur le quartier, il le met même en valeur comme une grosse bête bienveillante, attentive à ses petits, et l'on ne peut qu'être frappé par l'intelligence avec laquelle ont été dégagés ses abords, organisé l'espace qui, du côté de l'église Saint-Merri et du boulevard de Sébastopol s'articule en une série de petites places du plus heureux effet. Quant au dialogue de la façade principale et des maisons de la rue Saint-Martin, on ne peut l'imaginer plus satisfaisant, peut-être parce qu'on a pris le problème à bras-le-corps au lieu de le regarder par le petit bout de la lorgnette, comme l'ont fait les auteurs des projets destinés au parvis de la cathédrale d'Orléans.

Cela dit, il y a un hic : la partie nord du plateau, les maisons qui fermeront la plazza le long de la rue Rambuteau. Les maisons que l'on peut encore y voir et qui datent de la première moitié du siècle dernier ne sont peut-être pas des chefs-d'œuvre, mais elles constituent un ensemble homogène, discret, de bonne qualité (la qualité est même excellente pour l'immeuble qui est à l'angle de la rue Saint-Martin), un ensemble surtout dont les volumes, les profils, s'accordent très bien avec les façades Louis XV qui bordent la plazza à l'ouest.

Or il est question de les détruire. Le rectangle compris entre la rue Rambuteau, la rue Saint-Martin, la rue du Grenier-Saint-Lazare et la rue du Renard est en effet l'objet d'une opération de rénovation qui *conserve*, au compte-gouttes, quelques façades anciennes et aboutira à la création de tout un quartier, dit quartier de l'Horloge, comportant des bureaux, des appartements de haut et moyen standing. Le projet présente des aspects intéressants, même si ce qui en a déjà été réalisé rue du Grenier-Saint-Lazare laisse tout à fait sceptique quant à son éventuelle qualité d'architecture et d'accord avec le site.

Mais là n'est pas le problème. Ce que l'on construira rue du Renard ou dans la partie haute de la rue Saint-Martin n'est pas de grande importance, puisque, du centre et de la plazza, on ne le verra pas. Par contre, ce que l'on verra (et l'on ne verra que cela) le long de la rue Rambuteau est d'une importance capitale : que l'on y introduise un élément nouveau, hétérogène, mal étudié, et tout est perdu. Tout le système de Beaubourg est fondé, en effet, sur le rapport de deux architectures : les façades Louis XV de la rue Saint-Martin, l'architecture de verre et d'acier du centre lui-même, dont le module a été calculé en fonction de ces façades. Un tel équilibre est par définition fragile, et sans même faire intervenir les arguments historiques ou sentimentaux (présence du Paris du dix-neuvième siècle entre celui du dix-huitième et celui du vingtième) ajouter une troisième architecture aux deux qui existent déjà et font excellent ménage, c'est tomber dans l'erreur qui affecte la plupart des opérations de rénovation (et les villes nouvelles) : l'échantillonnage, le désordre, le catalogue de solutions hétéroclites.

Il faut à tout prix conserver les maisons de la rue Rambuteau, et le prix ne devrait pas être exorbitant, le secrétariat à la culture pouvant alléger le surcoût que représenterait pour les promoteurs leur restauration. On ne trouvera jamais meilleur moyen de fermer le plateau, de lui assurer cohérence et unité dans la diversité. Ces bonnes et braves raisons ont, en outre, le mérite d'être à peu près neutres : on ne les voit pas, alors que ce qu'on verra demain, si elles sont abattues, risque d'être un spectacle particulièrement peu exaltant.

ANDRÉ FERMIGIER.

Ceux qu'on oublie

Un simple coup d'œil sur un plan des transports en Ile-de-France permet de constater que le bus et le métro ont pour mission première de transporter à Paris les habitants de la région parisienne qui vont chaque jour travailler dans la capitale. Dès lors, les « marginaux » de la population active, ceux qui n'y sont plus insérés, ceux qui ont des difficultés à le faire, ont parfois bien du mal à y trouver leur place.

POINT DE VUE

Les handicapés ballottés dans les transports

par LAURENT CATHALA (*)

LES problèmes relatifs à l'utilisation des transports par les handicapés n'ont pas été évoqués lors du débat des « Dossiers de l'écran » du mois de décembre. L'absence des représentants de handicapés n'y est certainement pas étrangère, mais n'est-ce pas surtout une conséquence de la marginalisation dont ils sont victimes dans ce secteur, comme dans bien d'autres. Pourtant plusieurs millions de Français sont des handicapés. Doit-on tout faire pour les intégrer dans la société, ou faut-il au contraire continuer à les isoler, à les enfermer en quelque sorte dans des « ghettos » ? La question est de taille. A la fois parce qu'elle concerne directement un grand nombre de personnes et parce que la réponse à cette question en dit long sur notre conception du rôle de la société.

Ce que nous disons est particulièrement vrai dans le domaine des transports : il est clair aujourd'hui que, non seulement on ne fait rien pour permettre aux handicapés d'utiliser les transports en commun, mais que, au contraire, on leur en rend souvent l'accès plus difficile. Pour prendre l'exemple du métro parisien, on doit reconnaître que l'utilisation d'obstacles comme les « tourniquets » ou certaines portes de sortie gêne non seulement les handicapés, mais aussi beaucoup d'autres personnes, comme des femmes enceintes, des mères accompagnées de petits enfants, des personnes âgées ou fatiguées, ou encore des usagers encombrés par des colis ou des paquets. Ce qui nous amène à dire que toutes les améliorations qui pourront être apportées aux transports en commun pour en faciliter l'accès bénéficieront à la fois aux handicapés et à bien d'autres catégories d'usagers.

Dans ces conditions, il est indispensable, comme le demande la Fédération des usagers des transports, que soient prises des mesures tendant à adapter les transports en commun aux besoins du plus grand nombre possible de handicapés, sans pour autant négliger tout ce qui pourrait, par ailleurs, améliorer leurs déplacements. A moyen terme, il faut donner aux entreprises de transport des consignes très précises, de manière que les matériels existants soient, autant que faire se peut, modifiés dans le sens que nous demandons, et pour que les moyens de transport futurs soient conçus pour tous les usagers, y compris les handicapés

L'« autobus 85 »

C'est particulièrement vrai pour les autobus, car on est en train de définir les caractéristiques de ce que l'on appelle l'« autobus 85 », c'est-à-dire celui qui sera en service jusqu'au début du vingt et unième siècle. Ce l'est également de certains autres moyens de transports, comme le train (à cet égard, les initiatives prises par la S.N.C.F. doivent être étendues à tout le réseau) et aussi l'avion.

A court terme, il est nécessaire de constituer ce qu'on pourrait appeler un « service minimum » de transport pour les handicapés, sous la forme d'un réseau minibus, éventuellement à la demande, équipé de façon à accueillir des invalides. Des initiatives comme celle du groupement des intellectuels handicapés physiques (G.I.H.P.) doivent être multipliées, et non pas considérées comme des « expériences » qui doivent par définition rester uniques.

Une autre mesure concerne les taxis : il est souhaitable d'étendre à la France des solutions pratiquées dans des pays comme la Suède, en particulier celle du « chèque-taxi ». Il s'agit, rappelons-le, de permettre à certaines catégories de handicapés d'utiliser le taxi, dans la limite d'un nombre annuel de kilomètres à déterminer, en payant le tarif transports en commun, le reste étant à la charge de la collectivité.

Dernière série de mesures : si l'automobile n'est pas, en règle générale et pour les déplacements quotidiens, un moyen de transport adapté à la ville, elle peut cependant, dans le cas de certains handicapés, jouer un rôle positif en leur donnant une plus grande autonomie. C'est pourquoi, il paraîtrait utile d'exempter de la T.V.A. les voitures utilisées par les handicapés et de faire payer le coût des aménagements indispensables (commandes spéciales...) par la collectivité.

Les mesures que nous préconisons sont évidemment limitées. Il n'en reste pas moins qu'elles pourraient enfin donner, pour une catégorie de Français, un contenu à la politique de réduction des inégalités sociales que préconise le gouvernement, mais qui reste encore un vœu pieux.

(*) Conseiller général du Val-de-Marne (P.S.), conseiller régional de l'Ile-de-France.

LA BATAILLE POUR LA MAIRIE

Le XVIIe en tête de liste

Le dix-septième arrondissement sera-t-il le secteur de la capitale qui donnera un maire à Paris ? Toujours est-il que cet arrondissement, si aucun accord n'intervient au sein de la majorité, sera au cours de la campagne électorale de mars prochain le théâtre d'un duel serré entre M. Bernard Lafay (R.P.R.), député du dix-septième arrondissement (1) et président du Conseil de Paris, et M. Michel d'Ornano, candidat à la mairie.

ETIRÉ sur 566 hectares et limité par l'avenue de la Grande-Armée, le boulevard de Courcelles, le boulevard des Batignolles, l'avenue de Saint-Ouen, et limitrophe des communes de Clichy, Levallois-Perret et Neuilly, le dix-septième arrondissement compte aujourd'hui 186 293 habitants, soit 24 000 de moins qu'en 1968.

Créé en 1860, cet arrondissement regroupe les villages de Monceau, des Ternes, de Villiers-la-Garenne et de Courcelles, ainsi que la commune des Batignolles avec son quartier des Epinettes. Un promeneur du début du siècle écrit « *Limitrophe des opulents, huitième et seizième, attenant au quartier ouvrier de Montmartre, le dix-septième arrondissement, dit Batignolles-Monceau, offre un reflet exact de voisinages si divers : opulent et élégant dans la plaine Monceau, plus bourgeois aux Ternes et aux Batignolles, industriel et ouvrier aux Epinettes.* » Les choses ont-elles tellement changé en 1977 ? Depuis des années, un homme « tient » cet arrondissement : Bernard Lafay (R.P.R.). Vieille figure parisienne, habitué des arcanes de l'Hôtel de Ville et du Parlement, M. Lafay — il a soixante-treize ans — fut, tour à tour, depuis la libération, ministre, sénateur et député. Il a été de toutes les batailles électorales et pas toujours sous les mêmes couleurs politiques. Il sait être partout entre la place Pereire et la porte Maillot, distribuant médailles de la Ville de Paris, organisant des repas pour les personnes âgées et élaborant des projets pour les espaces verts. Il se félicite, aujourd'hui, de l'aménagement d'un square de plus de 1 hectare aux abords de l'église Sainte-Odile et de la présence dans son arrondissement d'un cycle complet d'établissements au service des jeunes inadaptés.

Tout irait-il donc pour le mieux dans le dix-septième ? Il reste encore à conduire jusqu'au bout la rénovation du secteur 9, ce quartier aux limites du dix-septième qui s'étend entre les portes d'Asnières et Maillot. Le projet, qui a été revu parce que trop dense, comprendra des logements, un stade, une crèche, et 7 hectares d'espaces verts. Depuis près de vingt ans, la couverture de la voie ferrée du boulevard Pereire est envisagée. Des crédits ont même été votés par le conseil de Paris en vue de couvrir la tranchée entre la porte Maillot et la place du Maréchal-Juin et d'implanter sur cette dalle des espaces verts. Mais rien n'a été fait.

Il reste que la destruction du marché des Batignolles a suscité de vives polémiques dans l'arrondissement. Non sans raison, l'association de défense de ce vaste marché de style Baltard a mené un dur combat pour éviter sa destruction. Elle attaqua le permis de construire accordé à la société privée Moines-Batignolles. Le Conseil d'Etat lui donna raison au mois de juin 1976. L'administration délivra donc un nouveau permis de construire en septembre 1976. A l'emplacement de l'ancien marché, il sera réalisé un bâtiment de quatre étages comprenant cent seize logements pour cadres retraités et un parking sur quatre niveaux en sous-sol pouvant contenir deux cent cinquante-six voitures. Le marché sera situé au premier étage.

Enfin, le dix-septième arrondissement est, avec les neuvième, dixième, dix-huitième et dix-neuvième, un des secteurs de la capitale les moins bien équipés en foyers pour jeunes travailleurs.

A quelques semaines des élections municipales, le dix-septième attend et retient son souffle. « *La bataille sera dure. Elle restera indécise jusqu'au bout. Mais on a bien le temps d'y penser* », conclut un cafetier de l'avenue des Ternes.

JEAN PERRIN.

(1) Le dix-septième arrondissement a trois députés. Outre M. Lafay, siègent également à l'Assemblée nationale : M. Jean de Préaumont (R.P.R.) et Mme Hélène Missoffe (R.P.R.). Les conseillers de Paris sont : M. Bernard Lafay (R.P.R.), Jean de Préaumont (R.P.R.), Robert Casso (non inscrit), Jacques Sanglier (R.P.R.), Maurice Weill (non inscrit), Michel Missoffe (R.P.R.), Pierre Chedor (R.P.R.).

LES « ANCIENS » DE PARIS INTERDITS DE BANLIEUE

M. Georges Mesmin (C.D.S.), conseiller de Paris, député, a déposé, le 30 octobre 1976, sur le bureau de l'Assemblée nationale, une question écrite demandant que les personnes âgées qui demeurent à Paris bénéficiant du Fonds national de solidarité et non assujetties à l'impôt sur le revenu, puissent profiter des avantages de la carte améthyste, déjà utilisée par les « anciens » de la petite couronne.

La carte améthyste, nouveau titre de transport créé à l'initiative du Syndicat des transports parisiens (qui coordonne les politiques de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P. pour la région d'Ile-de-France), est entrée en vigueur le 1er octobre. Elle permet aux personnes âgées qui en ont l'usage de voyager soit gratuitement soit semi-gratuitement sur les réseaux S.N.C.F. et R.A.T.P. de la région. Ce sont les assemblées départementales qui décident d'instaurer ces tarifs préférentiels en achetant les cartes aux organismes transporteurs, moyennant 300 F pour la gratuité totale, 180 F pour la semi-gratuité. Elles distribuent ensuite ces cartes aux personnes âgées de leur ressort.

Les départements de la petite couronne : Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Hauts-de-Seine, ont d'ores et déjà mis le système en place. Ceux de la grande couronne : Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Val-d'Oise, les suivront progressivement.

La question se pose différemment dans la capitale. Répondant à M. Mesmin, le ministère des transports souligne que « le maintien de la carte émeraude actuellement en vigueur et valable sur le seul réseau de la R.A.T.P. peut se justifier par le fait que la population parisienne utilise essentiellement les services de la R.A.T.P. et que l'octroi de la carte améthyste conduirait à une charge financière plus lourde pour la Ville de Paris ». *C'est néanmoins à elle qu'il revient de* « prendre à cet égard la décision qu'elle jugera la plus opportune ».

C'est effectivement à l'Assemblée parisienne et non à l'Assemblée nationale de prendre une telle décision. Le prix de la carte émeraude qui permet à certaines catégories de personnes âgées parisiennes de voyager gratuitement sur le réseau R.A.T.P. est fixé à 175 francs. Cette somme est payée par la Ville de Paris. La mise en service d'une carte améthyste à Paris ne serait donc pas beaucoup plus onéreuse. Elle aurait par ailleurs l'avantage de créer un titre de transport unique pour toute la région d'Ile-de-France.

M.-C. R.

(Publicité)

LES PROGRAMMES DE FORMATION DE L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE

LES DIRIGEANTS ET LES CADRES FACE A LEURS RESPONSABILITÉS SOCIALES

• *Intégrer aujourd'hui la dimension humaine de l'entreprise*

Aujourd'hui, dans l'entreprise comme dans les organisations, l'émergence des problèmes sociaux et humains est une réalité. Longtemps admise comme un problème essentiel, elle n'a cependant pas toujours fait l'objet de politiques, de réflexions, de formations intégrées au développement de l'entreprise.

Maintenant, la pression pour un changement se généralise. La mentalité des jeunes cadres est différente ; les phénomènes de pouvoir et de groupes se généralisent, l'encadrement est en crise. Du côté des Pouvoirs publics, des réformes sont en cours et entraînent une évolution de la responsabilité des chefs d'entreprise. Le bilan social devient une obligation ; sera-t-il l'occasion pour les entreprises de prendre mieux en compte leurs réalités sociales, voire de redéfinir de nouveaux systèmes de valeurs ?

Face à cette évolution, bon nombre de dirigeants éprouvent la nécessité de chercher des réponses progressives et efficaces, de posséder des outils de diagnostic social, humain et économique.

En période de conjoncture difficile et de croissance désormais faible, les cadres comme les dirigeants se retrouvent souvent seuls et mal armés devant des responsabilités humaines. La légitimité de leurs pouvoirs s'appuie désormais sur leur aptitude à se faire reconnaître et non plus sur le fait hiérarchique. Toutes les décisions, toutes les orientations font plus ou moins l'objet de négociations ; cadres et dirigeants doivent avoir des comportements différents auxquels ils n'ont pas été préparés et sur lesquels, finalement, ils seront jugés.

Ne s'agit-il donc pas aujourd'hui pour les directions générales de concevoir des projets globaux associant dans l'entreprise objectifs sociaux et objectifs économiques et nécessitant la mise en place d'un plan social et humain ?

Mais les outils font défaut. On parle beaucoup de l'amélioration des conditions de travail, d'expression des salariés, d'information et de communication : des expériences existent, mais trop souvent les cadres compétents pour les mener se limitent à ceux de la fonction personnel. Or le management social concerne aujourd'hui tous les responsables opérationnels.

Institut de Gestion Sociale, 2, rue de la Paix, 75002 PARIS - Tél. 260-10-30.

Un ensemble cohérent de programmes

Créé à l'initiative d'un groupe d'entreprises et d'hommes soucieux de mieux appréhender et maîtriser leur rôle et leur responsabilité sociale, l'Institut de Gestion Sociale est un centre privé de formation, d'information, d'assistance et de recherche spécialisé dans les problèmes de gestion sociale et le développement des ressources humaines.

Il développe, autour d'un ensemble cohérent de programmes approfondis, des activités s'adressant aux dirigeants, cadres et responsables. L'Institut a réuni une équipe d'animateurs et d'intervenants constituée de praticiens et d'experts choisis pour leur expérience et leurs aptitudes pédagogiques. Des personnalités politiques et économiques, des représentants de l'Administration, des professeurs et des chercheurs participent aussi aux travaux.

Les activités de formation de ce centre de formation se développent autour de deux axes :

— la prise en compte des responsabilités sociales et humaines par l'encadrement à tous les niveaux de la hiérarchie ne peut se concevoir qu'en étroite liaison avec les objectifs économiques et de gestion ;

— il ne peut y avoir de politique humaine et sociale réelle dans une entreprise que si l'ensemble de la hiérarchie manifeste une attitude volontariste et s'efforce d'agir tant au niveau du comportement qu'au niveau des méthodes et des outils.

L'Institut de Gestion Sociale apporte aux dirigeants et aux cadres une réflexion et des moyens concrets et opérationnels pour :

- **intégrer la dimension et la stratégie sociales dans la politique de l'entreprise ;**
- **décentraliser les responsabilités sociales ;**
- **développer leurs aptitudes et celles de leurs collaborateurs au dialogue, à la prévention des tensions et des conflits et à la maîtrise des problèmes humains dans leur ensemble.**

C'est pourquoi l'Institut de Gestion Sociale propose un ensemble de programmes et d'activités qui permettent à une entreprise de mettre en œuvre une action complète de formation dans ce domaine.

15 FÉVRIER
JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LE BILAN SOCIAL

Approches, expériences, perspectives

Devant l'intérêt suscité par la journée d'études et de réflexion du 14 décembre, qui a réuni 100 dirigeants et personnalités du monde économique, l'Institut de Gestion Sociale organise le 15 février prochain une journée sur le bilan social. Cette journée permettra en fait aux dirigeants et responsables d'affaires sociales :

— de faire le point sur les différentes recherches, approches, expériences qui se mènent actuellement ;
— de mieux faire connaître le projet gouvernemental et ses obligations ;
— d'appréhender les conséquences et les perspectives de développement du bilan social dans les années à venir ;
— de réfléchir au rôle qu'il pourra jouer dans l'entreprise :

- **simple recueil de données chiffrées ;**
- **outil de gestion pour la hiérarchie ;**
- **aide à l'information et à la concertation ;**
- **occasion de redéfinir une politique humaine et sociale globale ;**
- **moyen de renouveler la collaboration : entre directions opérationnelles et responsables de personnel.**

A noter au programme de cette rencontre l'intervention d'un représentant du ministère du travail, qui présentera le projet de loi du gouvernement et répondra directement aux questions des chefs d'entreprise. Seront également décrites les approches d'Entreprise et Progrès, de l'Institut de l'Entreprise et de la Commission des Opérations de Bourse par les responsables de ces organisations. Enfin, des expériences concrètes d'entreprises seront analysées.

La journée « Bilan social » se tiendra à l'Hôtel Intercontinental, elle est ouverte à un nombre limité de participants. Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le vendredi 11 février auprès de l'Institut de Gestion Sociale, qui leur adressera par retour leur carte de participation.

L'EXPRESSION DES SALARIÉS DANS L'ENTREPRISE
9-10 FÉVRIER 1977

Deux journées de formation réservées aux responsables de relations humaines, responsables de formation, responsables opérationnels devant conduire des actions d'expression des salariés.

L'expression des salariés : quels objectifs ?

Expression et conditions de travail.

Expression et information.

Analyse d'une expérience d'entreprise : le cas de la Société CEBAL.

Les réunions d'échanges : analyse d'expériences dans le cadre d'Entreprise et Progrès.

Analyse de fonctionnement d'un groupe d'expression dans un atelier de la région parisienne.

Diversité des initiatives actuelles : quels enseignements en retirer ?

Obstacle à l'expression - incidences sur les canaux traditionnels.

Mise en œuvre d'un projet d'expression des salariés.

LES PROGRAMMES DE L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE

NOM .... Fonction ....

Entreprise ....

Adresse .... Tél. : ....

● Souhaite rencontrer un des animateurs de l'Institut de Gestion Sociale ☐

● Souhaite recevoir l'ensemble des programmes détaillés ainsi que des dossiers d'inscription ☐

● S'inscrit :

● à la journée d'études du 15 février sur le « bilan social » ☐

● au séminaire « Expression des Salariés dans l'Entreprise » ☐

INSTITUT DE GESTION SOCIALE, Centre Privé de Formation Continue déclaré conformément à la loi du 31 décembre 1976.

2, rue de la Paix 75002 Paris — 260-10-30

Stratégie de développement humain et social dans l'entreprise

• *POURQUOI ET COMMENT ÉLABORER UN PLAN SOCIAL ?*

L'Institut de Gestion Sociale a décidé d'aborder ce thème à travers une session d'études et d'échanges liant étroitement formation et action. Ce groupe de travail est réservé aux directeurs généraux, membres d'état-major et directeurs des relations humaines. Il vise notamment à favoriser dans les entreprises membres une réflexion à l'intérieur de chaque entreprise entre les directions de personnel et les directions générales et à permettre une confrontation d'expériences. Cette session a permis déjà aux entreprises qui l'ont suivie de mieux se situer par rapport à des éléments de prospectives sociaux et économiques, d'effectuer un diagnostic de leur situation sociale et de réfléchir aux axes possibles de développement humain.

Les animateurs qui participent à ces travaux sont précisément les experts et praticiens qui depuis plusieurs années ont mené au sein d'entreprises et d'organismes professionnels les expériences les plus avancées.

Thèmes des travaux : le changement social dans l'entreprise ; l'entreprise face au nouveau contexte économique et social ; diagnostic social et bilan social : des outils pour l'action ; projet social et efficacité économique ; le choix des axes prioritaires ; le plan social et sa mise en œuvre.

La prochaine session scindera ses travaux en trois périodes de deux jours aux dates suivantes : 9 - 10 mars, 23 - 24 mars, 25 - 26 mai.

Management et Gestion Sociale

• *PREMIER PROGRAMME AVANCÉ DE MANAGEMENT SOCIAL*

Ce programme est destiné aux cadres opérationnels et dirigeants soucieux d'améliorer leur efficacité professionnelle en dominant les problèmes humains et sociaux de leur fonction. Il vise en fait une modification des comportements et une connaissance des principaux outils et méthodes de gestion sociale. Il s'appuie lui aussi sur une dynamique formation-action dans le cadre de cinq périodes de trois jours étalées sur six mois.

Entre chaque période les participants sont amenés à réaliser dans leurs entreprises un travail en liaison avec la formation et ce avec l'appui des formateurs. Des groupes d'études sont aussi constitués qui permettent un échange d'expériences et un entraînement pratique.

Parmi les thèmes des travaux :

Le cadre dirigeant face à un nouvel environnement économique et social ; analyse sociale et conduite du changement ; direction des hommes ; communication et motivation ; pratique de la négociation et fonctionnement des instances légales de représentation ; amélioration des conditions de travail ; entretiens interpersonnel et appréciation.

Le choix de ce programme suppose donc de la part des candidats un effort soutenu. Un minimum de cinq ans d'expérience est demandé aux participants. A l'issue du programme un certificat sera remis à ceux qui auront établi un rapport de synthèse.

En 1977 une cinquantaine de cadres seront admis à ce programme. Le début des prochaines sessions est fixé à mars 1977, mai 1977, novembre 1977. Les dossiers de candidature doivent être demandés dès maintenant à l'Institut de Gestion Sociale, 2, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 260-10-30.

Les unités de perfectionnement aux « pratiques de gestion sociale »

● Bâtir un plan personnel de formation sans absence prolongée de l'entreprise.

Ces unités offrent un enseignement complet dans un domaine précis de gestion sociale. **Leur durée est de sept jours au rythme d'une journée tous les quinze jours, ainsi qu'une « journée bilan » trois mois après la fin de la session.**

Ces unités, ouvertes à tous après un entretien d'orientation, visent à entraîner les participants à une technique précise. Elles s'intègrent dans une grille qui permet à chaque participant d'établir un plan personnel de perfectionnement.

Début de la prochaine session : mars. Une autre session commencera en novembre.

ANIMER - DIALOGUER - NEGOCIER	Direction des hommes, communication motivation	Pratique de la législation sociale et fonctionnement des instances légales	Tensions et conflits : entraînement à la négociation sociale
ASSURER LE DEVELOPPEMENT ET GERER LE CHANGEMENT DANS L'ENTREPRISE	Structures et changements dans l'entreprise : outils et méthodes	Planification sociale	Systèmes d'informations et politique sociale
CONNAITRE LES OUTILS ET METHODES DE GESTION SOCIALE	Diagnostic et audit social	Bilan social : indicateurs sociaux. Rôle. Objectifs. Mise en place	Techniques et outils d'analyse sociale
AMELIORER LES CONDITIONS DU TRAVAIL	Organisation et conditions de travail : nouvelles formes d'organisations	Echanges d'expériences en matière d'amélioration des conditions de travail	Hygiène - Sécurité Santé
S'ENTRAINER A L'EXPRESSION, A L'ENTRETIEN, A LA PEDAGOGIE	Entraînement à l'entretien et à l'appréciation	Entraînement à la conduite de réunions et à l'animation de groupe	Entraînement au rôle pédagogique de l'encadrement

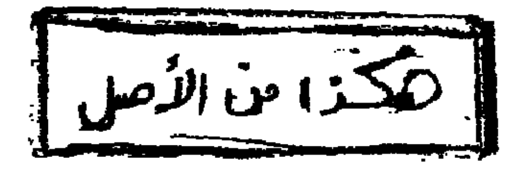
(en trait gras, les unités ouvertes pour la session de mars 1977)

Actions spécialisées et autres activités de l'Institut de Gestion Sociale

En dehors des programmes inter-entreprises l'Institut de Gestion Sociale organise des sessions spécialisées, des groupes de travail et des journées d'études pour approfondir des thèmes d'actualité ou des problèmes difficiles, et faire le point sur des expériences en cours.

Ainsi, en 1977, des sujets importants seront abordés : la technologie de groupe (25-26 janvier), l'expression des salariés dans l'entreprise (9-10 février), direction de l'entreprise et représentation du personnel (mars-avril), le bilan social (31 mars - 1er avril), l'évolution du droit du travail et de la responsabilité du chef d'entreprise (mai - juin).

Au cours de ces sessions de courte durée, les participants seront confrontés à des expériences concrètes et des thèmes précis.





Le Monde DE L'ÉCONOMIE

La France peut-elle se sortir de la « stagflation » ?

Un diagnostic d'économètres incline au scepticisme

LA France, comme la plupart des pays de l'Occident capitaliste, est depuis quelques années dans la « stagflation » (chômage + inflation). Peut-elle s'en sortir durablement ? A cette question essentielle, les économistes et les politiques répondent contradictoirement. Les uns — comme M. Barre — donnent la priorité absolue à la lutte contre l'inflation, quitte à aggraver sensiblement le chômage ; cela revient à soigner une face du mal en négligeant l'autre, donc à faire comme si la « stagflation » allait disparaître d'elle-même. D'autres, dans les milieux patronaux au moins autant qu'à gauche, n'ont que la relance à la bouche : que la demande reparte et le pays sera sauvé, fût-ce au prix d'un peu plus d'inflation.

Peu nombreux, en fait, sont ceux qui souhaitent lutter à la fois contre les deux aspects du mal, jugeant le chômage aussi dommageable que l'inflation. Ceux qui ont ce double souci détiennent-ils pour autant la thérapeutique appropriée ? A tous ceux qu'intéresse ce problème capital, deux économètres de l'administration (1) tentent d'apporter une réponse. Séduisante par sa méthode, elle risque de décevoir par ses résultats : les Français sont-ils prêts aujourd'hui à prendre les moyens — politiques et économiques — capables de vaincre la « stagflation » ?

Tant d'ouvrages ou d'études ont été publiés en Europe sur l'inflation qu'il faut quelque courage pour rouvrir le dossier ; ou bien la conviction que les conclusions précédentes n'avaient pas toujours la rigueur souhaitable en ce domaine essentiel. Tel a été le cas de deux économistes français, MM. Boyer (du CEPREMAP : Centre de mathématiques appliquées et de planification) et Mistral (Direction de la prévision), qui n'ont pas retrouvé dans leurs travaux la vérification des discours quotidiens sur les causes du mal : les salaires pour l'un, le profit pour l'autre, l'investissement pour le troisième.

Il y a huit mois déjà ils avaient, dans la revue de l'I.N.S.E.E., consacré un long article aux causes de l'accélération contemporaine de l'inflation (2). Etudiant la responsabilité propre de l'investissement dans le processus inflationniste en France, ils jugeaient excessive la thèse bien connue de M. Cotta (l'investissement rapide des dernières années a été la cause principale de nos malheurs), sans pour autant venir au secours du patronat dont le plaidoyer *pro domo* leur apparaissait peu convaincant. En réalité, notaient-ils en conclusion, il est évident que l'investissement joue un rôle important dans la genèse de l'inflation, mais de façon très différente selon les cas.

● S'il a lieu dans les secteurs à faible gain de productivité (bâtiment, travaux publics, transports, services, groupe des industries diverses), son impact inflationniste est grand, puisqu'il accroît les coûts immédiats de l'entreprise (autofinancement) ou ses charges financières (endettement) et qu'il accélère la hausse des salaires en incitant les travailleurs de ces branches à rechercher un emploi mieux rémunéré dans les industries d'équipement (stimulées par les commandes passées par les branches où l'investissement a été décidé). Si, au contraire, l'investissement supplémentaire a lieu directement dans les industries d'équipement, il évite — grâce au gain de productivité et à la réduction de l'emploi induits — un coup d'accélérateur sur les salaires de la branche et *a fortiori* sur les autres.

● De même, les modalités de financement de l'investissement *ne sont pas neutres* au regard de l'inflation. L'élévation du taux de profit — quand il est choisi comme solution pour gonfler l'autofinancement — alourdit les coûts de production. Là encore, on constate, d'ailleurs, que la diffusion de cet effet inflationniste dans l'ensemble de l'économie est moins forte quand il se produit au départ au sein des industries d'équipement.

Ces *remarques, déduites d'une longue* analyse mathématique du fonctionnement de l'économie française, avaient conduit les auteurs à conférer un rôle central au secteur de l'équipement dans la propagation des flux inflationnistes en France (vu ses effets nuancés sur la formation des coûts, des salaires, des profits, de la productivité). Et, pour bien marquer les dissymétries pouvant exister entre telle et telle incidence des dépenses d'équipement, MM. Boyer et Mistral avaient opposé le « cercle vicieux » de l'investissement (davantage d'inflation pour financer davantage d'équipement) à son « cercle vertueux » (l'investissement pouvant croître sans inflation, grâce à un partage différent entre salaires et profit).

Loin d'être une analyse abstraite, ce schéma expliquerait largement l'accélération de l'inflation française de 1968 à 1973. Ce n'est pas parce que l'investissement s'est accru dans les industries d'équipement que la hausse des prix s'est amplifiée, mais, pourrait-on dire, malgré cette accélération ; car elle n'a pas, en soi, d'effet inflationniste. La hausse des prix est venue d'ailleurs : alourdissement des coûts des autres branches, gonflement des charges financières, progrès de la masse des salaires (qui a, il est vrai, alimenté l'expansion) notamment dans les secteurs à faible gain de productivité, réduction de la durée du travail... Si l'inflation n'a pas été plus forte jusqu'en 1973, c'est parce que, en sens inverse, les revenus agricoles ont été freinés, que ceux des entrepreneurs individuels ont fléchi relativement et que l'Etat a allégé la fiscalité indirecte sur les entreprises.

Et la « stagflation » dans tout cela ? Elle est apparue au fil des ans comme le résultat logique d'une prolongation de ces phénomènes, dès lors que la crise mondiale contraignait la France à ralentir la cadence.

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite en page 19.)

COMMENT S'AGGRAVE LA «STAGFLATION»

Hausse des prix (en %) — 17,7 — 5,3 — COURBE NOUVELLE — COURBE ANCIENNE (1959-73) — 1 — 1,9 — Chômage (en millions)

(1) Le maintien du taux de profit malgré la récession stimule l'inflation et le chômage

(2) Le manque de mobilité de l'emploi accélère l'inflation

(1) *Statistiques et études financières*, série orange, n° 24 ; *l'Inflation en France (1968-1975)* par MM. Robert Boyer et Jacques Mistral.

(2) *Economie et Statistique*, avril 1976.

BULLETIN

Les heureux effets de l'accord de Bâle

UNE véritable ruée d'acheteurs, tant britanniques qu'internationaux, vient de se produire sur les emprunts d'Etat anglais, à tel point qu'une émission d'un montant de 600 millions de livres sterling (5 milliards de francs) a été couverte en moins de dix minutes. Toutes les demandes n'ayant pu être satisfaites, le Trésor britannique en a profité pour lancer sur le champ un nouvel emprunt d'un montant record de 1,25 milliard de livres (10,6 milliards de francs), qui a toutes les chances de recevoir un très bon accueil.

Cette ruée, que certains banquiers ont qualifiée de « frénétique », n'est pas fortuite : elle se produit au lendemain des accords de Bâle qui prévoient l'octroi à la Banque d'Angleterre d'une ligne de crédit de 3 milliards de dollars, destinés à lui permettre de faire face à d'éventuels remboursements de balances sterling extérieures. Ces accords avaient été précédés de la mise à disposition officielle par le Fonds monétaire d'un crédit de 3,9 milliards de dollars. Du coup, le cours de la livre sterling a bondi, la Banque d'Angleterre devant même intervenir pour freiner sa remontée ; et les détenteurs de capitaux de tous pays se sont précipités à Londres : obtenir un taux d'intérêt supérieur à 14 % dans une monnaie qui pourrait bien, cette fois-ci, se stabiliser, c'est une véritable aubaine !

Un tel changement à vue, qui n'a rien pour surprendre les vieux routiers des marchés financiers, est tout de même saisissant, en même temps que lourd de conséquences. Il permet au Trésor britannique à la fois de financer aisément l'énorme déficit du budget, de freiner une baisse trop rapide du taux d'intérêt, qui nuirait à la tenue de la livre, et de renforcer ses réserves en devises, en attendant que les ventes du pétrole de mer du Nord commencent à remplir ses coffres.

Enfin, il incite à la modestie en matière de prévisions, rappelant à la mémoire de tous que, dans le domaine monétaire, nulle vérité n'est jamais acquise, et que le facteur psychologique est souvent déterminant. La remarque vaut pour le franc. Elle a probablement incité M. Raymond Barre à se féliciter de la consolidation de la monnaie britannique en déclarant, mardi 11 janvier à Londres : « Tout ce qui stabilise la livre renforce mon pays. » Ce qui fait le bonheur des uns ne fait pas nécessairement le malheur des autres.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU C.N.P.F.

Le calme dans la tempête

L'ASSEMBLEE générale du Conseil national du patronat français, qui se tient chaque année le deuxième mardi du mois de janvier, est traditionnellement l'occasion de scruter le baromètre patronal, déclarations intempestives ou attaques inattendues n'étant jamais exclues. Après des années orageuses, d'abord à l'intérieur même du patronat, où l'autorité du président s'est trouvée contestée de 1964 à 1973, puis à l'extérieur, quand la tension s'est accrue avec le gouvernement, l'ambiance est, ce mardi 18 janvier, revenue au calme. Les difficultés économiques restent grandes pour les entreprises, l'environnement international est agité, et l'administration est toujours considérée comme hostile (notamment après l'affaire de la taxe professionnelle) ; mais le « retour à l'orthodoxie » du gouvernement Barre est bien vu par le patronat, qui souhaite la réussite du plan de lutte contre l'inflation. Les temps sont assez durs pour que les mesures proposées par le C.N.P.F. tant en matière financière que dans le domaine de la Sécurité sociale aient des chances de ne pas se perdre totalement dans le vide. Assez durs aussi pour que l'unité patronale soit plus grande qu'elle ne l'a jamais été depuis des années.

Il ne s'agit plus de piloter à vue, il faut gouverner. C'est, en résumé, l'état d'esprit des milieux patronaux en ce début de 1977. Le président du C.N.P.F., M. François Ceyrac, est, pour sa part, en état de mener sa barque.

Elu en janvier 1973, il restera vraisemblablement en place après réélection jusqu'en janvier 1980, si aucun changement brutal n'intervient. Il est donc au plein milieu — et apparemment au plus fort — de son mandat. Les vice-présidents qui traditionnellement flanquent son poste, et qui sont passés longtemps pour des éminences grises détenant dans les coulisses la réalité du pouvoir, sont redevenus les conseillers qu'on voulait qu'ils soient simplement. Les « groupes de pensée » patronaux se sont tus, ou grognent plus ou moins dans le vide. Les fantaisies — même de langage — sont en ce moment de moins en moins permises en milieu patronal. La crise économique et les incertitudes politiques étant ce qu'elles sont, l'heure est à la prudence et à l'alignement.

C'est dans cette ambiance que les cinq cent trente-cinq délégués patronaux convoqués à l'Assemblée générale de ce mardi 18 janvier doivent entendre principalement M. Yvon Chotard, président de la commission sociale, proposer *« une réforme de la Sécurité sociale »*, M. Jacques Ferry, président de la commission de politique économique générale, suggérer *« une nouvelle politique pour l'industrie »*, et M. Michel Caplain, président de la commission des finances, évoquer le financement des entreprises, avant que M. François Ceyrac lui-même propose les orientations de son organisation pour 1977.

Limiter les dégâts

Faut-il que les coups portés aux patrons, aux entreprises et à l'économie aient été durs pour que les incorrigibles forces centrifuges qui animent ce milieu se soient inversées et pour que la mauvaise conscience qui les avait gagnés se transforme en une sorte d'hyper-réalisme. Celui-ci conduit presque les dirigeants patronaux, pour un peu, à parler de profits (non pas de profits faits, mais de profits à faire, bien sûr). Ainsi, M. Michel Caplain peut-il réclamer une réanimation du marché financier, et appeler le drainage de l'épargne et la stimulation des investissements. Ses propositions portent notamment sur la création d'actions privilégiées dont le régime financier serait particulièrement intéressant, mais qui seraient dépourvues de droit de vote dans les entreprises. L'idée est de tenir compte du traumatisme des actionnaires, échaudés par le marché de Paris, pour les y attirer à nouveau, sachant que l'épargne, qui délaisse actuellement, en partie, le marché immobilier, ne se prêtera aux investissements dans l'industrie que si elle y est sérieusement incitée.

La bonification par l'Etat des taux d'intérêt des emprunts émis pour procéder à des investissements productifs (lesquels sont actuellement notoirement insuffisants) est également remise à l'ordre du jour. M. Caplain reprend sur ce point la démonstration de M. Ambroise Roux mettant en évidence que pour financer 25 milliards d'investissements *« à un taux réduit, disons 6,5 %, qui est vraiment un taux attractif »*, l'Etat devrait faire un effort de 625 millions de francs par an, et — compte tenu de l'actualisation des taux d'intérêt — de 2,5 milliards sur dix ans, effort dérisoire si on le compare aux 2 milliards sacrifiés à l'écrêtement de la taxe professionnelle, aux 8,5 milliards alloués à la baisse de la T.V.A. ou aux 8,7 milliards consacrés à la déduction fiscale pour investissements, dont l'effet a été relativement restreint. Le doublement de l'avoir fiscal est aussi suggéré, de même que l'on rappelle les vertus de l'exemple allemand de réforme fiscale encourageant les placements en valeurs mobilières. Et M. Jacques Ferry de relancer la question de la réévaluation des bilans...

Le président de la chambre syndicale de la sidérurgie imagine aussi des dispositions fiscales qui permettraient d'inciter les industriels à éliminer leurs équipements les plus anciens pour en acquérir de nouveaux, le problème étant bien entendu d'éviter que la relance de tels investissements ne se traduise par une relance des importations, profitable en tout premier lieu aux fournisseurs étrangers. Une récente étude de la Fédération de la mécanique montre d'ailleurs qu'à prix égal un produit acheté à l'étranger se traduit par rapport à un produit acheté en France par une perte sèche de 20 % pour l'Etat, compte tenu des diverses retombées fiscales à considérer. Avis aux administrations...

Dans le domaine des échanges extérieurs, aussi, le ton change et monte au C.N.P.F. Il est de moins en moins question de développement des exportations, et de plus en plus de « sécurité » vis-à-vis des importations. On considère, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, que les performances à l'exportation ont été satisfaisantes, mais qu'en revanche *« l'Europe est une véritable passoire »* pour les produits des pays de l'Est, du Japon, des pays en voie de développement associés, voire des Etats-Unis. L'intention de M. Ferry serait de réclamer la négociation et la promulgation à l'échelon européen d'une sorte de *Trade Act* à l'américaine et, à défaut, d'invoquer pour la France des clauses de sauvegarde qui permettraient de sauver du désastre des industries menacées (la machine-outil, le textile, la chaussure ou... la sidérurgie), voire de sanctionner des manipulations monétaires ou fiscales comme on en reproche aux Italiens.

L'hyperréalisme du patronat en ce début de 1977 l'éloigne à grands pas de l'ultra-libéralisme qui a été le sien dans les années 60. *« Pas de politique industrielle »*, dit M. Ferry, qui craint ce vocable dirigiste, mais il faut *« une politique pour l'industrie »*. La remise en ordre des grands mécanismes régulateurs de l'économie doit selon lui s'accompagner d'actions sectorielles qui permettent à l'industrie de s'adapter pour l'avenir à son environnement nouveau. De telles actions ne peuvent qu'avoir un caractère « sélectif » et s'accompagner d'une concertation plus poussée qu'autrefois entre les pouvoirs publics et les industriels. Où est le temps où, en dénonçant la sélectivité, on dénonçait « l'arbitraire » ?

JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite en page 19.)

Les consommateurs américains défendent leurs intérêts par des « actions collectives » en justice

ENGAGER une action en justice reste, pour un consommateur isolé victime personnellement d'un dommage important, une gageure : la complexité de la procédure est grande, les frais à engager sont élevés. Le droit donné par la loi Royer aux organisations de consommateurs d'aller ès qualités devant les tribunaux a en partie résolu ce problème. Mais tout reste à faire en France en ce qui concerne les petits dommages infligés à des milliers de consommateurs par une société puissante, qu'il s'agisse de prix ou de qualité des produits : lorsqu'un million de consommateurs paient indûment 1 F sur chaque achat d'un produit donné pendant plusieurs années, par exemple.

Aux Etats-Unis, les actions collectives en justice — les « class actions » — permettent de poursuivre en une seule fois des séries importantes de petits abus, portant sur des sommes minimes à l'unité, mais qui ont pourtant rapporté indûment des profits illicites considérables. M. Joachim Marcus-Steiff, chargé de recherches au C.N.R.S., explique comment fonctionne cette procédure.

par JOACHIM MARCUS-STEIFF

Les *class actions*, ou actions collectives en justice, ont été créées afin de permettre à un ou plusieurs individus d'agir en justice au nom d'un grand nombre de personnes, lorsque celles-ci ont en commun un intérêt de droit ou de fait et qu'elles sont si nombreuses qu'il serait difficile de les faire toutes venir devant un tribunal.

Codifiées pour la première fois en 1849, dans l'Etat de New-York, puis presque un siècle plus tard, en 1938, pour l'ensemble des tribunaux fédéraux, elles ont été utilisées dans de nombreux domaines : droit du travail, maladies professionnelles, discriminations en matière de race, d'âge et de sexe, atteintes aux libertés individuelles, accidents et catastrophes, pollution de l'environnement, défense des petits actionnaires, recours de particuliers ou d'entreprises contre des fournisseurs, etc. Selon les statistiques — peu sûres en la matière — de l'administration américaine, cinq mille sept cent quatre-vingt-onze actions collectives en justice étaient en cours devant des tribunaux fédéraux au 31 décembre 1975, soit 4,3 % du total des actions civiles en cours. Les seules actions en matière de droits civiques représentaient 49 % de ces 4,3 %.

L'utilisation des actions collectives pour la défense des consommateurs est récente : c'est en 1967, en Californie, qu'un tribunal accepta pour la première fois une action de ce genre dans une affaire importante. Leur développement est extrêmement intéressant pour les consommateurs, car, fréquemment, les sommes en cause sont trop faibles pour que des actions individuelles vaillent la peine d'être engagées.

Un exemple permet de mieux saisir les avantages et les difficultés de ce type d'actions.

Soupçonnés d'infractions à la législation antitrust, les laboratoires fabriquant des antibiotiques faisaient l'objet d'enquêtes diverses depuis 1953. En 1967, six d'entre eux furent condamnés par un tribunal *correctionnel* pour s'être entendus en vue d'obtenir un brevet relatif à une variété d'antibiotiques (tétracyclines), d'éliminer leurs concurrents et de fixer les prix à un niveau artificiellement élevé.

A la suite de cette condamnation *pénale*, un grand nombre d'actions collectives furent intentées contre les laboratoires *devant des tribunaux civils* afin de permettre aux consommateurs d'obtenir le remboursement des sommes abusivement perçues. Sur le premier terrain, les laboratoires refusèrent de reconnaître leur responsabilité ou leur culpabilité. Ayant fait appel, ils furent d'ailleurs, en fin de compte, acquittés en matière pénale. Mais afin d'éviter les frais et les risques de tous ces procès civils, ils offrirent, en 1969, 100 millions de dollars (environ 500 millions de francs) à titre de transaction. Six des quarante-neuf Etats américains refusèrent cette offre. Au cours d'une seconde transaction, ces six Etats obtinrent alors 39,6 millions de dollars au lieu des 14,8 millions de dollars qu'ils auraient touchés s'ils avaient accepté la première offre. L'ensemble de ces sommes représente le plus fort dédommagement jamais obtenu en matière civile dans l'histoire du droit américain.

Pour répartir les 39,6 millions de dollars *(200 millions de francs)* entre les ayants droit des six Etats concernés, le magistrat chargé de l'affaire fit appel successivement aux services d'un agent *(special master)* chargé de conseiller le tribunal dans l'administration et la répartition des fonds, d'une société d'informatique, d'une agence de publicité et d'un cabinet d'études de marché. La radio et la télévision diffusèrent gratuitement un grand nombre de messages destinés à faire connaître « l'opération remboursement » qui fut mise sur pied.

Les formulaires permettant d'obtenir le remboursement des sommes que les laboratoires étaient accusés d'avoir abusivement perçues furent envoyés à près de 12 millions de familles. Afin de ne pas décourager la majorité des personnes lésées, qui n'avaient effectué des achats d'antibiotiques que pour un montant peu important, des preuves d'achat ne furent demandées que dans un deuxième temps, et seulement aux personnes qui, dans le premier formulaire, avaient indiqué des achats d'un montant total supérieur 150 dollars (environ 750 F).

L' « opération remboursement » permit ainsi d'indemniser huit cent quatre-vingt-cinq mille familles, soit vingt-quatre fois plus que la première transaction.

Cependant, quelque important que puisse paraître le résultat obtenu par rapport à l'absence habituelle, en France, de tout remboursement dans des affaires de ce genre, on ne peut pas considérer pour autant que les consommateurs ont été convenablement indemnisés.

On a en effet calculé que les pratiques monopolistiques et les ententes entre laboratoires en matière de vente de tétracyclines avaient coûté aux consommateurs américains plus de 1 milliard et demi de dollars (7,5 milliards de francs) (1). Or les laboratoires ont transigé pour une somme très inférieure à celle qu'ils avaient perçue sous forme de supplément de prix. En outre, la transaction n'a pas concerné le pourcentage excédentaire prélevé par les grossistes et détaillants. Ajoutons encore qu'elle n'a pas tenu compte des intérêts considérables rapportés par les sommes abusivement encaissées.

Enfin, outre les consommateurs qui ont demandé un remboursement mais n'ont été que partiellement indemnisés, il y a tous ceux qui n'ont pas demandé de remboursement. Selon certaines indications, il semblerait que, sans tenir compte des décès et des déménagements survenus au cours des vingt années écoulées entre le début des ventes de tétracyclines et la transaction, la moitié seulement des ayants droit ait participé à l' « opération remboursement ».

Des interviews, effectuées au stade de l'élaboration des formulaires permettant de demander les remboursements, montrent *que c'est apparemment en raison* de notions erronées ou par excès de scrupules que de nombreux consommateurs se sont abstenus de faire valoir leurs droits. L'idée même que des laboratoires aient pu s'entendre entre eux pour pratiquer des prix abusifs était totalement étrangère à certains d'entre eux. D'autres ne considéraient le prix qu'ils avaient payé que par rapport à l'utilité que le produit présentait pour eux, non par rapport à son coût de production ou de distribution : « *Je trouve que ces médicaments valent vraiment le prix que je les ai payés. Leur prix est honnête* », dit par exemple l'un d'eux.

Un succès limité

Jugeant sans doute d'après leur expérience en matière fiscale, domaine dans lequel les contribuables doivent pouvoir justifier les frais qu'ils déclarent, certains consommateurs n'ont pas répondu *parce qu'ils ne disposaient d'aucune* preuve écrite, ou qu'ils estimaient insuffisentes celles qu'ils avaient retrouvées : « *Jamais, jamais le gouvernement ne remboursera quoi que ce soit simplement parce qu'on le lui demande. Si cela se serait, tout le monde demanderait 150 dollars.* » Pourtant, le formulaire qui leur avait été adressé précisait qu'ils seraient remboursés même en l'absence de toute preuve écrite.

Une action comme l'opération remboursement suppose la participation des consommateurs. Si elle trouve ses limites dans l'insuffisance de préparation de ces derniers devant ce nouveau moyen de défendre leurs intérêts, il en ira peut-être autrement à l'avenir si son usage se développe et entre dans les mœurs.

A ces limites, sans doute provisoires, d'ordre psychologique, s'en ajoutent d'autres, qui sont d'ordre juridique et financier. Actuellement, les lois qui, aux Etats-Unis, permettent d'intenter des actions collectives en justice, d'une part, ne sont pas les mêmes au niveau des Etats et au niveau fédéral et, d'autre part, diffèrent d'un Etat à l'autre.

En ce qui concerne les Etats, un projet uniformisant ces lois est en cours d'élaboration. Mais il est loin de satisfaire tous les défenseurs des consommateurs.

Au niveau fédéral, deux arrêts récents de la Cour suprême ont considérablement limité la possibilité de recourir aux actions collectives. Le premier de ces arrêts a décidé, en 1973, que seules les personnes ayant subi un dommage d'une valeur individuelle supérieure à 10 000 dollars (50 000 F) pourraient participer au procès ou bénéficier de ses effets. L'année suivante, la Cour suprême a jugé que les actions collectives d'un certain type — celui qui était le plus fréquemment utilisé — devaient obligatoirement être notifiées individuellement à toutes les personnes concernées, le coût de cette notification devant être supporté par les demandeurs.

L'arrivée de M. Jimmy Carter à la présidence des Etats-Unis va peut-être faire évoluer la situation dans un sens plus favorable aux intérêts des consommateurs. Lors de sa campagne électorale, le candidat du parti démocrate s'était en effet prononcé en faveur des actions collectives en justice, précisant qu'il faudrait, au minimum, renverser par la voie législative un certain nombre d'arrêts restrictifs de la Cour suprême. Jimmy Carter s'était alors référé explicitement aux deux arrêts ci-dessus. « *J'espère, à l'avenir, faire concurrence à Ralph Nader en tant que champion de la défense des consommateurs* » a-t-il ajouté. Sa candidature avait reçu le soutien de la *Consumer Federation of America*, qui regroupe deux cents associations de consommateurs nationales, régionales et locales.

(1) The Special Committee on Uniform Class Action Act. National Conference of Commissioners on Uniform State Laws : « The Proposed Uniform Class Action Act », *Class Action Reports*.

La Communauté de l'Afrique de l'Est n'est plus qu'un condamné en sursis

Nairobi. — East African Airways, la compagnie aérienne de la Communauté de l'Afrique de l'Est (C.A.E.), a dû avertir sa clientèle fin décembre, par voie de presse, qu'elle continuait d'opérer comme par le passé. Cette mise au point s'imposait. Créée voilà près de dix ans par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie, la C.A.E. ne paraît désormais survivre que pour une raison assez simple : aucun des trois partenaires ne semble désireux de prendre la responsabilité — avant tout politique — de s'en retirer le premier. La C.A.E. gère donc encore quatre services (chemins de fer, ports, transports aériens, postes et télécommunications) qui font tous face à des difficultés financières.

De notre correspondant en Afrique orientale

POUR la première fois, début décembre, le président de la Tanzanie, M. Julius Nyerere, a accusé lui-même le Kenya de « *tenter continuellement de dominer la C.A.E.* » S'adressant, le 4 décembre, à des cadres militaires de Zanzibar, il a expliqué que le « marché commun » d'Afrique orientale avait « *toujours été utilisé à l'avantage du Kenya* » et que ce pays se refusait à une réorganisation des services gérés en commun.

Comme le président Nyerere s'était prononcé, une semaine plus tôt, en faveur d'une « extension » et d'un « renforcement » de la Communauté, ses remarques ont relancé la polémique entre deux partenaires qui ont choisi des voies pratiquement opposées : la Tanzanie socialiste préside le club des pays africains qui animent la lutte pour la libération de l'Afrique australe, tandis que le Kenya pro-occidental semble opter pour une position plus en retrait.

Les difficultés de la C.A.E. ne datent cependant pas de maintenant. Le « marché commun » de l'Afrique orientale, qui groupe aujourd'hui une quarantaine de millions de gens, se porte mal depuis longtemps. L'union douanière et monétaire s'est défaite voilà trois ans. Le service commun des impôts a été « *décentralisé* » *à la même époque*. La libre circulation des biens et marchandises n'est plus respectée depuis 1974. L'an dernier, les services des chemins de fer ont été *de facto* décentralisés. « *Cette année*, écrivait en décembre la *Weekly Review* de Nairobi, *on est arrivé manifestement au point où la survie de la Communauté n'intéresse ni la Tanzanie ni le Kenya.* »

Le poids des idéologies

D'un autre côté, les trois régimes politiques ont connu des évolutions divergentes. Ouvert aux investissements occidentaux, le Kenya fait figure de pays capitaliste aux côtés de la Tanzanie qui a opté pour un mode de développement socialiste assez original. Les deux pays entretiennent de piètres relations avec le maréchal Idi Amin, au pouvoir à Kampala depuis 1971. Le président Nyerere a qualifié ce dernier en juillet 1975, à la veille de son élection à la présidence de l'*Organisation* de l'unité africaine (O.U.A.), de « fasciste noir ».

L'an dernier, après le raid israélien sur l'aéroport d'Entebbe, le président Kenyatta l'a forcé à mettre un genou à terre en menaçant d'imposer à l'Ouganda enclavé un blocus économique. « *Des querelles personnelles et des oppositions idéologiques entre les trois Etats ont fait de la Communauté un invalide, alors qu'elle avait été autrefois louée comme l'exemple le plus prometteur de coopération économique régionale* », devait écrire récemment le *Sunday Nation* de Nairobi.

L'intervention personnelle du président Nyerere dans le débat s'est produite après la remise, à chacun des trois chefs d'Etat, d'un rapport encore secret (le rapport Demas) sur la « décentralisation » des quatre services encore gérés en commun. Le conseil des ministres de la C.A.E., réuni à Nairobi à la mi-décembre, s'est néanmoins prononcé contre la « dissolution » d'East African Airways réclamée quarante-huit heures auparavant par le conseil d'administration de la compagnie aérienne (*le Monde* du 16 décembre). Il a également annoncé que les trois Etats s'étaient engagés, pour 1977, à faire face à leurs obligations financières respectives pour ce qui concerne les chemins de fer, les ports, les postes et télécommunications.

Le principal bénéficiaire du « marché commun » de l'Afrique orientale semble *être le Kenya, dont l'économie* a le mieux résisté à la sécheresse et aux hausses successives des prix du pétrole. Mais le démantèlement des services de la C.A.E. se ferait fort probablement au détriment de la Tanzanie et de l'Ouganda, qui n'ont pas les moyens de monter leurs propres services de télécommunications et de transports aériens.

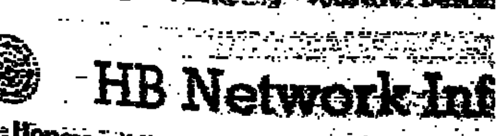
La Tanzanie, qui entretient des relations plus étroites avec ses partenaires du Zambèze (le Mozambique et la Zambie, tous deux frontaliers) qu'avec le Kenya, a déjà refusé que le Tanzam — la voie ferrée construite avec une aide chinoise et qui relie, depuis l'an dernier, le port tanzanien de Dar-Es-Salaam à la « ceinture de cuivre » zambienne — *soit intégré dans les chemins de fer de* la C.A.E. Quant à l'Ouganda, il met sur pied, depuis 1975, Ougandan Airlines, une compagnie aérienne encore interne mais qui pourrait, le cas échéant, s'internationaliser.

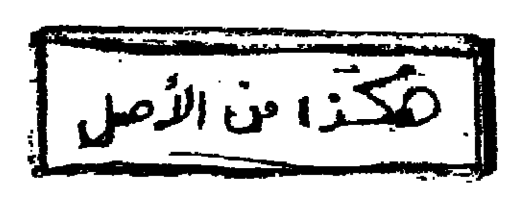
Faute d'une volonté politique, la C.A.E. bat donc de l'aile. Mais aucun des partenaires ne semble décidé à prendre seul la responsabilité d'une rupture, alors que l'O.U.A., en particulier, prône les groupements régionaux en Afrique. D'un autre côté, le retrait de la C.A.E. pourrait avoir des conséquences politiques assez fâcheuses : aucun des trois présidents de l'Afrique orientale ne souhaite, en ce moment, des frictions supplémentaires sur leurs frontières respectives quand les situations intérieures de leurs Etats semblent relativement calmes.

En Tanzanie, le président Nyerere est en train de mener à son terme l'union politique entre les deux Etats fédérés de la République unie, Zanzibar et le *Tanganyika. Au Kenya, le président* Kenyatta semble ne jamais avoir été si solide depuis qu'il a surmonté la crise parlementaire de 1974. En Ouganda, le président Amin a trop de problèmes, notamment économiques, pour pouvoir se payer le luxe d'une nouvelle crise avec l'un de ses voisins.

La C.A.E. devrait donc continuer de se dissoudre d'elle-même, sans geste théâtral mais non sans crises de temps à autre. Les Africains de l'Est, qui sont unis, non seulement par un passé colonial britannique, mais aussi par la langue (le swahili), ne vibrent manifestement pas, à l'époque actuelle, à l'idée de vivre ensemble.

JEAN-CLAUDE POMONTI.





Le calme dans la tempête

C'est sans doute parce que ce temps est passé que M. François Ceyrac réclame une révision fondamentale des relations entre les entreprises et l'Etat. *« Nous avons trop de rapports avec l'administration, et pas assez avec l'Etat... »* dit-il en forme de boutade. Il est clair que, au nom de l'indispensable compétitivité internationale des produits français dans la guerre économique qui se développe entre les nations, le président du C.N.P.F. est actuellement en position de dire beaucoup de choses qui lui ont été interdites depuis des années en raison des attaques dont le capitalisme est l'objet à l'intérieur du pays. C'est sous cet angle de la compétitivité que le patronat aborde le problème du financement de la Sécurité sociale.

Puisqu'il n'est pas possible d'améliorer la compétitivité en jouant sur les salaires, au moins peut-on envisager de limiter la progression des charges sociales, estime-t-on au C.N.P.F., où l'on souligne que les entreprises financent les huit dixièmes du système de sécurité sociale français. On lira le résumé des propositions patronales ci-dessous. Elles sont fondées sur l'idée que, sans réduire les prestations de sécurité, il est possible de rééquilibrer le budget, en améliorant la gestion, et en redéfinissant les types de solidarité. Au moins ces propositions ont-elles le mérite d'exister...

Le C.N.P.F., cette année, montre à son assemblée générale une volonté indiscutable de présenter des projets concrets d'envergure nationale. *« Il nous est interdit de décider, mais il ne nous est pas interdit de proposer »*, dit M. Ceyrac, rendant à César ce qui est à César. On peut quand même regretter, en dépit des mots consacrés par le président du C.N.P.F. à l'emploi, qu'aucune étude de fond, qu'aucun projet d'envergure n'aient été présentés sur ce point au début de 1977, alors que c'est à l'évidence un sujet de préoccupation majeure pour tous les partenaires sociaux et qu'on est loin d'avoir épuisé chez les uns et chez les autres le capital d'imagination qui permettrait, au-delà des vicissitudes de la conjoncture, de réduire le chômage.

JACQUELINE GRAPIN.

Les propositions patronales sur la Sécurité sociale

PRINCIPES GENERAUX

La croissance des dépenses de sécurité sociale ne doit pas être supérieure à l'augmentation du P.N.B.

— Séparer les risques et instaurer une vérité comptabilité à l'intérieur de chaque caisse.

— Réaffirmer le rôle d'assurance de la Sécurité sociale par opposition au rôle social de transferts des revenus qu'elle joue actuellement.

— Rééquilibrer les parts de financement entre les partenaires sociaux (salariés et entreprises) et l'Etat.

CECI IMPLIQUE POUR LES DEPENSES

Accidents du travail : Gestion de ce régime hors de la Sécurité sociale. Les cotisations étant payées par les entreprises en fonction du nombre d'accidents, la gestion directe sous forme d'assurance patronale serait équilibrée.

Allocations familiales : Actuellement financées uniquement par les entreprises, elles devraient dépendre de la solidarité nationale et non de celle des salariés. Elles seraient fiscalisées.

Vieillesse : A étudier séparément.

Maladie : C'est le problème le plus complexe. Les dépenses de ce régime ont augmenté de 161 % entre 1970 et 1976 (contre 109,6 % pour le P.N.B.). Sont suggérées principalement des mesures d'amélioration pour la gestion.

— Une réforme de la gestion de l'hospitalisation publique (notamment concertation avec la Sécurité sociale pour la fixation du prix de la journée, et non fixation unilatérale par les hôpitaux).

— Politique d'information économique des médecins et des assurés.

— Contrôle plus sérieux de l'absentéisme (238 millions de journées ont été indemnisées en 1975).

— Isolement des « dépenses indues ». Pourquoi salariés et entreprises devraient-ils financer la formation des étudiants en médecine par exemple ? Solidarité nationale et fiscalisation sont évoquées.

Régimes spéciaux : Les individualiser et faire davantage appel à la solidarité nationale qu'à celle des entreprises.

— *Elargir et modifier l'assiette des cotisations* : en les basant non plus sur la masse salariale (ce qui désavantage les entreprises de main-d'œuvre), mais sur la valeur ajoutée (incluant impôts et taxes payés par les entreprises, dotations pour amortissements et pensions, etc.).

— *Faire jouer la solidarité nationale où elle est logique* : actuellement les entreprises financent 70 % des recettes de la sécurité sociale. L'Etat n'y participe que pour 10,8 % (au lieu de 38 % au Royaume-Uni). Un financement supplémentaire ferait donc plutôt appel à l'Etat.

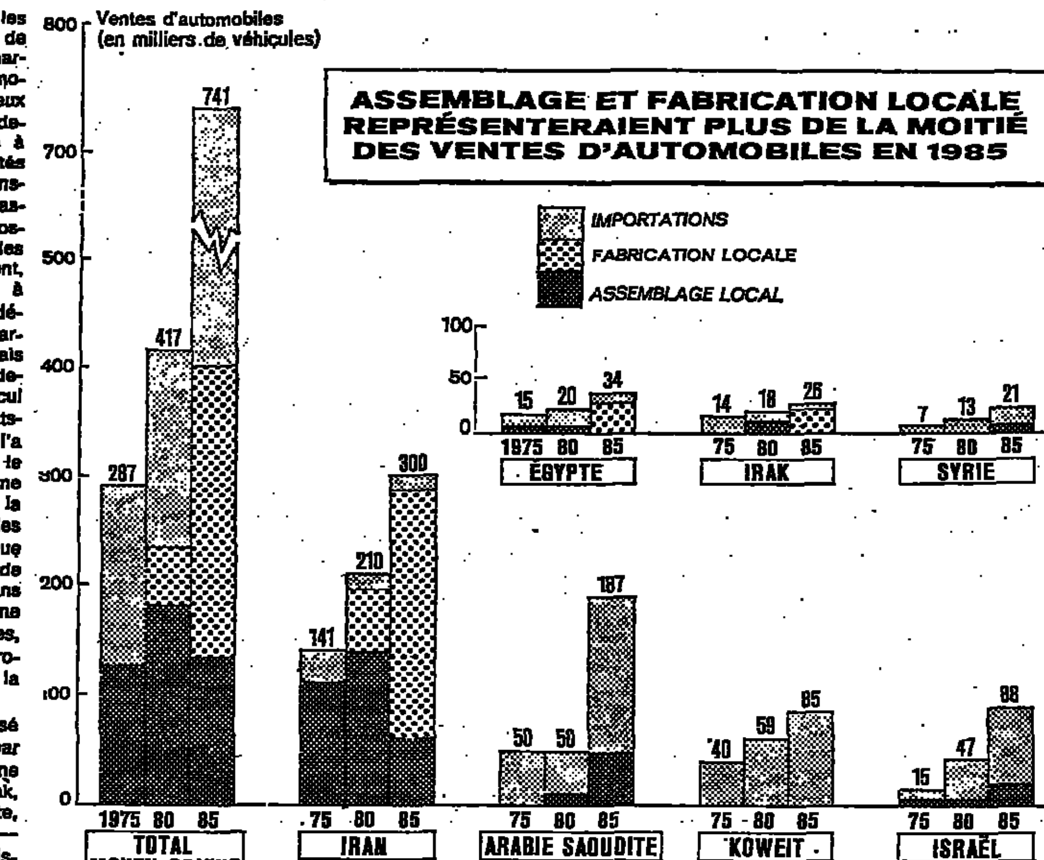
Le C.N.P.F. se prononce contre la nationalisation de l'industrie pharmaceutique (en démontrant que cela n'améliorerait guère le financement du risque maladie, mais nuirait au progrès de la recherche sur les médicaments) ; contre le déplafonnement des cotisations pour ne pas aggraver le mécontentement des cadres et éviter les difficultés qui en résulteraient pour le financement de leurs retraites complémentaires (le « plafond » de la sécurité sociale étant le « plancher » des cotisations complémentaires) ; et contre la « compensation démographique, qui fait appel à la solidarité des entreprises et des salariés au lieu de la solidarité nationale, pour financer les régimes « spéciaux » et « autonomes » (agents des collectivités locales, régimes agricoles, du commerce, etc.).

UNE ÉTUDE D'EUROÉCONOMIES

La croissance du marché automobile au Moyen-Orient profitera surtout aux firmes américaines et japonaises

De l'avis de tous les experts, le taux de croissance du marché européen de l'automobile, au cours des deux prochaines années, ne devrait pas excéder 20 % à 3 % par an. Les capacités de production des constructeurs européens dépassant d'ores et déjà les possibilités d'absorption des marchés du Vieux Continent, il leur faudra trouver, à moyen terme, d'autres débouchés. L'accès aux marchés américains, japonais ou des pays de l'Est demeurant difficile — le recul de Volkswagen aux Etats-Unis, depuis deux ans, l'a amplement démontré, — le Moyen-Orient a pris une place de choix dans la stratégie commerciale des firmes européennes. Que peuvent-elles attendre de ces noveaux marchés dans les deux ans à venir ? Une étude d'Euro économies, filiale de la société Eurofinances (1), répond à la question.

Euro économies a analysé les perspectives offertes par sept pays de cette zone géographique — Iran, Irak, Koweït, Arabie Saoudite, Israël, Egypte et Syrie, — à partir des taux de croissance prévisibles de ces pays au cours des deux années à venir.



Trois conclusions essentielles se dégagent de cette analyse :

● *Le taux de croissance des marchés automobiles au Moyen-Orient atteindra un niveau très élevé — 10 % par an — au cours des dix prochaines années.* — En 1985, les ventes d'automobiles dans ces pays devraient atteindre 741 000 unités, dont 487 000 (environ 65 %) en Iran et en Arabie Saoudite, et 85 000 au Koweït.

● *Une part croissante des ventes sera assurée par l'industrie locale.* — De nombreux projets d'implantation d'usines d'assemblage, dans ces pays, sont actuellement engagés, en coopération avec des constructeurs occidentaux. En outre, la production locale, c'est-à-dire la fabrication d'automobiles intégrant pour plus de 50 % des éléments produits dans le pays, actuellement inexistante, devrait se développer en Iran, en Irak et en Egypte. Au total, en 1985, la production locale devrait représenter 36 % des ventes (contre 0 % à l'heure actuelle) ; les voitures assemblées sur place 18 % (contre 40 % en 1975), et les importations de voitures complètes seulement 46 % (contre 53 % en 1975).

● *La place prépondérante des constructeurs japonais et américains ne devrait pas être remise en cause.* — Les ventes de voitures ou d'éléments des constructeurs japonais sur ces marchés ont progressé, de 1970 à 1975, de 65 % par an. Certes, pour l'heure, les constructeurs britanniques sont les premiers importateurs (avec 15,5 % du total en 1975), mais, remarque Euroéconomies, la Grande-Bretagne a mis *« tous ses œufs dans le même panier »*, avec un seul contrat, celui signé entre Chrysler UK et Iran National. En revanche, les constructeurs japonais sont présents sur presque tous les marchés de la zone, notamment en Arabie Saoudite, où les perspectives de développement des importations sont les plus importantes. De leur côté, les constructeurs américains, dont les ventes au Moyen-Orient ne représentaient, en 1975, que 4,9 % du total, exercent une influence prépondérante au Koweït, en Syrie et en Arabie Saoudite et devraient, compte tenu de projets importants d'implantation en Iran et en Arabie Saoudite, accroître notablement, au cours des prochaines années, leurs ventes dans la plupart de ces pays. Mis à part l'industrie ouest-allemande, avec Daimler-Benz, qui devrait être en mesure de consolider ses positions, Euroéconomies estime donc que les perspectives de vente au Moyen-Orient des autres constructeurs européens seront finalement limitées, la plus grosse part du « gâteau » revenant aux firmes nippones et américaines.

V. M.

(1) *High growth market for automobiles. Volume I : The Middle East.*

Sortir de la « stagflation »

(Suite de la page 17.)

● Le coup d'arrêt de la demande a, en effet, ralenti les investissements générateurs de gains de productivité — qui freinaient jusqu'alors la montée de l'inflation, — tout en accroissant le poids des charges financières et des profits par unité produite. Les profits ont, certes, baissé globalement, mais les efforts patronaux pour continuer à valoriser le capital investi ont freiné cette chute, donc alourdi les coûts.

● Simultanément, le chômage ne s'est pas accru autant qu'aurait pu le laisser penser la chute de la production ; les salariés n'ont donc pas été incités à quitter les branches les plus touchées par la crise pour chercher un emploi dans les secteurs que la forte productivité tenait à l'écart des périls majeurs. Il y a donc eu à la fois progrès lent du sous-emploi et gonflement du coût du travail par unité produite.

Cette double série de conséquences — que l'on peut étudier de façon fine par la méthode des simulations mathématiques — a permis à MM Boyer et Mistral de construire une série de courbes — apparentées aux fameuses « relations de Philips » d'antan — qui illustrent la relation inverse entre le chômage et les prix en France. On voit (sur le graphique de la page 17) que, avec le temps, ces courbes se sont déplacées vers la droite et vers le haut, le chômage et l'inflation progressant simultanément. C'est la traduction graphique des remarques précédentes :

1) La sous-utilisation des équipements, bien que le taux de profit ne baisse pas sensiblement malgré la récession, stimule l'inflation, tandis que, simultanément, la chute de la production aggrave le sous-emploi ;

2) Second phénomène : le manque de mobilité de la main-d'œuvre, qui ne la fait pas aller vers les secteurs à haute productivité, tend, à chômage égal, à amplifier l'inflation.

Pour qu'il en aille autrement, il faudrait soit que les profits s'effondrent, soit qu'une vague de chômage plus forte oblige les salariés à reprendre les migrations professionnelles et à se contenter de salaires moins élevés. On voit bien là la différence entre la situation contemporaine et les crises capitalistes traditionnelles du dix-neuvième siècle, caractérisées, elles, par un chômage énorme qui, en contraignant les salariés à se contenter d'un moindre salaire ou à aller vers des secteurs à haute productivité, permettait — au prix de quelles souffrances ! — une baisse du coût salarial par unité produite de nature à mieux rentabiliser le capital des firmes ayant survécu à la tempête.

La question se pose alors de savoir si l'on peut sortir du nouveau cercle vicieux de la « stagflation », dès lors que la croissance s'annonce devoir rester molle durant les prochaines années. Une remontée des taux de profit sans expansion entretiendrait l'inflation par les coûts, tout comme le ferait la progression des salaires réels sans ajustement de l'emploi du profit des secteurs à gain rapide de productivité. Le choix inverse — priorité au maintien de l'emploi et des salaires — entraînerait, toutes choses égales, un bas niveau de profit risquant de compromettre l'investissement et les gains futurs de productivité ; donc alimenterait l'inflation.

L' « autre logique de croissance », proposée par les partis de gauche, constituerait-elle une fuite en avant susceptible d'éviter au pays les redoutables enchaînements résumés ici ?

Les modèles mathématiques de MM. Boyer et Miitral permettent de chiffrer une hypothèse dans laquelle une reprise soutenue de la croissance, en élevant le taux d'utilisation des capacités de production industrielle, améliorerait l'emploi des équipements existants, donc dégagerait une productivité supplémentaire de nature à freiner l'inflation. Cette relance sans (ou à faible) inflation finirait par réduire le chômage, faisant sortir le pays du cercle « vicieux » de la « stagflation » pour entrer dans celui « vertueux » de l'expansion dans une relative stabilité.

Louable objectif. Mais dont on voit bien les conditions, politiquement et socialement difficiles à réunir. La première, est que le taux de profit devrait rester, pendant toute cette période, au niveau inhabituellement bas de 1975. Est-ce compatible avec la mentalité patronale...

La seconde condition du modèle est que ne soit guère modifiée la structure des acitivités sur laquelle il est fondé. Ce qui revient, d'une certaine façon, à nier les changements de structure de type économique entraînés par toute crise. La troisième est que les salariés ne profitent ni de la relance ni de la réduction de chômage pour obtenir trop d'avantages complémentaires (salaires, diminution de la durée du travail).

A ces trois conditions tirées de la simulation mathématique s'ajoutent un certain nombre de questions, fondées sur l'expérience. Quel rythme rapide de croissance faudrait-il atteindre pour peser réellemen[t] sur le sous-emploi, qu'alimentent présente[-]ment toute une série de rigidités, structu[-]relles, géographiques ou sociologiques ? Au-delà des profits industriels, ne faut[-il] pas s'attaquer à toute une série de rente[s] de situations, d'ententes et de privilège[s] pour ramener les prix des produits et de[s] services à un niveau plus proche des poss[ibi]lités des consommateurs ? Une lutte du[ra]blement efficace contre l'inflation est-el[le] possible sans porter atteinte a[ux] habitudes de consommation ostentato[ire,] aux gaspillages de toutes sortes qui alo[ur]dissent les coûts des biens et des servi[ces] ainsi qu'au désordre monétaire inte[rna]tional ?

Déjà difficile à vaincre au niveau [des] principes, la « stagflation » semble [...] plus encore dès que l'on entre dans [le] détail des contraintes économiques [qui] jalonnent la vie quotidienne. M. Ro[...] rappelait récemment que, sans réfo[rmes] de structures en profondeur, *« rien ne s[era] durablement changé »* s'agissant de l'[infla]tion ou du chômage. Il a probable[ment] raison. La question pourrait alors se [for]muler de la façon suivante : quelle ma[jorité] politique en France disposera d'un s[outien] populaire suffisant pour mener à bie[n ces] réformes ?

GILBERT MATHI[EU]

POINT DE VUE

L'entreprise, enjeu d'une mauvaise querelle

par PAUL DE BACKER (*)

AU fur et à mesure que s'approche une échéance électorale, dont les résultats pourraient amener une autre majorité au gouvernement, un vent d'inquiétude et d'espoir se lève parmi les responsables des entreprises et des administrations, frisant déjà la panique chez les uns, la gourmandise chez les autres.

Les différents partis de l'opposition, évincés du pouvoir depuis bientôt vingt ans, ne recrutant qu'un nombre très faible d'adhérents parmi les responsables des entreprises, se sont tout naturellement tournés vers les responsables des autres secteurs de la vie économique, c'est-à-dire l'administration et ses prolongements dans l'industrie nationalisée. La prédominance des grands corps d'Etat dans ces secteurs aidant, ils ont tout aussi naturellement donné naissance à un espoir de pouvoir gérer la vie économique et industrielle par fonctionnaires polytechniciens et énarques interposés.

Les différentes factions de la majorité au pouvoir, ne réussissant visiblement pas à retrouver la base populaire et le consensus national dont, malgré tout, le président de Gaulle disposait, se sont tout naturellement orientées vers les détenteurs ou les représentants des capitaux industriels et commerciaux de l'économie française.

La tendance conservatrice de ceux-ci — difficilement compréhensible, en dernière analyse — les a tout naturellement poussés vers un amalgame entre liberté du citoyen, libre entreprise et permanence de la majorité actuelle. Aussi l'entreprise, centre vital de la santé économique, et par ricochet de la démocratie, est-elle devenue l'enjeu d'une mauvaise querelle où elle n'a rien à gagner mais tout à perdre.

Entre-temps, les vrais problèmes de l'entreprise, qui n'ont rien à voir avec la majorité d'après 1978 ni avec un système macro-politique quel qu'il soit, sont prudemment oubliés à gauche comme à droite, le combat de coqs autour des urnes étant plus facile que le combat silencieux, lent et décevant qui vise l'adaptation de l'outil industriel et commercial à notre société actuelle, outil — n'en déplaise à nos amis écologistes et anarchistes — garant de notre liberté relative et de notre bien-être relatif.

Les cadres, du contremaître au président-directeur général, responsables des entreprises, sont évidemment pris dans ce tourbillon simplificateur, et risquent de ne plus s'occuper de ce qui est et reste leur responsabilité dans la nation, c'est-à-dire la responsabilité de la vie de l'outil industriel et commercial et, par conséquent, la solution des problèmes qui lui sont liés.

Ces problèmes, complètement cachés par le clivage gauche-droite, concernent au moins quatre contradictions alarmantes dans l'activité économique de la France, et de l'Europe latine en général. Nous essayerons de les décrire brièvement et de démontrer que leur solution urgente n'a rien à voir avec un avènement ou un maintien d'une majorité politique.

Les propriétaires et les responsables

I. LA CONCENTRATION DES CAPITAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX. — D'après les statistiques INSEE disponibles jusqu'à fin 1974, le peloton de tête des personnes juridiques produisant 70 % du P.N.B. français a été réduit entre 1964 et 1974 d'une façon spectaculaire : le rapport est de 9 à 1.

Quelles sont les conséquences sur la vie de l'entreprise ? La première est que le capital, seule source de légitimité du pouvoir dans l'entreprise, devient de plus en plus anonyme. La seconde est que les intérêts des propriétaires d'entreprise (de plus en plus anonymes, c'est-à-dire non physiques) et des responsables d'entreprise ont tendance à diverger de plus en plus. Tel groupe, ayant racheté l'entreprise X, pourra avoir un intérêt (légitime) à supprimer un jour l'outil de production de l'entreprise X pour ne conserver que son marché. Or, l'entreprise X aura été tenue à bout de bras par ses responsables, non seulement dévoués à la survie de leur communauté productrice, mais en plus gênés dans l'accomplissement de cette tâche par les représentants de « la base », vitupérant le « patron ».

Nous avons vu, depuis trois ans, que ce problème commence à prendre des proportions sérieuses. Voir dans le rapprochement fugitif C.G.C.-C.G.T. une simple manœuvre de pression paraît, dans ce contexte, assez léger... Il s'agit d'un problème réel de la dynamique industrielle et commerciale. Qu'on ne se fasse pas d'illusions, cette incompatibilité d'intérêts et d'objectifs subsistera en cas de nationalisation.

II. L'INADAPTATION DE L'OUTIL ECONOMIQUE. — En raccourci, lorsqu'on ne trouve sur le marché de la demande que des agrégés en philosophie et sur celui de l'offre d'embauche que des pupitreurs actionnant des boutons, le résultat s'appelle P.T.T. ou Crédit lyonnais, ou...

L'outil industriel et commercial a été conçu dans une période (1860-1880) où la France, pour satisfaire son besoin de main-d'œuvre, attirait en masse les paysans analphabètes. Elle les accueillait dans les usines avec un encadrement paternaliste, le contremaître étant à la fois pédagogue, initiateur et contrôleur. Elle inventait, pour ses analphabètes, des machines d'une simplicité de fonctionnement extrême, conçu par la petite minorité ayant une instruction : les ingénieurs.

La dynamique industrielle aidant, cet outil de production est devenu des plus simples, nécessitant la triade ingénieur-contremaître-prolétaire pour la faire tourner. Or sur le marché du travail, grâce à l'éducation généralisée, on ne trouve plus une immense majorité d'analphabètes d'une part, une minorité d'instruits d'autre part.

La machine s'est perfectionnée, mais sur des bases sociologiques qui n'existent plus en 1976.

La structure d'accueil qui s'appelle maîtrise a perdu ses rôles de pédagogue et d'initiateur, parce que la population de 1976 connaît le monde industriel et urbain. Le seul rôle réservé à la maîtrise d'aujourd'hui est un rôle répressif de contrôle.

Quoi de moins étonnant qu'elle soit mise en cause ? Mais, en même temps, comment imaginer et expérimenter un autre monde de relations industrielles dans un pays où le clivage gauche-droite ne nous incite qu'aux joutes verbales ?

Que ce soit la gauche ou la droite au gouvernement, on conçoit mal comment se passer d'un ordinateur. Et, jusqu'en 1982, les ordinateurs, de par la dynamique industrielle même, seront de très puissantes machines, affreusement centralisatrices, qui nécessiteront une division du travail basée sur le concept analphabète-instruit-ingénieur = pupitreur-programmeur-analyste.

Le problème des responsables de l'industrie et du commerce, c'est de réadapter cet outil à la réalité sociale qui entend s'en servir ; il est temps de s'en occuper.

III. LE CITOYEN-SUJET. — Le Français moyen estime que l'Etat, pour l'impôt ou la redevance qu'il lui paye, lui doit un service. A travers son impôt, sa redevance, il délègue un pouvoir à une organisation anonyme qui s'appelle « Etat », dont il exige une utilisation correcte du pouvoir qu'il lui a délégué. Il se comporte en cela en citoyen.

Ce comportement, on le retrouve dans son attitude critique ou exigeante vis-à-vis de toute organisation, de l'école de ses enfants en passant par la voirie municipale jusqu'au rôle que l'armée devrait jouer dans la nation et dans le monde. Le bien-fondé de son analyse est basé sur la tranquille assurance que le pouvoir qu'exerce « le haut » n'est, somme toute, que le pouvoir délégué par la base.

Le problème de l'entreprise se retrouve ici : comment faire survivre une organisation dont le pouvoir légitime vient d'un « haut » de plus en plus anonyme, et ce dans un univers où toute légitimité n'est basée que sur la délégation faite par le grand nombre ?

La nationalisation du capital industriel y remédierait-elle ? Ce n'est évidemment pas en changeant la composition du conseil d'administration qu'on remédiera à cette anomalie. Qu'on l'appelle « monsieur le Président » ou « camarade », la contradiction d'un responsable ayant un pouvoir de fait par rapport à ses analogues dans d'autres organisations disposant d'un pouvoir délégué ne disparaîtra pas.

Que l'autogestion, projet dont la C.G.T. a visiblement et naturellement peur, soit une solution à cette contradiction paraît indéniable. Mais est-on sûr de ne pas installer un autre totalitarisme que celui de l'organisation-à-sujets ?

De quel droit, en effet, centrerait-on la vie de l'individu autour de l'entreprise où il gagne ce qui lui permet de faire ce qu'il a envie de faire ? Il est évident que bon nombre de citoyens ne s'intéressent à la vie de l'entreprise que dans la mesure où elle leur apporte des moyens de vivre ailleurs.

Même si l'autogestion s'installe comme mode de vie communautaire dans les entreprises, n'oublions pas qu'un pourcentage impressionnant de nos concitoyens n'a aucune envie de prendre quelque responsabilité que ce soit dans le processus productif.

N'oublions pas non plus que c'est grâce au refus systématique de prendre des responsabilités de gestion que les responsables syndicaux continuent à jouer un rôle irremplaçable dans la dialectique industrielle.

N'oublions surtout pas, enfin, que la Pologne se trouve à une heure de vol de Paris. Un syndicat « bien », à la solde d'un gouvernement « bien », ne peut évidemment qu'encourir le risque des événements de Gdansk. Si c'est cela que veut la C.F.D.T., souhaitons-lui bon vent, mais détournons-nous.

La réalité, c'est que l'entreprise, centre de contradictions d'intérêts de classes, doit nécessairement être gérée, en fonction de ces condradictions, de façon lucide, honnête, et sans se cacher la dialectique sociale qui s'y manifeste, d'autant plus que le mode de délégation du pouvoir est différent de ce que nous connaissons ailleurs. Vivons ce problème, essayons de le résoudre, mais ne mystifions pas en prétendant qu'un résultat électoral, quel qu'il soit, puisse faire l'affaire.

L'enjeu, c'est la transformation de notre outil de travail : l'industrie et le commerce. Ce n'est pas une victoire électorale.

(*) Conseiller d'entreprises.

BIBLIOGRAPHIE

« La Trahison de l'opulence »

de J.-P. DUPUY et J. ROBERT

C'EST à un « rendez-vous d'hommes libres » que nous convient MM. Jean-Pierre Dupuy et Jean Robert dans leur livre *la Trahison de l'opulence*. Libres de quoi ? De tout ce qui dans les sociétés industrielles retourne comme les doigts d'un gant le sens des actions des producteurs et des consommateurs de biens et de services. Au-delà d'un certain seuil de développement, l'individu perd son autonomie et une « contre-productivité » apparaît : « *La médecine rend malade, l'école stupide, le transport immobilise et les communications rendent sourd et muet.* »

On reconnaît là des thèmes chers à Ivan Illich, ce qui n'a rien d'étonnant puisque cet essai est le fruit de recherches menées pendant trois ans par le Centre de recherche sur le bien-être (CEREBE) de Paris et le Centre international de documentation de Cuernavaca.

Nos auteurs, dans leur introduction, disent que le lecteur peut fort bien commencer par la deuxième partie, plus concrète, et nous ne saurions trop recommander de suivre ce conseil, car tous les chapitres consacrés au début à « l'économie du contresens » sont vraiment ardus ; le vocabulaire lui-même subit des malaxages qui font souffrir ceux qui n'y ont pas été préparés par quelque commerce avec cette école de pensée.

« *L'espace-temps distordu* » à quoi est consacrée la deuxième partie nous projette dans un univers plus familier, celui d'abord de cette confusion entre les lieux habités et « l'espace véhiculaire », où « *la ville éventrée, parcourue de flux énergétiques en conflit, apparaît comme un champ de bataille* ». Marx s'indignait que la moitié des ouvriers habitant le Strand à Londres aient à parcourir tous les matins près de 2 kilomètres pour se rendre à leur travail. De nombreux ouvriers de banlieue sont astreints, aujourd'hui, à quatre heures de transport (1).

Le temps est, lui aussi, pollué, depuis qu'il est apparu dans le monde économique comme une ressource. Les meilleurs passages du livre se trouvent dans l'analyse de ce phénomène si étrange : l'abondance économique, au lieu de conduire vers une vie tranquille et harmonieuse, a abouti exactement au contraire. Quand on sort du règne de la nécessité, on n'entre pas pour autant dans celui de la liberté, comme le croyaient Marx et Engels. Une société qui fait un grand succès à des livres tels que *Comment élever vos enfants à la maison à vos moments perdus* est certainement une société « malade », écrivent justement MM. Dupuy et Robert.

On reconnaît aussi que le temps est pollué au fait que la part de nos heures consacrées à des activités qui sont des *fins* en elles-mêmes s'amenuise sans cesse. Comme écrit Bertrand Russell : « *L'homme moderne considère que toutes les choses qu'il fait doivent l'être en fonction de quelque chose d'autre et jamais pour elles-mêmes.* » Même sur la plage on est là... pour bronzer.

L'homme du contresens, c'est l'homme trivialisé, l'homoncule réduit à l'état de machine. J.-P. Dupuy et J. Robert, en éclairant de manière impitoyable les déviations de notre société, arrachent au confort ceux qui acceptent de les suivre. Ils savent le prix de la technique et ne prêchent pas le retour au Moyen Age, mais ce « nouveau Moyen Age » dont parlait Berdiaeff n'a-t-il pas des zones d'ombre aussi intenses que l'ancien ? Ce ne sont pas les premiers, ce ne seront pas les derniers à nous mettre en garde. Puisse la société du contresens ne pas « récupérer » ces messages, et les habiller de manière inoffensive !

PIERRE DROUIN.

★ Presses universitaires de France, 264 p., 52 F. Illustrations de Konk.

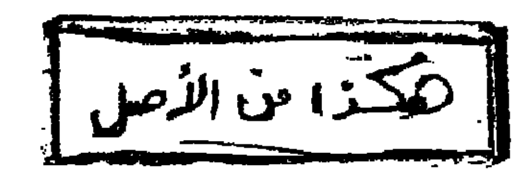
(1) Cf., Brigitte Gros, *Quatre Heures de transport par jour*. Denoël, 1972.

UN DOSSIER D'« ÉCONOMIA » SUR « L'EUROPE ET LE TIERS-MONDE »

Avoir à sa disposition et sous forme aisément maniable une documentation à jour sur un sujet précis est un besoin de plus en plus ressenti. D'où le succès des « dossiers ». Celui que la revue mensuelle « Economia » vient de publier sur « L'Europe et le tiers-monde » (1), sous la direction de Renaud de Rochebrune et José-Alain Fralon, se propose de décrire non des intentions mais des réalités, « qu'elles soient encourageantes ou, c'est bien souvent le cas, décevantes ».

Après une étude sur les rapports culturels, où l'on s'aperçoit que le dialogue a presque toujours été un dialogue de sourds, ce dossier examine l'attitude des grands pays ou ensembles de pays vis-à-vis du tiers-monde, puis les politiques des différentes nations européennes, la stratégie des hommes d'affaires, le rôle de ces coopérants au développement... des pays industriels que sont les immigrés, l'association C.E.E.-Afrique à travers les conventions de Yaoundé et Lomé, la zone méditerranéenne. De nombreuses interviews jalonnent ce parcours, dont le plus important est celui de M. Claude Cheysson, commissaire européen chargé de la coopération au développement.

(1) Novembre 1976, 144 p., 25 F, 51, avenue des Ternes, Paris.



DE L'ECONOMIE

BIBLIOGRAPHIE

« La Trahison de l'opulence »

de J.-P. DUPUY et J. ROBERT

JUDO

AU TOURNOI DE PARIS, LES JAPONAIS REMPORTENT CINQ VICTOIRES SUR SEPT

Belle démonstration du champion du monde Jean-Luc Rougé

Le Ve Tournoi de Paris de judo, qui s'est déroulé les 15 et 16 janvier, avec la participation de onze pays, s'est achevé sur la victoire de cinq Japonais : Moriwaki (moins de 60 kilos), Sahara (moins de 65 kilos), Gotanda (moins de 71 kilos), Sakaguchi (moins de 78 kilos) et Kawahara (moins de 95 kilos), d'un Allemand de l'Est, Ultsch (moins de 86 kilos) et d'un Français, Rougé (plus de 95 kilos).

Depuis cinq ans, le tournoi de Paris est, pour les passionnés de judo, l'occasion de s'entasser dans le stade Pierre-de-Coubertin, pour voir de près les maîtres de l'art, les Japonais. La délégation nippone se composait, cette année, de sept combattants, les nouvelles catégories de poids entrant en vigueur pour cette compétition.

Une équipe d'essai rénovée, d'un esprit différent, avaient annoncé les Japonais. Surclassés dans les plus lourdes catégories lors des dernières confrontations internationales, ils acceptent mal, en effet, de ne plus régner sans partage sur les tatamis et s'efforcent de retrouver leur suprématie.

Effectivement, les sept bonshommes — tous coiffés en brosse, le masque figé, se donnant de grandes claques sur le visage pour se stimuler — ont fait la démonstration d'un judo moins pur : sans panache, dur, combinard même, et influencé par les méthodes athlétiques des Soviétiques.

Cela a été moins net chez les légers, qui se sont caractérisés par leur agressivité. Moriwaki (moins de 60 kilos), qui a déjà gagné le tournoi l'an dernier, a fait son parcours en utilisant des techniques variées de jambes, de hanches, et en dominant les passages au sol. Lors du combat final, il a résisté jusqu'à la limite de l'étouffement à un étranglement de Mounier, qui, au bout du compte, a lâché prise, pour se faire bousculer quelques secondes après par le Nippon infatigable.

Sahara (moins de 65 kilos), avec un visage de bronze, a été le plus impressionnant. Trois Français lui étaient opposés dans la phase finale: Jarzyck fit une très brève illusion avant d'être balayé ; Hansen s'efforça de résister, mais ne put rien contre un fauchage de jambes à gauche foudroyant ; Yves Delvingt, champion d'Europe juniors, fit un soleil après dix secondes de combat.

Le problème des lourds

Chez les mi-moyens (moins de 71 kilos), Gotanda a eu plus de difficultés à triompher du Polonais Talaj, médaille de bronze à Montréal.

Quant à Sakaguchi (moins de 78 kilos), sa victoire sur Gibert n'a été acquise, à l'approbation des arbitres, que d'un rien : un mouvement de bras énergique qui faillit surprendre le Français au cours d'un long affrontement physique.

Dans les trois catégories supérieures, les Japonais n'ont guère brillé. Ils ne disposent pas, apparemment, de grands gabarits. Leurs lourds sont des poids moyens joufflus et enrobés qui arrivent mal à résoudre les problèmes des Européens, à la charpente plus forte. En moins de 86 kilos, le vainqueur de la catégorie, l'ancien champion d'Europe juniors Ultsch a humilié un Chinen lourdaud. En demi-finales des poids lourds (plus de 95 kilos), Kina a subi de bout en bout les assauts du champion du monde Jean-Luc Rougé.

Toutefois, c'est Kawahara qui fit, en finale, la prestation la plus décevante. Paradoxe : l'arbitre, le règlement et le gong lui ont donné la victoire. Tout Coubertin en a frémi de fureur. Pourtant, avant d'accéder à la finale, ce policier de vingt-sept ans, aux oreilles en choux-fleurs, s'était montré brillant. Une énorme boule de caoutchouc bousculant des quilles : il a franchi sans souci les éliminatoires, puis, toujours bondissant, il a immobilisé pour le compte le Polonais Pujszo, et fait subir le même sort au Russe Khouboulouri, un Géorgien au visage de pirate, champion d'Europe catégorie lourd.

Mais, devant Angelo Parisi, qui venait de se défaire à l'énergie d'un redoutable Allemand de l'Est, Lorenz, Kawahara s'est transformé : il ne voulait perdre à aucun prix. Et tout lui a été bon : sur le point de se faire étrangler, il a demandé un arrêt de combat pour refaire un bandage à la cheville ; il a cherché à faire pénaliser son adversaire en le poussant hors des limites ; à quelques secondes du temps limite il s'est jeté au sol pour éviter une attaque ; et il a été renversé un centième de seconde après le coup de gong final. L'arbitre, un Belge, a laissé faire. Il n'a pas pu monter sur le tapis par la suite sans se faire huer.

En dépit de ces difficultés, les Japonais ont tout de même remporté cinq victoires sur sept. Les Allemands de l'Est ont un vainqueur, avec le puissant Ultsch. Mais le jeune Reissman (moins de 65 kilos), qui semble avoir perdu son fauchage de hanches si redoutable lors des championnats d'Europe, a déçu. Le Polonais Talaj, opiniâtre, a confirmé son classement des Jeux olympiques. Les autres nations engagées ont quelque peu fait de la figuration, noyées il est vrai dans le flot des combattants français, autant dans chaque catégorie que d'étrangers engagés.

Le retour de Mounier au premier plan, dans la catégorie de poids la plus basse, a été remarqué. Toutefois, il aura du mal à imposer longtemps encore son style en araignée aux combattants français plus jeunes et plus inexpérimentés, comme Klavue ou Lebaupin. Quant à Rougé, il a fait bondir de plaisir tous les spectateurs, pensez : mystifier le Japonais Kina, puis abattre le géant russe Kasatchenkov, champion d'Europe toutes catégories ! C'était du délire.

Tout en muscle, le Soviétique est taillé comme un chêne. A côté, Rougé paraissait presque fragile, ses premières attaques se sont brisées sur un ventre dur. Il a évité de justesse le contre. Puis le Français, frisé comme un mouton, a bondi. Kasatchenkov en est tombé sur les fesses. Tout surpris. L'avantage était net. Quelques secondes plus tard la jambe de Rougé, lancée comme un piston, a propulsé en l'air le Soviétique battu. Une technique rarissime chez les lourds, plutôt coutumiers des grands fauchages de hanches ou de jambes.

ALAIN GIRAUDO.

Ski

Klammer toujours à Kitzbühel

Surpassant les « doublés » de Toni Saîler et de Karl Schranz dans la fameuse course du Hahnenkamm, à Kitzbühel, Franz Klammer, champion olympique de la spécialité, a remporté pour la troisième année consécutive la descente de la Streif, devant ses rivaux suisses René Berthod, Bernhard Russi et Erwin Josi. L'épreuve s'était disputée samedi 15 janvier par un temps gris et sur une neige fraîche tombée durant la nuit, ce qui n'empêcha pas Klammer de réaliser le parcours en 2 min. 9 sec. 71/1000, soit à 97 kilomètres-heure de moyenne. Les quelque cinquante mille touristes amenés par trains entiers de Saint-Anton, d'Innsbruck ou de Salzbourg, sans parler de la population locale de Kitzbühel, berceau du ski tyrolien, ont donné libre cours à leur enthousiasme délirant pour l'invincible prodige autrichien. Celui-ci a ainsi gagné sa dix-neuvième victoire en descente depuis son avènement en décembre 1973, à Schladming.

Le Suédois Ingemar Stenmark a enlevé le slalom spécial devant l'Italien Piero Gros, épreuve dans laquelle Klammer n'a pu se classer que quarante-septième, et Gustavo Thoeni a remporté le combiné.

Places des Français : en descente, Bertrand (29e), Pellat-Finet (31e) ; en slalom, Hardy (25e), Ciprelli (35e).

Tennis

La Hongrie bat la France en championnat d'Europe

Bien que privée des services de Taroczy, son joueur de simple numéro un, la Hongrie, victorieuse en 1976 et tenante du titre de champion d'Europe des nations, a gagné dimanche 16 janvier le premier match qui l'opposait à la France, à Budapest par 2 à 1. Szocke a battu Caujolle (7-5, 6-3) tandis que Deblicker triomphait de Szaboles et que Szocke-Taroczy battaient Haillet-Deblicker par 6-3, 7-5.

Dans cette deuxième édition du championnat d'Europe, ancienne Coupe du roi de Suède, les huit nations participantes; Hongrie, France, Pologne, Suède, Allemagne de l'Ouest, Espagne, Yougoslavie et Grande-Bretagne, ont été réparties en deux groupes. A l'intérieur de chaque groupe, les pays se rencontreront en matches aller et retour.

RUGBY

LEVER DE RIDEAU SUR LE TOURNOI DES CINQ NATIONS

Le coup d'envoi du Tournoi des cinq nations a été donné simultanément à Cardiff et à Twickenham, samedi 16 janvier. Là, le Pays de Galles a battu l'Irlande 25 à 9 ; ici, l'Angleterre a dominé l'Ecosse 26 à 6. Les Français, spectateurs parmi les millions de téléspectateurs, attendent le 5 février pour faire leur entrée en scène. Leurs premiers adversaires, au Parc des Princes, seront les Gallois, invaincus ces deux dernières saisons, et qui espèrent, pour la première fois dans l'histoire du Tournoi, accomplir le même exploit une troisième année. Puis, l'équipe de France aura à jouer en Angleterre le 19 février avant de recevoir l'Ecosse le 5 mars et de se rendre en Irlande quatorze jours plus tard.

C'est dire, au vu des matches de samedi, que les deux premières rencontres seront décisives pour une équipe dont on ne connaît pas encore la composition. Celle-ci sera annoncée le 26 janvier. Ses « sparring-partners » ont été les Australiens facilement dominés à Bordeaux (18-15) et à Paris (34-6), et les Roumains qui n'ont pas fait souffler seulement le vent de la défaite (15-12) mais aussi celui du doute sur un ensemble que l'on prédisait invincible.

L'impitoyable remontée des Gallois en fin de match contre les Irlandais, qui les avaient dominés à la marque pendant les deux tiers de la rencontre, indique que le premier impératif sera de tenir quatre-vingts minutes. Le second consistera à garder son sang-froid afin d'éviter d'inutiles pénalités qu'un Phil Bennet manque rarement de transformer. Pour éviter aussi l'exclusion d'un joueur, punition extrême à laquelle les arbitres ont enfin décidé de recourir en cas de brutalité flagrante. Tous les coups ne sont plus permis : voilà quelle aura été la leçon la plus claire de cette première journée du Tournoi.

LES GALLOIS RESTENT AU-DESSUS DU LOT

Trois essais et vingt points en un quart d'heure, le dernier bien sûr : le XV du Pays de Galles n'a pas encore perdu cette pointe assassine qui lui permet de régner sur le rugby européen depuis bientôt dix ans. On les disait sur le toboggan, les hommes en rouge, on les disait vieillis. Et il est vrai qu'on a vu sur l'herbe de Cardiff, samedi, un demi de mêlée gallois qui aurait gagné à être au moins l'ombre du grand Gareth Edwards : épaissi, ralenti, comme stupéfait, ce monsieur, qui était naguère le plus grand joueur du monde, aurait intérêt à reprendre l'entraînement avant de jouer à Paris ou ailleurs.

Mais, à côté de lui, quelle merveille, ce Phil Bennett, qui a l'œil le plus juste et le pied le plus sûr du monde du rugby, avec son air de bon jeune homme bien peigné, qui travaille le soir pour passer ses examens d'expert-comptable ! Quel bon, quel beau et modeste joueur de rugby; quelle calme sûreté, et cette façon qu'il a de prendre le couloir, comme pour filer à l'anglaise. Mais c'est à la galloise qu'il file, et l'essai est au bout...

Très bon encore le pack gallois, même privé du grand Mervyn Davis. Superbe la première ligne qui fera souffrir, le 5 février, au Parc des Princes, celle de Paco. Bien sûr, ce n'est plus tout à fait l'équipe de 1973, et l'impression qu'elle donne n'est plus celle d'une royauté. Mais il y eut cette accélération superbe à la soixante-cinquième minute, cet orage rouge qui balaya soudain la pelouse. Prenez garde, les tricolores, ce sont encore vos maîtres !

Les Irlandais ont plu. Un temps ils ont pris à la gorge les champions, avec cet art qu'ils ont de la virevolte musclée, de l'agression gracieuse et multiple, et de la charge folle. Ils étaient conduits, il est vrai, par l'admirable Mike Gibson. Et comment, à le voir jouer ainsi, n'en pas vouloir à ses sélectionneurs irlandais de lui avoir préféré à l'ouverture, pendant près de dix ans, un petit footballeur ventru nommé Mac Gann ? Bien sûr, Gibson faisait merveille au centre de la ligne de trois-quarts, mais c'est tout de même le joueur porteur du n° 10 qui oriente, crée ou détruit plus que tout autre. Et on vit, pendant près d'une heure, avant que l'infanterie verte ne cède sous le poids majestueux, et la technique de l'infanterie rouge, ce qu'un très grand joueur peut faire, à coups de talent, de hargne et de métier.

Un grand match ? Non. Mais voir la chèvre de M. Seguin venue d'Irlande se battre une grande heure durant contre le loup gallois fut tout de même beau et assez touchant. Et puis voir s'ébattre sur la pelouse un Gerald Davis qui, chaque année, semble courir plus vite, un John Williams qui, chaque année, semble prendre plus de plaisir à se jeter dans la fournaise, comment s'en lasserait-on ?

Et ne serait-ce que pour le geste de M. Samson, l'arbitre écossais qui eut le simple culot d'expulser du terrain un joueur gallois, à Cardiff, devant la foule galloise, on se garderait de douter de l'avenir de ce jeu de fous pour hommes sages. Et qu'avez-vous pensé, public du Parc des princes, d'une foule réputée chauvine, qui accepte ainsi de voir châtier, justement, l'un des joueurs de son camp, sans pousser des cris de mort ?

JEAN LACOUTURE.

FOOTBALL

La deuxième génération des « canaris » nantais

Saint-Etienne a su profiter de l'absence de Marius Trésor, opéré d'une hernie le 15 janvier, pour réussir son meilleur score de la saison : 4 à 0 devant Marseille. Les champions en titre restent toutefois à 8 points de Nantes, vainqueur de Bastia 3 à 1. Les Lyonnais, rejoints au score (1 à 1) dans les dernières secondes à Nîmes, sont désormais deuxièmes à 1 point. La meilleure opération a pourtant été réussie par le Paris-Saint-Germain, qui a remporté sa quatrième victoire consécutive à Nancy (2 à 1) et se retrouve cinquième, à 5 points de Nantes. En fin de classement, Rennes et Lille, de nouveau battus, paraissent dès à présent condamnés à la relégation en deuxième division.

De notre envoyé spécial

Nantes. — « *Ah, ce public nantais ! Parfois il me fait rager. Il a fallu attendre ces extraordinaires dernières minutes pour s'apercevoir de sa présence. Et pourtant, ils étaient près de trente mille...* » Tout à la joie de la victoire de son équipe sur Bastia par 3 à 1, l'entraîneur nantais, M. Jean Vincent, avouait son désarroi devant ce public dont le comportement peut paraître anachronique. Peut-être parce qu'aux airs martiaux on préfère encore ici celui de l'Ave Maria pour encourager les joueurs, le stade Marcel-Saupin ne sera jamais un enfer pour les visiteurs.

Bien avant de l'apercevoir, on sent pourtant la présence de ce stade aux effluves qui l'environnent. A Nantes, un match ne commence pas, comme ailleurs, au coup de sifflet initial de l'arbitre. Il se prépare bien avant, autour des étals des marchands ambulants de saucisses grillées, de frites ou de merguez, puis dans un de ces innombrables bistrots où fleure bon le muscadet. Il se commente ensuite tard dans la nuit, toujours autour des mêmes lieux, surtout quand les coups de théâtre se sont succédé sur le terrain pour faire du Football-Club de Nantes le nouveau favori du championnat de France.

Avec peut-être une ou deux saisons d'avance sur les prévisions raisonnables, les Nantais assistent dès à présent à l'éclosion d'une deuxième génération de « canaris », puisque tel est le surnom des footballeurs locaux. Pour cette rencontre au sommet, M. Jean Vincent alignait en effet Jean-Paul Bertrand-Demanes (vingt-quatre ans) dans les buts, en défense Thierry Tusseau (dix-neuf ans), au centre du terrain Omar Sahnoun (vingt et un ans) et Gilles Rampillon (vingt-trois ans), en attaque Bruno Baronchelli (vingt ans), Eric Pecout (vingt ans) et Loïc Amisse (vingt-deux ans), tous issus de l'école nantaise et qui ont dès à présent relégué l'ancien Stéphanois Triantafilos ou l'international polonais Robert Gadocha au rang de remplaçants.

Déjà, les spectateurs ne peuvent s'empêcher de faire le rapprochement avec la première génération des « canaris », celle du F.C. Nantes de 1964, celui de Daniel Eon, de Robert Budzinski, de J.-C. Suaudeau, de Jacky Simon, de Bernard Blanchet, de Philippe Gondet et de Ramon Muller — dont le fils Oscar (dix-neuf ans) était d'ailleurs douzième homme contre Bastia — et qui devinrent champions de France pour leur première saison en division nationale.

Certes le chemin qui mène au titre national est encore long et semé d'embûches pour une équipe assez peu expérimentée malgré la présence de ses quatre « anciens » : l'Argentin Hugo Bargas (trente ans), Jean-Claude Osman, Patrice Rio et Henri Michel (vingt-neuf ans). Ainsi face à Bastia, les Nantais ont trop longtemps montré quelques défauts de jeunesse. Pour avoir voulu prendre de vitesse leurs adversaires, ils ont encore confondu vitesse et précipitation, improvisations et imprécisions, jeu simple et direct et ballons trop souvent donnés en profondeur directement aux défenseurs corses. Peu avant la mi-temps, un de ces corners brossés à la perfection par Dragan Djazic et repris par François Félix avait même suffi pour faire échec à leur domination.

Dix minutes avant la fin du match, les Nantais avaient dû à une faute grossière de Jacques Zimako d'éviter un deuxième but et leur première défaite de la saison à domicile. Et pour avoir eux-mêmes frôlé le K.O. à cette occasion, on comprend mieux encore l'ivresse qui s'empara des joueurs et du public nantais lors de cet invraisemblable renversement de situation des dernières minutes.

Tous lancés à l'abordage des buts bastiais, les Nantais ont réussi à égaliser à cinq minutes de la fin du match par une tête de leur arrière central Hugo Bargas. Encore sous le coup de la déception, le gardien bastiais Marc Weller ne réagissait même pas sur une nouvelle tête d'Henri Michel, trente secondes plus tard. Enfin, à l'ultime seconde de la rencontre, Omar Sahnoun marquait de près de 30 mètres un troisième but digne de ce fils de harki, aujourd'hui en passe de devenir le meilleur espoir de cette jeune et ambitieuse génération de footballeurs nantais.

GÉRARD ALBOUY.

Les résultats

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(dix-huitième journée)

*Villeurbanne b. Antibes.... 133-105
Caen b. *Stade Français.. 97-85
*Nice b. Monaco.......... 84-68
*Berck b. Clermont........ 98-91
*Challans b. Le Mans...... 88-86
*Orthez b. Lyon.......... 90-81
Bagnolet b. Tarare........ 92-87
*Valenciennes b. Tours...... 103-102

Classement. — 1. Villeurbanne, 48 pts ; 2. Caen, 46 ; 3. Berck et Nice, 42 ; 5. Le Mans, 41 ; 6. Antibes, 40 ; 7. Tours, Bagnolet et Monaco, 38 ; 10. Orthez, 36 ; 11. Clermont, 34 ; 12. Challans, 32 ; 13. Lyon, 30 ; 14. Stade Français, 27 ; 15. Valenciennes, 24 ; 16. Tarare, 20.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(vingt et unième journée)

*Nantes b. Bastia 3-1
*Nîmes et Lyon 1-1
*Lens b. Rennes 3-1
*Nice b. Lille 2-0
*Reims b. Angers 2-1
*Bordeaux b. Sochaux 2-1
*Saint-Etienne b. Marseille 4-0
*Laval et Troyes 1-1
*Valenciennes et Metz 1-1
Paris-S.-G. b. *Nancy 2-1

Classement. — 1. Nantes, 29 pts ; 2. Lyon, 28 ; 3. Bastia, 27 ; 4. Lens, 25 ; 5. Paris-Saint-Germain et Nice, 24 ; 7. Nancy et Metz, 23 ; 9. Reims, 22 ; 10. Saint-Etienne et Laval, 21 ; 12. Nîmes, 20 ; 13. Sochaux, Marseille et Bordeaux, 19 ; 16. Angers et Troyes, 18 ; 18. Valenciennes, 17 ; 19. Rennes, 12 ; 20. Lille, 11.

COUPE DE FRANCE
(septième tour)

Bien que « protégé » par la désignation d'adversaires opérant dans des championnats régionaux, neuf équipes de deuxième division ont été éliminées. C'est notamment le cas des deux représentants de la capitale : Paris F.-C., battu à Meaux, 1 à 0, et le Red Star, dominé à Guingamp, 2 à 0. Les amateurs de la région parisienne ont été beaucoup plus brillants, puisque trois d'entre eux se sont imposés face à des équipes de deuxième division : Viry-Châtillon devant Nœux-les-Mines, 2 à 0 ; Malakoff devant Hazebrouck, 3 à 1, et Poissy devant Amiens, 1 à 0. Les quatre autres « héros » du septième tour sont Limoges, vainqueur de Tours, 1 à 0 ; Haguenau, qui a battu Saint-Dié, 3 à 2 ; Montélimar, qui s'est imposé face à Toulon, 1 à 0, après prolongations, et La Paillade-Montpellier, qui, après avoir déjà éliminé Sète au tour précédent, a récidivé cette fois devant Béziers (2 à 0), l'autre club héraultais de deuxième division.

Hippisme

Le prix de Rouen, disputé à Vincennes et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par *Forain*, suivi de *Falifiamel* et de *Fleur de Prere*. La combinaison gagnante est 14-9-3.

Jeu à XIII

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

Avignon b. *Tonneins 16-7
*Lézignan b. Carcassonne 5-2
*Saint-Estève b. XIII Catalan 16-13
*Limoux b. Toulouse 13-8
*Marseille b. Villefranche 62-8
*Villeneuve b. Albi 17-4

Classement : 1. XIII Catalan, 44 pts ; 2. Avignon, 40 ; 3. Villeneuve, 36 ; 4. Toulouse, 35 ; 5. Albi, 34 ; 6. Limoux, 33 ; 7. Carcassonne, 33 ; 8. Lézignan, 33 ; 9. Saint-Estève, 33 ; 10. Marseille, 30 ; 11. Tonneins, 28 ; 12. Villefranche, 12.

Judo

TOURNOI DE PARIS

Moins de 60 kilos. — 1. Moriwaki (Japon) ; 2. Mounier (Fr.) ; 3. Lebaupin (Fr.) et Klavue (Fr.).

60 à 65 kilos. — 1. Sahara (Japon); 2. Delvingt (Fr.) ; 3. Hansen (Fr.) et Werner (R. D. A.).

65 à 71 kilos. — 1. Gotanda (Jap.) ; 2. Talaj (Pol.) ; 3. Danielli (Fr.) et Woss (Autr.).

71 à 78 kilos. — 1. Sakaguichi (Japon) ; 2. Gibert (Fr.) ; 3. Betrian (Fr.) et Sanchis (Fr.).

78 à 86 kilos. — 1. Ultsch (R.D.A.); 2. Tripet (Fr.) ; 3. Barkalaev (U. R. S. S.) et Chinen (Japon).

86 à 95 kilos. — 1. Kamahara (Japon) ; 2. Parisi (Fr.) ; 3. Lorenz (R.D.A.) et Kouboulouri (U.R.S.S.).

Plus de 95 kilos. — 1. Rougé (Fr.) : 2. Kazatchenkov (U.R.S.S.) ; 3. Kina (Japon) et Komosinski (R. F. A.).

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(onzième journée)

GROUPE A

POULE A

*Nice b. Mimizan.............. 35-0
*Agen b. Angoulême 26-0
*Bourg b. Beaumont 46-0
*Biarritz b. Aurillac.......... 13-6

Classement. — 1. Agen et Nice, 28 pts ; 3. Biarritz, 24 ; 4. Aurillac, Bourg, Beaumont et Angoulême, 22 ; 8. Mimizan, 15.

POULE B

La Voulte et *Salles.......... 10-10
*Béziers b. Le Creusot........ 72-0
*Perpignan b. Cahors 63-0
*Valence b. Pau.............. 15-6

Classement. — 1. Béziers, 34 pts ; 2. Perpignan, 26 ; 3. Valence et Salles, 22 ; 5. La Voulte, 21 ; 6. Pau et Le Cresot, 20 ; 8. Cahors, 17.

POULE C

*Dax b. Toulon 17-0
Narbonne b. *Racing........ 30-6
*Bagnères b. Carcassonne 22-10
Saint-Claude-Bègles, remis.

Classement. — 1. Narbonne, 31 pts ; 2. Bagnères, 26 ; 3. Dax et Toulon, 23 ; 5. Bègles, 21 ; 6. Carcassonne, 20 ; 7. R.C.F., 19 ; 8. Saint-Claude, 14.

POULE D

*Montauban b. Mt-de-Marsan 14-10
*Brive b. Stade Toulousain.. 26-9
Lourdes b. *Avignon........ 10-7
*Graulhet b. La Rochelle.... 9-0

Classement. — 1. Brive, 29 pts ; 2. Lourdes, 28 ; 3. Montauban, 26 ; 4. Graulhet et Stade Toulousain, 24 ; 6. Avignon, 22 ; 7. La Rochelle, 21 ; 8. Mont-de-Marsan, 11.

POULE E

Romans b. *Saint-Jean-de-Luz 10-4
*Montferrand b. Castres 36-6
*Montchanin b. Bayonne...... 26-6
Oloron b. Tarbes (à Pau).... 26-0

Classement. — 1. Montferrand, 28 pts ; 2. Romans et Bayonne, 26 ; 4. Montchanin, 24 ; 5. Tarbes, 22 ; 6. Ooloron, 20 ; 7. Castres, 19 ; 8. Saint-Jean-de-Luz, 17.

GROUPE B

POULE F

*Albi b. Carmaux.............. 15-6
Mérignac b. Oyonnax 55-0
*Orthez b. Dijon.............. 22-0
Fumel b. *Périgueux.......... 7-6

Classement. — 1. Mérignac, 30 pts; 2. Albi, 28 ; 3. Fumel, 23 ; 4. Périgueux et Carmaux, 22 ; 6. Dijon et Orthez, 20 ; 8. Oyonnax, 17.

POULE G

*Quillan b. Lombez.......... 27-12
*Le Boucau b. Bergerac...... 43-7
*Tyrosse b. Saint-Girons...... 9-4
*Bourgoin b. Limoges:........ 33-19

Classement. — 1. Bourgoin, Tyrosse et Le Boucau, 25 pts ; 4. Quillan, 24 ; 5. Saint-Girons, 22 ; 6. Limoges et Lombez, 21 ; 8. Bergerac, 19.

POULE H

*Saint-Médard et Langon...... 6-6
*Rodez b. Lyon O.U.......... 39-7
*Fleurance b. Hendaye........ 21-4
*Coarraze-Nay b. Vichy........ 19-6

Classement. — 1. Rodez, 32 pts ; 2. Saint-Médard, 25 ; 3. Coarraze-Nay et Langon, 24 ; 5. Vichy, 23 ; 6. Lyon O.U. et Fleurance, 19 ; 8. Hendaye, 18.

POULE J

*Mazamet b. Stade Clermontois 55-3
*Millau b. Gaillac 17-3
Tulle b. *Marmande.......... 17-9
*Riom b. PUC 12-3

Classement. — 1. Tulle, 34 pts ; 2. Gaillac et Mazamet, 25 ; 4. Millau, 23 ; 5. Marmande et PUC, 20 ; 7. Riom, 16 ; 8. Stade Clermontois, 14.

POULE K

*Lavelanet b. Tarascon 54-10
*Auch et Chambéry.......... 10-10
*Nîmes b. Mauléon 15-3
*Grenoble b. Casteisarrasin.. 17-0

Classement. — 1. Chambéry et Lavelanet, 28 pts ; 3. Grenoble, 26 ; 4. Auch, 25 ; 5. Nîmes et Mauléon, 22 ; 7. Castelsarrasin, 16 ; 8. Tarascon, 14.

Sports mécaniques

RALLYE
COTE-D'IVOIRE - COTE D'AZUR

Classement général final. — 1. Briavoine-Oger (Renault-12 Sinpar), 2 h. 33 min. 44 sec. 05 ; 2. Comte (Yamaha 500 XT), 2 h. 58 min. 54 sec. ; 3. Meige (Range Rover), 5 h. 34 min. 10 sec. 05 ; 4. Pouchelon-Dorangeon (Renault-17), 7 h. 38 min. 15 sec. 10 ; 5. Fougerousse (Toyota Land Cruiser), 7 h. 45 min. 15 sec. 05 ; 6. Carletti-Jenny (Fiat Campagnola), 7 h. 55 min. 17 sec. ; 7. Rayer (Yamaha 400 T), 8 h. 18 min. 56 sec. 05 ; 8. Sarrazin (Range Rover), 8 h. 52 min. 4 sec. ; 9. Martin (Yamaha 500 XT), 9 h. 7 min. 33 sec. ; 10. Mouren-Syda Jobert (Toyota Land Cruiser), 9 h. 19 min. 21 sec.

LETTRES

La mort d'Anaïs Nin

(Suite de la première page.)

Pour compléter le paradoxe, il faut ajouter qu'Anaïs Nin joua un certain rôle auprès de divers écrivains comme Henry Miller, Antonin Artaud ou Lawrence Durrell, et qu'il semblait dès lors facile de la reléguer dans l'ombre de ces personnalités exceptionnelles, la confinant dans le rôle d'alliée et d'interlocutrice. C'était faire bon marché de l'œuvre personnelle, non seulement des nouvelles et des romans, mais du *Journal* lui-même, dont la lecture fut, en quelque sorte, faussée : la tentative unique dans l'histoire des lettres fut masquée par l'alibi des anecdotes. Beaucoup lurent les extraits du *Journal* parce que le *Journal* fait effectivement paraître Miller, Néruda, Duchamp, cent autres — mais, en procédant ainsi, ils perdaient de vue ce qui est la nouveauté et la fascination du *Journal* : son écriture. Mieux encore : ce qu'il représente en tant que projet, que labeur acharné sur soi, qu'ambition finalement. Sur ce point Henry Miller avait parfaitement raison d'évoquer, à propos du *Journal* d'Anaïs Nin, l'expérience spirituelle — et de parler, à son sujet, de saint Augustin et de Marcel Proust. Maintenant qu'elle est morte, le personnage d'Anaïs Nin cessera de faire écran à l'écrivain Anaïs Nin : elle est désormais entièrement réduite à ce manuscrit gigantesque dont nous ne connaissons qu'un modeste extrait.

Elle est née à Paris. Son père, d'un tempérament puissant, est espagnol. Pianiste et compositeur apprécié, il se nomme Joaquin Nin. Sa mère, Rosa Culmell, d'ascendance franco-danoise, est danseuse. Anaïs est âgée de onze ans lorsque ses parents se séparent. Confiée à sa mère, elle suivra celle-ci à New-York, où elle commencera son *Journal*, en français d'abord, puis insensiblement en anglais. Le *Journal* prend aussitôt sa double valeur de protestation contre les circonstances du réel et de refuge. C'est qu'Anaïs est amoureuse de son père et, du coup, éprouve une nostalgie profonde pour l'Europe, où est resté le père, alors que la mère détestée l'a conduite dans le Nouveau Monde. Plus tard, le *Journal* témoignera de la persistance du conflit.

Et c'est peut-être dans ce conflit prolongé qu'il faut chercher la genèse du second livre de Nin, sa « saison en enfer » (comme elle a dit) : *la Maison de l'inceste*, un poème en prose, tiré par ses soins sur une presse à bras en 1936. De ce texte, elle dira plus tard : « *Que penser des mauvais voyages, des cauchemars ? Ils sont presque tous contenus dans* la Maison de l'inceste. *Je décris là les pièges plutôt que l'influence fertile des rêves.* » Et encore : « *J'ai tenté d'imaginer les sensations d'avant la naissance* (dans *la Maison de l'inceste). Il y a aussi un souhait de régresser en un havre de paix : la non-vie.* » C'est dire d'un mot le piège que pouvait être le *Journal*, et ce que redoutait Henry Miller : qu'Anaïs ne disparaisse dans la rédaction du *Journal*, ne s'y enferme jusqu'à n'en plus sortir, ne s'y replie jusqu'à refuser d'être Ce piège était bien réel, mais Anaïs Nin parvint à le déjouer en métamorphosant le *Journal*-refuge en entreprise d'*écriture*. Dès ce moment, il lui fut possible d'entreprendre des romans, et de maintenir ouvert le « possible » du monde.

Une femme en éclats

Elle le gagna difficilement. Le *Journal* était né sur le bateau qui menait en Amérique, Anaïs, sa mère et ses deux frères. Il témoignait, dès les premières pages, d'un déracinement. Ce fut d'abord une sorte de lettre ininterrompue écrite au père qui avait abandonné sa famille. Puis le lieu d'un dialogue par lequel Anaïs Nin, arrachée à son enfance européenne, appréhendait sa propre « singularité » : « *Mon cher journal, c'est Anaïs qui te parle, ce n'est pas quelqu'un qui pense comme chacun devrait penser Cher journal, aie pitié de moi, mais écoute-moi.* » Plus tard, lorsqu'elle aura épousé un financier, qui signe Ian Hugo des films d'avant-garde et des gravures, et qu'elle sera revenue se fixer en France, le *Journal* continuera à jouer ce rôle ambigu : « *Ce journal*, écrira-t-elle alors, *est mon kif, mon haschisch, mon opium. Ma drogue et mon vice. Au lieu d'écrire un roman je m'allonge avec un stylo et ce cahier, je rêve, je me laisse aller aux reflets brisés... J'ai besoin de revivre ma vie dans le rêve, le rêve est ma vraie vie.* »

Au moment où elle écrit cela, Anaïs Nin est une sorte de femme-Protée. Elle vit à Louveciennes dans une maison charmante qui avait appartenu à la Du Barry. Le lieu sent la province. Mais Nin n'est pas Bovary. Les visiteurs sont nombreux, et elle vient très souvent à Paris. Elle appartient à la fois à la « société » convenable, oisive, superficielle, et à la bohème : les nouvelles rassemblées dans *la Cloche de verre* (1944) témoignent pour l'inconfort de cette période. Anaïs Nin est une femme en éclats. Dès qu'elle quitte l'abri de son *Journal*, elle devient une sorte de somnambule, capable, comme Sabina, l'héroïne d'*Une espionne dans la maison de l'amour* (1954), de jouer divers rôles. C'est alors que ses amis tentent de la « guérir » de son *Journal* exactement comme on entreprend de sauver un drogué ou un alcoolique de sa passion : ce sera en vain. Anaïs Nin se rend parfaitement compte elle-même de ce divorce qui est en train de s'accomplir en elle entre la réalité et les tentations de la non-vie. Elle fréquente René Allendy, ami des surréalistes, fondateur de la Société française de psychanalyse, et Otto Rank, disciple dissident de Freud. Son *Journal* deviendra, à ce moment, à la fois analyse et analyse de l'analyse.

Il faudra le départ pour l'Amérique, avant la seconde guerre mondiale, l'arrivée à New-York (où est Otto Rank) en novembre 1934, pour que s'opère ce qu'il n'est pas indû de nommer la « conversion » du *Journal*, dans lequel on peut lire, en ces années-là : « *Le journal était à un moment une maladie. Maintenant, je ne le prends plus pour les mêmes raisons. Avant, c'était parce que je me sentais seule, ou parce que ne savais comment communiquer avec les autres. J'avais besoin de cette communion. Maintenant, c'est pour écrire, pas comme un réconfort, mais pour le plaisir de décrire les autres par abondance.* » Dès lors, le roman était permis.. Et Anaïs Nin devient celle que Henry Miller a baptisée : « *Être étoilique* » !

Elle avait écrit *la Maison de l'inceste*, *l'Hiver de l'artifice* et les proses de *la Cloche de verre*. Son premier ouvrage public, cependant, avait été, en 1932, un essai : *D. H Lawrence : an Unprofessional Study*, dont le sujet était bien évidemment Lawrence, mais aussi ce qu'Anaïs pensait d'une écriture « à venir », et qui, en fait, allait être la sienne. Ce qu'elle souligne chez l'écrivain anglais pourra, plus tard, s'appliquer à ses propres conceptions de l'art romanesque, ainsi la substitution du *raisonnement intuitif* à la lucidité intellectuelle, bref, la recherche d'une écriture du corps. Et, dans son cas, du corps féminin. Dans cette optique, elle entreprendra et mènera à bien son cycle romanesque *les Cités intérieures*, qui compte cinq récits : *Ladders to Fire* (1946), *Children of the Albatross* (1947), *The Four-Chambered Heart* (1950), *A Spy in the House of Love* (1954) et *Solar Barque* (1958) L'ensemble a été réuni en un seul volume, *Cities of the Interior*, en 1961. Deux des récits ont été jusqu'à présent traduits en français : *les Miroirs dans le jardin*, préfacé par André Bay, et *Une espionne dans la maison de l'amour* L'ensemble, on l'a dit, est un voyage quelque peu initiatique dans les labyrintes de l'amour moderne. Anaïs Nin a, en outre, publié un autre roman : *la Séduction du Minotaure* (1961), et un ensemble de textes, *Collages* (1964) *La Séduction du Minotaure* reprend, une fois de plus, en l'approfondissant, le thème central du romanesque propre à Anaïs Nin : la femme et son reflet, le passé retrouvé dans le présent, le voyage intérieur mélangé aux circonstances du vécu. *Collages* est un livre tout en mouvements et en arabesques : Miller le comparait à un tapis persan dans lequel les motifs s'entrelacent sans fin et changent indéfiniment. Enfin, en 1969, Anaïs Nin publiait *Novel of the Future*, qui est un exposé de sa tentative personnelle, ainsi que le développement de l'idée qu'elle se faisait du roman.

Lorsqu'elle refusait, dans son essai inaugural sur D. H. Lawrence, le primat de la lucidité intellectuelle, elle se définissait elle-même par avance. Elle devait, en effet, écrire plus tard : « *Trop de lucidité crée le désert.* » A partir de là, elle produisait, parallèlement au *Journal* jamais abandonné, ces livres que nous connaissons, et dans lesquels le corps féminin écrit : la sensation, l'instinct, l'intuition, y jouent le rôle premier. Jamais on ne voit l'auteur consentir à la psychologie linéaire : chaque personnage convoqué sur cette scène s'y inscrit avec ses lacunes et ses énigmes. Pour Nin n'existent ni généralisations valables ni groupes uniformisés. C'est un univers peuplé d'individus irremplaçables. Le roman d'Anaïs Nin ne consent jamais au langage parlé : il est sans date ni lieu. L'écriture, ici, appartient à un code personnel qui illumine le dedans, fait surgir des éclairs du réel, tisse une symbolique particulière que nous avons toujours le choix de refuser ou d'admettre. L'instantané y est mélangé de mémoire. Le passé est dans le présent. Le fantasme, dans le visible.

En 1966, il parut nécessaire de livrer ce fameux *Journal* dont tout le monde parlait et que personne, au fond, ne connaissait. L'auteur avait insisté sur le fait que ses romans, ses nouvelles, ses essais, n'étaient que l'affleurement partiel de cette entreprise autrement redoutable et considérable : le *Journal*. Elle avait écrit, dès le départ (ou presque) : « *Mon discours dans le journal est naturel, ce que je produis ailleurs est un condensé, le mythe, le poème.* » Mais publier le *Journal*, en 1966, posait divers problèmes dont personne, ni l'auteur, ne voyait clairement la solution. D'abord, le *Journal*, à cette date, se composait de cent cinquante volumes rameutant quinze mille pages dactylographiées, le tout serré dans le coffre d'une banque. Outre cet obstacle matériel, il s'en présentait un autre, commun à ce genre d'écrits : la présence, dans le *Journal*, de gens vivants, de proches, et dont il fallait l'autorisation préalable, ce que plusieurs, à commencer par Ian Hugo, refusèrent. Il fut décidé alors d'établir un choix dans ce vaste massif. Gunther Stuhlmann aida l'auteur dans cette tâche difficile. Mais les cinq tomes aujourd'hui connus, dans leur traduction française chez Stock, du *Journal* d'Aanaïs Nin ne sont que le prélude à la publication intégrale.

C'est cependant par cette publication intégrale que nous approcherons vraiment Anaïs Nin, laquelle un jour écrivit cette phrase qui la résumu entièrement : « *Nous allons sur la Lune Ce n'est pas très loin. L'homme peut aller tellement plus loin en lui-même.* »

HUBERT JUIN.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« LE DÉSERT DES TARTARES » de Valerio Zurlini

Ce n'est pas sans inquiétude qu'on l'attendait ce film inspiré du livre de Dino Buzzati, de cette méditation romanesque à la fois si simple et si lourde de mystère, où rien d'autre n'est décrit que l'attente, la routine quotidienne, l'espoir toujours déçu, l'écoulement du temps.

Face à un destin qui refuse de se préciser et de se déclarer, des hommes tournent en rond, s'agitent vainement, vieillissent, sont remplacés par d'autres. Ironie du sort, ces hommes sont des soldats qui rêvent d'action et de gloire, des guetteurs placés en avant-garde pour veiller au salut de l'empire. Mais comment se battre contre un ennemi absent, ou du moins obstinément invisible, quasi immatériel ? Mois après mois, année après année, ces hommes scrutent la plaine immense, ce sable et ces cailloux écrasés de lumière, d'où doivent surgir les cavaliers ennemis. Entre deux déserts, entre deux néants, ils attendent l'événement, l'« heure miraculeuse » qui donnera un sens à leur existence et leur permettra de mourir en paix avec eux-mêmes.

Peu propice à une adaptation cinématographique apparaissait ce récit oppressant, cette parabole méthaphysique où l'aventure est presque exclusivement intérieure et dont les personnages, tous absorbés par les mêmes fantasmes, n'ont entre eux que des rapports abstraits.

De fait, pluseurs fois annoncé, le film avait toujours été reporté. Scénaristes et réalisateurs semblaient buter contre d'insurmontables obstacles Successivement Jean-Louis Bertucelli, Pierre Schoendoerffer, Michelangelo Antonioni, Miklos Jancso, d'autres encore renonçaient au projet. Cependant Jacques Perrin (1), qui détenait les droits du livre, ne s'avouait pas battu. Aux confins de l'Iran, il avait découvert une ville morte que surplombait une forteresse en ruine : lieu magnifique, décor idéal pour le film. De son côté, André G. Brunelin venait d'écrire (en collaboration avec Jean-Louis Bertucelli) une nouvelle adaptation, la cinquième ou la sixième, qui, cette fois, était retenue. Il n'y avait plus qu'à trouver un réalisateur : le cinéaste italien Valerio Zurlini (*la Fille à la valise, Journal intime, le Professeur)* se déclara prêt à tenter l'aventure. Après dix ans de lutte, le rêve de Jacques Perrin s'accomplissait : il était en mesure de produire (2) et d'interpréter *le Désert des Tartares*.

C'est d'ailleurs la présentation de ce monde étrange, à la limite du fantastique et de ceux qui l'habitent, qui constitue la meilleure partie du film. L'arrivée du lieutenant Drogo en vue de la fabuleuse forteresse, sa première soirée au mess des officiers, sa découverte du cérémonial suranné et rigide qui règle la vie de la petite garnison, sa rencontre avec ces hommes — mi-robots, mi-fantômes — qui vont devenir ses compagnons, son premier tour de garde, la tristesse et l'effroi qui s'abattent sur lui : tout cela, que Zurlini relate dans un style froid et hautain, plus descriptif que lyrique, surprend. Inquiète, crée un climat d'étouffement et de malaise qui fait écho à l'envoûtement du livre.

Comment, après cette ouverture où l'essentiel est exprimé, maintenir l'intérêt ? André G. Brunelin reconnaît qu'il lui a fallu créer une « tension dramatique ». C'est dire qu'il a renforcé l'action, inventé quelques péripéties, suscité des affrontements. Solution sans doute inévitable, compte tenu des servitudes du récit cinématographique, mais qui a pour conséquence d'altérer le *tempo* et, dans une certaine mesure, la « magie » de l'œuvre originale.

Il y a plus grave, et c'est là sans doute la faiblesse majeure du film. Ni Brunelin ni Zurlini n'ont réussi à rendre sensible la dimension temporelle du roman, ce flux implacable des années qui passent, toutes pareilles les unes aux autres, cette pétrification des existences, cette lente corrosion des cœurs et des âmes. Est-ce le visage, si jeune, de Jacques Perrin ? Nous ne le voyons pas vieillir, se consumer. Certes, à la fin du film, l'ardent lieutenant Drogo est monté en grade, il est devenu capitaine, commandant, ses cheveux ont blanchi, la mystérieuse maladie du fort le mine au point de faire maintenant de lui un malade et bientôt un mourant. Mais cette transformation reste superficielle, peu convaincante, si bien que, lorsque sonne l'heure où Drogo pourrait enfin connaître la gloire à laquelle il rêve depuis trente ans et que cette gloire lui est refusée, lorsqu'il doit livrer contre la seule mort son premier et son ultime combat, nous ne ressentons que faiblement le pathétique dérision, l'absurdité tragique de ce destin — notre destin ? — qui s'achève.

Au fil des images, le chant profond du livre a perdu de sa fascination. Reste une *histoire* que sa richesse, répétons-le, situe très au-dessus de nos petites banalités quotidiennes. Reste un film ample et grave, souvent très beau, solidement interprété par une troupe de comédiens-vedettes (les uns « inspirés » : Jacques Perrin, Giuliano Gemma ; les autres plus théâtraux : Philippe Noiret, Max von Sydow), un film qui donne à voir et à rêver, et que l'on aime, malgré ses défaillances. Demi-échec, demi-réussite ? Disons plutôt que Perrin, Brunelin et Zurlini ont tenté l'impossible, mais que de cet « impossible » est née une œuvre que l'on n'oublie pas

JEAN DE BARONCELLI.

★ Gaumont-Champs-Elysées, Gaumont-Lumière, Gaumont-Rive gauche, Hautefeuille, Cambronne, Les Nations.

Tant de persécérance et tant d'efforts commandent à coup sûr le respect. Quels que soient les reproches qu'on puisse lui adresser, le film s'impose par la noblesse de son inspiration et l'originalité de son propos. C'est une « œuvre » et une œuvre de poids. Il s'impose également par ses qualités plastiques, par la grandeur sauvage de son décor — cette forteresse qui ressemble, sous un ciel d'acier, à un « burg » hugolien, ces espaces désertiques où le vent fait danser les ombres et que traverse, une nuit de brume, un cheval blanc, — par l'éclat et le pouvoir émotionnel de ses images, par le sentiment d'absurdité et d'angoisse que secrète le monde clos qu'il décrit.

(1) *Le Monde* du 13 janvier.
(2) Avec Michelle de Broca.

Musique

Reprise de « la Bohème », à l'Opéra

La Bohème *de Puccini reste un des atouts les plus sûrs du répertoire de l'Opéra* (le Monde *des 27 novembre 1973 et 28 septembre 1974) : touchante histoire d'amour d'une jeune poitrinaire, décors sombres, mais pittoresques et nostalgiques, du vieux quartier Latin et de la barrière d'Enfer, par Pierluigi Samaritani, mise en scène vive comme la poudre de Menotti, gorgée d'images et de mouvements, et des distributions plus somptueuses les unes que les autres, dont la dernière paraît bien difficile à surpasser.*

D'où vient cependant que nos yeux restent secs, tandis qu'une dame à côté de nous chante la musique de bout en bout en pleurant à chaudes larmes, bien qu'elle ignorât avant le début de l'action les noms de Mirella Freni et de Placido Domingo ? C'est sans doute parce qu'elle vit cette musique de l'intérieur, dans un courant d'émotion très réel, où n'atteint pas la régie de Menotti qui « joue la comédie » de l'extérieur.

Ce travail étonnant d'approfondissement qu'on appliquait ces dernières années pour Verdi ou même pour Gounod, renouvelant entièrement l'image qu'on se faisait de la Traviata, *des* Vêpres siciliennes *ou de* Faust, *en jugerait-on Puccini indigne ? Il serait curieux de voir* la Bohème *à travers les yeux d'un Lavelli avec les mêmes Domingo, Freni, Krause, Soyer, tous quatre admirables malgré le grossissement des effets dramatiques que Menotti a voulu plus vrais que nature.*

Domingo donne une incontestable stature au personnage de Rodolphe, trop grand peut-être pour ce rôle de poète de mansarde capable de brûler ses œuvres pour se réchauffer quelques instants ; mais malgré les mines et les yeux exorbités qu'on lui impose, on le sent ému par la fragilité de ce petit être qui se confie à lui, désespéré de ne pouvoir, malgré toute sa force, retenir cette vie qui lui échappe. La voix est toujours parfaitement timbrée à chacun de ses niveaux de puissance et d'intensité, façonnée par l'expression musicale la plus juste et dramatique.

Mirella Freni est une Mimi de la même étoffe, à la voix tendre et inépuisable, ainsi que Tom Krause (Marcel) et Roger Soyer (Colline), tous au niveau du grand lyrisme mozartien et un peu à l'étroit dans cette médiocre chambre à exécuter des farces de rapin.

Au pupitre, Guisseppe Patane donne le ton juste, ne laissant dans l'ombre aucun détail de cette partition très raffinée, souple, enjôleuse, et qui atteint au pathétique sans emphase.

JACQUES LONCHAMPT.

● LE GRAND OCEAN, l'épopée mémorable de la première grande course autour du monde, de J.-P. et D. MILLET, passe pendant la durée du SALON NAUTIQUE à la Salle Publicis-Défense du 12 au 25 janvier.

Variétés

JULIEN CLERC, LE MAGNIFIQUE

La fougue, la spontanéité de Julien Clerc lui avait valu d'être comparé à un « *pirate adolescent dans la mer des contrastes adultes* ». Une voix vibrante, chaleureuse, des mélodies belles, rigoureuses, parfois bâties carrément en forme de coup de poing, avaient porté Clerc au premier rang des chanteurs de la nouvelle génération.

Mais Julien Clerc est d'abord un jeune homme qui court après la vie. A force de se retrouver chaque année à date fixe dans la même salle de cinéma de province pour chanter et dans le même circuit de plages, Clerc a eu le sentiment très fort, il y a deux ans, que s'il continuait encore il allait arriver à saturation, il allait perdre l'envie d'écrire de la musique, d'être sur une scène. Il s'est arrêté. Il est sorti de la tour d'ivoire où il se trouvait jusque-là, il s'est retrouvé libre avec le désir d'aller voir ailleurs, de faire des rencontres, de digérer d'autres musiques dont il avait un besoin physique et dévorant.

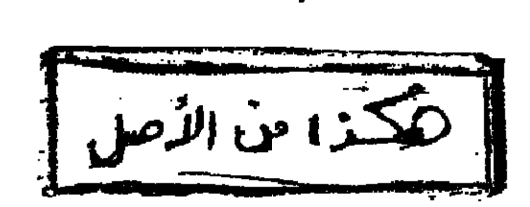
Pour Julien Clerc, la chanson, ce ne sont pas spécialement les paroles, c'est l'instinct, le cœur, le ventre, la sonorité des mots. Le revoici aujourd'hui au Palais des Sports, heureux d'avoir évité la routine et brisé une certaine image de lui (un Clerc plein de pudeur) qui commençait à l'emprisonner, d'avoir élargi sa sensibilité, d'être parvenu à faire éclater sa musique et de collaborer avec un groupe de musiciens dans un véritable esprit d'équipe.

Le spectacle parfaitement mis au point du Palais des Sports reflète bien ce chanteur qui atteint la trentaine, qui est ouvert à tout, qui est vif, vrai, qui illustre ses rêves, ses élans, ses inquiétudes, les chemins de la vie qu'il emprunte par une musique qui est sans doute ce qui se fait de mieux dans le genre et qui est jouée par un bon groupe rock (Christian Padovan, Gérard Kawezinski, Georges Gasky, Gérard Bikialo, Marc Chantereau, André Sitbon). Au fond d'un plateau où Clerc, magnifique, évolue le plus naturellement, un immense miroir suspendu est articulé et permet de lents panoramiques.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des sports, 20 h. 30.





théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Verre d'eau (abt E).
Nouveau Carré, 20 h. 30 : Initiation aux arts et techniques du cinéma.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain.

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : le Portrait de Dorian Gray.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Quand Paris chantait l'opérette.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Isaac et la Sage-Femme.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre; 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : la Collection ; 22 h. 15 : Emmanuelle ; 23 h. 30 : A. Bruant.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. : Romain Bouteille ; 21 h. : Etrange pâleur ; 22 h. : C'est la surprise.
Café d'Edgar, 21 h. : le Désert rose ; 22 h. 30 : la Frappe. — II, 20 h. 30 : Nous chantons, ne vous déplaise ; 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Alex Métayer ; 22 h. : les Mirabelles.
Fer-à-Cheval, 22 h. : Tramille, Pavail, Patrie.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : J.-C. Monteils.
Sélénite, I, 20 h. 30 : Une maille à l'envers, une maille à l'endroit ; 22 h. : Pinock et Matho. — II, 21 h. : C'est très important ; 22 h. 30 : Jeanne au boucher.
Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : le Pot de terre contre le Pot de vin.
Théâtre Cabaret-Rouge, 22 h. 30 : Monique Morelli et Léonardi.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : le Roi Lear.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : la Cantatrice chauve.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Gala de soutien des artistes.
Olympia, 20 h. 45 : Pascal Auberson.

Les concerts

Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. J. Alldis (Schoenberg, Ligeti, Smalley, Bussotti, Finnissy, Webern, Bredford).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : B. Ringeissen, piano (Saint-Saëns, Debussy, Chopin).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : I Musici (Vivaldi).
Conservatoire de musique, 20 h. 30 : Y. Chiffoleau, violon (Bach, Paganini, Schumann, Fauré).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Trio Hemera (Beethoven).
Eglise de la Madeleine, 20 h. 30 : O. Pierre, orgue (Bach, Reger, Saint-Saëns, Franck, Ducasse, Messiaen).
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Nguyen Thanh Phuong, guitare.
Théâtre 13, 21 h. : Julie Tamamdjieva, piano (Tchaïkovsky, Tsoyanov, Rachmaninov, Scriabine, Chopin, Prokofiev).
Le Palace, 20 h. 30 : Amon Dul, pop.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Martial Solal.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans ; (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

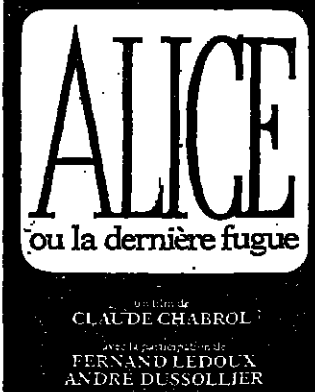
L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It), v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Styx, 5e (633-08-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; jusqu'au 13, à partir du 14 : Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic-Entrepôt, 14e (387-35-43).
L'AGE DE CRISTAL (A.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'AILE OU LA CUISSE (Fr.) : A.B.C., 2e (233-55-54), Mercury, 8e (225-75-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Jusqu'au 13 : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AMBULANCES TOUS RISQUES (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
LA BANANE NOIRE (Isr.) v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. 20 et 22 h. 20.
BAROCCO (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Biarritz, 8e (723-69-23), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
BARRY LYNDON (Angl.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Paris, 8e (359-53-99), Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE COUP DE GRACE (All.), v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Biarritz, 8e (723-69-23).
CRIA CUERVOS (Esp.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA DERNIERE FOLIE (A.), v.o. : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), jusqu'au 13.
DERSOU OUZALA (Sov.), v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A.), v.o. : Racine, 6e (633-43-71).
ENNEMIS COMME AVANT (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), jusqu'au 13.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp.), v.o. : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
FACE A FACE (Sued.), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), Athéna, 12e (343-07-48), Victor-Hugo, 16e (727-49-75) jusqu'au 13, Wepler, 18e (387-50-70).
L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE JOUET (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Caravelle, 18e (387-50-70) ; jusqu'au 13 : Français, 9e (770-33-88), Cambronne, 15e (734-42-96).
LE JOUR DE GLOIRE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Les Images, 18e (522-47-94).
KING KONG (A., v.o.) : Studio-Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), jusqu'au 13 ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-St-Charles, 15e (577-09-70) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LACHE-MOI LES BASKETS (A. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
MADO (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
LA MALEDICTION (A., v.f.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
1900 (1re partie, It., v.o.) (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
1900 (2e partie, It., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MOI, PIERRE RIVIERE... (Fr.) : Studio-Logos, 5e (033-26-42).
MONSIEUR KLEIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA PREMIERE FOIS (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Jusqu'au 13 : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
RED (Can., v. québ.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
RUE HAUTE (Belg.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86). Jusqu'au 13 : Calypso, 17e (754-10-68).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 13 h.
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marais, 4e (278-47-86).
SCANDALO (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).
SERAIL (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
SURVIVRE (Mex., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-86) Jusqu'au 18 : Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
UN ELEPHANT, ÇA TROMPE ENORMEMENT (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
UN MARI, C'EST UN MARI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).
UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à partir de 18 h. 30.
LA VICTOIRE A ENTEBBE (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. 30 et 22 h. 30.
LE VOYAGE AU BOUT DU MONDE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
WEEK-END SAUVAGE (A., **, v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70).
WINSTANLEY (Ang., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Lundi 17 janvier

Les films nouveaux

LE DESERT DES TARTARES, film italien de Valerio Zurlini, v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Cambronne, 15e (734-42-96).
FRANCE, MERE PATRIE, film français de Guy Barbero : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE JUGE FAYARD DIT « LE SHERIFF », film français d'Yves Boisset : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
SUNDAY TOO FAR AWAY, film australien, de Kenn Hannam, v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
VIOL ET CHATIMENT, film américain de Lamont Johnson (**), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24), Liberté-Gare de Lyon 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Convention-St-Charles, 15e (577-09-70).
RAID SUR ENTEBBE, film américain d'Irvin Kershner, v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Balzac, 8e (359-52-70), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70).
ERIC TABARLY ET LES AUTRES, film français d'Yves Hussenot : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
L'APPRENTI SALAUD, film français de Michel Deville : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Caravelle, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).







ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

THE CLEM CORPORATION S.A.

recherche pour

AFRIQUE FRANCOPHONE

Minimum 10 ans d'expérience en Raffinerie

Ingénieurs diplômés
- Chef de Fabrication
- Chef de Bureau Engineering
- Chef de Service Sécurité
- Ingénieur Mécanicien

Contremaitre mécanicien pour ordonnancement d'atelier
Contremaitre mécanicien pour entretien
Contremaitre Planning des Produits
Chef de Quart Fabrication
Chef Opérateur mouvement de produits
Opérateurs de Tableau.

Ecrire avec C.V. :
The Clem Corporation S.A.
20, avenue du Général-de-Longueville, Boite 14
1150 Bruxelles, Belgique

GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour ses Filiales
D'AFRIQUE NOIRE francophone

deux chefs des services comptables

28 ans minimum
DECS complet + solide expérience
- Formation aux méthodes du groupe pendant quelques mois à Paris avant affectation en Afrique.
- Possibilité de développement ultérieur de carrière en France.

Adresser CV détaillé en précisant rémunération souhaitée sous référence 6213 à :
LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris
qui transmettra

SOCIETE GENERALE DES MINERAIS
Division Zaïre

Nous recherchons actuellement, pour l'une des premières Sociétés minières et métallurgiques du monde (35.000 agents), établie dans une région au climat particulièrement favorisé de la République du Zaïre (SHABA), des

ingénieurs diplômés de grandes écoles ou ENSI

âgés de 28 ans minimum, ayant au moins 4 ans d'expérience professionnelle adéquate et susceptibles d'assumer l'une ou l'autre des fonctions ci-après:

Réf. DMC/3100 - Gestion complète de matériel minier (engins mobiles, ensembles mécaniques et électriques fixes) et réalisation de toutes les études technico-économiques y relatives;

Réf. EC/3030 - Réalisation d'importantes études et de projets industriels concernant des installations nouvelles ou des modifications d'usines existantes;

Réf. EC/5130 - Conduite d'études et de travaux de chantiers liés au programme d'expansion de la Société (ouverture de nouvelles carrières, construction d'un concentrateur, installation et extension d'usines);

Réf. KTO/21001 - Direction et animation d'un service d'entretien et de maintenance d'engins de forage et de génie civil;

Réf. US/10100 - Chef d'un service de production d'acide sulfurique.

Tous ces emplois offrent de larges possibilités d'initiatives et de responsabilités, au sein d'une grande entreprise en constante expansion. Ils sont assortis de conditions matérielles intéressantes.

Veuillez bien adresser vos offres de services, accompagnées d'un bref curriculum vitae et en mentionnant la référence de l'emploi postulé, ainsi que le nom de ce journal, à la SOCIETE GENERALE DES MINERAIS, DIVISION ZAÏRE, rue du Marais 31 à B-1000 Bruxelles (Belgique). Une réponse rapide et la plus absolue discrétion sont assurées à chaque candidat.



INGENIEUR
Directeur de Production

AFRIQUE FRANCOPHONE

Filiale d'un groupe implanté en France et en Afrique Noire Francophone, la Société a une activité d'exploitation forestière et de sciage.
Elle recherche pour assurer la direction de ses installations techniques situées à 600 km du siège un ingénieur mécanicien (A et M ou similaire avec formation complémentaire en gestion) qui sera plus particulièrement chargé de la mise en oeuvre et de l'entretien du matériel de scierie et d'un important parc de véhicules et d'engins de T.P. Logement meublé. Congés 2 mois par an. Scolarité impossible.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 7302 M.

CASABLANCA

Groupe français implanté mondialement recherche pour sa filiale Maroc (Biens d'équipements industriels - 200 personnes - important investissement en cours)

CONTROLEUR DE GESTION

- Rattaché au D.G. Maroc et rapportant au contrôleur de groupe ;
- Responsable comptabilité, budgets, investissements, Trésorerie, informatique et administration générale.

Formation grande école + 3 ans min. audition, excellent praticien comptabilité et gestion.

Envoyer C.V. + prétentions s/réf. YMV 10 à :
COMPÉTENCES 66, rue de la République 69002 LYON.

compétences

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

AFRIQUE FRANCOPHONE

Filiale d'un groupe implanté en France et en Afrique Noire Francophone, la Société a une activité d'exploitation forestière et de sciage.
Elle recherche pour son siège situé dans une grande ville d'Afrique un jeune cadre (HEC, ESSEC, ESC ou similaire avec spécialisation comptabilité) pour prendre progressivement en charge la direction de ses services comptable, administratif et financier. Logement meublé. Congé 2 mois par an.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature.Réf.7301M

We are a large successful corporation with European headquarters in Brussels from where we coordinate our activities in Europe, Africa and the Middle East.
Our Finance Department in Brussels has four challenging opportunities for

Financial analysts

Candidates should be university graduates with 3-5 years experience in American accounting systems, financial analysis and reporting.
Fluency in English is a "must". EDP experience and other European languages would be an asset.
The men we like best have integrity, maturity and a sense of responsibility, they take initiatives and can work hard under pressure.
We offer an excellent compensation package, challenging positions and many possibilities for advancement.
Send your applications in confidence, giving full details of career to date to Universal Media, chaussée de La Hulpe 122, 1050 Brussels (Belgium), which will transmit.
Please mention the ref. LM /053 on the envelope.

IMPORTANT COMPLEXE MINIER

en phase d'extension, comprenant exploitation, usine de traitement et ville, situé en Afrique Noire francophone, recherche son :

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Après une soigneuse mise au courant en France il sera responsable de l'ensemble :

EXTRACTION - TRAITEMENT - ENTRETIEN

Ce poste de haute responsabilité convient à un Ingénieur d'au moins 40 ans, issu de Grandes Ecoles comme : MINES, X., CENTRALE, ayant une forte expérience industrielle, si possible dans une activité de mine métallique.

Sérieuses garanties contractuelles. Bonnes conditions de scolarisation des enfants jusqu'en 3e au moins.

Ecrire avec C.V. explicite sous la référence D.P. à :



CETAGEP
• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI •

AFRIQUE

Notre Organisme, par le sérieux de ses prestations et la compétence de ses ingénieurs, s'est acquis une très grande notoriété dans le secteur Bâtiment et Travaux Publics.
Dans le cadre de notre plan de développement, nous sommes amenés à vous proposer, au sein de nos différentes Unités de l'Etranger, plusieurs postes d'INGENIEURS

ingénieur électricien
en COTE D'IVOIRE (Abidjan) réf. : 77-01 M

ingénieur structures B.A
en ALGERIE (Oran) réf. : 77-02 M

ingénieurs structures C.M
en ALGERIE (Orleansville, Alger, Constantine, Oran) réf. : 77-03 M

Vous aurez à prendre en charge, après une période de formation à nos méthodes, le suivi complet Technique des missions de contrôle ou d'assistance qui vous seront confiées dans les domaines
- des Installations et des Equipements (ascenseurs et engins de levage) Electriques et de Sécurité
- des Structures (Béton Armé ou Charpente Métallique).

Vous jouirez d'une large autonomie d'action.

Vous avez un diplôme d'Ingénieur en Génie Civil ou en Electricité et vous avez acquis par une expérience de trois à dix années la maîtrise des problèmes de la Construction (Structures ou Equipements).

Si cette offre vous intéresse, adressez votre candidature en précisant bien votre spécialité sous la référence indiquée ci-dessus, à :
P CANDES-Service Recrutement & Mouvements
17 pl Etienne Pernet - 75738 Paris Cedex 15

SOCOTEC
quand le contrôle devient service

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit de « Monde Publicité » ou d'une agence.

SOCIETE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE
recherche immédiatement pour
RESIDENCE ETRANGER

INGENIEUR FORMATEUR EN INFORMATIQUE Réf. 8060/A
- niveau exigé : Grande Ecole ou Etudes Universitaires Supérieures
- connaissance appréciée des matériels UNIDATA et CII-HB
- expérience dans la fonction : 2 à 3 ans
- pratique de l'anglais écrit et parlé

mission : enseignement et collaboration à la rédaction d'un produit audio-visuel

INGENIEUR CHEF DE PROJET Réf. 8060/B
- niveau exigé : Grande Ecole d'Ingénieurs
- connaissance et expérience de l'informatique de gestion (applications financières et comptables)
- maitrise de l'anglais écrit et parlé

INGENIEUR SYSTEME Réf. 8060/C
- formation exigée : Ecole d'Ingénieurs
- connaissance du système d'exploitation UNIDATA BS 1000
- expérience dans la fonction : 2 à 3 ans
- maitrise de l'anglais écrit et parlé

INGENIEUR SYSTEME Réf. 8060/D
- formation exigée : école d'ingénieurs
- connaissance du système d'exploitation CII SIRIS 3

CONSEILLER EN ORGANISATION ET GESTION COMPTABLE Réf. 8060/E
- formation exigée : Grande Ecole Commerciale
- connaissance du secteur assurances et notions informatiques appréciées

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous référence correspondante à AXIAL Publicité, 91, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.
Discrétion assurée.

Hôtel classe internat., 4**** luxe Afrique franc., rech. chef entret. pr superv. install. hôtels. Préf sera donnée à tech. form. élec.-méc Conn. froid, climat., second œuv., pisc. parc autos, menuis., jard. Sera chargé gest., organ., serv. tech, encadr. et format ouvr. nationaux. Engag. immed. Contrat 2 ans av. 2 mois congés ap. 12 mois, nourri, logé, blanchi ainsi que famille. Env. C.V. dét. et prét. à M. G. BROWN B.P. 3452, LOME (TOGO)

Agence d'architecture recherche pour ALGERIE

ARCHITECTE et PROJETEUR

ayant expérience
EMPLOI ASS. POUR CONJOINT si même activ. ou secr. compt. Envoyer C.V., photo, anc. sal. et prét. SCORE 12, r. L.-Pasteur 92100 BOULOGNE, qui transm.

BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ

recherche

pour le Moyen-Orient

CADRES DE BANQUE

- ayant, notamment, l'expérience nécessaire pour assurer la direction d'un service de CREDITS DOCUMENTAIRES ou d'un service de COMPTABILITE DE SUCCURSALE.
- Connaissance de l'ANGLAIS indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo (réf. 21.400) au Service du Personnel
17, RUE DU DOCTEUR-LANCEREAUX, 75008 PARIS

KLÖCKNER

NOUS PROJETONS, FINANÇONS ET CONSTRUISONS DES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES DANS LE MONDE ENTIER.

Nous sommes chargés de recruter pour une Cimenterie dans la République du ZAIRE

1) Un CHEF D'ENTRETIEN assumant les responsabilités suivantes :
- Gestion entretien mécanique ;
- Surveillance entretien électrique et garage ;
- Entretien préventif ;
- Budget des coûts d'entretien ;
- Planning de l'approvisionnement pièces de rechange.

Le poste exige une bonne formation théorique et une expérience pratique.

2) Un CHEF DE GARAGE assumant les responsabilités suivantes :
- Entretien des engins de carrière et des camions ;
- Entretien préventif.

Le candidat devra posséder une bonne expérience dans ce domaine.

Les candidatures avec C.V., références, photo et prétentions ainsi que la date de disponibilité seront à adresser à :

KLÖCKNER INA FRANCE
31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS

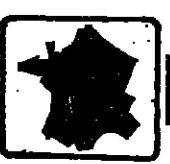
هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DIRECTEUR USINE

Important groupe alimentaire leader dans sa branche

recherche :

2 DIRECTEURS USINE

pour leur confier la direction de deux de ses unités de production situées dans l'Ouest de la France :

UN DIRECTEUR D'UNE USINE MIXTE PLATS CUISINES ET LEGUMES

300 personnes — Logement de fonction — 110.000 F.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation Ingénieur ou équivalent âge minimum de 35 ans et ayant acquis une expérience de plusieurs années comme Directeur ou Chef de Production dans une unité de production de l'industrie alimentaire.
Ses qualités humaines et de gestion seront déterminentes pour réussir dans ce poste.

Référence 01

UN DIRECTEUR USINE PLATS CUISINES A BASE POISSONS

150 personnes — Logement de fonction — 90 à 100.000 F.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé au minimum de 30 ans de formation Ingénieur A.M. ou ENSI.
Ayant acquis une première expérience comme Responsable dans une unité de production.

Référence 02

Notre groupe en pleine expansion ouvre de réelles perspectives d'évolution de carrière.

La plus grande confidentialité est garantie.

Ecrire No 93.018 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'ANGERS
recherche

conseiller en gestion industrielle

pour réaliser des interventions de conseil de gestion et notamment assister *les créateurs d'entreprises dans les différentes phases d'élaboration* de leur Projet. (Réf. 1201-M)

conseiller en gestion commerciale

pour assurer des missions de conseil de gestion auprès de commerçants indépendants et d'animation de groupements.
Une expérience de la distribution est indispensable pour réussir dans cette fonction. (Réf. 1202-M)

Les candidats de formation supérieure orientée vers la gestion et disposant au moins d'une première expérience professionnelle devront posséder un réel sens de l'analyse et des contacts ainsi qu'une aptitude au travail en équipe.

Adressez votre dossier de candidature en indiquant la référence correspondante à :

Ouest Recrutement Le Tertre au Jau, B.P. 53 - 49002 Angers Cédex.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



CHEF DU PERSONNEL

Le Chef du Personnel d'INA ROULEMENTS; 1.000 personnes à HAGUENAU en ALSACE, recherche son successeur, apte à prendre rapidement la "relève" à la direction du personnel et des relations humaines.

Cette fonction nécessite une formation supérieure de type licence en droit, élargie par plusieurs années d'expérience professionnelle dans une fonction "PERSONNEL", obligatoirement en milieu industriel.

Associé dès le départ à tous les problèmes de la gestion humaine de l'entreprise : politiques d'information, de rémunération, d'animation sociale, de promotion - formation, le responsable du personnel devra développer de fortes qualités humaines et de manager.

Adressez votre C.V. détaillé + photo sous réf. N° 2433 à notre conseil qui le traitera confidentiellement.

20, avenue de la Paix
67000 STRASBOURG



IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS (7500 personnes)
recherche POUR SES UNITES DE PRODUCTION DE LA REGION DE ROUEN OCCUPANT 1300 personnes

CHEF DE PERSONNEL

aura la mission de mettre en œuvre la politique sociale du Groupe en ce qui concerne l'embauche, la rémunération, les conditions de travail, la négociation avec les partenaires sociaux etc...

Les candidats doivent avoir une expérience d'environ 10 ans dans la fonction personnel.

Adresser C.V. et prét. sous référ. 27M006
30, rue de Mogador
75009 PARIS
Discrétion assurée



CONCESSION AUTOMOBILE
BOURGES
recherche

CHEF DE GROUPE COMPTABILITÉ

apte à devenir le CHEF COMPTABLE

Axes principaux :
1) Immédiat,
— comptabilité générale et analytique,
— administration du personnel.
2) A terme,
— gestion comptable et financière.

Si vous souhaitez obtenir des informations sur ce poste :

Ecrivez : Grands Garages du Cher - B.P. 47. 18230 SAINT-DOULCHARD

Le Directeur de Production d'une Société spécialisée dans la fabrication d'appareils de sécurité hydraulique et de robinetterie pour l'industrie cherche son

CHEF DU SERVICE TECHNIQUE

Il dirigera et développera le Bureau d'Etudes et sera responsable de la conception des outillages, de la mise au point des produits nouveaux ainsi que de l'amélioration des produits existants. Il assurera lui-même les relations d'ordre technique avec les clients.
Après avoir fait la preuve de ses compétences, il pourra évoluer et assumer, éventuellement, des responsabilités dans le domaine de la production.

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur A.M. ou de formation équivalente, ayant au moins 2 à 3 ans d'expérience des Méthodes ou de Bureau d'Etudes. Des connaissances dans le domaine de la fonderie seraient appréciées.

Lieu de travail : près d'ABBEVILLE (Somme).

Ecrivez sous réf. M416 à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

g SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 PARIS

LABORATOIRES DU MINISTERE DE LA DÉFENSE
recherche
JEUNES INGÉNIEURS
Intéressés par technique de pointe.
Intégration dans équipe jeune et dynamique
Installation en province proche pour plusieurs années.

ingénieur grande école

pour études de systèmes automatiques évolués.

ingénieur informaticien

pour analyses numériques et mises au point de logiciels temps réel.
Possibilité logement.

Écrire avec C.V. au : LABORATOIRE DE RECHERCHES BALISTIQUES ET AÉRODYNAMIQUES - Service du personnel B.P. 914 - 27207 VERNON Cédex

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION RATTACHÉE A UN GROUPE INTERNATIONAL PROVINCE PROCHE PARIS
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR I.U.T.

OU EQUIVALENT
2 à 3 ans d'expérience COBOL IBM.
Possibilités de logement.

Adresser C.V. et prétentions sous numéro 564361 M, à REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

REGION NORD
Société de Transports Internationaux offre à son siège

LA DIRECTION DU DEPARTEMENT **TRANSIT**

— le candidat retenu aura à développer et exploiter le secteur avec la plus large autonomie, dans une structure de direction participative par objectif ;
— une solide expérience de responsable transit est évidemment indispensable.

Ecrire avec C.V. et photo sous référence 16.164 à : Mme POITEVIN

cm consultant — 91, boul. Carnot, 59420 MOUVAUX

L'un des premiers constructeurs français de maisons individuelles
recherche pour l'une de ses sociétés de province

DIRECTEUR COMMERCIAL

Membre du Comité de Direction, il définira et mettra en œuvre la politique commerciale :
- *axes de développement,*
- *stratégie publicitaire,*
- *détermination des objectifs,*
- *animation de la force de vente.*

Ecrire à no 8.533,

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris

CELLULE INTERMINISTERIELLE
recherche

Chargé d'Etudes confirmé et disponible immédiatement

— Connaissances des relations interadministratives
— Familiarité avec l'informatique (niveau fonctionnel et organique).
— Connaissances des systèmes d'informations.
— Formation de base si possible supérieure.
— Aptitude à l'animation et aux contacts extérieurs.
— Liberté pour les déplacements.

Envoyer C.V. à : R. G. U. - Promotion 66, rue Saint-Sébastien, 13006 MARSEILLE.

LE CENTRE D'ÉTUDES TECHNIQUES DE L'ÉQUIPEMENT DE L'EST
recrute

— 1 INGÉNIEUR

chef de groupe projet ouvrages d'Art, formation Ecole d'Ingénieur de haut niveau, spécialisation indispensable en matière de construction métallique.

— 1 TECHNICIEN SUPÉRIEUR

collaborateur direct d'un chef de groupe, projet ouvrages d'Art. Il devra posséder un diplôme d'enseignement supérieur, spécialisation indispensable en matière de structures en béton armé et béton précontraint avec connaissances construction métallique.

— 2 TECHNICIENS

dessinateurs ou de bureau d'études qui feront partie d'un groupe ouvrages d'Art. Ils devront posséder un diplôme de fin de cycle long du deuxième degré de l'enseignement scientifique ou technique, spécialisation génie civil, connaissances souhaitables en tracés routiers.

Adresser demande avec C.V. à Monsieur SAILLY, chef du Personnel

CETE de l'EST
6, place du Roi-George, 57000 METZ

Chef de Produit

65 000 +

Important fabricant "Bois et panneaux décoratifs", nous tenons en France une place de leader et nous nous "attaquons" à l'Exportation.

Pour maintenir et conforter notre position, nous devons intensifier notre pénétration, si nécessaire rechercher de nouveaux créneaux et débouchés et définir les méthodes et les moyens à mettre en œuvre.

Ces responsabilités seront confiées, en étroite collaboration avec la Direction Générale à ce collaborateur.

Disposant d'une première expérience de la fonction et d'une formation commerciale supérieure, il aura à mettre en avant un large esprit de synthèse, le goût de la recherche et de la performance, une aptitude à de fréquents déplacements de courte durée et des connaissances des langues anglaise et (ou) allemande.

Résidence à prévoir : Est de la France.
Perspectives d'avenir motivantes.

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES

FRANCE MARKETING — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (ret.) ss réf. 2401 54, r. des Petites Écuries, 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

TRANSPORTS OLLIVIER
dans le cadre de sa politique de diversification
recherche

Pour sa Société de Transports Spécialisés Béthune un jeune cadre capable d'assurer la D.G. et d'exercer les fonctions de GERANT.

— Sens des responsabilités et du commandement ;
— Connaissances des problèmes de transports (gestion, marketing, exploitation) ;
— Participation au capital.

Ecrire avec C.V. complet et photo sous référence 17.008 à Mme POITEVIN



91, boulevard Carnot, 59420 MOUVAUX

Importante Société d'équipements électriques pour automobiles recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRO-MÉCANICIENS

très expérimentés pour renforcer son service études et qualité, et notamment développer ou contrôler machines nouvelles : prototypes et pré-séries. Connaissances en calcul, informatique et techniques avancées de contrôles apprec. Poste à pourvoir à Lyon. Ecr. à no 564 303 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

Importante Entreprise D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES recherche pour son agence située à ANNEMASSE, 74 HTE-SAVOIE

UN INGÉNIEUR

ELECTRICIEN RESPONSABLE D'AFFAIRES dans le bâtiment et l'industrie (suivi de la clientèle, devis, études, réalisations). 3 à 4 années d'expér., connaiss. du contexte régional appréciée. Env. C.V. manuscrit, photo et prétent. à Mors-Jean et Bouchon 24, rue Genton, 69008 LYON.

HOPITAL CAMILLE-BLANC

CENTRE RÉNAL ÉVIAN Haute-Savoie 74500

recherche

UN MÉDECIN-ASSISTANT

Plein Temps - Titulaire du C.E.S. NEPHROLOGIE, pour période de mai à fin septembre.

Ecrire avec référence et prétentions de salaire au Directeur de l'hôpital : C. Blanc, 74502 EVIAN.

P.S. — Par ailleurs, il est précisé qu'un poste de médecin néphrologue assistant plein temps sera prochainement vacant.



ETABLISSEMENT DU CREUSOT
offre possibilité de carrière à

Assistant en Gestion du Personnel

Rattaché au chef du Personnel d'une unité de 800 personnes, il aura une responsabilité administrative au niveau de la gestion du personnel : effectif - études salariales - formation....

Contacts nombreux.

Formation : DUT gestion de personnel ou formation équivalente.

Expérience de la fonction souhaitée.

Adresser candidature et C.V. détaillé à CREUSOT LOIRE - Service Recrutement - B.P. 31 - 71208 LE CREUSOT.

---

responsable du département relations internationales

recherché par
banque régionale - Rhône-Alpes - Bourgogne

missions
● diriger, animer, développer ce service ● rôle administratif et technique : contrôler et coordonner les opérations de change, documentaires et de financement ● rôle commercial auprès des P.M.E.

profil
● 30 ans minimum ● formation supérieure ● expérience banque + commerce international indispensable
● bonne pratique de l'anglais

Situation intéressante et évolutive.

Merci d'adresser CV détaillé, avec photo et prétentions, sous réf. 7205

AVISO conseil 49, RUE SERVIENT 69003 LYON
RÉPONSE ET DISCRÉTION ASSURÉES

---

offres d'emploi

Filiale française (proche banlieue ouest) d'un grand constructeur d'ordinateurs de bureau recherche

jeune diplômé (e) grande école de commerce

pour être

responsable du service publicité et promotion des ventes

Une première expérience de la publicité en entreprise ou cabinet, l'anglais courant, et de réelles qualités de contact, d'énergie, de créativité sont indispensables.

Rémunération annuelle prévue au départ : 55 à 60.000 F.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. + photo sous réf. 648 M à



DEPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

offres d'emploi

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DE L'ILE-DE-FRANCE

dans le cadre de son développement, nous charge de recruter un

organisateur-concepteur

son expérience, 6 à 7 ans, de l'organisation administrative, même non bancaire, à base d'informatique doit lui permettre de prendre immédiatement en charge la responsabilité totale d'un projet, *de sa conception à sa mise en place :*

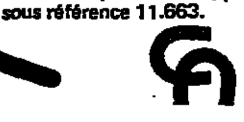
- négocier de nouveaux systèmes d'information,
- rédiger les cahiers des charges d'application,
- créer les circuits et décrire les procédures,
- animer la formation des utilisateurs,
- suivre l'équipe de réalisation (organisateurs et informaticiens),
- rendre compte de l'état d'avancement de son projet.

La fonction implique : • des contacts à tous les niveaux, • des qualités de persuasion, • une participation au plan organisation et informatique.

Si vous avez 30 ans minimum, une formation supérieure ou une bonne expérience, un esprit rigoureux, un très bon contact humain,

écrivez à INFORMATIQUE et ENTREPRISE, 9 rue Alfred de Vigny 75008 Paris, avec lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous référence 11.663.

HAVAS CONTACT



BRUEL & KJAER FRANCE

Division d'une importante société internationale NUMERO UN dans l'étude et la réalisation d'appareils de mesure de bruit et de vibrations recherche pour la Région Parisienne

JEUNE INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Diplômé Grande Ecole, spéc. Electronique Intégré à l'équipe BRUEL & KJAER, il devra gérer avec une large autonomie le secteur de clientèle qui lui sera confié. Formation technique et commerciale assurée en France et par stages à l'étranger.

Nous demandons aux candidats :

- Exp. ACOUSTIQUE et VIBRATIONS souhaitée.
- Connaissance de l'Anglais.
- Dynamisme et aisance contacts humains.
- Libérés O.M.

HAUT NIVEAU TECHNIQUE INDISPENSABLE

Nous offrons :

- Rémunération intéressante pour candidat de valeur. Fixe + % C.A. Voiture.
- Ambiance de travail agréable au sein d'une équipe jeune qui a déjà fait ses preuves.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions, 38, rue Champoreux, 91540 MENNECY.

Data General

Constructeur des ordinateurs NOVA et ECLIPSE cherche pour le développement de son Service Technique

ingénieurs analystes

Nous sommes :
— un des leaders de la mini-informatique à la tête d'un parc de plus de 26 000 installations
— uniques par notre croissance et notre profitabilité.

Vous êtes :
— familier des techniques de la mini-informatique
— spécialiste des problèmes de gestion en temps réel et de multi-programmation
— désireux de lier votre avenir à celui d'une compagnie leader dans sa branche d'activités.

Ecrivez-moi : Paul GAVARINI - Directeur Technique DATA GENERAL FRANCE La Boursidière - Immeuble M - BP 78 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Important Laboratoire Pharmaceutique
région parisienne
recherche

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT

Dépendant Service Méthodes Industrielles

Le Candidat :
— ingénieur électromécanicien ou électrotechnicien ;
— 5 ans expérience dans matériel fabrication et conditionnement pharmaceutique ;
— allemand parlé, anglais souhaitable.

La Fonction :
— étudier et proposer choix matériel, le réceptionner et mettre en route (respecter délais et objectifs) ;
— concevoir, mettre en œuvre politique standardisation ;
— faire réaliser études implantation des ateliers ;
— élaborer, chiffrer, réaliser avec chefs atelier plan d'investissement ;
— participer simplification du travail, études de postes, études de coûts.

Adr. C.V. man. et prét. ss le nº 93.554 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

offres d'emploi

Filiale française d'un groupe européen dans l'industrie du papier, nous nous orientons vers une large diversification de produits de consommation. Nous recherchons le

directeur commercial

120.000 F +

qui, tout en assurant le chiffre acquis sur les produits actuels, définira et mettra en œuvre la commercialisation de nouveaux produits. Ce qui implique : Esprit de recherche pour la conception des produits nouveaux (en collaboration avec notre équipe à l'étranger). Esprit d'initiative et imagination pour la création, l'implantation de son réseau de distribution, et l'animation de son équipe commerciale. Esprit d'ouverture car il sera appelé à enrichir de son expérience ses homologues européens. Agé au minimum de 35 ans, de formation commerciale supérieure ou équivalente, il aura assumé une fonction similaire. Une parfaite maîtrise de l'anglais écrit et parlé est nécessaire. La pratique d'autres langues européennes sera appréciée. Réponse et discrétion assurées à tte lettre man., CV, photo, rém. adressée ss réf. B/5158 à Mme Sigolet.

spérar

bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

ARTS et METIERS

IMPORTANTE SOCIETE DE CONTROLE TECHNIQUE
recherche

INGENIEUR A et M

ayant impérativement l'expérience des appareils de levage dans les T.P. ou la grande industrie, pour lui confier un poste d'animateur sur le plan national.

Il aura la responsabilité de l'information et de la formation du personnel technique dans le domaine de la réglementation.

Il assurera en outre les contacts avec les organismes officiels : Ministères, AFNOR, etc...

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 2902

SEREP 82, Bd Malesherbes 75008 - PARIS

offres d'emploi

Importante Société d'Ingénierie recherche

JURISTE COMMERCIAL

pour étude, rédaction, assistance de négociation de contrats.
— ayant déjà une expérience de contrats d'études
— de bâtiments
— d'usines clés en main en France et à l'étranger.
et des procédures de financement à l'exportation.

Ce poste exige :
— *une formation supérieure*
— *un esprit commercial*
— *une parfaite connaissance de l'anglais.*

Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 14.097 à

s.n.p.m 100, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

L'UN DES PRINCIPAUX FABRICANTS FRANÇAIS DE L'IMMOBILIER DE BUREAU
recherche
pour son département

VENTES AUX GRANDES ENTREPRISES

UN NÉGOCIATEUR EXPORT

(80.000 F par an et plus)

Il aura pour mission :
de négocier à l'exportation des contrats importants avec les responsables de grandes sociétés ou d'administration, avec les architectes et les promoteurs.

DE FORMATION SUPERIEURE E.S.C. ou équivalent, connaiss. bien l'anglais et si pos. l'allemand. IL DOIT POSSEDER UNE EXPERIENCE DE 2 ANS DANS LA VENTE A L'EXPORT.

Envoyer C.V. manuscrit et photo : C.N.P.G. 105, av. Victor-Hugo - 75016 PARIS. Réf. 98-27 E.X.

un nouveau service concernant l'emploi

Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Dresse chaque semaine le tableau récapitulatif des offres d'emplois encadrées, parues dans "Le Monde" concernant chacune des principales fonctions ou professions.

C'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou les fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

- ☐ Direction générale, fonctions multipostes.
- ☐ Marketing relations publiques publicité.
- ☐ Informatique.
- ☐ Production entretien.
- ☐ Ingénieurs.
- ☐ Etudes organisation et recherche.
- ☐ Direction financière et administrative.
- ☐ Comptabilité.
- ☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
- ☐ Direction commerciale vente.
- ☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.

PA 18/1/77

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en Francs)

Nombre de fonctions demandées	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
6 semaines	20	39	57	74	90	105	119	132	144	155	165
13 semaines	40	78	114	148	180	210	238	264	288	310	330
26 semaines	70	136	199	259	315	368	416	462	504	542	577
52 semaines	120	234	342	444	540	630	714	792	864	930	990

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandé.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.
(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire :
"LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ______________ ou SOCIETE : ______________

ADRESSE : ______________ TEL. : ______________

Joindre le règlement par ch. bancaire à l'ordre du «Monde» ou ch. postal (CCP 4207-23 Paris)
ETRANGER - envoi aérien : + 1 F. par fonction et par semaine

offres d'emploi

SMITHKLINE

14.000 personnes-40 Filiales-2,5 Milliards de Frs
propose pour l'une de ses filiales en France
les Laboratoires GREMY-LONGUET
la responsabilité de

PHARMACIEN CHEF DE PRODUCTION

pour son
USINE DE LIMAY - 78 (près de MANTES)
(150 personnes)

CE POSTE dépendra directement du Directeur de l'Usine. Le candidat retenu sera responsable des programmes de fabrication et de conditionnement.

LE TITULAIRE choisi aura une expérience de 3 années, au moins, dans une Usine pharmaceutique.
Il devra être capable d'assumer avec maturité et efficacité, les problèmes techniques et les contacts humains de sa charge.

LA REMUNERATION sera résolument compétitive en fonction des références acquises.

IL EST INDISPENSABLE D'ENVISAGER LE DOMICILE A PROXIMITE DE MANTES - 78.

Ecrire avec C.V., photo, desiderata et rémunérations actuelles à DIRECTION DU PERSONNEL réf. MRPH, 15, rue Jean Jaurès - 92807 Puteaux. DISCRETION ET REPONSE ASSUREES.

Secrétariat d'État à la Culture
Direction de l'Architecture
Service des Installations Electro-Mécaniques
3, rue de Valois - 75042 Paris Cedex 01

RECHERCHE

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

— Confirmé en installation électricité bâtiment MT - BT - TBT.
— Bonnes connaissances en électro-mécanique, commutation, automatisme et asservissement (et électronique si possible).
— Formation souhaitée : I.E.G. - A.M. - C.N.A.M. E.B.P. - E.S.M.E. - E.E.I.P. - E.E.M.I. ou équiv.

INGÉNIEUR THERMICIEN

— Confirmé en chauffage - Climatisation - Ventilation.
— Bonnes connaissances en régulation, automatisme, asservissement et installation frigorifique.
— Formation souhaitée : E.N.S.A.I.S. - A.M. - C.N.A.M. ou équivalent en option génie climat.

Pour l'un ou l'autre de ces postes, il est exigé :
— Expérience minimum de deux ans de suivi de chantier plus trois ans de bureau d'études d'entreprise.
— Connaissances parfaites des normes applicables aux installations des spécialités et réglementation de sécurité dans les établissements recevant du public.

Rémunération mensuelle brute : 3 700 à 7 340 F.

Adresser C.V. et références avant le 10 février 1977.

Groupe Français de taille internationale recherche

JURISTE CONFIRME

pour lui confier principalement l'ensemble des questions relatives au Droit des Sociétés et au Droit des Affaires.

Le Doctorat en Droit et une expérience d'au moins 5 ans dans un Service Juridique d'entreprise sont indispensables ainsi qu'une formation complémentaire comptable et fiscale.

Le fait d'être un homme de contact et un négociateur devra faciliter l'évolution vers un poste élargi à court terme.

Ecrire avec CV et photo à M. DULAC 149, rue St-Honoré 75001 Paris qui tr.

Compagnie Américaine d'Assurances
recherche

UN DIRECTEUR ORGANISATION ET MÉTHODES

pour diriger son département européen d'organisation et méthodes récemment créé.

Les candidats devront avoir au minimum 5 ans d'expérience dans ce domaine, parler couramment Anglais et être prêts à voyager très souvent en Europe.
La formation sera assurée au siège social à New-York, après quoi le candidat retenu reviendra en Europe prendre ses fonctions en tant que membre de la Direction Européenne de la Compagnie.

Le poste à pourvoir est situé à Paris et les candidats devront adresser leur C.V. et prétentions à L.B. LEVENE - Contrôleur Régional Europe, AMERICAN INTERNATIONAL UNDERWRITERS s.a.r.l., 24, avenue de la Grande-Armée, 75017 PARIS.

offres d'emploi

diffusez des ouvrages d'une incontestable utilité!

Délégués (es) culturels (les)

"Le ROBERT"

Assistante de Direction Générale

ESSEC
SC.ECO-ESC
ou équivalent

BERNARD KRIEF CONSULTANTS



son directeur industriel

PARFUMS WEIL

RESPONSABLE EXPORTATION

offres d'emploi

diffusez des ouvrages d'une incontestable utilité!

Nos dictionnaires sont des œuvres de référence dans les domaines principaux du savoir.

Délégués (es) culturels (les)

vous en assurerez la diffusion auprès des enseignants, des collectivités, des parents d'élèves et de toutes personnes ayant des besoins professionnels ou personnels de culture.

Des postes sont à pourvoir dans différentes régions et en particulier dans la Région Parisienne.

Pour faire acte de candidature, écrire avec CV et photo à Claude POULAIN – SNL LE ROBERT 107, avenue Parmentier – 75011 Paris.

"Le ROBERT"

P.S. Bien entendu, nous nous chargeons de votre formation technique, nous vous assurons un minimum garanti, des commissions motivantes, un statut V.R.P....

PARIS - 60.000 F /an mini

Assistante de Direction Générale

Société industrielle française - 500 M CA, 4.500 personnes, secteur en plein développement - recherche pour sa Direction Générale une collaboratrice expérimentée, de niveau études supérieures.

Sa mission principale : regrouper les éléments d'information permettant à son P.D.G. de suivre avec précision l'évolution des différents secteurs d'activités ; pour ce faire, elle devra rechercher ces informations auprès des responsables des divisions et services intéressés, en faire la synthèse sous forme de tableaux de bord parfaitement utilisables.
En outre, elle assurera le secrétariat du P.D.G. et du D.G. : courrier, classement, organisation et comptes rendus de réunions...

Ces fonctions conviennent à une personnalité active, organisée - 28 ans mini - ayant de bons contacts, justifiant de plusieurs années d'expérience dans des activités analogues et parlant l'anglais.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. et CV détaillé à R. VERDET Réf. 71400/M - Sélé-CEGOS - 33, quai Galliéni 92152 SURENES.

ESSEC SC. ECO-ESC ou équivalent

NEGOCE INTERNATIONAL

Vous avez obtenu cette année votre diplôme d'études supérieures commerciales ou économiques, vous avez un intérêt pour le monde agricole, vous parlez couramment l'anglais, et vous êtes attiré par une activité qui déborde largement le cadre de l'héxagone.
CARGILL, une des premières Sociétés mondiales dans le négoce des produits agricoles et dans leur transformation vous offre, après une période de formation, de prendre rapidement des responsabilités commerciales au sein de son organisation française à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

Envoyer C.V., photo *récente* et rémunération actuelle sous la référence 70194//M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

William SAURIN recrute

son directeur industriel

Il aura au moins 35 ans et, en premier lieu, *les qualités nécessaires pour être meneur d'hommes, un décideur, un animateur doué d'esprit d'équipe ainsi que le sens du commandement avec fermeté et diplomatie.*

Il sera membre permanent du comité de direction.

Il dirigera à Lagny une usine en direct et aura sous sa responsabilité une autre usine, ainsi que les départements Ingéniérie, Hygiène et Sécurité.

Ces 2 usines fabriquent mensuellement 6500 tonnes de conserves en boites métalliques avec 750 personnes.

Le candidat retenu aura obligatoirement une formation grande école et une expérience de plusieurs années comme chef de fabrication dans un groupe industriel important.

Envoyer C.V. détaillé, photo, prétentions à WILLIAM SAURIN St Thibault 77400 LAGNY

PARFUMS WEIL

recherche

RESPONSABLE EXPORTATION

Pour PAYS MEDITERRANEENS, MOYEN-ORIENT ET EXTREME-ORIENT

50 % voyages.
Anglais courant exigé.
Expérience vente produits de luxe à l'export requise.
Niveau E.S.C. ou formation similaire.
Age *minimum* 27 ans.
Libre de suite.

Curriculum vitae et prétentions à adresser : 15, rue Cortambert, 75016 PARIS

Importante Société de TELECOMMUNICATIONS rech. pr son SERVICE CENTRAL ORDONNANCEMENT, LANCEMENT, en cours de développement :

UN CADRE Minimum 30 ans

ayant assuré pendant 5 ans minimum des responsabilités dans cette spécialité.
Expérience souhaitée : *Fabrication de séries électromécaniques et électroniques.* Pour réussir dans cette fonction, le candidat devra posséder notamment des qualités de ténacité, d'animateur, sens de l'organisation, et savoir s'imposer à tous les niveaux. - Carrière évolutive pour candidat de valeur. - Lieu de travail : Paris. Ecrire avec C.V., prétentions et photo, à PUBLI G.R. no 634, 27, faubg Montmartre, Paris-9e.

REDACTEURS TECHNIQUES
Spécialisés en électricité, mécanique et hydraulique. Ecr. SOPRAS, 100, bd Voltaire (11e), ou tél. pr R.-VS 355-36-69.

Impte Compagnie d'Assurances recherche d'urgence

JEUNES COLLABORATEURS ou COLLABORATRICES
Attachés d'inspection, chargés des *relations au niv. av. PME.* Formation complète assurée. Niveau universitaire souhaité IUT de gestion, Ecole de commerce, licence sciences économiques, etc. Postes particulièrement évolutifs au sein du Département COMMERCIAL. Adresser C.V. et photo, sous référence no 3.512 à
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS

Association enseignement de langues cherche COMPTABLE 1er ou 2e échelon. Expér. C.C.M.C., bilan, déclar. sociales. Tél. pr R.-vs 828-78-02.

Société SORELEM recherche **UN RESPONSABLE** approvisionnement pour matériel électronique, mécanique, sous-traitance mécanique, décolletage. Compétence et esprit *d'initiative exigés. Ecr. ou se* présenter 8, b. de Ménilmontant, PARIS-20e. Tél. : 371-72-40.

INTERNAT réputé banlieue sud de Paris rech. **EDUCATRICE** Format. sportive indispensable niveau maîtrise ou professorat. Adresser C.V. détaillé + photo à Institut Bonaparte, 96, avenue de la République, 75011 PARIS.

Sté fabriquant produits de gde consommation durables, leader dans sa branche, rech. pour étoffer sa force de vente **ADJOINT DE DIRECTION** pour seconder chef des ventes France. Fonctions : contrôle réseau de représentants multi cartes, référencement auprès des centrales; responsabilité distribution par clientèle grossiste. Ce poste, rapidement évolutif et rattaché à la direction commerciale, débouchera dans une période de 2 ans sur la responsabilité de chef des ventes France. Formation commerciale supérieure. Age 25 ans mini. Rémunér. de départ 4.000 X 12. Lieu de travail centre Paris. Déplacements 50 %. Adr. C.V. et prétent. Agence BAHRY, 11, r. des Fêtes, 75019 PARIS.

GROUPE DE PRESSE cherche STENODACTYLO expérimentée. Tél. 203-92-21 et AGENT COMMERCIAL (LE) expériment. pour vente espace, abonnement, etc. - Fixe + intéressem. Adr. C.V. et photo RELATIONS et COMMUNICATIONS, 3, sente des Dorées, 75019 PARIS.

INTERDOMUS
recrute
POUR POSTE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
LICENCIÉS (ÉES)
Expérience crédit bail nécess. se présenter avec références : 28, rue du 4-Septembre PARIS-2e - Mo OPERA

PS Conseil

INGÉNIEUR COMMERCIAL

80.000 F

Céramique Industrielle - Une importante société britannique spécialisée dans la fabrication et la diffusion de produits industriels en céramique recherche un Ingénieur Commercial pour la représenter en France. Après une formation technique initiale en Grande-Bretagne (2 mois), il aura pour mission essentielle, sous l'autorité de la Direction Générale *basée en Angleterre, d'organiser et de développer la* pénétration du marché français dans des branches *industrielles très diversifiées. Il assurera* personnellement une prospection en profondeur auprès des utilisateurs potentiels : étude des besoins, spécifications techniques, mise au point de prototypes, négociation de prix, suivi de la clientèle. Il travaillera avec une grande autonomie d'action, mais en liaison étroite avec sa société-mère et avec le concours des services techniques et de l'ingéniérie de celle-ci. Ce poste conviendrait à un jeune cadre âgé d'au moins 25 ans, ayant une formation d'ingénieur électro-mécanicien : ESME..., et justifiant d'une expérience d'une ou deux années de vente de produits industriels. La pratique courante de l'anglais est indispensable. A la rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 80.000 francs, s'ajoute une voiture de fonction. Ce poste offre des perspectives d'évolution particulièrement intéressantes à moyen terme pour un candidat désireux d'assumer des responsabilités plus importantes.

Adresser C.V. sous référence A/2490 BM à
PS CONSEIL
8, rue Bellini 75782 Paris cedex 16
Discrétion assurée

UNE IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE DE CONSTRUCTIONS D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

nous confie la recherche de

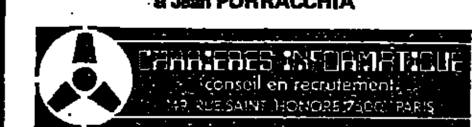
DEUX RESPONSABLES D'EXPLOITATION DE LOGICIEL

Pour ces deux postes qui demandent des connaissances en matière de Gestion de Base de Données, nous souhaitons des informaticiens possédant une expérience industrielle d'au moins 3 ans.

Il s'agit d'assurer les contacts, les relations et le suivi avec les Utilisateurs de deux Bases de Données (gestion de matériel et gestion de documents) permettant des consultations en temps réel.

Possibilité d'évolution vers des fonctions plus importantes.

Faire acte de candidature sous la référence No103/M à Jean PORRACCHIA



IMPORTANT ORGANISME TECHNIQUE DE POINTE

NORD DE PARIS
recrute :

UN INGÉNIEUR

GRANDES ECOLES

55 ans minimum. Ayant une solide expérience technique et scientifique polyvalente de haut niveau en mécanique et ou techniques CONNEXES.

Le titulaire du poste sera chargé d'assister le chef du département dans l'analyse détaillée des besoins en recherches, afin de définir les propositions d'axes et sujets d'études à envisager.

Il contribuera à l'établissement des programmes techniques détaillés en collaboration avec les spécialistes chargés d'effectuer les recherches. Ses fonctions seront basées en grande partie sur un travail personnel, au sein d'une équipe de 3 ingénieurs.

Anglais indispensable - Allemand apprécié

Adr. C.V., photo, prét., ss le no 91.863 à CONTESSE Publicité. 30, av de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.



THE FIRST NATIONAL BANK OF BOSTON

recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION

plus particulièrement chargé des relations avec la clientèle.
Le candidat devra avoir:

- Une formation supérieure complétée si possible par un M.B.A.
- 2 à 3 ans d'expérience bancaire minimum
- la connaissance des mécanismes de crédit
- le goût des contacts commerciaux

La connaissance de l'anglais est indispensable.
Le niveau de rémunération sera fonction des compétences.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. B 204 à INFRAPLAN CARRIÈRES qui est chargé de cette recherche, Tour de Lyon 185, rue de Bercy 75012 Paris.

Plan Champs

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS CHIMIQUES ET MATIÈRES PLASTIQUES

recherche

UN INGÉNIEUR

A.M. ou I.D.N.

pour unité de fabrication, débutant ou 1 à 2 ans d'expérience - Poste en province dans usine de 400 personnes.

Adresser curriculum vitae et photo à : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS sous la référence 33.071, qui transmettra.

AGRO-INDUSTRIES outre mer — 160.000 +

Après s'être implanté progressivement et méthodiquement sur dix couples produits et services industriels - marchés Outre Mer, notre Groupe recherche

un ingénieur d'affaires

à qui confier la responsabilité de l'ensemble des opérations de son créneau (promotion de complexes agro-industriels clefs en mains d'un montant inférieur à cent millions de francs) sur le marché des pays en voie de développement.

Ingénieur grande école (AGRO, ENSIAS ou similaire) âgé d'au *moins 35 ans, il justifie en ce domaine de réelles réussites dans* la recherche, la négociation, la coordination et la gestion financière d'affaires d'envergure équivalente, Outre Mer.

Anglais nécessaire. Espagnol souhaité. Poste basé à PARIS. 110 jours de déplacement par an.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence 651M à notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13bis rue Henri Monnier 75009 PARIS

Nous sommes un Important Groupe privé d'assurances
Nous avons un développement rapide sur le marché des Risques d'Entreprises

NOUS CHERCHONS UN HOMME JEUNE POUR RENFORCER L'EQUIPE DES RESPONSABLES DE NOTRE SECTEUR "ASSURANCES DE GROUPE"

Nous voulons :
- qu'il aime les contacts humains
- qu'il sache prendre des décisions
- qu'il soit capable d'animer une équipe

Il devra avoir une formation supérieure scientifique et nous *complèterons ses connaissances dans notre spécialité.*
Il habitera la région Ouest de Paris
Plus spécialement chargé des problèmes techniques et technico-commerciaux, il sera l'interlocuteur privilégié de notre réseau commercial.
Veuillez écrire avec curriculum-vitae et prétentions sous référence 14.096 à :

s.n.p.m PETITES ANNONCES 100 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY S/SEINE

Importante Société recherche pour son Service Informatique **JEUNE TITULAIRE** *Maîtrise informatique.* Ecr. avec C.V. et prétent. a no 3.420 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Importante Société recherche **JEUNE E.S.C.** pour ses services *Comptables et Financiers.* Ecrire avec C.V. et prétent. a no 3.406 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Banque privée Champs-Elysées recherche **CONTROLEUR INTERNE** classe 5 ou 6. - Ecr. au no T 097.675 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

---

SOCIETE D'ELECTRONIQUE Banlieue Ouest étudiant et réalisant des équipements spéciaux pour les TELECOMMUNICATIONS à grande distance

recherche

CHEF BUREAU D'ÉTUDES

min. 30 ans, INGENIEUR ESE, Télécom., I.S.E.P. ayant de bon. connaissances en traitement du signal et ayant déjà dirigé une équipe d'ingénieurs de projets.

Env. C.V.- détaillé et prétent. s/référ. no 663 M, à PROJETS, 37, rue de Ponthieu, Paris (8e)

L.T.M. CONSULTANTS - *Logistique, Transp., Manutent., rech. pour une importante société de Transit Maritime, Consignation, Transport et Manutention,* un

DIRECTEUR
pour l'une de ses Agences.

Il sera responsable devant la Direction générale :
- des résultats d'exploitation ;
- de la gestion comptable, administrative et du matériel,
- du développement et de l'élargissement des activités (secteur Transit, Manutention et Affrètement routier).

Le candidat : très solide expérience du milieu maritime et portuaire (dans le même secteur d'activité à un niveau d'Adjoint de Direction générale),
- Formation souhaitée : enseignement supérieur, mais surtout, personnalité affirmée susceptible d'assumer importantes responsabilités.

Possibilité de mutation intérieure dans le cadre de promotion.

Env. lettre manuscrite, s/référ. 261/M, avec C.V. + photo et prétentions à : L.T.M. Consultants Département Sélection Cadres 52, quai National 92806 Puteaux

---

CHEF DE STUDIO
POUR PETITE FILIALE d'un très important GROUPE DE PUBLICITE

Le candidat à ce poste, de formation artistique et technique, doit avoir acquis en Agence une expérience pratique de plusieurs années en annonces-presse et de sérieuses références de maquettiste complet.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à Havas-Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra sous référence 305.

URGENT - Sté électronique banlieue Sud recherche

A.T. 3 - A.T.P.
Très qualifiés dans domaines V.H.F. et U.H.F., pour études. Sal. et conditions de travail très intéressants. Tél. 928-76-72 et 73.

MANPOWER

recherche

pour le service recrutement de sa Direction du Personnel

1 CHARGÉ DE RECRUTEMENT

- Il sera responsable du recrutement du personnel non cadre, et appelé à participer progressivement à celui des cadres.
- Il aura en charge diverses études, notamment dans le domaine des définitions de fonction

CE POSTE CONVIENDRAIT A UN CANDIDAT DE FORMATION ENOES, IUT GESTION DES ENTREPRISES (option personnel) ou équivalent, complétée par une expérience effective de 2 à 3 ans dans le domaine du recrutement.

- Il sera appelé à effectuer à terme de courts déplacements sur toute la France.
- *IL AURA LA POSITION CADRE.*

Poste à pourvoir rapidement

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à J.-F. GUITTON, DIRECTION DU PERSONNEL, 88, rue La Fayette. — 75009 PARIS.

Importante chaîne de magasins de bricolage

recherche

CHEF ACHETEUR

pour les rayons :
- sanitaires ;
- luminaires ;
- papiers peints, peinture ;
- revêtements de sol.

Cet homme, ou cette femme, sera capable :
- de sélectionner tous ces produits ;
- de concevoir l'assortiment des magasins.

Il ou elle aura au moins 3 ans d'expérience dans la fonction.

Sa rémunération ne sera pas inférieure à 80.000 F par an.

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite sous la référ. 8.258, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmet.

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche pour son activité de gestion
PARIS et SACLAY

Chefs de projet
expérimentés.

Analystes-programmeurs

Trois ans minimum DUT, option gestion des entreprises souhaitée, connaissance système IBM OS et CDC KRONOS.
Ecrire avec C.V. et prétentions à **CISI**, 35, bd Brune, 75680 PARIS - Cedex 14

Emplois et Carrières

offres d'emploi

L'un des premiers groupes d'Assurances européens
recherche

analystes

pour s'intégrer à une équipe travaillant sur matériel IBM 370, DOS/VS, CICS/VS, DL1.

Ces postes conviendraient à des candidats

- Ingénieurs Grande Ecole, ou diplômés d'Université 2ème Cycle, possédant 1 an d'expérience, ou éventuellement débutants, pour travailler sur BASES DE DONNEES et TELEPROCESSING. *(Réf. 11.670 A)*
- DUT option Informatique, possédant une expérience de 1 an et demi dans l'analyse, et connaissant la programmation COBOL. Des connaissances comptables et de gestion financière seraient souhaitées. *(Réf. 11.670 B)*

Les candidats devront êtres libérés des O.M.

Adresser CV manuscrit et prétentions, en précisant la référence du poste choisi, à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann Paris 75008.

Important Editeur Scolaire et de Littérature
recherche

JEUNE ENSEIGNANT

BILINGUE FRANÇAIS - ALLEMAND

Pour poste :

DÉLÉGUÉ PÉDAGOGIQUE EXPORT

Il assurera les fonctions suivantes :
- présentation des méthodes dans les Etablissements d'enseignement ;
- vente aux libraires ;
- négociations avec les diffuseurs ;
- contribution à la recherche de produits nouveaux.

Cette fonction comporte de fréquents déplacements (70 % du temps).
La formation commerciale des candidats sera assurée par l'entreprise.

Prière d'adresser C.V. et photo avec lettre manuscrite en indiquant prétentions à n° 93.791 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE ETUDES et REALISATIONS
recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

- *très dynamiques*
- *minimum 35 ans*
- *Formation commerciale supérieure,*
- *Expérience des activités d'Ingénierie menées en France.*

Capables d'assurer les missions de prospection, préparation d'offres, rédaction de contrats et suivi commercial des affaires.

- *Anglais courant.*
- *Lieu de travail : Banlieue Sud Paris.*

Adresser CV détaillé et prétentions sous référence 14.095 à :

s.n.p.m PETITES ANNONCES 100, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S. SEINE

Résidence standing (450 Appts) banl. SUD-EST

recherche pour remplacer titulaire actuel partant en retraite

UN GESTIONNAIRE

En collaboration avec le Conseil Syndical, il tient le rôle de syndic de copropriété et a pour fonctions principales la gestion du personnel salarié, la surveillance des travaux d'entretien, l'administration comptable et financière.
Par son action personnelle, il favorise la bonne harmonie entre les copropriétaires. Cette fonction nécessite une forte intelligence sociale, beaucoup de disponibilité (15 à 20 h. semaine), la compréhension des questions inhérentes à la copropriété (droit, technique, administration) et peut convenir à un cadre retraité ayant expérience de

SECRETARIAT GENERAL OU DE DIRECTION.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. sous n° 8.232 à le Monde » Publicité, 75427 Paris, 9e.
Agents immob. et gérants d'immeubles s'abstenir.

Le DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER d'une importante société industrielle (CA 120 millions) souhaite adapter ses services comptables aux exigences de la gestion et recherche son

chef comptable

Responsable d'un service de 15 personnes,
- il assure la tenue de la comptabilité générale,
- établit les balances, les déclarations fiscales, sociales, etc.,
- adapte la comptabilité et ses applications informatiques aux besoins du service contrôle de gestion.

Ce poste conviendrait à un homme de 38 ans minimum, de formation supérieure, habitué à utiliser l'informatique et ayant fait la preuve de son ouverture d'esprit aux problèmes de gestion et de comptabilité analytique au cours d'une expérience similaire dans une entreprise industrielle.

Notions d'anglais souhaitées.

Lieu de travail : BANLIEUE OUEST PARIS (RER).

Écrire avec C.V. détaillé, en précisant rémunération actuelle, sous réf. 72.799 M à.
plein emploi
10, rue du Mail, 75002 Paris.

Groupe International de Télécommunications cherche pour sa filiale française un

INGÉNIEUR TECHNICO - COMMERCIAL SYSTÈMES

Il sera chargé de la vente à Paris et en Province d'automatismes à base de microprocesseurs.

Il devra avoir :
- plusieurs années d'expérience commerciale ;
- une excellente connaissance des microprocesseurs, de leur programmation et des périphériques ;
- une formation supérieure ;
- une connaissance de la langue allemande ;
- être bien introduit auprès des administrations et des banques ;
- 25 ans minimum.

Une formation en usine est prévue

Env. C.V., photo et prétentions sous le no 3.211 à :

SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

---

ingénieurs grandes écoles

(Centrale, Mines, Ponts, Supelec, Télécom, X)

vous venez de terminer vos études, pourquoi *ne pas entrer dans la vie active par* **l'informatique de gestion ?**

Nous assurons votre formation et nous vous offrons des débouchés vers le **CONSEIL AUX ENTREPRISES** au sein d'une de nos sociétés spécialisée dans ce domaine.

Si vous êtes intéressés envoyez votre c.v. sous réf. 445 à la Cie BANCAIRE Service Orientation-Recrutement 25, Av. Kléber - 75791 Paris Cedex 16.

compagnie bancaire

HAVAS CONTACT

THE FIRST NATIONAL BANK OF CHICAGO PARIS
recherche

CHEF DU DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

Ce poste devant évoluer vers des responsabilités plus élevées au niveau international, la préférence sera donnée à un cadre :
- Ayant une excellente formation supérieure ;
- Agé de 30 ans minimum et ayant 5 ans ou plus d'expérience d'analyse et programmation acquise de préférence dans une banque ;
- Expérience du système S.W.I.F.T. sera un avantage ;
- Familiarisé avec les ordinateurs (I.B.M. de préférence), ayant une excellente expérience pratique de programmation de préférence en langages assembleur ;
- De nationalité Marché Commun, connaissant parfaitement l'Anglais comme le Français.

Excellente rémunération, ambiance agréable.

Les dossiers avec lettre manuscrite et prét. sont à adr. au Chef du Personnel, 12, av. Hoche, Paris-8e qui répondra confidentiell. à ttes les candidatures.



Les Assurances du Groupe de Paris AGP
examinent la candidature

d'un Vendeur

HAUTEMENT QUALIFIÉ
spécialisé dans la distribution de produits financiers mobiliers et immobiliers

Conditions, position et plan de carrière à débattre en fonction du profil et des références. Perspectives tout à fait remarquables

Envoyer lett. manuscrite à PUBLI-BANS réf. AG 267 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra *(Merci de bien vouloir préciser la référence)*

CREATION RESEAU COMMERCIAL
recherche
pour PARIS et PROVINCE

DES RESPONSABLES COMMERCIAUX

habitués aux contacts au plus haut niveau.
Branche industrielle et commerciale.
Situation stable, salaire élevé.
Rémunération très motivante.
Postes Cadres à pourvoir, société en pleine expansion. Situation enviable pour éléments de valeur.
Ecrire n° T 097.755 M.
REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.



MANUFACTURERS HANOVER BANQUE NORDIQUE
recherche

pour son Département ETUDES et ENGAGEMENTS

CHARGÉ D'ÉTUDES

Une formation économique (DES Sciences Eco, Sup de Co, IEP Eco/fi) permettant d'assimiler les techniques d'analyse financière, et une bonne maîtrise de l'anglais sont nécessaires.

1 à 2 ans d'expér. bancaire seraient appréciés.

Adresser candidature à la Direction du Personnel
20, rue de la Ville l'Évêque 75008 PARIS

Société parisienne dynamique, spécialisée dans la réalisation d'Etudes de Circulation de Transport et d'Urbanisme.
recherche pour les secteurs Transports en Commun Circulation et Régulation

2 INGENIEURS technico - commerciaux

Formation : Central, IDN, TP ou assimilé possédant 1 an minimum d'expérience professionnelle dans le domaine.
- la fonction : la responsabilité technique et commerciale de leur cellule qui implique de grandes possibilités d'évolution.
- les hommes : pour réussir, ils doivent être dynamiques, ambitieux, enthousiastes, posséder le sens commercial, celui des responsabilités et de l'engagement.
- la rémunération : motivante.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 7676 à :

LEPA - RECRUTEMENT
94, rue Saint-Lazare - 75009 Paris

Importante Société Financière
recherche

ingénieur 100.000 +

de formation type A et M, ayant une expérience d'une dizaine d'années en Bureau d'Etudes et sur chantiers en conception et **en montage de grosses unités mécaniques** = acieries, cimenteries, papeteries...
Au sein d'une équipe pluridisciplinaire d'ingénieurs, intervenant à **l'échelon international**, il aura pour mission d'étudier sur le plan technique, les dossiers des opérations de montage d'usines importantes dans lesquelles la Société peut éventuellement engager une responsabilité financière. Anglais indispensable. Déplacements courts mais fréquents à l'Etranger. Réponse et discrétion assurées à tte lettre man. CV, photo, rém. adressée ss réf. A/3166 à Mme Butterlin.

sperar

bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

TRADUCTEURS ARABES

UNESCO

organisera, en mai 1977, dans plusieurs capitales arabes et européennes, un concours de traduction en langue arabe en vue d'établir une liste de traducteurs qualifiés, auxquels il pourra être proposé des postes vacants ou des engagements temporaires à la Section de Traduction arabe de l'Unesco à Paris.

Les candidats devront être titulaires d'un grade universitaire et être capables de traduire de l'anglais et du français vers l'arabe. Limite d'âge : 50 ans. Au-delà de cet âge, les candidats reçus au concours peuvent être engagés exclusivement à titre d'auxiliaires temporaires.

Les demandes d'inscription, accompagnées d'un C.V. détaillé et de la copie des diplômes obtenus par les candidats, devront parvenir à l'Unesco, place de Fontenoy, 75700 Paris, Bureau 2102, avant le 17 février 1977.

Société Française spécialisée dans les

Articles pour Enfants

Siège et Services Administratifs
Région parisienne — 4 usines en province — recherche son

Directeur des Relations humaines

Directement rattaché au Directoire, il sera chargé de la gestion de l'ensemble du personnel (1.000 personnes environ).
Il assurera notamment les relations avec les partenaires sociaux.
Ce poste conviendrait à un candidat de 35 ans minimum, ayant acquis par formation et surtout par son expérience, une bonne connaissance des problèmes de législation sociale et de relations humaines.
Les dossiers de candidatures (avec souhaits de rémunération) —sous Réf. M.1271 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

BRITISH LEYLAND

1er Constructeur Automobiles Britannique recherche pour sa filiale française

CONSEILLER DE GESTION

Le candidat devra avoir une bonne formation et justifier d'une première expérience en gestion d'entreprise.
Apte à se déplacer en Province, il devra mettre en place chez nos Concessionnaires des méthodes de gestion moderne et en contrôler l'application.

Voiture fournie — 13e mois
Avantages sociaux.

Envoyer C.V. photo et prétentions à B.L.F. rue Ambroise-Croizat, 95101 ARGENTEUIL.

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE

recherche

pour PARIS et PROVINCE

CADRES D'AGENCE

CLASSE VI - VII

autodidactes ou diplômés de l'Enseignement Supérieur.
Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo à SOFAC, 11, rue Troyon, 75017 Paris, sous réf. M 710.

IMPORTANTE SOCIETE DE PARFUMERIE RECHERCHE

CHEF DES VENTES FRANCE

Responsabilités : Prévision de vente pour l'année.

Suivi des réalisations. Animations des vendeurs Paris-province.

Profil : 30 ans minimum. Forte personnalité. Aptitude à la vente. Sens du contact humain. Aptitude au commandement. Sens de l'organisation.

Déplacements en province nécessaires.

Rémunération : en fonction des résultats.

Période d'essai : un an.

Ecrire n° 8209 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE INTERNATIONAL

recherche pour Paris

CHEF DE PRODUIT

Devant posséder expérience 2 ans minimum, si possible dans matières premières plastiques ou secteurs proches. Capable de négocier à tous niveaux et disponible pour déplacements courtes durées.

Il aura pour mission de renforcer les relations commerciales existantes et d'analyser les problèmes et besoins de la clientèle potentielle.
Bonne connaissance de l'anglais parlé nécessaire.
Poste à pourvoir immédiatement.
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente (retournée), prétentions sous n° 34566, PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, QUI TRANSMETTRA.

CALCUL DE STRUCTURES

Importante Société d'ingénierie et de construction d'ensembles industriels, nous créons au sein de notre Département "calculs" plusieurs postes d'ingénieurs mécaniciens.

Leur fonction consistera à établir les rapports d'analyses de contraintes, effectuer les analyses structurales nécessaires à la démonstration des bons comportements mécaniques des tuyauteries et matériels.

Ces postes conviennent à des ingénieurs diplômés qui justifient d'une expérience effective dans le calcul de structures et qui souhaitent participer à des actions de développement.

Ecrire à No 93197, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

DIRECTEUR FINANCIER EUROPE

Salaire : plafond 45.000 $ U.S. + bonifications

CONTROLEUR DE GESTION

Salaire : plafond 35.000 $ U.S. + bonifications

Notre client, une société industrielle multinationale établie aux U.S.A. recherche, pour ses opérations financières croissantes en EUROPE, deux spécialistes ambitieux du contrôle de gestion et des finances. Les deux postes sont à pourvoir en France. L'anglais et le français courants sont donc nécessaires.

Le candidat au poste de Directeur Financier doit avoir une expérience étendue dans tous les secteurs financiers avec un accent particulier sur les investissements et la gestion financière.

Le candidat au poste de Contrôleur de Gestion doit avoir une expérience très concrète de la fabrication, y compris la comptabilité des coûts.

Pour examen confidentiel des candidatures, envoyer curriculum vitae en anglais immédiatement à

LESLIE, KAVANAGH INC

Finance/EDP Specialists
505 Fifth Ave, NEW-YORK N.-Y. 10017, U.S.A.
Tél. (212) 661-0670.

SECTEUR DE POINTE D'UN IMPORTANT SERVICE PUBLIC
recherche

UN INGENIEUR

chargé d'étudier et de concevoir des réseaux de Téléinformatique.
Profil :
Ingénieur Grandes Ecoles ou formation universitaire équivalente. Connaissances en Informatique et Téléinformatique appréciées.
Débutant ou 1 à 2 années d'expérience.
La rémunération sera fonction de la valeur des candidatures.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 6210 à :

31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

IMPORTANTE SOCIETE PROMOTION IMMOBILIERE
filiale grand groupe bancaire
recherche

CHEF DU SERVICE JURIDIQUE

- Formation exigée : licence + DES droit privé ou Doctorat en droit.
- Ce poste peut convenir à un cadre confirmé possédant une solide expérience des problèmes juridiques et fiscaux dans le domaine de la promotion immobilière.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous no 3417 à

SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

هكذا من الأصل

offres d'emploi

L'UN DES PREMIERS
Groupes Industriels Français
à dimension internationale
recherche un

Contrôleur de Gestion

pour ses
Filiales à l'Etranger

27 ans minimum.
Il devra être préparé par sa formation supérieure et son expérience (2 ans minimum) à l'utilisation des techniques comptable, financière et budgétaire.
Connaissance Anglais/Allemand indispensable — Déplacements fréquents et de courte durée — Larges possibilités d'évolution dans des unités en développement rapide.
Les dossiers de candidatures — sous Réf. M.1270 à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

BRITISH LEYLAND
Premier Constructeur Automobile Britannique
recherche pour sa filiale française

CADRE COMMERCIAL

spécialisé dans le domaine du Marketing des produits industriels, ayant l'esprit méthodique et le goût des chiffres,
pour collaborer à :
— l'analyse des ventes ;
— la présentation des statistiques commerciales ;
— la programmation des commandes ;
— l'organisation des circuits de distribution.
Une expérience dans la branche Automobile sera particulièrement appréciée.
ANGLAIS courant parlé et écrit indispensable. (Le premier interview aura lieu en anglais.)
Adresser C.V., photo et prétentions à B.L.F., rue Ambroise-Croizat, 95101 ARGENTEUIL.

Filiale
d'un Important Groupe
Multinational
recherche

COMPTABLE INDUSTRIEL

Prix Revient Très Qualifié
Formation Comptabilité Analytique

Ayant acquis en industrie expérience de plusieurs années en P.R. standard, si possible dans Société Anglo-Saxonne, apte à introduire ce système dans entreprise de produits de grande consommation - Anglais professionnel nécessaire. Lieu de travail : Banlieue Nord.
Envoyer C.V., photo, prétentions, sous n° 4.339 à :
31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

Société Péri-informatique Française
recherche
dans le cadre de son fort développement

2 INGÉNIEURS

A.M., E.N.S.I. ou Gde Ecole équival. électronique.
● pour poste d'études en banlieue Paris ;
● pour poste de production en région parisienne.
Age : environ 30 ans.
Expérience environ 3 ans acquise sur matériel périphérique d'ordinateurs.
— Connaissances matériel IBM 3330 - 3340 appréciées ;
— Anglais parlé, écrit.
Env. C.V., prét. ss le n° 93.207 à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

SCOR
Premier Réassureur Français
Crée au sein du Département Commercial chargé des affaires avec l'Afrique, les Pays de l'Est, le Moyen-Orient et le Proche-Orient, un poste d'

assistant administratif

60.000 F

Après une période de formation à la réassurance, le cadre retenu prendra la responsabilité de la gestion administrative des affaires traitées par le Département et supervisera deux employés. Il assurera également des contacts commerciaux avec les clients de passage à Paris. Ce poste peut convenir à un jeune candidat ayant un niveau d'études supérieures juridiques ou économiques, parlant et écrivant couramment l'anglais. Réponse et discrétion assurées à tte lettre man., CV, photo, rém. adressée ss réf. B/3165 à Mme Butterlin.
sperar
bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

B.E.F.S. - ENGINEERING
en expansion continue
recherche :

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

formation et expérience bâtiment ou industrie, habitués à contacts à haut niveau.
Postes à pourvoir :
● à la DIRECTION DU DEVELOPPEMENT de PARIS, plus spécialement introduits milieux industriels ;
● à BLOIS et à REIMS, susceptibles d'être introduits sur le plan régional.
Ecrire avec C.V., prétentions et photo à :
BEFS-ENGINEERING 63, avenue des Vosges 67000 STRASBOURG

---

ingénieur études

Société de Construction de Fours à ÉVRY (91) recrute un INGÉNIEUR ÉTUDES
● Connaissant la Thermique-climatisation et la Tôlerie-étanchéité,
● Il sera l'animateur d'une équipe de techniciens et tôliers pour la création de prototypes et l'amélioration des modèles existants.
Adresser C.V. et rémunération souhaitée à Monsieur BLIN garant d'une discrétion absolue sous réf. HP
Centre P.S.I. 29, Bd Edgar Quinet 75014 Paris

STÉ DE MÉCANIQUE
recherche

ADJOINT SERVICE PUBLICITÉ

possédant expérience et connaissances dans création d'imprimés technico-cciaux (graphismes, maquettes, relations imprimeries)
Souhaitable avoir organisé expositions et assurer liaisons avec MEDIA.
Adr. C.V. et prétentions : S.I.T. Direction du Personnel B.P. 387 - 92302 LEVALLOIS

CGR
Branche médicale du Groupe THOMSON-BRANDT
rech. pour Département Essais non destructifs SERV. EXPORTATION

2 INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Les postes requièrent :
— une formation technique de base : électronique, électromécanique ;
— 2 à 3 ans d'expérience technico-commerciale ;
— des qualités de vendeur et esprit d'équipe ;
— Anglais nécessaire seconde langue souhaitée.
Envoyer C.V. avec prétentions, C.G.R. - Boîte Postale 66, 92133 Issy-les-Moulineaux.

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

recherche

JEUNE CADRE

diplômé école de commerce, droit, I.A.E., etc.
Fonction : sélection, étude, montage de dossiers d'investissements (industriel, cciaI).
Ecr. à UNIGER (n° 7), 47, rue de Monceau, PARIS (8e).
Joindre photo et prétentions

STE MAISONS-ALFORT
recherche

PROGRAMMEURS

TRES EXPERIMENTES EN ASSEMBLEUR IBM 370 DOS
Hauts salaires
Envoyer C.V. et prétentions à : SONOVISION
12, rue de Reims
94700 MAISONS-ALFORT

Sté d'Architecture intérieure
recherche

DIRECTEUR DES TRAVAUX

confirmé
(gros œuvre, second œuvre) pour chantiers PARIS-PROV.
Adresser C.V. au n° 620 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui trans.

IMPORTANTE SOCIETE TRAVAIL TEMPORAIRE
recherche

CHEF D'AGENCE

pour ouverture d'Agence
— Expérience vente intérim réussie indispensable ;
— Rémunération élevée, fonction des résultats ;
— Fixe + % sur bénéfices.
Envoyer C.V. et photo à : A.M.P. sous réf. n° 2264/JR 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e), qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE MINIER
recherche
pour le GABON

UN INGÉNIEUR ARTS ET MÉTIERS

DEBUTANT
Vie en famille - Avantages sociaux - Scolarité assurée jusqu'en classe de 3e.
Ecr. en envoyant C.V. détaillé et réf., sous n° 88.194 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

SOCIETE PARISIENNE
recherche

Jeune INGÉNIEUR

ou TITULAIRE
MAITRISE SCIENCES
pour développement commercial produits construction électrique
Env. C.V., prétentions, photo, à n° 93.861 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

ORGANISME PROFESSIONNEL DU BATIMENT
recherche

INTENDANT

pr établissement d'enseignement technique situé à : FELLETIN, en Creuse, ayant 900 élèves internes
Connaissances exigées : comptabilité publique et privée, appels d'offres, marchés, établissement budget très important. Sens des relations humaines. Logement assuré à Felletin.
Adr. C.V. manuscrit, photo et prét., à M. le Directeur de la Chambre d'apprentissage de la maçonnerie, du béton armé et de la taille de pierre, 10, rue du Débarcadère, 75852 Paris Cedex 17.

SOCIETE MULTINATIONALE (matériel médico-chirurgical)
recherche
pour son siège social à Paris

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

— Expérimenté GAP 2 et Système 3 ;
— Connaissances IBM 3/12 et anglais appréciées.
Nombreux avantages sociaux.
Adr. C.V., photo et prétent. à n° 93 653, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra. Pais-1er, qui tr.

SOCIETE AERONAUTIQUE
recherche :

UN PROGRAMMEUR D'APPLICATION

CONFIRME
SUR 61/60
Pratique du Cobol et du Gesal
Libre immédiatement.
Tél. : 834-93-90, poste 3923 pour rendez-vous.

S.G. 2 rech. J.F. COMPTABLE deuxième échelon. — Téléphoner pour r.-vous 524-52-22, poste 294.

Equipements automobiles, société nationale leader dans sa branche, recherche :

INGÉNIEUR COMMERCIAL

pour son service Constructeurs

Ce poste nécessite :
— une formation générale et technique (électro-mécanique) de niveau supérieur ;
— une excellente présentation ;
— un sens commercial confirmé par l'expérience déjà acquise (âge minimum : 30 ans) ;
— une personnalité dynamique et responsable.
Possibilités d'évolution de carrière
Adresser candidature manuscrite avec curriculum vitae, photo, prétent., ss le n° 93.393 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

B.V.A. Institut d'étude de marché et d'enquête d'opinion
recherche pour son département Marketing industriel

JEUNE INGÉNIEUR

(A.M., Supelec par exemple)
— 25 ans environ, ayant 2 ou 3 années d'expérience au sein d'une entreprise.
(Si possible dans le domaine Marketing, Etudes).
Envoyer C.V., prétentions + photo à : B.V.A., 17, bd de Levallois, 92200 NEUILLY, sous référence P.T.

URGENT recherchons

ATTACHÉ COMMERCIAL

(HOMME ou FEMME)
dynamique et entreprenant
Visite clientèle existante et son développement Paris et région parisienne. De préférence ayant expérience dans les plastiques calendrés (films et feuilles).
Ecr. sous numéro 2.601, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ SERVICE
recherche pour région parisienne

GÉOLOGUE PÉTROLIER STRATIGRAPHE

10 ANS EXPERIENCE
ayant connaissances diagraphie et interprétation géophysique
Ecr. avec C.V. et prét., sous no 94.010 A CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

GROUPE D'IMPRIMERIES RENOMMEES
ET DE SOCIETES DE SERVICES
poursuivant son développement propose des postes

attachés commerciaux

homme ou femme, résultats importants selon qualités de vendeur
perspectives très ouvertes
pour autodidacte ou diplômé Ecole commerce.
Introductions personnelles appréciées.
lettre manuscrite, C.V. et photo
à CONTESSE PUBLICITE n° 92179 qui transmettra
20 AVENUE DE L'OPERA 75040 PARIS CEDEX 01

MOTOROLA COMMUNICATIONS S.A.

recherche
pour ses agences PARIS-NORD et PARIS-SUD

TECHNICIENS AT 2 et AT 3

Expérience minimum 2 ans radiotéléphone
Envoyer C.V. et prétentions à : 18, allée des Moissons 94263 FRESNES CEDEX.

SOPAD (NESTLE)
recherche pour son Service Organisation

1) INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

environ 3 ans d'expérience production, pour organisation technique en usine, et dépôts (réf. O.T.).

2) INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

environ 5 ans d'expérience production-organisation pour définir et élaborer systèmes de gestion. (réf. S.G.).
Adresser curriculum vitae, photo et prétentions en précisant la référence du poste à :
SOPAD, Direction du Personnel
17, quai Paul-Doumer, 92401 Courbevoie (réf. 366).

Cabinet Conseil en Communication recherche :

Un Chargé de dossier

2 à 3 ans d'expérience en Relations Publiques, Relations Presse et Organisation.
Libre rapidement.
Langue souhaitée : Anglais ou Allemand ou Italien
Adresser curriculum vitae à :
Agence R.H.M., 41, rue Ybry, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

ÉDITEUR

cherche pour réalisation importante collection d'albums illustrés

TECHNICIENNE DE FABRICATION

CONFIRMEE (5 A 10 ans d'expérience éditions)
Connaissant parfaitement photogravure, composition, impression, reliure.
Ecrire n° 564.434 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Important Groupement Professionnel équipé d'un IBM 370/145 sous DOS/VS
recherche

PROGRAMMEURS

d'applications, libérés O.M., min. 1 an expérience, langage PL/1 OPT-et/ou RPG II.
Env. C.V. détaillé, photo et salaire annuel souhaité au Chef du Personnel A.G.S.A.A.
118, rue de Tocqueville, 75850 PARIS Cedex 17

CABINET DE BREVETS
PARIS
quartier ETOILE
recherche pour collaboration extérieure :

1) INGÉNIEURS-RÉDACTEURS

Mécanique, électricité, thermique - Etablissement descriptifs, brevets, réfutation
Ayant pratique rédaction technique.
Connaissant anglais et allemand.

2) INGÉNIEURS-TRADUCTEURS BREVETS

Anglais et Allemand (version)

3) DOCUMENTALISTE TECHNIQUE

Pour recherches d'antériorités
Collaboration suivie si prestations d'excellente qualité.
Age et sexe indifférents.
Env. C.V., référ. et prét. à n° 93.367 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande banlieue Nord de Paris
rech. pour son département INFORMATIQUE

UN INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

Spécialisé en ANALYSE NUMERIQUE
Intégré à une équipe « analyse et programme » il sera chargé d'assister les divers laboratoires dans la conception et la réalisation de leurs programmes de calculs touchant aux domaines les plus divers de la recherche technologique.
Quelques années d'expérience ou un doctorat de spécialité apprécié.
Anglais indispensable. Allemand souhaité.
Adress. C.V., photo et prétent. n° 93.937, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

SOCIETE d'électronique médicale recherche pour poste à responsabilités

AGENT TECHNIQUE

possédant de bonnes connaissances en circuits logiques et analogiques, une expérience de gestion atelier et de relations clients et fournisseurs. Anglais indispensable. Age 40 ans min.
Env. C.V. et prét. s/réf. 7.331 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

GROUPE INTERNATIONAL D'ASSURANCES
recherche SES

AGENTS GÉNÉRAUX

VOUS DEVEZ :
— Aimer la vente et avoir obtenu des résultats prob ;
— Avoir un bon niveau génér. ;
— Avoir 21 ans minimum.
NOUS VOUS OFFRONS :
— Responsabilités et avantages d'une profession libérale ;
— Formation technique et commerciale complète ;
— Rémunération importante suivant la qualité du candidat.
Envoyer C.V. et photo à n° 610, Publicité MURATET - 15, rue Taitbout, Paris-9e, qui transm.

L'INSTITUT DE RECHERCHE des TRANSPORTS implantée à ARCUEIL recrute :

CHERCHEUR

titulaire d'un doctorat de 3e cycle ou diplômé d'une grande école. Formation : Sciences Eco. de préférence option Econométrie, connaissances en statistiques et si possible en informatique pour recherche sur transports internationaux de marchandises (terrestres, maritim. et aériens).
Adresser C.V. et prétentions à M. AZEMA, réf. T.I., B.P. 28, 94114 Arcueil Cedex

---

BUREAU D'ETUDES Asnières
recherche

DESSINATEURS

— ETUDES 1er et 2e échelon ;
— EXECUTION ;
— DETAILLANT.
Titulaires CAP + BEPC min.
Adr. C.V. et prét. ss réf. 664 M à SWEERTS BP 269, 75424 Paris CEDEX 09, qui transmettra.

STÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE REVISION

recherche

COMPTABLE 2e échelon

Expérience Cabinet souhaitée

RÉVISEUR DÉBUTANT

SEGOR 8 bis, rue d'Annam, Paris 20e. Tél. 797-09-49

MINISTERE INTERIEUR
recrute
PROGRAMMEUR SYSTEME CONTRACTUEL
Connaissant système C II, IRIS 60 et 55, sous SIRIS 3 et STRATEGE.
URGENT.
Adres. candidature avec C.V. à M. le Sous-Directeur de l'Organisation et de l'Informatique, Direction des affaires financières, administratives et sociales, Ministère de l'Intérieur, 2, pl. des Saussaies, PARIS-8e.

J.P. HERAL, 12, Villa Laugier, Paris-17e, rech. pour le seconder branche locaux cciaux. H.E.C., E.S.S.E.C., SC. ECO..., excell présentat. Adres. C.V. et photo.

Organisme coopération recherche ECONOMISTE expérimenté Afrique pour étude et suivi projets de développement rural et formation de cadres. — Ecrire n° 8.284, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

représentation offres

IMPORTANTE CARTONNERIE
cherche

UN COLLABORATEUR COMMERCIAL

Jeune homme, 25 ans min., pour visite clientèle. Connaiss. papier-carton ou imprimerie souhaitées.
Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à : R. CONSEILS (4), 12, rue de l'Isly, 75008 PARIS, qui transmettra.

CAISSE DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE
recherche

CHARGÉ DE MISSION

région parisienne.
Exigences : dynamisme, disponibilité, goût des contacts.
Offrons : fixe + comm. + frais de déplacem., évolution poss. vers délégation régionale.
Ecr. avec C.V. manuscrit, photo et prét. à n° 40.085, AMEP P.A., 37, r. du Gén.-Foy, 75008 Paris.

Imp. imprimerie en continu ch.

REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

région parisienne et province. Débutants s'abstenir.
C.V. manuscrit, référ., prétentions sous n° 55.850, J. R. P., 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris.

Maintenant disponible en France pour collectivités Original Finesko la cuisine automatique sans cuisinier 1 seule personne pour service 500 repas l'heure demande
Représentant grande classe pour région parisienne FINESKO FRANCE, 66, r. de Lisbonne-8e ou 766-42-44 pr R-Vs

---

L'Imprimerie Nationale, qui crée son propre réseau de diffusion des livres qu'elle édite, rech. des représentants exclusifs pour la province (voiture et domiciliation en province exigées) et Paris.
Pour tous renseignements, écr. au Chef de la Division Commerciale de l'Imprimerie Nationale, 27, rue de la Convention, 75732 Paris Cedex 15 en joignant curriculum vitae et photographie.

---

secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS CHIMIQUES PARIS-8e, recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLOGRAPHE QUALIFIÉE

30 ans minimum, bachelière, sachant rédiger, possédant expérience plusieurs années Cabinet Avocats, Services ou Conseils Juridiques. Notions juridiques souhaitées. Sens responsabilités et organisation.
Horaire individualisé. Restaurant entreprise.
Ecrire avec C.V., prétentions et photo ss no 93.458 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transm.

Groupe de Presse situé 6e arrdt recherche
Bonne secrétaire sténodactylo capable d'initiatives, cultivée, 28 ans minimum. Libre de suite. Expérience magnéto si possible.
5 X 8 X 13
Tél. : 723-55-35, poste 211 ou 255 (9 h. 30/13 h. et 15 h./19 h.).

Bureau d'études Génie Civil ch. secrétaire expérim. Bonne sténodactylo. Notions comptabilité et facturation. Connaissance de l'anglais appréciée. Faire connaître salaire annuel souhaité pour semaine de 40 heures. Transport assuré le soir entre le bureau et le métro Porte-d'Orléans par Châtillon-Montrouge.
Ecrire SECHAUD et METZ 28, rue de la Redoute, 92260 Fontenay-aux-Roses.

Importante Société
PONT DE NEUILLY
recherche

SECRÉTAIRE parfaitement TRILINGUE

ANGLAIS/ALLEMAND
sténo française et anglaise indispensable.
Si possible expérience dans un service exportation.
Tél. : pour R.-V. au 775-21-93.

Secrétaires de direction

Secrétaire direction comptable + angl., sténodactylo, disponible. Travail sur domaines très variés, 6 X 4, Seront atouts supplémentaires : 35 ans minimum, bonne humeur, caractère conciliant et adaptable, excellente présentation, posséder téléphone.
Env. C.V. + photo + prét. F. Maurice, 132, av. V.-Hugo, 75116.

LABORATOIRES RECHERCHE SCIENTIFIQUE
propose dans cadre agréable poste de

SECRÉTAIRE D'UN DIRECTEUR TECHNIQUE

pratique de l'anglais (parlé, rédigé, traduit) et de la sténo française courante.
Adresser candidature, lettre manuscrite, C.V. et prétent. à n° 93 640 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

---

représent. demande

Homme, 28 a., multi-cartes rech. cartes prêt-à-porter, gadgets sur secteurs Ouest-Sud-Ouest.
Ecr. n° 206 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

capitaux ou proposit. com.

DETTES
DIFFICULTES FINANCIERES
M. B. - Tél. 357-64-56

Ch. pr OPERATIONS RENOV. imm. MARAIS, particip. minim. de 2.000.000 F. Ecr. P. CHARIL, 81, av. Gal-Leclerc, PARIS-14e

---

B.E.T., imptes référ. techniques et bancaires, entrerait relations avec personnes pouvant apporter Etudes Bâtiments, Génie Civil et Climatique. - Discrétion assurée. Ecrire à n° 3429, Spérar, 12, rue J.-Jaurès, 92807 PUTEAUX

Créez votre entrepr. de services Faites partie d'une Société nationale en pleine expansion avec capitaux : 25.000 francs,
Pour Sud-Loire :
Ecrire : MARKET' APPRO 6 bis, bd de la République, 13100 AIX-EN-PROVENCE
Pour Nord-Loire :
Ecrire : MARKET' APPRO 35, rue de la République B.P. 82 28110 LUCE

Ingénieur constructeur rech. capitaux pr financer construct. de lotissements Est de la France gros rapoprt. Tél. (87) 74-40-42

---

formation profession.

● PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR I.B.M. 3
Niveau Bac - 180 h. de cours
● OPERATEUR PUPITREUR D.O.S.
niveau : 1re ou B.E.P.C.
140 h. de cours de jour ou soir.
FAX
Ecole Privée
6, r. d'Amsterdam. 874-95-69
94, r. Saint-Lazare. 874-56-60

enseignem.

Cours d'Allemand par professeur germanophone, expér. d'enseign. av. méth. mod. 30 F/heure T. 607-94-58 jusq. 9 h. apr. 22 h.

Apprendre l'Américain à l'American Center 261, bd Raspail, 14e. T. 633-67-28
Cours du Soir. - Conversation.
Inscriptions immédiates
Déb. de nouv. session 24 jan.

information emploi

EMPLOIS CADRES '77

Séminaire de 2 jours spécia. sur les tech. de rech. d'emploi et de négociation. Déjà suivi par plus de 3500 cadres (déterminant pour 87% d'entre eux.) Tél. 5387340

Le service SUPERSEARCH peut vous aider à trouver votre emploi en France, aux U.S.A., en Grande-Bretagne.
Ecrire à SUPERSEARCH, Dépt. M.S., B.P. 169-07, 75326 Paris Cedex 07.

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (220 pages).
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bonnes réponses aux tests.
● Emploi les plus demandés.
● Vos droits, lois et accords.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

MATHS prép. Bacc et BEPC, lec. et rattrap 6e à term. par prof. 1re et term. Tél. 387-22-15

autos-vente

ÉTOILE AUTO

Concession. MERCEDES-BENZ
vend VOITURES
NEUVES ET DIRECTION
DISPONIBLES
280 S.E. 75 gris métal.
280 C.E. 75 vert amande.
280 S. 73 ivoire.
OUVERT SAMEDI MATIN.
53, rue Marjolin, LEVALLOIS.
739-97-40

B M W

316, 320, 520, 525, 528, 30 S.
EX TT 76 peu roulé. Garantie Auto-Paris XV, 533-69-95.
63, rue Desnouettes, Paris-15e.

Particulier vend Jaguar X 76, coupé, 1977, 7.000 km., boîte mécanique. — DURAND, Téléphone (40) 75-13-94, Nantes.

Taxi anglais, part. état, 10 ans, 10.000 F, présentation factures. 734-28-49, 11 à 19 h. ; 548-49-51.

Part. à Part., vd CABRIOLET VOLSKSWAGEN, ann. 77, noire, capote blanche, 9 CV, 50.000 km., jantes larges. — Tél. : 577-26-34.

demandes d'emploi — demandes d'emploi

ACTUEL DIRECTEUR GENERAL
société C.A. 450 000 000 F.F.

Recherche raisons strictement personnelles, **situation équivalente** dans société ou groupe ayant vocation à **forte expansion de préférence internationale.**

H.E.C., 45 ans, parfaitement bilingue ANGLAIS, ITALIEN courant.

Ayant exercé avec succès avant responsabilités actuelles, multiples responsabilités commerciales, industrielles, recherche, pendant 19 ans dans groupe très dynamique.

Ecrire : M. DESCHAMPS - 28, rue de Saussure - 75017 PARIS qui transmettra.

Secrét. Direction, cadre habit. initiat. resp., ch. sit. st. Lib. im. Tél. 18 - 19-1-77, de 14 h à 18 h : 242-55-69

Hme 32 ans, cadre de gestion adm. et fin. Lic. droit, ch. sit. Ecr. n° 170, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. 4 langues, expérience tourisme, cherche poste Tour Leader, Agence de Voyages. Ecr. : AGENCE HAVAS, 06011 NICE Cedex, sous référence 0140.

AGREGE DES LETTRES (28 ans)
Diplômé Etudes supér. Psycho, cherche emploi en rapport : Edition, Formation, Publicité... Ecr. n° 185, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 22 a., dég. O.M., Bac G-3, BTS Publicité, étud. ttes propos. Libre début mars. Ecr. n° 6.415, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

URGENT - Sans empl. dep. plus d'un an et ne trouvant pas de sitat. en rapp. av. ses aptitudes, un cadre commercial, 37 ans, rompu aux communications verbales et écrites, tr. bonne prés., rech., pour se dépanner, situat. sédentaire faisant appel le cas échéant au travail manuel et aux déplacements courts. Toute proposit. peut être la bienvenue dans Paris intra-muros. Ecrire : Frédéric Picault, 12, r. Copreaux, 75015 Paris

SECRETAIRE Direction conf., 37 ans, Bac. Bonne présentation. 10 ans expér. Anglais simple, ch. poste. 254-32-30 (matin).

CENTRALIEN 46 ans diplômé M.I.T.
— Expér. Production et marketing (conseil et industrie).
— Actuellem. Directeur général Entreprise industrielle, C.A. : 160 millions de francs,
rech. poste à responsabilités dans équipe de Direction. Ecrire à n° 93.578, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

ORGANISATEUR spécialiste en
— Analyse fonctionnelle ;
— Programmation d'immeubles
— administratifs ;
— Implantation de postes de travail ;
— Mécanisation de tâches administratives.
Propose collaboration à temps partiel ou par vacation (responsables d'entreprises cabinets d'organisation, architectes, bureaux d'études) Ecr n° 61 153 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Gradé classe IV, 25 ans, bac G 2, B.P. 1re I.T.B., 2 ans 1/2 exploitation entrep. importante cherche poste similaire av. avenir dans Banque privée. Ecrire n° 53 468 AMEP P.A. 37, rue du Général-Foy, Paris-8e.

INSPECTEUR DES VENTES bien introduit dans l'électroménager, milieu grossite, sect. Nord-Est cherche situation. Ecr n° T 97 508 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H. 21 a., dégagé O.M., permis V.L., cert chambre cce Lyon Hi-Fi-radio, ch. empl. technico-commercial sur LYON. Ecr. n° 196, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Educat spéc. 24 a., exp. enfts diff. serait disp. rôle précepteur et tâches réadapt. enfts attardés ou prob. Pourr. donn. cours Fr. et cult gén. et suivre scolarité. Alain Begué, chez M. Sequier, 22, rue Mage, 31000 TOULOUSE. TEL. : (61) 53-35-25.

INGENIEUR C.N.A M. 1976 28 ans, expér industrielle, 6 ans spécialités mécanique et mesure cherche poste région lyonnaise. Libre 1er mars. Ecr. POTHIER Bâtiment 113 INSA, 69621 VILLEURBANNE.

H. CADRE ADMINISTRATIF
ACHETEUR 38 ANS
10 ans expérience de l'ingénierie pétrolière et industrielle, bilingue français et anglais. Etudierai toute proposition sérieuse.
Ecr. n° 194, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JOURNALISTE HOMME 31 A. Formation universitaire et école journalisme, 7 ans expér. haut niveau : secrét. génér. rédact. et rédacteur chef techn hebdo international, ancien directeur divers magazines illustrés, anc. direct. product. mais. édit. internat., connais. approfondie ts probl. éditoriaux, techniq., artistiq., budgét., hum. presse et édition. Arabe et allem. cour. Libre de suite. Examin. toutes propos. presse, édit. ou relat public. Préfér. à secteur international (Afrique monde arabe) à créer, ou à développer. — Ecr. n° 60 420 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Ingénieur diplômé Génie Civil retraité, forte expér. mondiale disponible immédiatement pour toutes missions technico-commerciales ou formation professionnelle. Parle anglais, espagnol. Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris. n° 63 800, qui transm.

Cadre H 28 a., expérience 13 a. comptabilité générale + comptabilité et technique réassurance. Diplômé E.N Ass. administration Term. en 77 diplôme d'études supérieures écon. C.N.A.M. cherche situation réel avenir ds import. compagnie d'assurance. Ecr. n° 179, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CONTROLEUR GESTION
27 a., M.B.A., ANGL., ALLEM., 3 a. expér. de gest. informatiq. et CONTROLE DE GESTION ds METALLURGIE ET TRANSP. ETUDIE TOUTES PROPOSITIONS (préférence à sociétés ayant filiale agence ou succursale en France ou à l'étranger). Ecr. n° T 97.604 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE
dix ans enseignement, dix ans d'édition recherche travaux rewriting, secrétariat de rédaction, documentation, correction, mise en page, en salariat ou en free-lance. Téléphoner 401-51-71, ou écrire n° T 97.600 T, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MINES DOCTORAT GESTION 29 ans
ALLEMAND - ANGLAIS - ESPAGNOL
ayant exercé RESPONSABILITE TECHNIQUE, DE GESTION, COMMERCIALE dans engineering.
recherche
SITUATION
DANS SOCIETE INDUSTRIELLE EXPORTATRICE
Tél : 589-75-96.
Ecrire n° T. 97.715 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmet.

SPÉCIALISTE COMMERCE INTERNATIONAL
FRANÇAIS - 42 ans.
parlant couramment Angl., Espag., Italien, notions PORTUGAIS.
voyageant tous pays, très disponible ; polyvalent, dynamique, efficace, relations au plus haut niveau.
Recherche
MISSIONS D'ETUDES ET DE CONTACTS
concernant MARCHES, PRODUITS, PERSONNEL, FINANCES, LOISIRS, IMPLANTATION, ORGANISATION sur place.
PEUT RESIDER HORS EUROPE.
Collaboration complète ou partielle. Fixe ou %.
Ecrire n° T. 97.714 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

Si votre affaire demande :
- de l'extension ;
- diplomatie et maîtrise ;
- techniques de vente poussées

étudie toutes propositions de haut niveau.
Je garantis probité et sérieuses références de gestion commerciale.
Ecrire n° T 97.753 M à REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

JEUNE FEMME
Licence droit privé à PARIS-II
Débutante — Espagnol courant.
Bonne présentation.
recherche
EMPLOI STABLE PARIS
Etudierait toutes propositions Banques ou Assurances.
Ecrire n° T. 97.555 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DIRECTEUR COMMERCIAL
J'ai 30 ans, je recherche une P.M.E. PARIS ou PROVINCE
dans laquelle, secondant la direction générale, je pourrais mettre en pratique mes connaissances acquises depuis 10 ans dans :
ACHATS, VENTES, MARKETING, dont PUBLICITÉ, Promotion des points de vente, direction V.R.P.
Ecr. Propositions chiffrées n° 40.084 AMEP P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

MINIS et MICROS (DEC, INTEL...)
Spécialiste 7 ans d'expérience des applications
TEMPS RÉEL INDUSTRIEL
du cahier des charges à la réalisation
Télémesures, automatismes, instrumentation, bancs d'essai.
J'ETUDIE TOUTE PROPOSITION SERIEUSE.
Ecrire n° 604 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

DIRECTEUR TECHNIQUE 36 ans
(A. et M. et ESTAS)
Bureau d'études, laboratoire, atelier prototype
Bilingue Anglais - Français.
Solide expérience technique et industrielle.
Familier Marchés internationaux.
Etudie ttes propositions Poste Technique ou Commercial Paris ou Province.
Ecrire n° T. 097.674 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CONSEILLER DE DIRECTION
49 ans, SPECIALISTE de la fonction commerciale, du recrutem. à ts nivx et de la formation, désire s'intégrer dans une entreprise à Paris ou Province Il peut assurer : direction commerciale, secrét. génér., recrutement et formation, adjoint à directeur général ou autres suiv. les besoins et l'importance de la Sté. Ecrire sous réf. 661 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

CADRE - 30 ans
très bonne format. commerc. et export, angl., allem., ch. P.M.E. Rhône, Alpes ou Paris, ayt besoin sang nouveau. Vous apporte solide expérience, esprit de synthèse, sens des affaires, forte personnalité.
Faire offres détaillées André ALLINGES, 74200 THONON.

COMPTABLE - 1er échelon
Femme, 30 ans, 11 a. exp.
conn. comptabilité gén., analyt., rapprochement bancaire, paies, C.C.P., caisse, banque, système décalque et système E.C.M.C. optique.
Banl. proximité gare du Nord. Ecr. n° 6.407, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

ESC + licence Sc. éco. + IAE + Dauphine, J.H., Marocain, tril. angl.-arabe, ch. poste ou stage payé. Ecr. 197, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

DIRECTRICE COMMERCIALE
Cadre 32 ans
10 ans de références dans PME spécial. meuble. Libre de suite. Ecr. n° T 097.669 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Chauffeur routier cherche place stable transports, libre de suite **PROCHE-ORIENT** 1 ans de transport C.A.P. Mécanicien P.L. S'adresser M. PIGNON Henri, 22, rue Jean-Allemane 94500 CHAMPIGNY

Journaliste professionnel 31 ans, CFJ., licence droit, presse écrite et grande expérience radio (5 ans), étudie toutes propositions. Ecrire n° 53.469, AMEP P.A., 37, rue du Général-Foy - 75008 PARIS.

AVOCAT BELGE
Docteur en droit, D.E.S. Fac. Droit de Paris, 31 ans, 7 ans expér. profess., cherche emploi à Paris. Ecrire ss réf 564.300, à Régie-Presse, 85 bis, rue de Réaumur, 75081 Paris.

PSYCHOGRAPHOLOGUE
professionnel agréé cherche travail temps complet ou partiel Millet, 28, rue Dailly, St-Cloud.

SECRÉTAIRE PROSPECTRICE
24 ans, 2 ans expérience, formation B.T.S., secrétariat de direction, prospection par courrier et par téléphone du fichier client, élaboration de propositions, suivi des clients, cherche emploi simil. Ecr. n° 61.298 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE COMMERCIAL
CAPABLE COMPRENDRE, CONCEVOIR, CONVAINCRE ET AGIR. H. 30 a., bil. angl.-français, niveau lic., not. espagnol, 6 a. expér. ds prestation services, dynamique, organisé. Ecr. n° T 97.694 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

JEUNE FEMME DIPLOMEE
PSYCHOLOGUE CLINICIENNE
expérience enfants psychotiques, ch. emploi : Paris, rég. paris. Nord, Nord-E. Ecr. Mme Fillon, 29, rue Veron, 75018 PARIS.

CADRE DE BANQUE
28 a., CLAS. VI, SPECIALISTE CREDITS, ch. poste banque ou établissement financier. Ecrire n° T 97.605 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE 60 a., actif, dynamique, spécialiste gestion et administ de biens. Comptabilité générale. Services généraux, ch. poste de responsabilités, région indiffér Ecr. à n° 200, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE 32 a., étud. cciales sup., 4 a. direction petite aff., 4 a. administration cciale groupe import., lib. immed., ch. situation. Ecr. à n° 208, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUP. OFF. de MARINE prenant retraite, rech. poste direct. coordin. administ., relat. publ., angl. courant. Expérience techn. : Bâtiment, Aéronaut., Nucléaire (INSTN). Ecr. à n° 205, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ex-policier cadre ccial cherche situation. - Lucien Bernard, 85, rue Petit 75019 PARIS.

J. H., 30 a., maîtrise gestion, opt. comptab. + D.E.S. Sc. Eco + D.E.C.S. certificat juridique, 3 a. d'expér., ch. place contrôle gest. ou resp. ds serv. financ. Samnick, 64, r. Vergniaud, 13e.

EXPERT COMPTAB. finaliste, 31 ans, D.E.C.S., 5 a. expér AUDIT dans Cabinet internat., parlant couramment anglais et néerlandais, notions allemand, cherche emploi cadre dans société ou cabinet Libre rapidement. Préférence environs Nord Paris. Ecr. MASSON R., I.B.E. 60260 LAMORLAYE.

J.H., 26 a., dégagé oblig. mil., Sc. Po, licence histoire, philo., av. exp. COMMERCE EXTER en AMERIQUE LATINE, anglais, esp. courants, ch. poste administratif toutes régions. Ecr. T 97.695 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 27 a., lic. Sc. Eco.+IAE, angl., esp., 1 a. exp., ch. poste resp. gestion ou étude éco. et stat. Ecr. à T 097.757 M Régie-Presse, 85 b., r. Réaumur (2e)

H. Syst., 29 ans, 7 a. exp. IBM, 368/370 DOS/VS Ass. Cob. BTAM Exp. démar. service et Encadrement Exp. des bases de données DL. 1/VS AM, ch. place à responsabilités ds service à créer ou à développer. Stés Service ou Intérim s'abstenir Référ dispon. chez constr.. Ecr. à 93.905 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

J. F., 25 ans, lic. en droit, ch poste à POURVOIR RAPIDEM DANS ENTREPRISE CONSEIL JURIDIQ., IMMOB Ecr. à T 97.614 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ESSEC, admissible ENA, 28 a., 5 a. exp. France/étranger contrôle gestion, études, investissements industriels, journalisme écon., ch. situation responsab Ecr. à 198, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE SUPERIEUR DIRECTION BANQUE
grande expérience département étranger, trésorerie et organisation. Rompu aux pratiques financières, possédant relations privées et commerciales conséquentes. Souhaiterait poste à responsabilité et initiative banque direction dynamique. Ecr N° T 097701 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

RÉDACTEUR EN CHEF
magaz. économ. internat., réf. 1er ordre, étud. toutes proposit Ecr. n° 109, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H 24 a. lic. Sc. Eco., option gestion + Dess. (3e cycle, marketing et ing.) ch emploi Paris-banl. Lib. de ste. T. 805-68-18 ou Ecr. HAIUN, 39, r. Servan, 11e.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Mo LAMARCK : 1 Pce, kitch., w.-c., douche, refait à neuf : 48.000 F. Téléphone : 255-66-18.

65, AVENUE FOCH
6 PCES, superbe récept., 7e ét., gd balcon. Vue exceptionnelle. Serv., park. Voir mardi, 14-16 h. DORESSAY : 548-43-94.

Rue Pelleport. A saisir. luxueux 4/5 Pièces, 2 bains, loggia, sur jardin . 530.000 F. 770-75-62.

PORTE DAUPHINE 230 M2
Bel appart., bon standing, travx. DORESSAY : 548-43-94.

PEREIRE. Immeuble P. de T., 4 Pièces, tout confort, ch. serv. MARTIN, docteur droit. 742-99-09.

MARAIS, 100 m2, living double + 2 chbres, gde cuis. équipée, bains, tél., placards, parf. état : 396 000 F. Téléphone : 329-58-54.

BD BEAUMARCHAIS. Très beau 3 Pièces, cuisine, S. de B., tél. : 319 000 F Téléphone : 278-09-40.

AV. REPUBLIQUE. Dans imm. P. de T. 1900, magnif. appart. 7 Pces, 240 m2, très gde récept. Idéal pour profession libérale. V.I.P : 567-54-56.

MICHEL-ANGE, 9, rue M.-Ange, bel imm., ascens., appt 9 Pces, 335 m2 + terras. 14 m2 + ch. de serv. Prof. lib. poss. ou conviend. 2 familles. Px 1.380.000 F. Visite mardi, 14 h. 30 à 16 h. 30. COURTOIS : 265-49-85.

IDEAL PLACEMENT
Studios et 2 Pces, tout confort. Visite, sur place, tous les jours de 14 à 19 h., sauf mardi, 71 bis, rue J.-P.-Timbaud Paris-11e.

GALLIERA VUE SUR SEINE
8 P plein sud et bon plan. Possib. professionnel. Tél. 579-15-42 BALCONS ET TERRASSES DE PARIS.

AV MATIGNON BEL IMM.
Pied-à-terre 45 m2 tt confort. P. BAHON 225-75-58.

3 P. PHILIPPE-AUGUSTE DECOR SOIGNE, s. de bs, gde cuis., wc sép., tél., chff. cl. 210.000 F. 391-47-53 924-56-24

16e PERGOLESE (pr. FOCH) Imm. p. de t., stand. 4 PIECES, 108 m2, sur verdure, bon état, chbre serv. 680.000 F. Mme Imbrohoris SUF. 62-74.

VILLIERS - Magnifique appart. 6-7 PIECES, gd standing. DORESSAY - 548-43-94

BD MONTMORENCY
Splendide 4/5 Pièces, 100 m2, 3e étage immeuble récent. Prix total : 630.000 F. T. : 567-22-88.

HENRI-MARTIN
Etage élevé, lux. 103 m2, dble liv. + 1 ch., boiser., balc., terrasse, garage. 577-60-10, matin.

19e - AV. DE LAUMIÈRE
SPACIEUX 5 PCES, TT CONFT Dans très bel immeuble P. de T., 5e étage avec ascenseur. Prix : 550.000 F. Téléphone : 805-92-62.

12e - LE MAGELLAN
Immeuble neuf, P. de T., studio 26 m2, 8e étage, 178.000 F + terrasse, 2 Pièces, 48 m2, 265.000 F
Appt témoin, 16, r. de la Voûte, Paris-12e, 7 j. s/7, 14 à 19 h. 30.
SDIM Promot. - 766-13-14

FG SAINT-HONORÉ
Imm. ancien, standing, 4e étage
CHARME - SOLEIL
200 m2, 5 Pces, 3 bains, service, profession libérale. 1.700.000 F. FRANK ARTHUR : 924-07-69.

Mo WAGRAM
GRAND 7 PCES - 250 m2
2 s. de bs, 3 chbres de bonnes, tt confort, soleil, possib. profession libérale. JOUBERT et ANDRE Tél. 766-04-17 (p. 260)

Paris Rive gauche

SPECIAL PLACEMENT
VIe : 1-2-3 Pces, occup., vendus 60 % valeur libre. — 766-53-34.

B A C. Lux. appt 210 m2, belle récept., 4 chbres, balcon, soleil, 4e étage, lundi, mardi, 14-17 h., 205, boulevard Saint-Germain.

MONTAGNE-STE-GENEVIEVE. Bel atel. + 1 ou 2 ch., 100 m2 : 580.000 F. DORESSAY, 548-43-94.

XVe - 133, avenue Emile-Zola : appt 6 Pièces, stdg. téléph. Sur place, mardi 18, de 14 à 18 h., 3e étage gauche ou : 575-31-78.

6, RUE DE LA SORBONNE
Immeuble P. de T. en rénovation, studios, 2 et 3 Pièces, duplex, grand confort. 566-72-58.

25, QUAI VOLTAIRE
Gd appart 5/6 Pces, sur Seine, 3e étage, ascens. : 1.800.000 F ; Appart 3 P., duplex : 520.000 F. Visite tous les jours, 12 à 17 h.

MAINE-MONTPARNASSE
7 appart. 2 Pces, cuis., occupés + 1 magasin libre, 65 m2. Prix : 600.000 F. Visite, tous les jours, 12 à 17 heures, 1, rue Asseline.

VIIe RUE DE LILLE
Grande Pièce sur rue, 4e étage. Prix : 90.000 F. Tél. : 278-33-23.

Mo ALESIA. Confortable et lumineux 90 m2, 4 Pièces, tout cft, balcon : 470.000 F ODE. 73-37.

Ve, GOBELINS-FAC. Gd living, 2 chbres, 95 m2, tout conft, tél. 490.000 F. Téléphone : 229-52-98.

PROX. ODEON - ODE. 95-10 170 M2, RENOVAT. LUX., ASC. FINITIONS GRE ACHETEUR CARACTERE.

MOUFFETARD-CONTRESC.
Propriétaire vend ds petit imm. de caractère, entièrem rénové, sur rue et jard. : studios, 2 P. et triplex, poutres apparentes, cuisine équipée. Sur place, lundi et samedi, de 14 h. 30 à 18 h. 30, 16, rue du Pot-de-Fer, et sur rendez-vous Tél. à : 883-82-66.

PROX. JARDIN DES PLANTES studio dble, tt confl. ODE. 42-70. ETAGE ELEVE. ASCENS. TEL.

PASTEUR PROFESSION LIBERALE
Libre suite, 3 p., stand., 85 m2, 2 lignes téléph. Prix 240.000 F. Pr 13 ans ou location-vente. 197, rue Vaugirard - 1er étage. Mardi, mercredi, 12 h 30 à 16 h.

ESPLANADE DES INVALIDES
Bel appartement de classe : salon, S. à M., 3 chambres, 2 bains, grande cuisine équipée. VUE EXCEPTIONNELLE.
EUROPA : SOL. 24-10.

MOUFFETARD Immeuble historique
Prop. vd appt tt cft, 125 m2, 6e ét., 5 p., asc. priv., 2 s. bains équip., lux., calme, vue, soleil. 1.100.000 F. Visite lundi 17 et mardi 18, ou tél. 336-28-73.

7e - RUE DE BEAUNE
Appt 34 m2, dans imm. classé. Directement par le propriétaire.
766-23-87

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Dans hôtel particulier XVIIIe
EXCEPTIONNEL - S/JARDIN
220 m2, 5 P. groupées + 2 P. indépendantes, studio de serv., 2 park., profess libér. 924-07-69.

Région parisienne

OREE BOIS DE BOULOGNE : Immeuble en Pierre, sur jardin, 11 appts, du studio au 4 Pièces. Livr. 1er trimestre 78. 277-97-26.

NEUILLY Très joli petit imm. 4 étages, reste à vdre 1 appt de 120 m2 2 appts de 70 m2, cuis. équipée installations soignées. Téléphone : 705-24-10.

BOULOGNE - SUR BOIS
Particul. vd son appart. 75 m2 sur jardin privatif, 140 m2, ENTIEREM. REFAIT NEUF. DECORAT., GD STAND., TEL., park. 650.000 F. Tél. 604-48-66.

77500 CHELLES
Résidence VAL-FLEURI
Particulier vend très bel appartement F 3 (71 m2) + balcon + cave, parking, ascenseur, 5e étage - 15 minutes gare et près commerçants et écoles.
Prix 130.000 F + 30.000 F de Crédit Foncier.
Ecr. n° 6.431, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Province

CHAMONIX
Exceptionnel, luxueux studios, appart. tout meublés, équipés,
HABITABLE DE SUITE
avec 35.000 F, 135.000 F, long crédit possible.
JOUISSANCE, PLACEMENT.
AVIS 68, bd Sébastopol, Paris 277-78-58

constructions neuves

INVESTISSEZ
CENTRE TOURS IMMEUBLE NEUF
PX MOYEN : 3.400 F LE m2
PARK., SOUS-SOL COMPRIS
GARANT. LOCAT. 2 A.
PRETS SPECIAUX P.I.C.
GAUTARD IMMOBILIER, 82, bd Malesherbes, PARIS-8e.
292-28-13
DU LUNDI AU VENDREDI.

POSSIBILITE LOCATION ET GESTION PAR NOS SOINS PRIX NON REVISABLES DES LA RESERVATION

PORT-ROYAL
— Studio - 207.000 F
— 2 p. 61 m2 520.000 F
Habitables fin 1977

XVe, RUE DE L'EGLISE
— Studios vrales cuisines
— 2-3 et 5 p. av. terrasses
Habitables 4e trimestre 77

PRES DU POTEAU
— Studio 126.000 F (parking compris).
— 2-3 et 4 p. av. terrasse
Habitables 2e trimestre 77

IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. - 225-93-69

15e - DUPLEIX
53, RUE ROUELLE
Dans petite résidence standing de 6 étages privés
4 APPTS DE 4 PIÈCES
clés en main. Visites : lundi, mercredi, samedi (les apr.-midi) SAGE - 5, rue de Calais, 75009 Paris Tél. : 874-49-32.

PARIS (16e)
RESIDENCE PASSY-CHAILLOT
59, rue de la Tour
Appart. témoin, 14 h 30 18 h30
Studios, 2, 3 et 4 pièces
Luxueux Duplex avec verrière
Livraison 1er trimestre 1977
Prix fermes et définitifs
COGILOR - Téléph. : 723-95-35.

hôtels partic.

« MAISON FLOTTANTE » 200 m2, grand salon av chem. s. à manger, boiseries, 3 chbres + terrasse, dépend. serv. Soleil, Rive fleur DORESSAY 548-43-94

Boutiques

Mo VILLIERS. Toute Ppté BOUTIQ. + APPT. CCIAL. FORGET. 766-19-57.

appartem. achat

ACH. DIRECT. CPT. URGENT 2 à 4 Pces PARIS, rive gauche PRES FACULTE, avec ou sans travaux. Ecrire LAGACHE, 16, av. de la Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent 2 à 3 P. Paris, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. 873-23-55.

Rech. PARIS-15e, 7e arrdts pr bons clients, apts ttes surfaces et immeubles. Paiement compt. Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15e. Tél. 566-00-75.

locations non meublées Offre

Paris

AV FOCH Appart. gd standing
PRES ETOILE, 4 P., s/185 m2 dont liv. de 50 m2, 2 s. bains, 1 dche, cab. toil., tél., et chbre serv 9.000 F mens. ch. compr. Excl. F.P.I. - 976-07-86

16e Vue s/SEINE. 7e ét. Living + chbre, tél., impeccable. 3.500 F + ch. - Tél. 605-27-65.

Général Leclerc petite maison 5 P., 3 bns, w-c., 2 cuis. tt cft. 4.000 mens. « FAC » 337-69-59.

CENSIER. Studio, tt cft. Tél. 1.200 T.C.C. « FAC » 337-69-59.

5e GD STUD., cuis., bns., w.-c. ch. Tél. Jard. 527-59-66.

15e. Raviss. 2 P. tt cft., tél., 1.150 F. 7, r. François-Mouthon. 13 h. à 16 h., mardi 18. 523-15-46.

Région parisienne

ORSAY Dans petite résidence privée - 4 PIECES Tt cft. Park. Tél. 1.680 F toutes taxes comprises. T. ALM. 13-72.

Province

Lyon loue très bel F 2, 75 m2 quai Rhône. Lib. juillet. Berliere 14, crs A.-Briand, 69300 Caluire. 1.400 + reprise. (porte vitrage).

locations non meublées Demande

Paris

URGENT POUR PARIS
Collaborateur journal rech. appt. 3 P., cuis., s. de bns., tél. Tél. au 578-88-07 ou Ecr. n° 6.414 « le Monde » Pub. 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

ORTHOPHONISTE rech. local à louer (2 P.) ou à partager avec autre professionnel à Chatenay-Centre. Tél. 660-38-52, mercredi toute la journée.

Pour Société européenne ch. villas, pavillons pour cadres. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

16e 24, rue SINGER - Double living, cuis., s. de bains, bon état, tél. 1.737 F, ch. comp. 3e étage. Mardi de 14 à 16 h. **COURTOIS** 266-40-76 266-40-77

CONVENTION
5 P 110 m2, tt confort, téléph. 2.500 F net. - 566-80-31

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE ch. STUDIOS, APPTS., VILLAS pr cadres étrangers ou diplomates. Garantie par société ou banque. Durée 1 à 3 ans. 551-22-66.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière. Mo Opéra seuls frais 300 F. 742-78-93.

châteaux

REGION ENGHIEN. Raviss. CASTEL. Récept., bur., 5 ch., tt cft., mais. gardien. Garage 3 voitures. SPLENDIDE PARC 9.000 M2. 989-31-74.

fonds de commerce

PISCINE Sur 1.000 m2, grand bassin, 70 cabines Sauna, hammam, 3 P. Conft. Px 115 unités. Facilités. - 887-21-29.

A VENDRE, Corse importante affaire de location de bateaux en pleine expansion, voile et moteurs. Matériel récent, plusieurs agences européennes. Excellents résultats financiers. Ecr. n° 8246 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locaux commerciaux

NORD-OUEST 11 km PARIS
Proche gare et A-15. Local état neuf, 400 m2 + 60 bureaux, sur 1.100 m2 terrain. Px 750.000 F. A débattre. — Tél. : 989-31-74.

A LOUER, centre de Deauville, LOCAUX COMMERCIAUX avec mezzanine, emplacement premier ordre. Tél. (16-31) 88-18-98

bureaux

8e - SAINT-AUGUSTIN
A LOUER
dans immeuble grand standing
BUREAUX
Climatisation Parkings Tél. **293-62-52**

1 à 20 BURX. Ts quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. 293-45-55.

pavillons

St-Germain. R.E.R., stdg, 135 m + ter. 28 m. récept., 3 ch., 2 bs park. ss-sol. 730.000. 027-57-40.

SAINT-DENIS (93)
A vdre 1 km autoroute, apté 1974. Appt. 200 m2, burx 80 m2, sous-sol, gar. 220 m2 + cour. Quart. pavillonnaire. 2 lignes tél. 243-92-76.

FONTENAY-SOUS-BOIS
Particulier vd pavillon 6-7 pces. Salon-salle à manger 45 m2, coin feu, 150 m2 habit., jard. 350 m2. A 1 km du Bois de Vincennes. Renseign. et visite soir à partir de 19 h. 30, ou sam. et dim. à 875-58-24.

villas

MONTMORENCY Limite Enghien
Belle villa, proximité gare 280 m2 habitables. Jdin 900 m2. 750.000 F - 989-31-74

PRÈS DE VERSAILLES
P. à P. vd maison 6 pièces, cuis. équipée, 2 s. de bs, 152 m2, 675 m2 de jardin, libre prochainement. - 956-30-56, apr. 19 h.

« MEWS »
Disponibles à la vente ENTIER. RESTAUREES 185 m2 habit., 320 m2 jard. 460.000 F.
143 m2 habitables, 659 m2 jardin, 500.000 F.
125 m2 habitables, 858 m2 jardin, 500 000 F.
dans
PARC MAISONS-LAFFITTE
F.P.I., M. MASSON, 976-07-86.

viagers

Rech. viager occupe ou libre **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00
Rente indexée, toutes garanties. Estimation gratuite, discrète.

Vendez aux meill. conditions **FONCIAL** 36 ans d'expérience Expertise gratuite 19, bd Malesherbes - 266-32-35.

15e, 4 P. TT CFT 100 M2 7e, ASC. im. récent, BALCON 335.000 F cpt, pas de rentes, occupé 68 ans. Tél. 266-19-00

15e, R. DESAIX, stand. appart. 4 pces, 110 m2 + chbre serv. Occupé 74 a. 68.000 + 3.150 rente ETUDE LODEL. - 700-00-99

maisons de campagne

CALVADOS
A vendre libre centre DIVE-s.-MER (près Cabourg), maison bourgeoise. Rez-de-ch. 3 pièces, 2 cheminées, cuis., s. de bs, wc. Etage : 3 gdes chbres, grenier. Chff. central, cour fermée murs, garage, dépendances, tél. S'adr. Me MOUSSAY, Mézidon-Canon (14). Tél. (31) 20-04-11.

terrains

Part. vd 2 ha situés sur plage du littoral Languedocien. Ecr. n° 193 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

manoirs

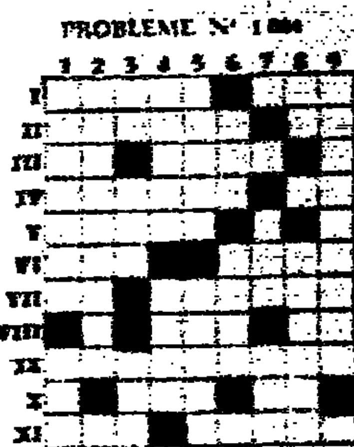
PRES COMPIEGNE
Petit manoir Second Empire Belle réception, 7 chbres, bains, dépend. Maison gardien. 2 ha clos autour. Prix : 700.000 F. **MORBOIS** 3 bis, rue Napoléon, Compiègne. Téléphone : (15-4) 440-09-75, ou Paris, mardi seult : 526-05-56.

---

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures
au 233.44.21
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N°



HORIZONTALEMENT

L'HOTEL DROUOT

FAITS

UN HABITANT DE MANTES-LA-VILLE QUI MENAÇAIT SA FEMME ET SES ENFANTS EST TUÉ PAR UN POLICIER

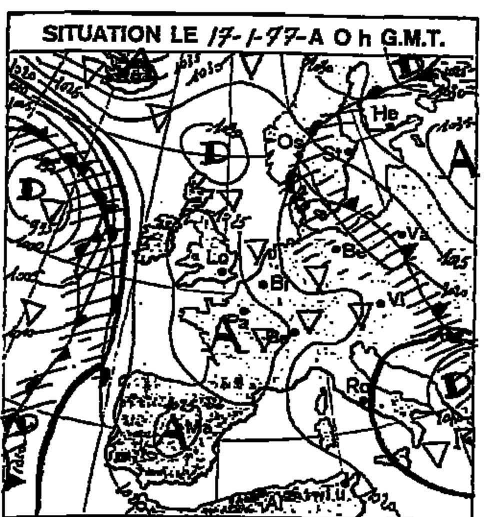
Faites valider ... bulletins che... les dépositai... portant l'ense...

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 17 janvier à 0 heure et le mardi 18 janvier à 24 heures :

L'air froid qui recouvrait encore lundi matin l'Europe occidentale ne fera place que très lentement, dans l'ouest, aux masses d'air humide et plus doux venant de l'Atlantique.

Mardi 18 janvier, le ciel sera généralement peu nuageux le matin en France. Il y aura des gelées dans l'intérieur, des brouillards en Aquitaine, dans le Massif Central et le Nord-Est. Le temps sera toutefois très nuageux et pluvieux en Bretagne. Au cours de la journée, les nuages gagneront progressivement la moitié ouest du pays, ils donneront quelques faibles pluies éparses, principalement de la Bretagne à la Flandre. Ces faibles précipitations risquent d'être accompagnées d'un peu de verglas le matin en Bretagne et en Normandie.

Les vents seront faibles, ils s'orienteront au secteur sud près de l'Atlantique et de la Manche.

Les températures maximales, en hausse sur la moitié ouest, varieront peu ailleurs.

Lundi 17 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 026,7 millibars, soit 770,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 11 et 0 degré ; Biarritz, 11 et 2; Bordeaux, 10 et —2; Brest, 8 et 2 ; Caen, 7 et —2 ; Cherbourg, 6 et —1 ; Clermont-Ferrand, 5 et —3 ; Dijon, 4 et 1 ; Grenoble, 3 et —3 ; Lille, 3 et —1 ; Lyon, 5 et —1 ; Marseille, 9 et 3 ; Nancy, 2 et 1; Nantes, 8 et —2; Nice, 13 et 3; Paris-Le Bourget, 6 et 0 ; Pau, 10 et —1 ; Perpignan, 9 et 1 ; Rennes, 8 et —2 ; Strasbourg, 3 et 1 ; Tours, 6 et —2 ; Toulouse, 9 et —2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 7 degrés ; Amsterdam, 4 et 1 ; Athènes, 15 et 10 ; Berlin, 2 et —1 ; Bonn, 2 et 1 ; Bruxelles, 3 et 1 ; îles Canaries, 22 et 19 ; Copenhague, 2 et —1 ; Genève, 2 et —3 ; Lisbonne, 11 et 9; Londres, 4 et —4; Madrid, 11 et —2 ; Moscou, —8 et —18 ; New-York, —3 et —16 ; Palma-de-Majorque, 12 et —1; Rome, 11 et —1 ; Stockholm, —2 et —2 ; Téhéran, 0 et —4.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 janvier 1977 :

DES ARRETES

- portant extension d'avenants à une convention collective de travail en agriculture ;
- Portant nomination au comité du contentieux institué auprès de l'agent judiciaire du Trésor ;
- Portant extension d'un avenant à une convention annexe à la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Société

● *Où va la famille ?* — Le Centre de perfectionnement des journalistes et des cadres de la presse (C.P.J.) organise les 25, 26 et 27 janvier une session « Où va la famille », intéressant un vaste public. MM. Philippe Aries, historien ; Roussel, de l'INED ; Ramoff, du ministère de la santé, ainsi que le docteur Suzanne Kepes et Mme Monique Pelletier, de l'Ecole des parents, participeront à ce stage.

★ Inscription avant le 21 janvier au Centre de perfectionnement des journalistes et des cadres de la presse, 33, rue du Louvre, 75002 Paris, tél. 508-86-71.

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

S. 3. - Obj. vitr. Céram. Imp. ménag. arg. Siég. mbl. acajou princ. 19e.
S. 10. - Extrême-Orient.

VENTES

S. 2. - Objets d'art Extrême-Orient.
S. 11. - Tableaux 19e, montres.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

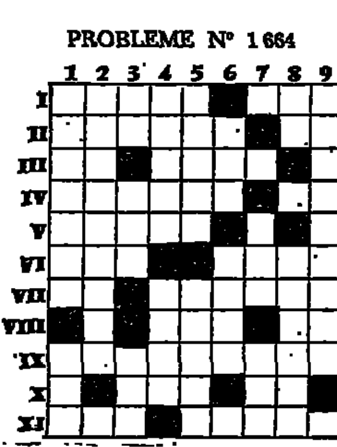
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 664



HORIZONTALEMENT

I. Se décline au futur ; Sert en desservant. — II. D'où l'on ne saurait s'embarquer sans biscuit ; Pronom. — III. Terminaison de maintes spécialités pharmaceutiques ; L'un fut terrible. — IV. Facilement remises à leur place ; Jadis foulé par de vigoureux tireurs. — V. Il est souhaitable qu'elles soient enchaînées. — VI. Ordre de dénégation ; Percé par pure coquetterie. — VII. Abréviation ; Plaît aux petits oiseaux. — VIII. Joua ; Morceau de sucre. — IX. Evoque le rose ou le vert. — X. Etats ; Interjection. — XI. Durs à cuire ; Finissent sur le sable.

VERTICALEMENT

1. Reconnue innocente ; toujours un peu gâté quand il est trop frais. — 2. Maniaques. — 3. Diffamateur au-dessus des poursuites ; Commandait dans le Sud ; Sort quand il est pressé. — 4. Pas superflue ; Localité de France. — 5. Leur domaine est illimité ; Lourde chaîne. — 6. Il ne faut pas craindre de le secouer si on veut en faire quelque chose ; Boucha. — 7. A des accents plaintifs et tristes ; A toutes les chances de rester quand il est grand. — 8. Crack ; Ouverte aux heures des repas. — 9. Etait particulièrement pénible aux vieux courtisans.

Solution du problème n° 1 663

Horizontalement

I. Amnésie. — II. Adresses. — III. Ri ; Mé ; Poé. — IV. Artistes. — V. Ie ; Erié. — VI. Aimant. — VII. Oing ; Pneu. — VIII. Noue ; Oc. — IX. N.B. ; Prêta. — X. Usinée ; E.G. — XI. Eu ; Liée.

Verticalement

1. Raison ; Un. — 2. Maire ; Ions. — 3. N.D. ; Nubie. — 4. Ermitage ; Nu. — 5. Sées ; Pé. — 6. Is ; Temporel. — 7. Espérance. — 8. Eosine ; T.E.E. — 9. Usé ; Etuvage.

GUY BROUTY.

FAITS DIVERS

UN HABITANT DE MANTES-LA-VILLE QUI MENAÇAIT SA FEMME ET SES ENFANTS EST TUÉ PAR UN POLICIER

Un brigadier de police du commissariat de Mantes-la-Jolie, M. Francis Quetu, trente-six ans, a tué d'une balle dans le ventre un père de famille, dans la nuit du dimanche 16 au lundi 17 janvier à Mantes-la-Ville (Yvelines).

Après avoir menacé sa femme et ses trois enfants, la victime, M. Bernard Magny, quarante-sept ans, a accueilli les policiers en tirant un coup de feu dans leur direction avec un pistolet d'alarme. S'estimant menacé, le gardien a aussitôt riposté en tirant à son tour une balle de pistolet. Atteint au foie, M. Magny a succombé peu après. Le parquet de Versailles s'est rendu sur place avant de confier l'enquête à la police judiciaire de Versailles. Une prise de sang a été pratiquée sur la victime, mais aussi sur le policier.

AVALANCHES EN MONTAGNE

Quatre morts

Plusieurs avalanches se sont produites en montagne au cours du week-end, provoquant une série d'accidents et faisant quatre victimes en Savoie. Le plus grave a eu lieu à Arèches, dimanche matin 16 janvier, au lieudit le Mur-des-Mégevants, à une altitude de 1 850 mètres. Trois personnes d'un groupe de jeunes sociétaires du C.I.H.M. (Chalets internationaux de haute montagne) ont trouvé la mort dans une avalanche et une autre a été grièvement blessée. Une coulée de neige, près du col de la Chavière (Savoie), dans le parc national de la Vanoise, a également causé la mort d'une jeune skieuse.

● *Accident d'avion au Canada : douze morts.* — Douze personnes — neuf passagers et trois membres d'équipage — ont péri, dans la soirée du vendredi 14 janvier, lors d'un accident d'avion près de Terrace, au nord de Vancouver. Une violente tempête de neige serait à l'origine de la catastrophe. — *(A.F.P.)*.

CARNET

Naissances

— M. Jean Naime et Mme, née Maryse Dolivet-Petit, ont la joie d'annoncer la naissance de
François-Xavier.
13 janvier 1977.
75007 Paris.

Décès

— M. Elie Boublil,
M. Jean-Pierre Boublil,
M. et Mme Max Saffar,
M. et Mme Robert Boublil,
M. et Mme Emile Cohen,
M. et Mme Joseph Berdah,
ont la très grande tristesse de faire part de la disparition de
Mme Elie BOUBLIL,
née Fleurette Cohen,
leur épouse, mère et sœur, survenu en son domicile après une longue et cruelle maladie supportée avec courage.
En cette douloureuse circonstance, une pensée particulière sera réservée à
Janine BOUBLIL,
sa fille, disparue accidentellement le 10 avril 1972.
L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Pantin, porte principale, le mardi 18 janvier 1977, à 15 h. 30.
Pas de fleurs.
18, rue Castel,
94120 Fontenay-sous-Bois.

— Nous apprenons le décès de
M. Hector BURKHARDT,
ancien vice-président de l'assemblée de l'Union française,
survenu à Nice le 14 janvier.

[Né le 7 août 1897 à Alger, professeur à l'Institut industriel d'Algérie, Hector Burkhardt a été conseiller général du canton de Maison-Carrée (Alger) de 1945 à 1962 et maire d'Aïn-Taya de 1949 à 1962. Conseiller de l'Union française élu par le premier collège d'Alger (1953-1958), il a été vice-président de cette assemblée d'octobre 1956 à octobre 1957.]

— Mme Paul Cauchy,
Le docteur et Mme Roger Lefebvre et leurs enfants,
M. et Mme François Cauchy et leurs enfants,
M. et Mme Serge Fouquet et leurs enfants,
Les familles Cauchy, Gascuel, Allier et Schlumberger,
Tous ses cousins et amis,
ont le regret de faire part du décès de
M. Paul CAUCHY,
le 14 janvier 1977.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 18 janvier, à 13 h. 30, en l'église réformée de Neuilly-sur-Seine, 18, boulevard d'Inkermann.
L'inhumation se fera dans la plus stricte intimité.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Sa famille et ses amis font part du décès de
Véronique FILOZOF,
artiste-peintre,
survenu à Mulhouse le 12 janvier.
[*Voir page 36.*]

— Brigitte et Ali Kazancigil, ses parents,
Et Delphine, sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de
Aylin KAZANCIGIL,
survenu le 11 janvier 1977 dans sa quatrième année.
L'inhumation a eu lieu le 15 janvier.
22, rue Manet, 78370 Plaisir.

— La Cinémathèque française nous prie d'annoncer le décès de
Henri LANGLOIS,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et Lettres,
Oscar spécial 1974
pour services exceptionnels rendus au cinéma mondial.
Les obsèques auront lieu le mardi 18 janvier 1977, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Anne de la Maison-Blanche, 186, rue de Tolbiac, à Paris (13e), et l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Joseph de LATTRE,
née Germaine Wagner,
survenu le 11 janvier 1977 dans sa quatre-vingt-cinquième année.
De la part de :
M. et Mme André de Lattre, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Francis de Lattre et leurs enfants.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
9, boulevard du Château,
92200 Neuilly.
La Garenne, 1885 Chésières-sur-Ollon (Vaud), Suisse.

— Le vétérinaire commandant (E.R.) Augustin Le Duc et Mme, née Löven,
Mme Marie-Thérèse Le Duc,
Le colonel d'infanterie de marine (C.R.) Etienne Le Duc et Mme, née Alombert-Goget,
Mme Marie-Madeleine Le Duc,
Le commandant des transmissions (E.R.) Léon Baudet et Mme, née Le Duc, leurs vingt-sept enfants et trente et un petits-enfants,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne du
lieutenant-colonel
d'infanterie de marine (E.R.)
Edmond LE DUC,
breveté d'état-major,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur du Ouissam Alaouite,
leur père, grand-père, arrière-grand-père, rappelé à Dieu dans la sérénité de sa cent troisième année le 13 janvier 1977, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 18 janvier, à 14 heures, en l'église Sainte-Marie des Batignolles (place du Docteur-Félix-Lobligeois, 75017 Paris), sa paroisse, où l'on se réunira.
Ni fleurs ni couronnes.
L'inhumation aura lieu le même jour, à 16 heures, au cimetière de Saint-Ouen-l'Aumône (95), dans la sépulture de famille.
19, rue Jouffroy, 75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Me Jacques MOURIER,
avocat honoraire à la cour d'appel,
survenu le 9 janvier 1977.
De la part de :
M. Dominique Mailliard, son fils adoptif,
Et des familles Mourier, Prangé, Mailliard.
Les obsèques ont eu lieu le 13 janvier à Verdelot (77) dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 14 janvier 1977, de
Mlle Fanny NEEL,
visiteuse paroissiale
de l'église réformée de l'Oratoire,
dans sa quatre-vingt-dixième année.
Le service religieux aura lieu le jeudi 20 janvier, à 13 h. 45, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris.
« Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. »
(Jean, XV, 13.)

— M. Louis Netzer,
M. et Mme Jacques Netzer et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent de subir en la personne de
Mme Louis NETZER,
pieusement décédée à Paris le 11 janvier 1977.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Remerciements

— La famille de
Dario BOCCARA,
très touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son décès, remercie sincèrement tous ceux qui se sont associés à sa peine.

— Mme Hill et sa famille, très touchées par les marques d'amitié qui leur ont été témoignées lors de la mort de
Harold HILL,
remercient très sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

— Les amis qui se souviennent de
Edouard DHORME,
de l'Institut,
s'uniront à la prière des siens le 19 janvier, onzième anniversaire de son rappel à Dieu.

— Ce 18 janvier, deuxième anniversaire de la mort de
Georges GOVY,
écrivain,
une pensée amicale est demandée à ceux qui l'ont connu et estimé.

Messes

— La messe annuelle de la presse sera concélébrée par Mgr Jean Badré, président de la commission épiscopale de l'opinion publique, et par Mgr Poupard, recteur de l'Institut catholique de Paris. Le cardinal Marty, archevêque de Paris, présidera la cérémonie, qui aura lieu 70, rue de Vaugirard, le 24 janvier, à 11 heures. L'homélie sera donnée par le Père Carré, dominicain.

Visites et conférences

MARDI 18 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 30, métro Cambronne, Mme Legregeois : « Tapisseries d'Angers au Palais des congrès ». — 15 h., devant l'église Saint-Merri, Mme Allaz : « Le quartier Saint-Merri-Beaubourg ». — 15 h., 6, boulevard des Invalides, Mme Lamy-Lassalle : « L'Apothicairerie des Invalides ». — 15 h., métro St-Paul, Mme Oswald : « Les synagogues dans le quartier du Marais ». — 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Puchal : « Hôtel de Lauzun ». — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h. 15, 15, rue Vivienne : « Atelier de tapisserie d'Aubusson au travail dans l'hôtel Colbert de Torcy » (Mme Barbier. — 15 h., 12, rue Daru : « La cathédrale russe, histoire de l'orthodoxie » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 17 h., salle du Musée des arts décoratifs, 109, rue de Rivoli, Mme Huyssen : « Salons et épistolières à Paris au dix-septième » (Paris et son histoire). — 15 h., métro Abbesses : « Le vieux Montmartre » (Mme Rouch-Gain).

CONFERENCES. — 20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Le Louvre : le dix-septième siècle flamand ». — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. François Lhermitte : « Notice sur la vie et les travaux de Roger Millot ». — 21 h., 126, boulevard Haussmann, M. P. Schwarz : « L'astrologie et le Zodiaque » (Nouvelle Acropole). — 18 h. 30 et 21 h., salle Pleyel, 252, faubourg Saint-Honoré, M. Albert Mahuzier : « La vie du fleuve Amazone » (Connaissance du monde). — 21 h., 54, rue des Saints-Pères, M. Paul Viallaneix : « Michelet, la Réforme et les réformés » (Société de l'histoire du protestantisme français). — 17 h. 30, Théâtre Marigny, carré Marigny, M. Robert Bordaz : « Une idée neuve : le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou » (Conférence des ambassadeurs).

DONATION

Aragon donne au C.N.R.S. son fonds d'archives personnelles

C'est chose décidée, signée et qui sera réalisée le 9 février prochain : Aragon vient de donner son fonds d'archives personnelles au C.N.R.S., ou plutôt au Centre d'histoire et d'analyse des manuscrits modernes (CAM), une formation de cet organisme que dirige M. Louis Hay.

On imagine les liasses de manuscrits, brouillons, correspondances, documents qui s'amoncellent autour d'un écrivain de cette stature. Il existe un marché pour ces matériaux ou ces retombées d'une œuvres assurée de durer : Aragon n'a cure de les monayer. C'est à autre chose qu'il aspire. Le don « fait à la nation française » pour l'histoire, la littérature, la critique est sans prix. D'autant plus qu'il est double. Car le fonds Aragon entraîne avec lui le fonds Elsa Triolet.

Un journal intime d'Elsa Triolet

Ce dernier est pratiquement intégral sauf les lettres entre Elsa et Maïakovski qu'Aragon a déjà remises au fonds Maïakovski de Moscou. Il comprend vingt-cinq manuscrits de romans dont quatre en russe ; les vestiges des correspondances échangées avec de grands noms du siècle, Cocteau, Paulhan, Camus, Martin du Gard... ; et une révélation : un « Journal intime » qu'Elsa a tenu pendant une grande partie de sa vie et probablement jusqu'à ses dernières années. Quelle convoitise, sans doute longue à combler, l'existence de ces pages secrètes va-t-elle exciter ! Enfin des cartons de dessins font apparaître une portraitiste derrière la romancière.

Du côté d'Aragon tout ne sera pas là. La bibliothèque Jacques Doucet s'est déjà vu confier une partie des écrits et documents de l'époque surréaliste. Mais le CAM va recevoir le reste et l'essentiel des manuscrits romanesques, poétiques, théoriques de la maturité et de l'âge mur, une masse de lettres, et les travaux de peintres que l'œuvre ou l'action d'Aragon ont pu susciter. Des inédits ? Il y en a, bien sûr : des poèmes qui n'ont jamais vu le jour ; on parle aussi d'un ensemble de nouvelles ; et, à défaut de journal intime, des carnets de travail.

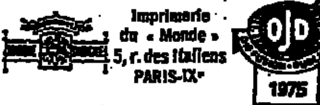
Une mine d'or à exploiter parce qu'on étudie déjà à la loupe ce créateur infatigable. C'est la principale réponse à la question que tout de suite on se pose : pourquoi le CAM, et non la Bibliothèque nationale, a-t-il été choisi comme destinataire de ce magnifique dépôt ?

Fondé en 1974, ce centre de recherche, qui a un pied à l'Ecole normale de la rue d'Ulm et l'autre au 61 de la rue de Richelieu, là où Stendhal écrivit le Rouge et le Noir, *s'est spécialisé avec tout l'équipement nécessaire — chercheurs, techniciens (une trentaine) et matériel — dans l'étude scientifique des manuscrits à partir de leurs supports mêmes : analyse des papiers, des encres, des écritures, etc. Là on classe, on date, on authentifie, on repère la genèse d'une création, on édite. Sont en cours par exemple les œuvres complètes de Nerval, l'édition des brouillons de* la Recherche du temps perdu, *la correspondance générale de Zola...*

Jamais cependant jusque-là le CAM n'avait reçu de manuscrits originaux. Avec la présente donation il change quelque peu de vocation. Il va prendre en charge la conservation du fonds Aragon-Elsa Triolet, dont le dépouillement et le contrôle seront assurés respectivement par le poète Jean Ristat et par M. Michel Apel-Muller, professeur à l'université de Besançon, tant que durera l'exploitation scientifique. Vingt ans ? Vingt-cinq ans ? Après quoi les précieux documents iront rejoindre un de nos grands dépôts nationaux.

JACQUELINE PIATIER.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LE DÉBAT SUR LES NATIONALISATIONS

(Suite de la première page.)

L'histoire des nationalisations a enseigné qu'il ne suffit pas de nationaliser le capital pour nationaliser le projet, et que les gouvernements de la France, faute d'imagination ou faute de volonté, n'ont jamais su quel but assigner aux entreprises nationalisées.

On peut nationaliser tout le secteur bancaire, sans le soumettre à un projet précis et cohérent, et on pourrait, sans nationalisation, lui imposer un tel projet. Encore faudrait-il le définir, ce qui n'est pas simple. Car le Parlement, le gouvernement, les syndicats, les partis politiques, le personnel des entreprises concernées, n'ont pas forcément le même projet ; et ce projet peut changer selon les moments et les rapports de force. M. Marchais cite volontiers en exemple la régie Renault : mais il y faudrait réfléchir sur les buts poursuivis par la régie Renault depuis 1945, pour déceler s'ils furent clairs et constants.

Le brouillard est plus épais encore sur le dessein des banques nationalisées. Même dans les secteurs où elles sont en position de monopole, les entreprises nationalisées ignorent leur « pourquoi ». Stricte application de la politique du Plan ? Expansion de l'entreprise ? Prestige national ? Modèle de bonne gestion ? Service de l'intérêt des consommateurs ? Audace inventive ? Organisation d'expériences sociales nouvelles ? Amélioration du sort des travailleurs ?

Tout à la fois, mais ce tout est souvent contradictoire. Comment décider ce qu'il faut nationaliser, si l'on ne sait d'abord pourquoi on nationalise : 75 % environ du crédit est d'ores et déjà nationalisé, sans servir aucun projet clair. Faut-il nationaliser encore trois cents banques, quatre cents établissements financiers, si on ne sait pas davantage pour quoi faire ?

De même, aucune réflexion sur les nationalisations n'est utile si elle n'éclaire pas la structure nouvelle des secteurs nationalisés. Nationaliser le « *secteur bancaire et financier* », par exemple, n'a pas de sens en soi. Sans doute, ne s'agit-il pas de créer un immense monopole d'Etat, ni, dans un temps où l'on dénonce les inconvénients des organisations gigantesques, d'opérer de très vastes regroupements. La difficulté est donc celle de la restructuration de l'appareil bancaire français : devrait-elle se faire autour de trois ou quatre pôles nouveaux, qui s'ajouteraient aux trois banques nationales actuelles, ou préserver l'actuelle diversité ?

Comment pourra-t-on maîtriser le pluralisme nouveau, éviter le gâchis des suréquipements, remédier à ces concurrences sauvages et néfastes pour l'intérêt public — dont les banques nationales ont souvent donné le fâcheux exemple. — sans créer des féodalités financières, sans tuer l'émulation, et sans placer les entreprises en position de parfaite dépendance à l'égard d'un établissement de crédit qui leur serait assigné ? On ne peut prendre parti sur la nationalisation de toutes les banques, de tous les établissements financiers, des principales compagnies d'assurances, prévue au programme commun sans répondre à ces questions ; et il en est de même des autres secteurs dont la nationalisation est annoncée par le programme commun. L'ampleur des nationalisations est irréductiblement liée à l'usage qui doit en être fait.

Quel statut ?

Elle est liée encore au statut futur des entreprises nationalisées. « *Elles seront dotées d'une large autonomie de gestion et respecteront dans leurs activités les orientations du plan.* » « *Elles détermineront leur politique, décidant notamment de leur programme, de leur budget, de leurs marchés* », dit le programme commun. Il faut, bien sûr, aller au-delà. Comment seront-elles gérées ? Comment seront désignés leurs principaux dirigeants ? Quelle place sera faite aux représentants de l'Etat, des collectivités, des usagers, et surtout aux représentants du personnel, si l'on pense que les entreprises nationalisées doivent être exemplaires dans une perspective de participation du personnel à la gestion ? Quel sera le rôle des commissaires du gouvernement, s'il y en a ? Par quelles voies s'exercera le contrôle de l'Etat, dont le programme commun dit seulement qu'il s'exercera *a posteriori ?* Comment se définira le statut du personnel de chaque entreprise, ou le statut des personnels des entreprises nationalisées, s'ils doivent bénéficier d'un statut unique ?

Autant de problèmes dont dépendent le rôle et l'avenir des entreprises nationalisées. A ne débattre que du volume des nationalisations, en effeuillant, selon le cœur de chacun, la marguerite (un peu, beaucoup, pas du tout), on élude les vraies difficultés.

Un choix de doctrine...

Les nationalisations, dit M. Marchais, c'est « la clef » du programme commun. Et sans doute le vaste programme de nationalisations que le parti communiste a pu faire accepter est-il le prix idéologique dont le parti socialiste a payé l'union de la gauche. Pourquoi cet attachement aux nationalisations ?

L'appropriation des moyens de production est au cœur du cœur de la doctrine marxiste. Et quand le parti communiste français prend ses distances à l'égard de l'U.R.S.S., accepte l'alternance et rejette la dictature du prolétariat, l'appropriation des moyens de production se présente comme un élément de doctrine d'autant plus fondamental qu'il est résiduel : ce à quoi on s'accroche, et ce qui rassemble.

Historiquement, la revendication de nationalisation n'est pas celle de l'étatisation. Le slogan « la mine aux mineurs » exprimait l'utopie coopérative : un monde où les ouvriers seraient ensemble les propriétaires de leur usine. La conception étatique de la propriété est née en Allemagne : c'est la C.G.T. de Jouhaux qui l'a répandue en France. Elle s'inspire de l'idée, plus léniniste que marxiste, que l'Etat exprime le peuple, et que la propriété sociale se confond avec la propriété de l'Etat. « *La propriété socialiste d'Etat*, dit l'art. VI de la Constitution de l'U.R.S.S., *signifie la propriété du peuple tout entier.* » Certes, le programme commun prend-il la précaution de préciser que « *la nationalisation n'est pas l'étatisation* ». Ce disant, il vise les structures et la gestion des entreprises nationalisées, dont il affirme l'autonomie. Mais l'idée que « nationaliser » le capital des grandes entreprises, c'est le rendre au peuple est diffuse dans le programme commun : l'Etat, c'est bien le « peuple objectif ».

Les nationalisations s'attachent de même, à une conception classique de l'entreprise capitaliste, qui était, pour l'essentiel, exacte au dix-neuvième siècle, et l'est beaucoup moins aujourd'hui : que le pouvoir dans l'entreprise est lié à la propriété, et que les capitalistes sont les maîtres des entreprises auxquelles ils imposent leur volonté. Le programme commun présume que nationaliser, c'est faire échapper l'entreprise au « grand capital », et sans doute à la technostructure que le grand capital inspire et manipule ; il sous-entend qu'il suffit de transférer le capital à l'Etat pour que l'entreprise mette en œuvre une « *politique économique et sociale nouvelle* » et se soumette aux exigences de la planification démocratique. Cet optimisme se nourrit dans l'observation de l'entreprise du dix - neuvième siècle.

... un gage et un espoir

Mais il n'y a pas que des raisons théoriques qui conduisent nos amis communistes à revendiquer de nombreuses nationalisations. La nationalisation est aussi un gage sur le terrain des luttes sociales. Dans l'entreprise nationalisée, l'action syndicale et politique prospère mieux, en général, que dans l'entreprise privée. C'est un fait : l'entreprise publique est pour le parti communiste un outil de pression qui, dans le rapport des forces sociales, lui est essentiel ; les communistes ont l'expérience de la trahison historique des sociaux-démocrates ; ils ont de vieilles raisons de soupçonner, chez leurs partenaires, des intentions de rupture. La nationalisation a ainsi le double avantage d'être élément de doctrine et, sur le terrain, instrument d'efficace stratégie.

Mais il y a aussi à gauche, et ceci explique la popularité des nationalisations dans la classe ouvrière, l'espoir que les nationalisations changeront la condition de l'homme au travail : que, dans l'entreprise nationalisée, la rémunération du travail, les conditions du travail, seront améliorées ; que la dignité de l'homme au travail sera mieux assurée ; que les travailleurs contrôleront réellement la gestion par les comités d'entreprise, ou la prendront en charge dans les conseils d'administration. Ce que le programme commun promet, d'une certaine manière, en énonçant que les comités d'entreprise du secteur nationalisé « pourront disposer de prérogatives plus étendues ».

L'idée que les nationalisations sont instrument de progrès social dans l'entreprise publique et, par contagion, dans la société tout entière, n'est pas utopique, et les travailleurs peuvent légitimement espérer que si les entreprises publiques n'ont pas toujours été à la pointe du progrès, quand la droite occupait le pouvoir, elles le seraient bien davantage si la gauche gouvernait. Il y a l'espoir de statuts privilégiés, comportant beaucoup de garanties de la fonction publique. Il y a l'attente d'une meilleure considération sociale : c'est souvent une promotion, en France, que de passer du secteur privé au secteur public ou para-public.

Et pour ceux qui attendent de prendre en charge leur destin, la nationalisation ouvre une voie féconde, qui peut réduire les aliénations. Si les travailleurs ne sont pas encore les maîtres de l'entreprise, ils ne sont déjà plus les instruments d'un entrepreneur. Et il est significatif que ce soit à propos de la gestion du secteur nationalisé que le programme commun évoque la perspective de l'autogestion.

Au-delà de toutes ces raisons qui motivent la gauche, non bien sûr la droite, les nationalisations apportent une solution, bonne ou mauvaise, à un problème que ni la droite ni la gauche ne peuvent éluder : celui de la légitimité du pouvoir dans une économie de forte concentration. C'est un fait que des entreprises privées remplissent, soit parce qu'elles occupent une position dominante, soit parce qu'elles se situent dans un secteur-clé de l'économie, des fonctions d'intérêt public. C'est un fait que leur politique — et par conséquent leurs investissements, leurs programmes, leurs choix essentiels de gestion — est d'intérêt national. Et c'est un fait que la divergence est dangereuse entre leur rôle social, qui implique l'intervention de l'Etat, et leur structure juridique qui les livre à leurs propriétaires, ou à leurs dirigeants. Le contrôle du crédit, une législation écrasante, les interventions de l'administration, cherchent, par tâtonnements, des remèdes à cette divergence. Les chefs d'entreprise disent ou croient qu'ils n'ont plus aucune liberté, et que l'administration enferme et souvent décourage leur action.

C'est vrai que beaucoup de bonnes initiatives sont paralysées par la surveillance tatillonne de l'administration. Mais c'est vrai aussi que les chefs des grandes entreprises sont souvent capables de défier — ou de dévier — la politique de l'Etat. Et c'est vrai que dans la zone d'indifférence, d'apathie ou de complicité du pouvoir politique peuvent être prises des décisions manifestement contraires à l'intérêt public, que l'Etat ne sait ou ne veut empêcher.

A cette distorsion entre la structure juridique des entreprises et leur finalité sociale, dont tous les gouvernements de droite ou de gauche mesurent les inconvénients, les nationalisations apportent une solution. Elle était déjà inscrite dans le préambule de la Constitution de 1946, confirmé par le préambule de la Constitution de 1958, qui édictait : « *Tout bien, toute entreprise dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait doit devenir la propriété de la collectivité.* » Ce n'est pas forcément la meilleure solution : mais c'en est une. A nationaliser les entreprises on peut les soustraire au pouvoir arbitraire — ou incohérent — du « grand capital » comme dit le programme commun, ou d'une technostructure qui a trouvé dans le système capitaliste ses aises et ses connivences. Et quand l'Etat ne cesse de subventionner de grandes entreprises, ou de les faire vivre de ses marchés, ce gaspillage des deniers publics devient, s'il reste sans contrepartie, insupportable.

Ainsi la droite pourrait-elle avoir des raisons, non idéologiques, de nationaliser. Ni la nationalisation de Citroën, ni celle de Dassault, ni celle de la sidérurgie, n'auraient dû poser aux gouvernements successifs de la droite de difficultés, théoriques et pratiques, décourageantes. Ces nationalisations « de raison », sinon de cœur, le système capitaliste peut fort bien les approuver, sans se renier. Et l'on pourrait écouter, aujourd'hui, une droite « intelligente » qui proposerait les quelques nationalisations que la nécessité lui commande. Si elle ne le fait pas, c'est parce qu'elle est étonnamment rétrograde, c'est aussi parce que, dans ce grand débat idéologique, il ne lui faut rien consentir à la gauche.

JEAN-DENIS BREDIN.

Prochain article :

LA JUSTE BALANCE

CONFLITS

JOURNÉE D'ACTION C.G.T. DANS LE GROUPE RHONE-POULENC

Les fédérations C.G.T. des industries chimiques et du textile organisent, le mardi 18 janvier, une journée d'action dans tous les établissements Rhône-Poulenc en signe de protestation contre les implantations d'usines à l'étranger, « *véritable politique d'abandon national* », indique-t-on au siège de la centrale syndicale, « *qui s'accomplit au détriment des travailleurs et du pays* ».

En réponse à l'opération projetée, la direction du groupe Rhône-Poulenc communique : « *Le marché des industries chimiques et textiles est un marché mondial. Aucun économiste sérieux, même au sein de la C.G.T., n'imagine que ce marché mondial se transforme dans une perspective prévisible en une organisation planifiée mondiale. De ce fait, et à moins de choisir la fermeture des frontières et l'appauvrissement automatique qui en découle, les produits de ces industries sont soumis à la concurrence internationale. Cette concurrence internationale condamne les entreprises, qu'elles soient nationales ou privées, à s'adapter au mieux aux besoins et aux exigences des pays qui sont les clients de leurs usines avec les conséquences différentes que cela implique à court et à moyen terme. L'implantation à l'étranger ne peut qu'être poursuivie pour le maintien d'une place internationale nécessaire pour l'activité de ses usines comme pour celle de ses sous-traitants.* »

LOGEMENT

LES PROMOTEURS - CONSTRUCTEURS PRIVÉS SOUHAITENT PARTICIPER A LA MISE EN ROUTE PROGRESSIVE DE LA NOUVELLE LOI.

« Les promoteurs - constructeurs n'ont pas refusé le principe des réformes. Nous avons préféré dialoguer avec le gouvernement et l'administration, souligner ce qui nous paraissait inopportun, inacceptable ou dangereux. » C'est ainsi que M. Jean Boissier, président de la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs (F.N.P.C.) résume la position des professionnels à l'égard des lois récemment adoptées en matière de financement du logement, de réforme foncière, d'imposition des plus-values et, de manière moins formelle, de renforcement du procédé Qualitel, sorte d'étiquetage d'information du logement. Les promoteurs ont abordé ces différents thèmes lors de leurs « journées d'études des techniques » qui se sont tenues à Paris du 13 au 15 janvier. Favorable à l'institution d'une aide personnalisée au logement, dont elle attend un accroissement de la demande solvable, la F.N.P.C. veillera, en matière de financement, à ce que les nouveaux prêts ne se traduisent pas par un déséquilibre des conditions de production en faveur des organismes à but non lucratif (H.L.M. essentiellement). Les promoteurs privés ont manifesté leur intention de participer aux opérations expérimentales et de s'intéresser à l'amélioration de l'habitat ancien.

EMPLOI

Mille emplois menacés dans le groupe textile J.-B. Martin

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Les syndicats des établissements J.-B. Martin ont lancé un mot d'ordre de grève, au millier de salariés du groupe, pour le 18 janvier « *afin que les pouvoirs publics et le patronat maintiennent en activité le seul groupe à produire du velours uni en France* ». Cette initiative a été prise après l'annonce par la direction au comité d'entreprise, que la société était en état de cessation de paiements.

La société holding J.-B. Martin emploie à la fabrication du velours uni et de la pluche un millier de salariés au total dans ses usines de Tignieu-Jameyzieu et Voiron (Isère), Ruoms (Ardèche), et Saint-Chamond (Loire). Le groupe s'est implanté dans cette dernière ville il y a environ deux ans, en lieu et place de Rhône-Poulenc textiles, qui avait fermé son usine locale en licenciant 634 personnes, 150 à 200 d'entre elles auraient dû, en principe être reclassées chez J.-B. Martin. Moins d'une centaine le furent. La société ayant regroupé à Saint-Chamond l'activité de ses usines de Villeurbanne et Tarare (Rhône) avec priorité pour les ouvriers de Tarare qui acceptaient d'être mutés dans la Loire. Ce transfert s'était accompagné d'une suppression de plus d'un millier d'emplois dans le Rhône pour 230 créés à Saint-Chamond. Mais ces créations d'emplois n'avaient comblé qu'en faible partie le vide laissé sur le marché du travail par la fermeture de l'usine de Rhône-Poulenc textiles. Les syndicats en font aujourd'hui l'amère constatation. Pour eux, la liquidation du groupe « *entre en droite ligne dans le plan de redéploiement de l'industrie textile française* ».

Dans d'autres régions, plusieurs entreprises ont annoncé des fermetures d'ateliers ou d'établissements ; en Charente-Maritime, la manufacture de confection Damileville, à Le Douhet, a fermé ses portes vendredi 14 janvier et décide de déposer son bilan ; dans le Rhône, la Société lyonnaise d'applications catalytiques (trois cent soixante-dix salariés) a annoncé qu'elle était en cessation de paiement et devait déposer son bilan ; dans l'Allier, à Vichy, l'atelier de sous-traitance de la Thomson-Moulins, qui doit fermer ses portes le 1er juin, est occupé par ses cinquante ouvrières depuis vendredi 14 janvier.

Dans le Val-d'Oise, à Maffliers, le travail a repris au laboratoire analytique Cerba, après plus d'un mois de conflit sans que le personnel qui réclamait une revalorisation de salaire et l'amélioration de l'hygiène ait obtenu satisfaction.

Le personnel de la SESCOSEM (Thomson-C.S.F.) s'inquiète de possibles licenciements

De notre correspondant

Grenoble. — Le personnel de la SESCOSEM, division semi-conducteurs du groupe Thomson-C.S.F., a largement répondu à l'appel lancé par les trois organisations syndicales représentées dans l'entreprise (C.G.C., C.G.T. et C.F.D.T.). La grève « *d'avertissement et d'information* » d'une durée d'une heure lancée le 12 janvier a été, selon les syndicats, suivie par 80 % des salariés. Ceux-ci entendaient ainsi protester contre les projets de licenciement envisagés par la direction et dont le chiffre n'est pas encore connu. Selon la C.G.C., une centaine d'ingénieurs et de techniciens pourraient être touchés.

L'usine de Saint-Egrève, installée dans la banlieue grenobloise, emploie deux mille personnes, dont cent vingt-cinq ingénieurs et trois cent quatre-vingts techniciens. Elle produit des circuits de haute intégration et « *vend* » des usines fabriquant des semi-conducteurs (plusieurs ont été construites en Bulgarie, en Roumanie et en Pologne).

Avec ses trois centres européens de production (Saint-Egrève, Aix-en-Provence et Latina en Italie), la SESCOSEM regroupe quatre mille personnes dont neuf cents ingénieurs et techniciens. Elle est la plus importante unité de production de semi-conducteurs en France. La SESCOSEM a enregistré depuis quatre ans des pertes importantes qui s'élèvent, pour la seule année 1976, à 100 millions de francs.

Au cours d'une conférence de presse, les cadres C.G.C. ont dénoncé la politique « irrationnelle » menée depuis plusieurs années par la direction de SESCOSEM et par le groupe Thomson-C.S.F. : le « *saupoudrage des investissements n'a pas permis aux secteurs de la SESCOSEM les plus compétitifs d'accroître leur capacité de production et d'être présents efficacement sur les marché des semi-conducteurs au moment voulu* ». Pour les cadres C.G.C., « *leur entreprise a décidé trop tardivement d'installer, comme les firmes concurrentes américaines, des usines de sous-traitance en Extrême-Orient permettant une baisse des coûts de production* ». « *Ces fautes de gestion*, estime la C.G.C., *amènent la direction à chercher une solution par un allégement massif du personnel, alors que le marché des semi-conducteurs est en croissance, et que nos moyens, tant de production que de personnel, sont déjà trop faibles pour satisfaire les besoins français.* »

Les personnels de la SESCOSEM considèrent enfin que leur société a « raté » le marché des montres à quartz en raison de son absence de politique commerciale, les circuits entrant dans la fabrication de ces montres ayant pourtant été développés à Saint-Egrève. Si des investissements suffisants ne sont pas faits rapidement, elle risque la même chose dans l'électroménager et l'automobile, qui feront dans les toutes prochaines années de plus en plus appel aux semi-conducteurs. Pour la C.G.C., « *après l'informatique, la machine-outil, les semi-conducteurs pourraient, eux aussi, être bradés* ». — C. F.

[Des dizaines de millions de francs injectés actuellement par l'Etat, de volumineux rapports, des discours définitifs... n'ont, au cours de ces dix dernières années, pratiquement servi à rien. La SESCOSEM, en qui d'aucuns avaient vu le « grand » fabricant de composants français, perd une centaine de millions de francs par an. Pour un industriel privé, ce n'est pas tenable. Aussi Thomson souhaite-t-il se replier sur certains créneaux (semi-conducteurs discrets, tubes électroniques par exemple). En revanche, le groupe voudrait abandonner la fabrication des circuits intégrés informatique, qui représentent à eux seuls la moitié des pertes de la SESCOSEM. Le gouvernement peut-il accepter que l'on tire un trait sur cette branche « stratégique », appelée de surcroît à une forte croissance ? De complexes négociations sont en cours depuis quelques semaines. Divers ministères (l'industrie et la recherche et les P.T.T.), les groupes Thomson et Philips (qui contrôle La Radiotechnique-Compelec, l'autre grand fabricant de composants en France) et les utilisateurs de composants (grandes sociétés françaises d'informatique) y participent. Le groupe Thomson admet que ces négociations pourraient déboucher sur des « allégements de personnel ». — J.-M. Q.]

LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

(Suite de la première page.)

A plus long terme, la préparation d'actions visant à « *réduire les causes structurelles de l'inflation* » se poursuit ; « *le dispositif destiné à assurer avec efficacité la responsabilité de la protection et de l'information des consommateurs est arrêté* », indique-t-il.

Serait-il opportun de lancer un emprunt d'Etat ? « *Je ne suis pas opposé par principe à l'idée* », répond M. Barre, mais « *à condition qu'il soit destiné à financer des investissements... Je ne pense pas que les besoins de financement de l'Etat aussi bien que de l'économie justifieraient aujourd'hui un emprunt* » bénéficiant des avantages fiscaux exceptionnels dont fut assorti l' « emprunt Pinay ».

Le premier ministre répète que sa politique ne se détermine qu'« *en fonction des résultats électoraux* », et il souligne l'importance qu'il accorde à ce que le franc se tienne « *en dessous de 5 francs pour un dollar* » (le cours est, ce lundi, de 4,99 F). Toute baisse de 2 % du franc par rapport au dollar majore le prix de « *notre approvisionnement pétrolier de 500 millions de francs par an* ».

De leur côté, les syndicats du secteur public mettent la dernière main à leurs préparatifs de journée de grève. Après les fédérations de la S.N.C.F., qui ont choisi la date du 26, et celles de la fonction publique, qui ont retenu celle du 27; les syndicats de mineurs C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O. se réunissent ce lundi pour fixer probablement la date du 28. On s'attend que les fédérations de l'E.G.F. retiennent, elles, le 25 janvier ; leur décision sera prise mercredi.

FAITS ET CHIFFRES

A l'étranger

● LES VENTES D'AUTOMOBILES EN AFRIQUE DU SUD ont chuté de 19,2 % en 1976 par rapport à l'année précédente, atteignant 185 132 unités, après trois années de stagnation au cours desquelles les ventes s'étaient maintenues au niveau de 200 000 unités environ. L'industrie automobile et l'un des secteurs les plus touchés par la récession économique, et les prévisions pour 1977 sont très pessimistes.

Conflits

● A SAINT-ETIENNE, la section d'entreprise du parti communiste de l'usine Creusot-Loire du Marais, qui avait obtenu du comité d'établissement la location du centre culturel pour accueillir une délégation de parlementaires communistes conduite par M. Ducolonné, vice-président de l'Assemblée nationale, s'est vu finalement interdire l'accès des locaux. Sur requête de la direction, le tribunal de Saint-Etienne a rendu une ordonnance de référé interdisant l'entrée des locaux à toute personne étrangère à l'usine « *pour éviter la tenue d'une réunion de caractère politique* ». La C.G.T. a, en signe de protestation, appelé le personnel à débrayer pour se rendre au meeting organisé par le P.C. devant la porte du centre culturel. Environ deux cents salariés ont répondu à cet appel. — *(Corresp.)*

Emploi

● DANS LA SIDERURGIE LORRAINE, cent mille tracts et cinq mille affiches appellent les travailleurs à voter « oui » ou « non » à la nationalisation de la sidérurgie. L'initiative de cette consultation a été prise par la fédération communiste des départements lorrains afin de « *donner la parole aux travailleurs, aux femmes et aux jeunes* ». Des urnes circuleront dans les quartiers, les cités, aux portes des entreprises et sur les chantiers, entre le 16 et le 23 janvier. *(Corresp.)*

Énergie

● LA PROSPECTION PETROLIERE EN INDONESIE. — Les compagnies pétrolières sont invitées à développer leurs opérations d'exploitation et d'exploration en Indonésie, a indiqué le président Suharto en recevant les représentants de vingt-deux compagnies pétrolières étrangères, samedi 15 janvier à Djakarta. Dans ce but, le gouvernement indonésien s'est montré favorable à la négociation de nouveaux contrats, et il a assuré que l'Indonésie demeurerait stable politiquement. — *(A.F.P.)*

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 3/8	5 3/8	4	5	1/4	1 1/4		
1 mois ..	4 3/4	5 1/4	4 1/4	4 3/4	5/8	1 1/8	11 1/8	11 1/2
3 mois ..	5	5 1/2	4 3/8	4 7/8	1	1 1/2	12	12 3/8
6 mois ..	5 3/8	5 7/8	4 1/2	5	1 1/2	2	12 3/8	12 3/4
1 an							12 1/2	12 3/4

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

emplois menacés
... upe textile J.-B. Mar...

De notre correspondant

... de la SESCOSEM (Thomson-C...
... de possibles licenciements

De notre correspondant

DÉMOGRAPHIE

M. Chaunu : nous sommes en train de constituer une poudrière

M. Pierre Chaunu, professeur d'histoire moderne à l'université de Paris-IV, a reçu solennellement samedi 15 janvier, à Strasbourg, le prix 1976 de la Fondation Louise Weiss. Ce prix, créé en 1971 et destiné à rendre hommage à un ouvrage traitant des problèmes essentiels relatifs au comportement humain, récompense notamment M. Chaunu, pour son livre *la Peste blanche*, écrit en collaboration avec M. Georges Suffert.

L'historien a lancé à cette occasion un nouveau cri d'alarme devant *« la baisse dramatique de la natalité »* dans ce qu'il a appelé *« le monde blanc ». « La pyramide des âges qui est en train de se construire est intolérable. On ne peut pas faire vivre une société sur une pointe (...) Nous sommes en train de constituer une poudrière. Nous allons provoquer des guerres civiles en fabriquant des hommes dans le tiers-monde et en les envoyant travailler dans la Ruhr ou à Paris. En tant qu'historien, dont la tâche est aussi d'éclairer les actions du présent, je vous dis : c'est complètement dingue. »*

Pour M. Chaunu, la natalité passe par une plus grande justice sociale, et surtout par la prise en compte de la maternité dans les carrières féminines.

CORRESPONDANCE

La reprise de la natalité en France

L'article de M. Gérard Calot, directeur de l'Institut national d'études démographiques (INED), publié dans le Monde *du 2 décembre 1976, sous le titre « La reprise de la natalité en France. Pas trop de bruit autour des berceaux », nous a valu plusieurs lettres. Celle de M. Gérard-François Dumont, délégué général du Rassemblement pour une renaissance démographique (12, rue Beccaria, 75012 Paris), que nous publions ci-dessous, résume la plupart des remarques faites par ceux de nos lecteurs qui nous ont écrit :*

Nous reconnaissons que l'exposé de M. Calot est, dans l'ensemble, juste, et nous avons le plaisir d'y retrouver des idées que nous avons développées par ailleurs.

Cependant, son article limite l'information démographique à un seul élément : le nombre des naissances. Or l'avenir démographique et l'avenir tout court ne dépendent pas seulement du nombre des naissances, mais du taux de natalité et surtout du taux de renouvellement des générations. C'est pourquoi l'optimisme du président de la République et du directeur de l'INED nous semble à la fois excessif et hors de propos dans la situation actuelle.

Et nous formulons les quatre observations suivantes en insistant tout particulièrement sur les deux dernières :

● *Le taux de natalité va encore baisser en 1976*, en passant de 14,1 pour 1 000 à 13,6. Bien que cette baisse soit entièrement due au premier semestre, elle n'en aggrave pas moins la situation démographique de la France ;

● *Il est imprudent de parler de reprise*. En effet, il ya a eu déjà, dans le passé, des dents de scie capricieuses, inexplicables, ou du moins inexpliquées, notamment en 1971 et au début de 1975;

● *La fécondité a continué à baisser*, car le nombre de femmes en âge de procréer a augmenté. Avec le niveau, déjà bas, de la fécondité de 1975, le nombre des naissances aurait augmenté d'environ dix mille en 1976. On constate donc un nouveau recul du taux de renouvellement des générations ;

● Cette sorte de discorde dans l'analyse démographique ne change rien au fond du problème : *le renouvellement des générations n'est pas assuré, notre société est en voie de vieillissement et nous n'avons pas de politique de la vie*, alors que nous n'en avons jamais eu autant besoin.

A L'ÉTRANGER

Pas de reprise réelle au Japon avant la fin de l'année

estiment les experts

De notre correspondant

Tokyo. — L'économie japonaise va-t-elle franchement redémarrer comme le souhaitent les partenaires de Tokyo, à commencer par les Etats-Unis ? Expert en affaires économiques, le nouveau premier ministre, M. Fukuda, s'y est engagé. Il donne comme preuve de cette volonté le projet de budget pour l'année fiscale 1977 (qui commence le 1er avril) mis au point par son cabinet la semaine dernière, et qui sera soumis à la Diète en février. Pour M. Fukuda, le budget 1977 stimulera l'économie. Est-ce sûr ?

M. Fukuda est avant tout, en matière économique, un partisan des grands équilibres. La croissance rapide n'a jamais eu sa faveur, et le prochain budget porte sa griffe : bien qu'il doive favoriser l'activité économique, qui plafonne après la reprise du début de 1976, l'ensemble en est trop « balancé » pour permettre de dire que le Japon va connaître une reprise franche et rapide.

Le projet du gouvernement est en augmentation de 17,4 % en valeur par rapport au budget initial de 1976. Mais cette augmentation n'est plus que de l'ordre de 15 % (soit pratiquement l'augmentation en valeur du produit national) si on inclut dans le budget de l'année fiscale en cours (mars 1976 - mars 1977) les rallonges budgétaires de décembre et janvier (1).

Travaux publics plutôt qu'allégements fiscaux

L'effort de relance porte essentiellement sur les dépenses en matière de travaux publics (+ 19 % en valeur par rapport au budget initial de 1976). En ce qui concerne les réductions d'impôts, en revanche, M. Fukuda n'a pas répondu aux demandes des milieux d'affaires, qui souhaitaient que le total des allégements fiscaux d'élevât à 1 000 milliards de yens, soit environ 3,4 milliards de dollars, moyen de faire accepter plus facilement par les salariés les faibles augmentations de rémunérations prévues cette année. Or les réductions décidées par le gouvernement ne portent que sur un total de 430 milliards de yens (soit 1,47 milliard de dollars). En même temps, le gouvernement décidait d'accroître de 400 milliards de yens (1,36 milliard de dollars) certains prélèvements fiscaux (notamment sur les dividendes), afin de réduire les inégalités.

Il semble bien que M. Fukuda ait renoncé à une réduction plus importante de la pression fiscale. Cela pour deux raisons : une telle mesure aurait avivé les critiques portées par l'O.C.D.E., qui reproche déjà au Japon un prélèvement fiscal insuffisant eu égard à son stade de développement. D'autre part, une telle décision aurait aggravé un déficit budgétaire qui s'élèvera à 8,500 milliards de yens (29 milliards de dollars), soit 30 % du budget, et devra être financé par l'emprunt.

La presse commente dans son ensemble assez sèchement ce projet de budget. Le quotidien *Mainichi* écrit qu'il ne contient *« aucune vision du futur »*.

Le budget Fukuda reflète, en fait, les vues du premier ministre, qui a, dit-on, submergé de directives le ministère des finances. C'est en fait, une fois encore, un budget d'attente. On estime, dans l'entourage de M. Fukuda, que la tendance est à une amélioration spontanée de l'activité économique, et qu'il n'est point nécessaire d'en faire beaucoup.

En réalité, c'est surtout pour des raisons politiques — la perspective des élections de juillet à la Chambre haute — que le gouvernement s'est décidé à faire quelque chose. Les libéraux démocrates sont, en effet, conscients d'avoir payé, aux élections générales de décembre, le prix de deux ans de *« dure stabilisation »*.

Quelle attitude adoptent les milieux d'affaires ? Il leur est difficile de critiquer le nouveau premier ministre, après avoir réclamé la démission de M. Miki et l'accession au pouvoir de M. Fukuda.

Pourtant le gouverneur de la Banque du Japon a récemment affirmé que la situation financière actuelle ne rend pas nécessaire un abaissement du taux de l'escompte. Il s'agit là, remarque-t-on au Keidanren (patronat japonais), d'une constatation *« purement technique qui ne remet pas en cause l'abaissement du loyer de l'argent, décision qui relève davantage d'une autorité politique »*. C'est, par exemple, l'opinion de M. Kitaura, président de Nomura Securities, la première société de courtage du Japon, dont l'Institut de recherche publie périodiquement des analyses qui font autorité. Selon lui, *« le fond de la politique de M. Fukuda est de considérer que le Japon n'est pas encore vraiment remis du « choc » pétrolier. Dans ces conditions, et compte tenu de la prudence de M. Fukuda, je ne pense pas qu'on puisse s'attendre à une reprise réelle de l'activité économique avant la fin de l'année 1977. »*

Pas de relance brutale

« Il est certain, ajoute M. Kitaura, *que nous avons une responsabilité à prendre dans le processus de reprise de la demande mondiale, mais le gouvernement estime, et sur ce point je partage son opinion, qu'une relance trop brutale compromettrait l'équilibre que nous avons acquis ces deux dernières années. La tendance étant à une reprise progressive (vraisemblablement le premier trimestre 1977 sera meilleur que la fin de l'année dernière), je crois qu'il est préférable de se contenter d'accompagner le phénomène sans aller trop loin. »*

Le tableau prospectif que dresse le gouvernement de l'économie nippone est loin d'être mauvais. Selon l'agence de planification économique, le rythme de croissance (en volume) devrait s'élever à 6,7 % au cours de l'année fiscale 1977 (5,7 % en 1976), les investissements productifs se développant au rythme de 12,2 % et les prix à la consommation augmentant de 8,4 % (7,7 % en 1976).

Plus significatif de l'orientation de l'économie japonaise à court terme sont les chiffres avancés concernant l'excédent de la balance commerciale. Celui-ci devrait s'élever en 1977 à 7,3 milliards de dollars (8,3 milliards en 1976). Cela prouve que le Japon n'entend nullement infléchir sa politique d'exportation même si la progression des ventes doit être moins rapide, passant d'un rythme de 16,6 % à 12,1 % l'an.

Lorsqu'on leur fait remarquer que cet excédent commercial a de quoi inquiéter leurs partenaires, les pouvoirs publics japonais font valoir qu'en réalité la balance courante (qui inclut les services, le fret, les assurances, le tourisme) sera en déficit de 700 millions de dollars. Cet argument est contesté par beaucoup de spécialistes qui estiment qu'en réalité les Japonais affrètent des navires battant pavillon de Panama ou du Libéria qui appartiennent à des compagnies nippones. Autant de problèmes qui laissent présager des rapports encore difficiles entre le Japon et ses partenaires au cours de l'année qui commence.

Le Japon, en tous les cas, ne change par facilement sa ligne de conduite. Ses combats contre l'inflation et pour le rééquilibrage de ses comptes extérieurs ne sont pas des mots en l'air...

PHILIPPE PONS.

(1) Les prix ayant augmenté d'environ 9 % en un an, la croissance réelle (en volume) des dépenses publiques serait donc d'à peu près 6 %, ce qui reste appréciable.

● L'IRAN A DECIDE D'EMPRUNTER 500 MILLIONS DE DOLLARS. — Pour financer son déficit budgétaire (de l'ordre de 200 millions de dollars en 1976), l'Iran a obtenu un prêt de 500 millions de dollars *« aux conditions les plus favorables »* d'un groupe de banques dirigé par la Chase Manhattan Bank. Le reste de l'emprunt sera consacré au déficit budgétaire de 1977. — *(Agefi.)*

● EN ALLEMAGNE FEDERALE, LA BANLANCE COMMERCIALE a enregistré un excédent de 3 milliards de D.M. (6,3 milliards de francs) en novembre contre 3,6 milliards en octobre et 3,2 milliards en novembre 1975. Pour les onze premiers mois de 1976, le surplus s'est élevé à 31,3 milliards de D.M. (66 milliards de francs) contre 34 milliards durant la même période de 1975, les exportations ayant augmenté le 15 % et les importations de 20 %. — *(A.F.P.)*

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Le Syndicat de la pharmacie accueille avec une satisfaction nuancée le nouveau régime des prix des médicaments

Le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP) est dans l'ensemble plutôt satisfait du nouveau régime tarifaire des produits pharmaceutiques (*le Monde* daté 9-10 janvier), applicable en principe courant avril, mais plus sûrement à la rentrée de septembre. « *Une bonne application de ce régime*, a déclaré le président Maillard, *élèverait le prix moyen des médicaments et permettrait de réduire la consommation.* »

Cependant la convergence de vues avec les pouvoirs publics n'est pas totale, même si la réforme, de l'aveu même des responsables du SNIP, permet à l'industrie du médicament de sortir de la situation difficile où le blocage *de facto* des prix l'avait mise depuis deux ans.

Le président Maillard fait une très nette distinction entre les mesures jugées bénéfiques, les mesures apparemment favorables, mais qui comportent de nombreux points d'ombre, enfin celles qui présentent un certain danger.

Parmi les premières, il classe la révision annuelle des prix, véritable rajustement conjoncturel souhaité depuis longtemps, et le nouveau mode de calcul pour la prise en compte des frais de recherche, propre à favoriser le développement de la recherche et des exportations.

Un « oui, mais »

En revanche, le président du SNIP se refuse, jusqu'à plus ample informé, à porter un jugement définitif sur la manière dont les coûts de production et la marge brute seront désormais intégrés dans l'établissement des prix des nouveautés pharmaceutiques. Il se méfie aussi du mode d'évaluation des coûts de la matière première, soumise à un sévère contrôle, tant il est complexe de mesurer avec précision l'investissement requis pour la mise au point de substances actives originales. A cet égard, M. Maillard préconise une grande souplesse, plus compatible avec les exigences de l'économie générale. Enfin, selon M. Maillard, « *certaines mesures, sans être absolument mauvaises en elles-mêmes, risquent, si elles sont appliquées dans un esprit trop administratif, de comporter de redoutables dangers* ». Il trouve ainsi assez inquiétant, s'agissant des médicaments comparables, de voir apparaître la notion d'un prix-plafond, dans l'ignorance où l'on est de savoir combien de classes et de sous-classes thérapeutiques seront créées, le plus grand nombre étant souhaitable à son avis pour qu'elles constituent une référence valable. M. Maillard a, en outre, estimé que la mise en application du nouveau régime n'était pas concevable, malgré ses incontestables progrès, sans une remise en ordre au préalable du catalogue des prix des spécialités les plus anciennes. Dans le texte actuel, cette mesure ne se trouve ni prévue ni exclue. En quelque sorte, le Syndicat de la pharmacie dit un « *oui, mais* » à la réforme des prix.

BIBLIOGRAPHIE

« LES TRUANDS DU PATRONAT » un livre de M. Marcel Caille secrétaire confédéral de la C.G.T.

Des accusations graves — dont nous laissons la responsabilité à leurs auteurs — sont portées par le premier syndicat français, qui s'intéresse maintenant — fait nouveau — aux agissements de la pègre, dans un livre — explosif — publié par les Editions sociales, *les Truands du patronat*, sous la signature de M. Marcel Caille, secrétaire confédéral de la C.G.T. Ecrit avec la collaboration de M. Dominique Decèze et préfacé par M. Georges Séguy, secrétaire général, cet ouvrage est un travail d'équipe qui rassemble des documents et des témoignages fournis, le plus souvent, par des militants syndicaux. Son objectif ? Faire connaître la face cachée des activités très spéciales auxquelles se livrent les milices non moins spéciales de certains dirigeants d'entreprise.

Plus de cinq cents témoignages, selon la C.G.T., mais aussi des centaines de dossiers, montrent les méthodes de ce que M. Caille ne craint pas d'appeler « *la nouvelle peste brune* ». Ce qui est ici dénoncé — fraude électorale, recrutement forcé, chantage, corruption, séquestrations, violences, attentats en tout genre — offre à l'occasion d'étranges similitudes avec une actualité brûlante.

La moindre utilité d'une telle compilation — quels que soient l'intention, voire le parti pris de ses auteurs — est de montrer les rapports troubles d'un certain pouvoir politique avec la pègre et les milieux d'argent. Comme dans certaines affaires de hold-up, les fonds mal acquis semblent avoir des destinations précises, « *toujours dans la même direction* ».

On lira *les Truands du patronat* comme s'il s'agissait — et pour cause — d'un roman policier.

J.B.

★ Editions sociales, 305 p., 36 F.

PRESSE

La C.G.T. et la Néogravure

M. Jacques Piot, secrétaire général de la Fédération française des travailleurs du livre (C.G.T.), a fait connaître le point de vue de son organisation sur le conflit de la Néogravure dans un texte dont nous publions les principaux extraits :

« *Depuis plusieurs mois, la Fédération du Livre C.G.T. négocie avec la direction de la Néogravure.*

» *La Néogravure constitue le plus grand groupe d'imprimerie français. Elle emploie deux mille huit cents personnes, dont plus de mille huit cents dans la région parisienne. Le capital de l'entreprise se partage entre Hachette, majoritaire, Parisbas et un cartel des grands papetiers français (...).*

» *Une perspective de concentration avec le groupe Victor-Michel devait voir le jour. Elle s'accompagnait de l'annonce d'environ un millier de licenciements. Cette politique de liquidation et de chômage s'est heurtée à la détermination des travailleurs des entreprises concernées. Ensemble ils menèrent plusieurs actions pour la préservation de l'emploi et le maintien du potentiel industriel. Le projet de concentration Néogravure - Victor-Michel fut abandonné au profit d'un plan de restructuration autonome de la « Néo », avec le maintien de l'entreprise de Corbeil et plus aucun licenciement.*

» *En réalité, ce plan consistait à transférer à la Néogravure les travaux du groupe Hachette confectionés chez Victor-Michel, et à déplacer à terme les questions de l'emploi d'une entreprise vers l'autre.*

» *Cela ne pouvait pas échapper aux militants syndicaux, et le transfert des travaux ne fut accepté par l'organisation syndicale et par le travailleurs qu'après la signature par la direction de « Néo » et du représentant d'Hachette d'un accord garantissant la prise en compte par la Néogravure des conséquences sociales du déplacement des travaux. C'était le 21 septembre 1976. Aussitôt, les discussions se sont engagées avec la direction de la Néogravure sur les conséquences de la restructuration, l'emploi, les conditions de travail, les salaires.*

» *Dans la mesure où Hachette et Paribas étaient prêts à accepter des solutions humaines et sociales aux problèmes posés, tout cela pouvait se régler très vite. Mais, au fil des réunions et des semaines, les atermoiements, les mesquineries de boutique, ont fait place à la volonté réelle de négocier. Les travailleurs de la Néogravure se sont montrés patients, très patients. Il ne faudrait pas cependant se méprendre sur leur patience : elle a des limites. Il serait donc temps de revenir à un esprit plus réaliste, plus coopératif, et de discuter concrètement (...).* »

POURSUITE DE LA GRÈVE A « OUEST-FRANCE »

Les journalistes d'« Ouest-France », réunis en assemblée générale samedi après-midi, au siège du quotidien, se sont prononcés par un vote à bulletin secret, par 175 voix contre 110 et 5 bulletins blancs, pour la poursuite de la grève jusqu'à la convocation d'un comité d'entreprise extraordinaire.

La direction du journal a annoncé samedi soir qu'elle se trouvait contrainte « à regret » de mettre le personnel de la fabrication du journal « en chômage technique pour une durée indéterminée ».

D'autre part, l'intersyndicale des journalistes d' « Ouest-France » a annoncé dimanche soir la tenue d'une assemblée générale de journalistes lundi 17 janvier, à 15 heures.

● *Le journal « les Echos » reparaît.* — Les rédacteurs des *Echos*, en grève depuis le jeudi 13 janvier pour protester contre le licenciement d'un chef de service, M. Gérard-Jean Froment, ont décidé à l'unanimité de reprendre le travail. M. Froment a reçu des propositions nouvelles de la part de la direction. Le journal a reparu le lundi 17.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EUROPE N° 1

Pour les trois premiers mois de l'exercice 1976-1977, qui a débuté le 1er octobre 1976, le chiffre d'affaires hors taxes radio du groupe s'élève à 74 786 000 F contre 66 081 000 F pour la même période de l'exercice précédent, soit une progression de 13,16 %.

L'augmentation des trois premiers mois de l'exercice 1975-1976 par rapport aux trois premiers mois de l'exercice 1974-1975 avait été de 11,44 %.

Worms Investissement

Au 31 décembre 1976, l'actif net s'établit à 133 133 167 F, se répartissant ainsi : actions françaises, 27,90 % ; actions étrangères, 39,12 % ; obligations françaises, 28,82 % ; obligations étrangères, 3,96 % ; liquidités, 7,20 %.

La valeur liquidative des 607 573 actions de 100 F composant le capital de 60 757 300 F, à la même date ressort à 219,12 F.

De Dietrich

Faisant usage de l'autorisation qui lui avait été donnée par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 1974, le conseil d'administration réuni le 20 décembre 1976 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 30 671 760 F à 44 729 650 F par voie d'incorporation au capital de 14 057 890 F de réserves.

Cette opération est réalisée par voie d'élévation de la valeur nominale des 255 598 actions qui est ainsi portée de 120 F à 175 F.

Cette décision du conseil donne un meilleur équilibre aux structures du bilan et permet d'adapter le capital social à la progression régulière de l'activité de la société au cours des derniers exercices.

Il est rappelé qu'au cours des trois exercices 1973 à 1975, le chiffre d'affaires a augmenté en moyenne de 20 % chaque année. Ce taux va être sensiblement dépassé en 1976.

Le chiffre d'affaires réalisé à fin novembre 1976 totalise 875 millions, soit 40 % de plus que pour les onze premiers mois de 1975.

CHARBONNAGES DE FRANCE

Bons 7,50 % (ex 5,75 %) 1966

Mise en paiement du coupon n° 11

Les intérêts courus du 25 janvier 1976 au 24 janvier 1977 sur les bons Charbonnages de France 7,50 % (ex 5,75 %) 1966 seront payables à partir du 25 janvier 1977 à raison de 27 F par titre de 400 F nominal contre détachement du coupon n° 11 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 3 F (montant global de 30 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 4,49 F soit un net de 22,51 F.

Bons 6,25 % 1967

Mise en paiement du coupon n° 10

Les intérêts courus du 25 janvier 1976 au 24 janvier 1977 sur les bons Charbonnages de France 6,25 % 1967 seront payables à partir du 25 janvier 1977 à raison de 22,50 F par titre de 400 F nominal contre détachement du coupon n° 10 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,50 F (montant global de 25 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 3,74 F soit un net de 18,76 F.

Remboursement des Bons 1967 appartenant à la série B

Le tirage au sort effectué le 25 novembre 1976 ayant désigné la lettre « B » les titres appartenant à cette série seront remboursables à partir du 25 janvier 1977 au prix de 430 F par bon de 400 F nominal coupon n° 11 du 25 janvier 1978 et suivants attachés.

Bons 10,20 % (ex 6,25 %) 1968

Mise en paiement du coupon n° 9

Les intérêts courus du 5 février 1976 au 4 février 1977 sur les bons Charbonnages de France, 10,20 % (ex 6,25 %) 1968 seront payables à partir du 5 février 1977 à raison de 45,90 F par titre de 500 F nominal contre détachement du coupon n° 9 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 5,10 F (montant global de 51 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaires, le complément de prélèvement libératoire sera de 7,64 F, soit un net de 38,26 F.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésoreries générales, Recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais ; Société générale ; Banque nationale de Paris ; Banque de Paris et des Pays-Bas ; Crédit du Nord ; Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées ; Société générale alsacienne de banque ; Société marseillaise de crédit ; Banque de l'union européenne ; Banque de l'Indochine et de Suez ; Caisse centrale des banques populaires et toutes les Banques populaires de France ; Société centrale de banque.

UFIMEG

Au cours de sa réunion du 11 janvier 1977, le conseil d'administration d'UFIMEG a examiné et approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1976.

Conformément aux prévisions, l'augmentation des recettes locatives, passées de 23 258 000 F à 27 546 000 F, n'a fait que compenser la contraction des produits financiers, ramenés de 7 257 000 F à 3 372 000 F en raison des nouveaux investissements effectués, dont la majeure partie ne procurera de recettes que pendant le cours de l'exercice 1976-1977.

Le résultat net de 20 779 000 F, augmenté d'une partie de l'important report à nouveau constitué en vue de cette période de transition, permettra de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 18 mars 1977, de porter le dividende de 6,60 F à 7 F par action, dont 1,61 F exonéré de l'impôt sur le revenu.

LES MARCHÉS F[...]

LONDRES

BOURSE DE PARIS - 14 JANVIE[...]



LES MARCHÉS FINANCIERS

MATIÈRES PREMIÈRES

Cours des principaux marchés du 14 janvier 1977

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 796,50 (799,50), à trois mois 829,50 (832) ; étain comptant 5 535 (5 260), à trois mois 5 518 (5 350) ; plomb 321 (311,50) ; zinc 401 (397,50).
— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 63,10 (63,30) ; aluminium (lingots) inch. (48) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (72,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 130-135 (133-138).
— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 400 (1 335 1/8).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mars 68,40 (69,75), mai 69,15 (70,45) ; laine suint mars 166,50 (162), mai 166,50 (162).
Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mars 252 (251) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (392).
Roubaix (en francs par kilo) : laine mars 25,90 (25,55).
Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 520 (510).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 53,60-53,75 (52-53,25). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 212,25-212,75 (210-210,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao mars 163,90 (148,75) ; mai 158,50 (143,25) ; sucre disp. 8,40 (7,10) ; mars 8,82 (7,61). — Londres (en livres par tonne) : sucre mars 133 (114,50) ; mai 135,80 (122,40) ; café mars 2 750 (2 620) ; mai 2 790 (2 625) ; cacao mars 2 228 (2 014) ; mai 2 194 (1 964). — Paris (en francs par quintal) : cacao mars 1 875 (1 690) ; mai 1 863 (1 684) ; café mars 2 330 (2 250) ; mai 2 334 (2 256) ; sucre (en francs par tonne) mars 1 212 (1 070) ; mai 1 225 (1 088).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mars 278 (279) ; mai 285 (284) ; maïs mars 262 (261 1/4) ; mai 267 1/4 (267).

LONDRES

Calme

La perspective du prochain lancement d'un emprunt d'Etat rend le marché circonspect, et lundi, à l'ouverture, les affaires sont calmes. Etroite irrégularité des industrielles. Repli des pétroles et des mines d'or. Les fonds d'Etat varient guère.

OR (ouverture) (dollars) : 131 .. contre 131 45

VALEURS	CLOTURE 14/1	COURS 17/1
War Loan 3 1/2 %	27 5/8	27 5/8
Beecham	380 ...	382 ...
British Petroleum	788 ...	790 ...
Shell	470 ...	467 1/2
Vickers	159 ...	158 ...
Imperial Chemical	347 ...	346 1/2
Courtaulds	95 ...	95 ...
De Beers	205 ...	206 1/2
*Western Holdings	13 7/8	13 3/4
Rio Tinto Zinc Corp.	180 ...	180 ...
*West Driefontein	17 3/8	17 1/8

(*) En livres.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 10 .. %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

I. B. M. — Le bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 1976 s'est établi à 674 millions de dollars contre 588,64 millions un an plus tôt. Pour l'exercice entier, les chiffres ressortent à 2,4 milliards de dollars contre 1,99 milliard, soit 15,94 dollars par action contre 13,35 dollars en 1975. D'autre part, à fin 1976, les commandes en carnet étaient nettement supérieures à celles de la fin de l'année précédente.

FINANCIERE AGACHE - WILLOT. — Après amortissements et provisions, les résultats provisoires de l'exercice 1976 se sont élevées à 10,8 millions de francs contre 3,8 millions en 1975. Rappelons que la société a acquis en 1976 70 % du capital de Conforama Expansion, dont le chiffre d'affaires est de l'ordre de 1,1 milliard de francs, et 50 % de Conforama - France (enseigne sous laquelle se réalise un chiffre d'affaires annuel de 2,2 milliards de francs).

DARTY ET FILS. — Le bénéfice net consolidé de l'exercice se terminant fin février 1977 devrait, comme prévu, être de l'ordre de 22 F par action contre 18,40 F.

SAULNES ET GORCY. — Les dividendes perçus en 1976 par la société ont atteint 11,5 millions de francs contre 13,4 millions, soit une diminution de 14 %. Le dividende global, qui était de 16,50 F en 1975, sera légèrement réduit.

B. A. L. O.

Le numéro du *Bulletin d'annonces légales obligatoires* du lundi 17 janvier publie notamment les insertions suivantes :

Caisse foncière de Crédit (C.F.C.). — Emission de 180 000 obligations de 1 000 F portant intérêt à 11,40 %, jouissance du 26 janvier 1977, amortissables en douze ans.

Natiobail - Natio Equipement. — Emission au pair d'un emprunt obligataire groupé d'un montant de 160 millions de francs divisé en obligations de 1 000 F portant 11,40 % d'intérêt, jouissance au 30 janvier 1977, d'une durée de dix ans. La quote-part de chaque société dans cet emprunt est de 50 %.

S.A. d'économie mixte d'aménagement d'Argenteuil « Semarg ». — Emission d'un emprunt de 2 300 000 francs représenté par des obligations de 1 000 F Ville de France, à 11 %.

S.D.R. du Sud-Est. — Emission au pair de 100 000 actions de 100 F, jouissance du 1er janvier 1977 (une pour deux).

Caisse d'escompte du Midi. — Emission à partir du 1er février de 29 295 actions de 125 F, jouissance au 1er janvier 1977, trois nouvelles pour cinq anciennes.

S.A. française de réassurances. — Attribution gratuite de 100 000 actions de 100 F, jouissance du 1er janvier 1976, une nouvelle pour trois anciennes.

Compagnie financière du groupe Victoire. — Cotation des 1 952 000 actions de 100 F composant le capital, dont 1 550 000 provenant de l'échange des actions Assurances Abeille et Paix (titre pour titre) et 402 000 des opérations de fusion (9 Victoire pour 2 La Paix Aird ; 13 Victoire pour 10 La Paix Vie ; 11 Victoire pour 5 Abeille Igard ; 9 Victoire pour 10 Abeille Vie ; 1 Victoire pour 2 Abeille Internationale).

Pour chaque action Victoire, il sera distribué en outre un bon de droit à répartition de 46 F assorti d'un avoir fiscal de 23 F. Les opérations d'échange commenceront le 24 janvier. Les actions nouvelles seront créées jouissance au 1er octobre 1976.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/1	17/1
1 dollar (en yens) ...	292 15	291 85

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	13 janv.	14 janv.
Valeurs françaises ..	100,4	101,3
Valeurs étrangères ..	100,3	99,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	64,6	65

BOURSE DE PARIS - 14 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	39	8 871
5 %	62	4 768
5 % 1920-1960	144 50	4 768
3 % amort. 45-54	68 60	1 373
4 1/4 % 1963	101 50	2 795
4 1/4-4 3/4 % 63	90 40	1 379
Emp. N. Eq. 5 1/2 65	104 30	1 386
Emp. N. Eq. 6 % 66	104 ..	1 742
Emp. N. Eq. 6 % 67	96 ..	3 748
Emp. 7 % 1973	152	6 981
E.D.F. 6 1/2 1950	115 15	4 274
— 5 % 1960	101 60	4 563

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	474 10	474 10
E.D.F. parts 1959	467 30	467 50
Ch. France 3 %	131 ..	130 50
Abeille I.G.A.R.D.	525 ..	526
Abeille (Vie)	220	220 ..
A.G.F. (Sté Centr.)	395	396 ..
Ass. Gr. Paris Vie	1180	1182
Concorde	255 ..	255
Epargne France	... ..	317
Fonc. T.I.A.R.D.	.. ..	81 ..
France I.A.R.D.	181 ..	183 ..
France (La)	344	344 ..
GAN (Sté) Centr.)	613	612 ..
Préservatrice S.A.	326 ..	326 ..
Protectrice A.I.R.	229	230 ..
U.A.P.	583	581 ..
Alsacien. Banque	360	360 ..
(Lt) Bque Dupont	265	265 ..
Banque Hervet	229 40	238
Bque Hypoth. Eur.	234 ..	234 30
Banq. Nat. Paris	472 ..	470 ..
Banque Worms	179 ..	180 ..
C.G.I.B.	d 68 ..	70
Codetel	114 30	114 30
Cofica	.. ..	81 50
C.A.M.E.	62 50	63 ..
Créditel	186 80	187 ..
Créd. gén. indust.	158 ..	158 ..
Cr. Ind. Als.-Lor.	145	145 ..
(M) Crédit Mod.	63	63
Financière Sofal.	199 50	199 50
Finextel	126 90	125 50
Fr. Cr. et B. (Cie)	67	55 30
France-Bail	... ..	215
Hydro-Energie	.. ..	33
Immobail B.T.P.	135 90	135 90
Immobanque	176	173 20
Immofice	132 ..	134 ..
Interbail	168 ..	168
Locabail Immob.	185 ..	188
Locafinancière	143	143 ..
Lyon-Alemand	99 ..	98 ..
Paris-Réescompt.	257 ..	257
Marseil. Crédit	310	310
Séquanaise Banq.	195	195
SLIMINCO	174 50	173 20
Sté Cent. Banque	72 ..	72
Sté Générale	200 ..	200
SOFICOMI	177 ..	166 20
Sovabail	.. ..	200
UCIP-Bail	120 ..	120 ..
Unibail	183 ..	185 ..
Un. Ind. Crédit	118	117 ..
Cie F. Stein Ro.	102 10	106 ..
Fonc. Chât.-d'Eau	615 ..	617
(M) S.O.F.I.P.	.. ..	.. ..
Fonc. Lyonnaise	600 ..	600 ..
Immob. Marseille	809 ..	835 ..
Louvre	191 20	192
Midi	588	590
Rente foncière	680	670
SINVIM	157 30	157 30
Voitures à Paris	256 50	258 ..
Cogifi	117 10	117 10
Foncina	106 80	106 ..
Gr. Fin. Constr.	120 ..	119
Immindo	122 70	124 80
Imminvest	86 ..	86
Cie Lyon Imm.	93 10	93 50
UFIMEG	80 65	80 65
U.G.I.M.O.	110 80	112 20
Union Habit.	152 10	152 10
Un. Imm. France	121 ..	120 30
Acier Investiss.	95 50	96 ..
Gestion Sélect.	.	164 ..
Sofragi	194 50	194 70
Abeille (Cie Ind.)	180 10	184 ..
Applic. Hydraul.	660	678 ..
Artois	.. ..	85 ..
Centen. Blanzy	297	291 ..
(Ny) Centrest	115 ..	115 ..
(ny) Champex	125	126
Charg. Réun. (p.)	2701	2708
(Li) Dév. R. Nord	145 ..	145
Electro-Financ.	266	284 ..
Fin. Bretagne	45 20	45 20
Gaz et Eaux	443	450 ..
La Mure	32 40	33 50
Lebon et Cie	118 50	118
(Ny) Lardex	118 80	118 80
Cie Marocaine	27 60	27 50
O.V.A.I.M.	..	45
OPB Paribas	92 10	92 40
Paris-Orléans	75 10	78 20

...

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Carbone-Lorraine	d 58 20	d 60 ..
Delalande S.A.	233 ..	240
Finalens	45 ..	44 ..
FIPP	35	34 ..
(Ly) Gerland	236 50	237 ..
Gévelot	225 ..	230
Grande Paroisse	83	84 50
Hailes G. et dér.	87 10	87
Novacel	93 80	93 90
Parcor	343	348 ..
Quartz et Silice	24 90	26 ..
Reti	.. ..	75 ..
Ripolin-Georget	... ..	50 ..
Minerais-Resourc.	10 60	10 55
Noranda	144 ..	144 ..
Vieille Montagne	425 ..	415 ..
Am. Petrofina	... ..	167 ..
British Petroleum	68 30	68 ..
Gulf Oil Canada	... ..	128 ..
Petrofina Canada	80 ..	84 ..
Shell Tr. (port.)	.. ..	38 50
Akzo	.. ..	56 ..
Dart Industries	...	173 ..
Dow Chemical	203 70	205 ..
Foseco	... ..	12 15

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gevaert	... ..	156 ..
Glaxo	c 35 60	38 ..
Grace and Co.	145	148 ..
Pfizer Inc.	137 90	138 40
Procter Gamble	457 ..	457 ..
Courtaulds	d 7	d 7 ..
Est-Asiatique	114 70	114 70
Canadien-Pacif.	81 90	82 20
Wagons-Lits	72 ..	70 ..
Barlow-Rand	10 03	10 10
Suéd. Allumettes	117 ..	114 50

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	... ..	540 ..
Bâtibail-Sicomi	... ..	600
Cellulose Pin	.. ..	91 10
Cofipa-Sicomi	... ..	962 ..
Coparex	... ..	209 ..
Ecco	... ..	463 ..
Eurafrep	... ..	550 ..
Francarep	.. ..	95 60
Intertechnique	... ..	182 ..
Métall. Minière	.. ..	57 ..
Prenuptia	d242 ..	d242 ..
Sab. Mor Cor	... .	162 ..
S.P.R.	... .	217 ..
Ufinex	... ..	134
Oce v. Grinten	... ..	335
Rorento NV	... ..	258 80

SICAV

Plac. Institut.	12858 71	12423 87
1re catégorie	10325 83	10123 36

17/1	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	150 76	143 92
Aedificandi	163 16	155 76
Agfimo	168 77	161 12
A.L.T.O.	150 60	143 68
America-Valor	294 74	281 38
Assurances Plac.	121 46	115 95
Bourse-Investiss.	135 39	129 26
B.T.P. Valeurs	131 85	127 40
C.I.P.	273 17	260 79
Convertibles	117 52	112 19
Convertimmo	123 84	118 22
Drouot Invest.	165 29	157 79
Elysées-Valeurs	167 96	169.76
Epargne-Croiss.	546 66	521 87
Epargne-Inter.	273 17	260 78
Epargne-Mobil.	162 31	154 95
Epargne-Oblig.	138 36	132 09
Epargne Revenu	275 89	263 38
Epargne-Unie	285 21	272 28
Epargne Valeur	179 28	174 16
Foncier Investiss.	289 37	276 25
Fortune 1	120 60	106 56
France-Croissanc.	149 45	142 68
France-Epargne	143 50	137 ..
France-Garantie	216 41	212 17
France-Invest.	136 11	129 94
Laffitte-Rend.	110 22	105 22
Laffitte-Tokyo	178 80	170 69
Nouv. France-Obl.	277 25	264 68
France Placement	161 63	154 30
Gestion Rendem.	209 72	200 27
Gest. Sél. France	*146 04	139 42
I.M.S.I.	143 29	136 79
Indo-Valeurs	173 14	165 29
Intercroissance	142 61	136 14
Intersélection	132 02	126 03
Livret portef.	196 58	187 67
Oblig. ttes catég.	1133 87	1093 10
Paribas Gestion	142 77	136 30
Pierre Investiss.	178 01	169 94
Rothschild-Exp.	273 18	260 79
Sécur. Mobilière	266 23	253 88
Sélect.-Croissance	542 82	518 21
Sélection Mondial	125 61	119 91
Sélection-Rend.	134 74	128 63
S.F.I. FR et ETR.	167 71	160 11
S.I.G.	240 91	229 14
Silvafrance	152 38	145 46
Silvam	118 89	113 50
Silvarente	146 79	140 13
Silvinter	134 67	128 56
Sogepargne	265 28	253 23
Sogevar	333 06	317 96
Soleil-Investiss.	165 24	157 75
U.A.P. Investiss.	136 13	129 98
Unifoncier	287 11	274 09
Unijapon	206 04	196 70
Uni-Obligations	1363 18	1301 13
Unipremière	1338 72	1285 31
Unisic	126 17	120 45
Worms Investiss.	229 55	219 14
17/1		
Actigest	108 82	103 89
Crediinter	140 58	134 18
Croissance-Imm.	131 47	125 51
Euro-Croissance	139 06	132 76
Financière privée	330 59	315 60
Fructidor	141 35	134 94
Gestion Mobilière	202 34	193 18
Mondiale Invest.	180 76	172 56
Oblisem	123 21	117 62
Optima	143 02	136 53
Planinter	288 16	275 09
Sicavimmo	185 95	177 52
S. I. Est.	376 58	359 50
Sogineo	127 03	121 27
Sogiinter	436 47	416 68
Univalor	154 27	147 27
Valorem	161 34	154 02

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
614	4,50 % 1973	611 50	611 50	611 20	611 20
1630	C.N.E. 3 %	1656	1650 ..	1650	1658 ..
440 ..	Cie Gle Eaux	485	490	499	490
173 ..	E. J. Lefebvre	205	205	205	202 90
52 ..	Esso S.A.F.	56 60	55 70	56 60	55 ..
133	Olida-Caby	137	135		
95	Opfi-Paribas	87 40	86 9[illegible]		
	T.R.T.	501 ..	509 ..	508 ..	517 ..
	Tél. Electr.	637	640 ..	643	640 ..
	— (obl.)	118 80	118 80	118 80	116 70
	Tél. Ericsson	325 ..	333	333	335 ..
	Terres Roug.	57 10	57 90	57 90	59 ..
	Thomson-Br.	181 50	183 ..	183 10	183 ..
	— (obl.)	220	221 ..	221 ..	221 ..
	U.I.S.	215 20	216 ..	218 ..	214 ..
	U.C.B.	206 20	204 ..	203 50	200 ..
57 ..	Free State	59 50	59 10	58 30	59 80
265	Gen. Electric	267 50	268 10	269 ..	268 10
380	Gen. Motors	374 50	378 80	371 ..	373
12 50	Goldfields	12 85	12 75	12 75	12 50
16 20	Harmony	15 90	15 60	15 65	15 80
285	Hoechst Akti	289 80	288 50	288 60	286 20
27	Imp. Chem.	29 80	30 35	30 35	29 90
157	Inco Limited	163 50	164 50	165 20	164 70
1350	I.B.M.	1348 ..	1362	1340	1342
	Exxon Corp.				
289	Ford Motor	298	301 70	301 70	300

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 981	4 980	4 98
Canada ($ can. 1)	4 951	4 953	4 91
Allemagne (100 DM)	208 675	208 525	208 50
Autriche (100 sch.)	29 460	29 390	29 45
Belgique (100 F.)	13 560	13 510	13 60
Danemark (100 krd)	84 600	84 520	85 ..
Espagne (100 pes.)	7 274	7 279	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 520	8 562	8 62
Italie (1 000 lires)	5 682	5 685	5 425
Norvège (100 k)	94 460	94 220	95 ..
Pays-Bas (100 fl.)	199 330	199 025	198 50
Portugal (100 esc.)	15 625	15 590	14 25
Suède (100 krs)	118 140	118 220	119 ..
Suisse (100 fr.)	200 650	200 075	200 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/1
Or fin (kilo en barre)	21575 ..	21485 ..
Or fin (kilo en lingot)	21600 ..	21500 ..
Pièce française (20 fr.)	237 ..	237
Pièce française (10 fr.)	213 ..	214
Pièce suisse (20 fr.)	206 ..	208 90
Union latine (20 fr.)	194 80	194 80
Souverain	215 30	214
Pièce de 20 dollars	1005 20	1006 80
Pièce de 10 dollars	540 ..	541 ..
Pièce de 5 dollars	346 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	885 ..	882 ..
Pièce de 10 florins	209 50	208 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16-17 janvier 1977 a été tiré à 540 042 exemplaires.

A B C D E F G

ENLEVÉ QUATRE JOURS PLUS TOT

Un bijoutier de Marseille est libéré sans que ses ravisseurs aient touché la rançon demandée

De notre correspondant

Marseille. — L'enlèvement « à l'italienne » d'un bijoutier marseillais, M. Richard Frojo, trente-trois ans, fils de M. Roger Frojo, lui-même l'un des plus grands bijoutiers de la ville, s'est heureusement terminé, samedi 15 janvier, vers 20 heures. M. Richard Frojo a été retrouvé à demi-inconscient, vraisemblablement drogué, sur le chemin départemental 14, tout près du village de Puyricard (Bouches-du-Rhône), non loin d'Aix-en-Provence, par le propriétaire d'une villa riveraine. M. Frojo avait été enlevé mardi 11 janvier vers 20 heures, alors qu'il regagnait son domicile dans les quartiers sud de Marseille, après avoir quitté le magasin familial de la rue Saint-Ferréol, dont il est gérant. Selon ses déclarations, il a passé quatre jours entiers avec une cagoule sur la tête et n'a donc jamais pu voir le visage de ses ravisseurs. Ceux-ci l'ont abandonné sur le bord de la route sans avoir pu percevoir la rançon qu'ils réclamaient pour sa libération.

Quelque heures après l'enlèvement du bijoutier sur le parking de sa résidence par deux hommes armés, Mme Nicole Frojo, l'épouse de la victime, recevait un appel téléphonique réclamant une rançon de 3 millions de francs. Dès le lendemain M. Roger Frojo alertait la police et commençait à rassembler la somme exigée en coupures de 100 F usagées. Pourtant, la famille du disparu comme les enquêteurs ne manquaient pas d'être intrigués par l'attitude des ravisseurs dont les exigences diminuaient au fil des heures jusqu'à n'atteindre plus qu'un million de francs.

Un rendez-vous était fixé dans la soirée du 14 janvier pour le versement de la rançon, mais les ravisseurs n'y vinrent pas. Enfin, le lendemain soir, M. Richard Frojo était libéré sans que la rançon ait été versée.

Ce brusque changement dans l'attitude des ravisseurs intrigue les enquêteurs du service régional de police judiciaire de Marseille.

Dès qu'il fut informé de l'enlèvement, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, avait renouvelé aux policiers marseillais les consignes de fermeté qu'il entend voir appliquer dans ce genre d'affaires, notamment à propos du non-versement de la rançon — sauf si elle peut être prélevée sur les biens propres de la famille. Après la libération de M. Frojo, le ministre a adressé *« ses remerciements »* à la presse, qui a gardé le silence pendant quatre jours. *« Son attitude exemplaire, dans cette affaire, est l'illustration de ce que devraient être les rapports entre la presse et la police, tels que les a définis la commission Chavanon »*, a-t-il dit. — J. C.

M. Jonquères explique son départ de la Cour de sûreté

Dans une longue lettre que publie le journal Libération, *dans son numéro daté du 17 janvier, M. Jean Jonquères explique les conditions dans lesquelles il a été amené à remettre sa démission de procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat en demandant sa réintégration comme conseiller à la Cour de cassation* (le Monde *daté 19-20 et 24 décembre 1976).*

Cette lettre, adressée à M. Olivier Guichard, remonte au 6 décembre dernier.

« (...) Aux mois de juin et juillet 1976, deux affaires concernant les troubles survenus en août 1975 en Corse sont venues à l'audience (...)

» Les réquisitions qui furent prises à ces audiences par M. l'avocat général Dorwling-Carter, délégué spécialement pour conduire ces affaires, le furent conformément à mes instructions, lesquelles — et je me permets d'insister sur ce point — reflétaient exactement la pensée et les considérations d'opportunité de M. Lecanuet, alors garde des sceaux (...)

» Tout ceci aurait été très simple si le directeur de cabinet de M. Lecanuet, M. le conseiller Simon, obéissant à d'autres considérations ou à d'autres directives, n'avait prétendu, contrairement à l'avis de son ministre, m'imposer de faire requérir contre Cacciari une peine que j'estimais démesurée, eu égard à la sanction infligée au docteur Siméoni, véritable responsable des événements d'Aléria et de Bastia (...)

» Après le changement de ministère, dans les tout premiers jours de septembre, lors de son arrivée à votre chancellerie, j'ai demandé une audience à M. Perier, directeur de cabinet, pour l'entretenir des affaires de la Cour de sûreté de l'Etat (...). Cette demande ne fut jamais satisfaite, jusqu'à ce que je comprenne que mon insistance devenait inutile (...).

» Pourtant, le 1er octobre 1976, je vous avais adressé un rapport très complet sur les problèmes de démoralisation de l'armée, qui ne peuvent rester dans le *statu quo* qui aggrave, au fil du temps, la situation d'inculpés qui auraient dû bénéficier d'ordonnances de non-lieu (...).

» Voilà où en étaient les choses lorsque, le 2 décembre 1976, M. le directeur de cabinet me convoqua pour le lendemain. Dans le seul dialogue qui m'était permis d'avoir avec lui, trois mois après sa prise de fonctions, il me fit part de votre décision de ne pas conserver à la tête du parquet de la Cour de sûreté de l'État un magistrat du siège hors hiérarchie dont l'indépendance statutaire était incompatible avec les instructions que le gouvernement serait appelé à lui donner éventuellement. Votre directeur précisait que mon comportement récent, faisant allusion à l'affaire Cacciari, et des indices sur lesquels il n'a pas tenu à s'expliquer, lui laissaient mal augurer de la suite de notre collaboration et justifiait votre résolution (...). »

MORT DU PEINTRE VÉRONIQUE FILOSOF

On apprend la mort du peintre Véronique Filosof. Elle était âgée de soixante-treize ans.

[Née à Bâle en 1904, Véronique Filosof était une artiste hors de tous les courants picturaux — hors des circuits commerciaux également, — qu'on peut qualifier de naïve, avec prudence toutefois car, dans ses dessins à la plume, au pinceau ou à l'encre de Chine, son style tient aussi de l'affiche, du dessin humoristique et de la bande dessinée. Filosof racontait.

Quand elle illustrait des livres — elle en a illustré beaucoup (*le Périgord noir*, *le Palais royal*, préfacé par Cocteau, *la Haggada de Pâques*, d'Edmand Fleg, *Mai 68*, où elle prend fait et cause par la jeunesse) — elle s'attardait volontiers sur les personnages, l'action, les anecdotes visuelles. Mais elle pouvait aussi s'exprimer en termes lapidaires pour résumer tel ou tel morceau d'architecture.

On lui doit notamment la décoration de bâtiments publics et religieux en France (Bordeaux, Manosque, Mulhouse) et à l'étranger, ainsi que des décors de théâtre.]



La « bataille de Paris »

M. GUICHARD MET EN AVANT LE NOM DE M. FREY

M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, chargé de coordonner la majorité et ancien député (R.P.R.), a adressé à M. Raymond Barre, samedi 15 janvier, une lettre relative à la préparation des élections municipales à Paris. A l'hôtel Matignon, on confirme que le premier ministre a bien reçu cette lettre et qu'il en a pris connaissance, mais on se refuse à en faire le moindre commentaire.

L'objet de la lettre de M. Guichard consisterait à confier à M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, mais ancien député de Paris (12e) la mission de constituer des listes d'union de la majorité dans la capitale. Cette démarche équivaut à un constat d'échec de la mission confiée officiellement par M. Raymond Barre à M. Michel d'Ornano, le 12 novembre 1976.

M. Guichard insiste dans sa lettre sur la nécessité pour la majorité de se présenter unie dans les circonscriptions parisiennes, et il note que la personnalité de M. Roger Frey peut contribuer à la réalisation de cette union. Il avait déjà développé cette thèse au cours du déjeuner des ministres d'Etat au palais de l'Élysée le mardi 11 janvier, avant que M. Roger Frey ne soit reçu par le chef de l'Etat le jeudi 13, deux jours avant son départ en vacances pour le Kenya.

A Radio-France

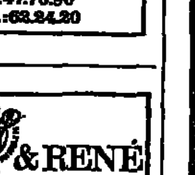
M. JEAN LEFÈVRE DEVIENT DIRECTEUR ADJOINT DE L'INFORMATION

M. Jean Lefèvre, actuellement correspondant d'Antenne 2 aux Etats-Unis, devient directeur adjoint de l'information à Radio-France. Il aura, en particulier, la responsabilité des magazines de la mi-journée sur France-Inter. Cette responsabilité était précédemment confiée à Jean-Pierre Elkabbach, devenu directeur de l'information à Antenne 2.

[Né en 1928 à Châlons-sur-Marne, M. Jean Lefèvre est licencié ès lettres. Reporter à Radio-Rabat, puis correspondant au Maroc du « Monde » et de la R.T.F. (1955-1960), il devient successivement rédacteur en chef adjoint à France-Inter (1960-1962), chef du bureau de l'O.R.T.F. au Proche-Orient (1962-1966), directeur régional de l'O.R.T.F. à Strasbourg (1968), délégué de l'O.R.T.F. en Grande-Bretagne (1969) et directeur adjoint de la deuxième chaîne pour l'information (1972-1974).]

● *F.O. appelle à une grève de vingt-quatre heures à Air France.* — Le syndicat F.O. d'Air France annonce dans un communiqué qu'il a décidé le principe d'une grève de vingt-quatre heures dans la semaine du 24 au 29 janvier. L'ensemble des syndicats d'Air France se réunissent mardi 18 janvier afin d'envisager une action commune contre le blocage du pouvoir d'achat décidé par le plan Barre.





Aux États-Unis

Un juge fédéral ordonne de surseoir à l'exécution de Gary Gilmore

Salt Lake City (Reuter, UPI). — Dans la nuit du dimanche 16 au lundi 17 janvier, un juge fédéral, M. Ritter, a ordonné de surseoir à l'exécution de Gary Gilmore, qui devait être fusillé, à l'aube, dans l'Utah. Le juge a pris cette décision sur requête de l'Union américaine pour les libertés civiques.

Tous les préparatifs de l'exécution de Gary Gilmore étaient réglés. Il devait tomber, le lundi 17 janvier, au lever du soleil, sous les balles d'un peloton composé de volontaires tirant derrière un rideau, dans le périmètre de la prison d'Etat de Point-of-the-Mountain. Durant la nuit, qui aurait dû être la dernière du condamné, un juge fédéral de Salt Lake City, capitale de l'Utah, M. Willis Ritter, prenait la décision d'ajourner la macabre cérémonie qui allait se dérouler sept heures plus tard.

Quels étaient ses motifs et à quelle intervention Gilmore devait-il ce troisième sursis à une exécution que, depuis le prononcé d'une sentence le destinant au châtiment suprême, le 7 octobre de l'année passée, il appelait de ses vœux ? Il se refusa, en conséquence, à tout appel, à tout recours, à toute intercession capables de prolonger son agonie ou même de sauver sa tête. Il préférait la mort à une expiation de dizaines d'années derrière des barreaux, où, récidiviste incorrigible, il avait déjà passé la moitié de ses trente-six ans.

Mais un détenu, par définition, ne dispose plus de son libre arbitre. Le cas Gilmore devenait une cause nationale. Les associations abolitionnistes, la Ligue des droits de l'homme, se dépensaient sans compter pour que la peine du candidat à l'exécution soit commuée, que ne prévale pas sa volonté instante d'en finir, qui, si elle avait obtenu satisfaction, eût rompu le moratoire de fait, long maintenant de dix ans, durant lesquels aucun condamné à mort américain n'a été exécuté. Peine perdue jusqu'à présent. La Cour suprême des Etats-Unis n'avait pas été insensible aux démarches entreprises auprès d'elle, mais elle avait fini par conclure que l'affaire n'était pas de son ressort puisque le principal intéressé s'obstinait à ne pas l'en saisir et avait même protesté contre une procédure en révision introduite par sa mère.

En revanche, le juge Ritter a déclaré recevable une requête de dernière minute que lui avait adressée l'Union américaine pour les libertés civiques, attaquant de front cette fois la législation au nom de laquelle Gilmore devait être passé par les armes. Le juge semble partager les objections de fond, puisqu'il déclare dans les attendus de son ordonnance que *« personne ne peut avancer avec certitude que la loi qui envoie Gilmore au poteau est vraiment conforme à la Constitution »*, et qu'elle lui semble appliquée *« avec trop de précipitation »* et dans la confusion.

La suite logique de cette opinion serait de soumettre à la Cour suprême des Etats-Unis les articles de la loi incriminée pour qu'il soit statué sur sa constitutionnalité — notion, comme on l'a déjà vu en la manière (*le Monde* du 3 décembre), *encore chargée d'équivoques et d'obscurités.* — A. C.

AU CONGO

Trois techniciens français sont enlevés par des guérilleros

Trois techniciens français, travaillant sur les chantiers de modernisation du chemin de fer Congo-Océan, reliant Pointe-Noire à Brazzaville, ont été enlevés samedi 15 janvier par un groupe de guérilleros, a-t-on appris lundi au siège de l'entreprise Fougerolle, à laquelle ces techniciens appartiennent.

M. Lesne, P.-D.G. de l'entreprise Fougerolle, a indiqué qu'il ignorait la nationalité et la provenance des guérilleros. Mais, selon certains milieux informés, ceux-ci pourraient appartenir au Front de la libération de l'enclave de Cabinda (FLEC). M. Lesne a précisé que les Français enlevés, dont il n'a pas indiqué l'identité, sont le directeur de son entreprise à Pointe-Noire, le directeur des travaux sur le chantier et son adjoint. Plusieurs ouvriers congolais, a-t-il ajouté, ont été tués au cours de l'attaque, qui s'est produite samedi, à 125 kilomètres à l'est de Pointe-Noire, entre 8 h. 30 et 10 h. 30, pendant que les ouvriers travaillaient à l'ouverture d'un souterrain.

[Partie intégrante du territoire angolais, contrôlée par le gouvernement de Luanda, l'enclave de Cabinda, située sur la côte atlantique entre la République populaire du Congo et le Zaïre, est troublée par un mouvement de guérilla animé par des éléments séparatistes. Certains de ces derniers proclamèrent même, unilatéralement, le 1er août, l'indépendance du Cabinda, initiative restée sans lendemain dans la mesure où les autorités angolaises parvinrent à maintenir leur autorité sur ce territoire.

Bien que ni le Congo ni le Zaïre, qui apportèrent autrefois une aide matérielle aux rebelles cabindais, ne contestent plus l'appartenance du Cabinda à l'Angola, des désordres sporadiques s'y poursuivent. Les éléments cubains stationnés en Angola y sont intervenus (« le Monde » du 26 mai 1976) aux côtés des soldats angolais, et un regain des activités de guérilla a récemment été enregistré.

L'enclave dispose d'abondantes ressources pétrolières et produit actuellement 10 millions de tonnes de pétrole brut par an. La Gulf Oil, qui avait momentanément suspendu ses activités dans cette partie du territoire angolais, y a repris son exploitation.]

